LE LABYRINTHE

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Je ne la décrirai pas. Trop d'autres images qui sont encore *elle* s'interposent entre celle que j'aperçus alors et ma vision d'aujourd'hui.

Ai-je compris, dès que je l'ai vue, à quel point nos destins seraient liés ? Je ne le crois pas. En revanche, je suis certain d'avoir connu, au premier regard, que mes soupçons avaient erré. Rien n'existait plus de mes prévisions et tout recommençait !

Le mot est inexact ; il faut dire : tout commençait. En effet, qu'avais-je fait jusque-là, sinon rêver ? Mais voici qu'elle paraissait, très simple, un peu hautaine et posant sur moi ses yeux d'honnête femme. Aussitôt la réalité m'éblouit ; plus de sophismes ! j'avais devant moi l'héritière véritable.

Je vis cela, je sentis le sol se dérober, j'aurais voulu pousser des cris... et je me levai, le sourire aux lèvres, ayant les apparences courtoises d'un homme qui, à peine reparti, oubliera qu'il est venu.

— On vient de me prévenir, monsieur, que vous êtes le neveu de Mme de Castérac et que vous désirez me voir. Je ne puis qu'être touchée par une démarche dont j'apprécie

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

l'attention. Je souhaite qu'elle me permette aussi de vous être utile et je mettrai bien volontiers à votre disposition les renseignements que je possède.

Ses mots, sans doute mesurés à la vitesse de mes pensées, me paraissaient tomber avec une incroyable lenteur.

— Ne parlons pas d'utilité, répliquai-je en protestant d'un geste de main : plus simplement, j'ai découvert hier combien ma tante appréciait votre compagnie et j'ai tenu à venir aussitôt vous en faire part.

Qu'on veuille bien noter comme je calculais mes termes. Un auditeur mal averti n'y devait apercevoir que l'expression des compliments d'usage ; mais moi, je m'appliquais surtout à ne pas blesser une vérité que je tremblais en même temps de laisser découvrir.

— Vraiment, monsieur, ma bonne volonté ne méritait pas la peine que vous avez prise. Une autre, à ma place, ne s'en serait tirée probablement ni mieux, ni plus mal.

Elle demeurait près de la porte sans avancer. Toutefois, un sourire détendait sa primitive réserve. Si elle n'avait jamais envisagé ma visite, peut-être ne lui déplaisait-il pas de savoir quel était le nouvel hôte de Cambaleyres.

Surpris de la voir rester ainsi, je repris :

— J'aimerais en outre m'informer près de vous d'un passé dont j'étais exclu pour des raisons que vous connaissez probablement, et plus encore d'un présent auquel, croyez-le bien, je m'intéresse... au delà de ce que vous supposez.

Le sourire s'évanouit.

— Je crains de ne pas saisir. De quel présent s'agit-il ?

— Du vôtre, cela va de soi.

Admirons encore mes phrases qui ne cessaient de dissimuler sans pourtant rien cacher. Qui parlait ainsi ? Moi, ou le deuxième être subitement établi dans ma conscience ? Car je n'étais pas seulement un homme courtois en train d'adresser à une femme des propos déférents : devenu la bête traquée qui se heurte à une clôture, là où elle escomptait le chemin libre, je mendiais déjà un avenir acceptable pour tous !

En période normale, on doute que de pareils dédoublements soient possibles : vienne la crise, ils se réalisent instantanément et pour la même raison de défense qui fait baisser la paupière, dès qu'approche un grain de poussière.

A peine achevais-je ma phrase que j'en compris l'inutile hardiesse. La réponse ne m'étonna donc pas :

— Mon Dieu, monsieur, laissons là, si vous le voulez bien, ce qui m'est personnel. Votre remerciement suffit à me satisfaire. Je suis prête, en revanche, à vous donner sur les derniers jours de Mme de Castérac les détails dont le récit de Rosa a pu manquer. Quand souhaitez-vous m'interroger ?

— Mais... tout de suite, à moins que je n'abuse de vos instants.

Et puisqu'on ne m'invitait toujours pas à m'asseoir, délibérément je montrai le siège qu'occupait auparavant M. de Vaubajour. Elle ne parut pas s'apercevoir de mon offre. Elle avait l'air, au contraire, résolu à ne pas s'éloigner de la porte, et devait guetter quelque chose ou quelqu'un. La pensée que je dérangeais, me traversa l'esprit.

— Bien entendu, repris-je, je puis revenir plus tard,... à l'heure que vous m'indiqueriez.

Une lueur d'irritation passa dans ses yeux.

— Non, monsieur, le plus tôt est le meilleur ! Seulement... seulement, ne trouvez-vous pas qu'il fait ici un froid glacial ? Je vous proposerais de nous rendre au jardin, si nous en avions un : à défaut, la terrasse de l'hôtel de ville est à deux pas.

— Va pour la terrasse, dès lors qu'elle vous convient.

— Alors, partons.

Elle avait parlé très haut. Son embarras venait de faire place à une subite décision. En même temps qu'elle rouvrait la porte, j'entendis un bruit de pas précipités et je compris : la maison était de celles où l'on guette aux serrures. Surprise par notre brusque sortie, la naine, au lieu de s'enfuir, répondit à mon salut par un coup d'œil rageur et saisit le bras de sa sœur :

— J'ai à te parler : reste !

Toute l'anxiété d'une âme droite aux prises avec la jalousie et l'espionnage passa dans la réplique :

— Je t'en conjure, laisse-moi... Venez, monsieur, je vous conduis.

Puis, elle m'entraîna vers la rue. Devant nous, le transept rose de Saint-Julien, pareil à un réduit de citadelle, semblait bloquer le passage. Je ne me demandais pas où nous allions : tête basse, je réfléchissais, ou plutôt j'écoutais parler le double qui était en moi.

Oh! qu'on ne croie pas à une fantaisie de mon imagination! Ce que j'entendis alors m'est aussi présent que le reste de nos propos à voix haute : je le répète ici avec la même exactitude.

« Regarde-la, disait la voix : tout affirme qu'elle n'est pas l'aventurière souhaitée, la démarche, la tenue, jusqu'au souci de fuir l'indiscrétion des siens, souci qui, tout à l'heure pourtant, t'a procuré un instant d'espoir. Ne nie pas : un instant, oui, tu as cru que peut-être, comme sa sœur ou son père, elle calculait le moyen de te mieux tenir : elle s'occupait au contraire de te mettre à l'aise. Compare ta droiture à la sienne : tu devrais déjà pour cela lui demander pardon... Regarde-la... En quoi, d'ailleurs, le fait qu'elle soit d'une manière ou d'une autre empêchera-t-il qu'à Cambaleyres, dans un livre de prières, un papier la désigne? Digne ou indigne, là n'est pas la question. Les seuls termes de l'équation sont les suivants : un homme, un testament. N'y ajoute rien. L'homme, quels que soient ses prétextes, déchirera-t-il le testament? S'il s'y résout, quel nom donneras-tu à son acte? »

Je répondais :

« Quel nom aussi me donner, si, non content de ne pas réhabiliter mon père, j'ajoute au discrédit ancien? Passe encore de laisser le passé en l'état, mais ne l'avoir ranimé que pour le rendre plus odieux, en décevant des espoirs qui ne demandaient plus à vivre, est-ce possible? Entre elle et cela, ai-je le droit d'hésiter? »

Cependant, il était clair que j'hésitais! A distance, rien d'aisé comme de régler le sort d'un inconnu : toutefois, l'inconnu, maintenant, avait cessé de jouir d'une existence théorique, juste propre à faciliter l'exposé du problème : il marchait à côté de moi, il s'étonnait de ma distraction, il allait même m'interroger... Pour rester saufs l'un et l'autre, il eût fallu un miracle : hélas! mon temps a cessé d'en produire!

— N'aviez-vous jamais visité Brioude?

Je tressaillis, mordu par la réalité qui rentrait ainsi en scène sans se soucier des solutions qu'elle amenait.

— Non, mademoiselle, j'y viens pour la première fois... et pour vous.

— J'en suis confuse. Vous aurez du moins une récompense en visitant Saint-Julien.

Du regard, elle embrassa l'abside dont la pyramide harmonieuse fermait la place que nous traversions.

— J'aime son architecture grave, discrète, et riche. Elle est l'image du pays.

— Un pays que vous aimez sans doute aussi?

— L'habitude attache même à des lieux sans beauté.

— Et celui-ci est beau ?

— Plus que vous ne le supposez : voyez plutôt.

Nous arrivions en effet sur une esplanade d'où la vue commandait la campagne. Partout des peupliers et des aulnes. Paisible, l'Allier rôdait sous une voûte verdoyante. Des villages, au loin, couronnaient des collines découpées. Une telle joie émanait des vergers innombrables que j'en fus accablé. D'ailleurs, nous étions là parfaitement solitaires. Quelques vieux arbres, à l'ombre tiède, et dont les feuilles se taisaient, y seraient nos seuls témoins.

Je murmurai du bout des lèvres :

— Voilà qui permet de ne pas trop regretter un jardin...

Elle ne se méprit pas sur mon air absent.

— Je comprends que vous préfériez les horizons de Cambaleyres. Hâtons-nous d'y revenir. Il est temps.

— Il est temps, répétait la voix au fond de moi.

Pouvais-je attendre encore le bouleversement des lois ou des vies auquel je demandais un répit, contre toute raison ? Un instant, mes mains tremblèrent comme la veille : elles ne s'apprêtaient plus à brûler un papier; en revanche, le silence que j'étais tenté de garder valait-il mieux? Puis j'eus un sursaut. Tout avouer, mais pas tout de suite! Dix minutes! Je m'accordais de nouveau dix minutes! En dix minutes, tant d'idées peuvent passer, quand il suffisait d'une pour me sauver!

Alors, affectant l'allure dégagée, j'approchai du parapet de la terrasse, et appuyé contre celui-ci :

— D'accord, mademoiselle, revenons à Cambaleyres.

— Que désirez-vous apprendre?

— De ma tante, rien pour le moment. Parlons de vous, d'abord. Pourrais-je savoir où vous en êtes et ce que vous comptez devenir?

— Ce que je compte?... Mais, monsieur, oserais-je répondre que mes intentions m'appartiennent?

Je rougis.

— Il est vrai, mademoiselle, et je m'excuse d'une indiscrétion qui a besoin d'être expliquée.

Elle baissa la tête, songeuse.

— Ne sentez-vous pas également que vous m'obligeriez en passant à un autre sujet?

— Pour des raisons que je demande à taire provisoirement, croyez que je ne puis agir d'une manière différente.

Hélas! j'ignorais moi-même ce que ces mots prétendaient signifier. Tour à tour, désormais, les deux êtres qui étaient en moi allaient ainsi se disputer ma volonté vacillante, ne cessant point de se contredire.

— Croyez aussi, continuai-je, qu'à défaut des raisons dont je parle et avant de vous connaître, ce que j'avais appris de vous aurait suffi à commander mon intérêt. Tout à l'heure, enfin, m'entretenant avec les vôtres, j'ai achevé de m'édifier, car j'ignorais que votre dévouement à ma tante eût été moins le résultat d'une nécessité passagère qu'un acte de parenté désintéressé.

Elle m'interrompit :

— Je ne comprends pas très bien.

— Me serais-je mal exprimé et n'est-il pas exact que des liens de famille vous unissaient aux Castérac?

Une ombre douloureuse passa sur son visage.

— Je devine, monsieur, qu'une fois de plus mon pauvre père aura coloré de ses illusions la banale vérité. Il ne peut prendre son parti de me voir simplement gagner ma vie. Non, les Castérac ne nous sont point parents et mon office à Cambaleyres a reçu son équitable salaire. Je n'éprouve pour ma part aucune honte à le déclarer, de même que si demain une occasion équivalente se présentait, je n'hésiterais pas à recommencer.

Puis, avec un effort visible, et qui prouvait que j'avais, sans le vouloir, touché la plaie vive :

— Mais vous parliez d'être édifié : vous aurait-on dit... autre chose?

Je levai les yeux hardiment :

— Ceci, par exemple, m'a paru évident qu'en vous exilant sous le prétexte de gain légitime, vous avez surtout saisi l'occasion de respirer quelque temps dans une atmosphère... différente.

Cette fois, elle garda le silence.

— Vous ne répondez pas ? donc, j'ai vu juste.

Et mes yeux cherchèrent le paysage. Au pied de la terrasse, une fumée légère sortait d'un toit. De toute mon âme, j'aurais souhaité me dissiper comme elle. Cependant je songeais en même temps : « Admettons que je lui restitue *tout de suite* la fortune *qui est à elle*, comment échapperait-elle au père et à la sœur dont le contact lui est un supplice ? » Idée puérile : je ne soupçonnais pas qu'avec elle la lumière commençait !

Puis, cessant de scruter l'horizon, je quittai l'appui de la rampe. Un aveugle qui découvre le soleil doit subir le choc que je ressentis en apercevant de nouveau son visage.

Adossée contre un arbre, impassible en dépit de notre entretien dont tout la troublait sans l'éclairer, elle rayonnait d'une beauté qui ne m'avait pas frappé jusqu'alors. Subitement, il me sembla que toute mon angoisse avait disparu. Il me paraissait prodigieux que le hasard eût mis dans ma main le bonheur d'un tel être. A me sentir maître de son sort, j'éprouvai une ivresse bouleversante et passagère, comme si j'avais, pour un instant, la liberté de le rendre mien.

— Quels souvenirs gardez-vous de Cambaleyres ? repris-je d'une voix décidée. Heureux ou malheureux ?

Elle eut un haussement d'épaules désabusé.

— Je ne me le suis jamais demandé. Il me suffit d'avoir agi au mieux.

— Encore eût-il été meilleur de se l'entendre dire ?

— Ce n'était pas nécessaire. Douteriez-vous que le devoir ait sa joie propre ?

Je frémis. Il était bien sûr qu'elle ne parlait que pour elle : se serait-elle pourtant exprimée autrement, si elle avait voulu me rendre au monde torrentiel de mes émois secrets ? N'importe, je poursuivis :

— Pourquoi ne reviendriez-vous pas à Cambaleyres... pour quelque temps ?

Ses yeux se levèrent sur moi déconcertés.

— Y songez-vous ?

— En parlerais-je, si c'était impossible ?

— Revenir à Cambaleyres... auprès de qui ?

Je ne répondis pas.

— Alors ?...

Le silence qui menaçait de recommencer me fit peur. Des gouttes perlaient à mon front. Je sentais, autant qu'elle, que la proposition était absurde ; et un instinct mystérieux me poussait à m'y entêter.

— Je crains que vous n'ayez pas compris, repris-je. Dans le Cambaleyres que j'offre, il va de soi que vous seriez maîtresse du lieu, car je ne compte pas y vivre. D'ici peu, je retournerai à Paris... tout à fait. D'autre part, ne serait-ce pas une solution provisoire à des difficultés... que je devine ? Je ne sollicite aucune confidence, rassurez-vous. Ce que j'ai entrevu me suffit. Vous ne me devrez non plus aucune reconnaissance pour un expédient qui n'a de mérite que d'être acceptable jusqu'à ce qu'intervienne une solution définitive. Reconnaissez avec moi qu'on peut l'envisager et acceptez un abri où vous seriez libre d'attendre en paix...

— D'attendre quoi ?

Toujours le regard fixé sur moi, et encore la joie de tenir son destin.

— Quoi ?... je l'ignore... Peut-être que votre cœur ait parlé. Le mariage aussi est une solution.

Elle répéta, sans dissimuler son ironie :

— Le mariage, en effet...

Mais, cette fois, le mot m'éblouit. Parce qu'elle le prononçait à son tour, voici que, cessant d'être un propos inoffensif, tel qu'en échangent des gens n'ayant rien à se dire, il projetait devant moi une lueur soudaine, aveuglante. Ah ! fou de n'avoir pas vu tout de suite que la route était là ! Je quêtais un miracle : il suffisait de me taire et de la conquérir ! A quoi bon choisir entre une restitution nécessaire et l'honneur de mon père, quand la vie mettait devant moi le moyen de sauver l'un et l'autre ?

Une telle joie dut à ce moment modeler mon visage, que l'ironie passagère du sien disparut. Elle eut un geste las :

— Vous n'insistez plus ? murmura-t-elle. J'ai souvent constaté qu'il suffisait d'énoncer une idée pour en mesurer l'absurdité.

Je répliquai d'une voix où passait déjà l'enthousiasme de la victoire :

— L'absurdité est de croire le bonheur impossible.

— Si vous soupçonniez comme moi le peu qu'en offre l'existence !

— Raison de plus pour accepter aujourd'hui la revanche qu'elle apporte.

Bien qu'elle ne pût imaginer la portée véritable de mes paroles, elle tentait peut-être d'y croire.

— Non, dit-elle enfin, je vous suis infiniment reconnaissante ; mais je refuse.

Puis s'efforçant de sourire :

— Je crains aussi d'être attendue par les miens.

J'approchai d'elle. Après ce que je venais d'entrevoir, je n'admettais plus qu'elle me quittât. Une volonté prodigieuse de séduire son cœur, sans attendre à demain, me soulevait.

— Il s'agit bien des vôtres ! m'écriai-je. Allons-nous donc nous séparer, quand nous n'avons encore trouvé, pour nous connaître, que des mots insignifiants ? Je crois vous avoir devinée ; en revanche, pouvez-vous imaginer à quel point je suis et veux rester votre ami ? Au surplus, quoi qu'il arrive, maintenant que je sais qui vous êtes, j'ai décidé de vous défendre, et pour cela de vous arracher d'abord à un milieu dont vous finiriez par devenir la victime. De quel droit ? Mettons que je répare. Par quels moyens ? Le temps arrivera bien à nous les découvrir ! Surtout, gardez-vous d'être étonnée ou d'avoir peur ! S'il était question de remerciements, c'est à vous qu'ils iraient. Moi aussi, je ne connais pas le bonheur. Jusqu'à hier, je n'étais qu'un pauvre homme livré à de tristes devoirs, isolé dans sa tâche, et traversant le monde sans en voir autre chose que ses cruelles obligations : vous êtes la première qui m'aurez révélé la volupté de secourir. Pour un plaisir si nouveau, et fût-ce malgré vous, je ne m'arrêterai plus !

Si ma voix s'efforçait de ne rien trahir, mes regards déjà devaient tout dire. Elle m'avait écouté, tour à tour interdite, indécise et troublée. A mesure que j'avançais, suspendue à mes paroles, elle semblait escompter celles qui allaient suivre. Vers la fin, ses paupières s'abaissèrent : bien que restée maîtresse d'elle-même, peut-être craignait-elle de me livrer l'émotion qui faisait battre sa poitrine à coups précipités... Aussi bien, quand j'eus achevé, le silence venu fut pour tous deux une surprise physiquement douloureuse. Pendant quelques instants, l'un et l'autre avions plané hors des réalités et dominant l'espace : avec ce silence, recommençait la chute dans la nuit, le retour au sol où le pied s'enfonce, empêchant d'avancer...

Enfin ses yeux se levèrent ; sa bouche reprit un pli désabusé, et elle dit à son tour :

— En vérité, monsieur, je devrais vous remercier pour une pareille sympathie à laquelle j'étais loin de m'attendre et qui me comble... au delà de ce que je pourrais exprimer. Hélas! je suis de celles qui ont appris à ne pas écouter la musique du rêve. A moi aussi la vie a enseigné qu'elle est pleine de besognes sans poésie, entre lesquelles il est assez rare que se glisse un plaisir. Ne vous étonnez donc pas si votre aide imprévue, quelle que soit son évidente sincérité, me paraît appartenir au domaine des belles aventures sans lendemain. Vous-même, d'ailleurs, êtes-vous bien assuré de n'être pas dupe d'une générosité mal informée? Vous ne me connaissez pas. Vous avez entrevu certaines difficultés de mon existence : est-ce suffisant et ne craignez-vous pas, le premier élan passé, de regretter vos offres? Croyez-moi, je n'ai rien de la victime que vous imaginez. Tout au plus suis-je une fille pauvre et qui subit, comme la plupart de ses pareilles, les inconvénients de la pauvreté. Ce peut être quelquefois un peu pénible : ce n'est jamais vraiment douloureux...

Le sourire qui allait en s'éteignant acheva de disparaître.

— Il y a aussi, de loin en loin, des heures qui consolent. Celle-ci est passée. Je ne l'oublierai pas. Elle efface ce que les souvenirs de Cambaleyres avaient d'un peu rude : merci.

Elle s'inclina, prête à me quitter. Il me sembla cependant qu'elle hésitait. Je lui saisis les mains :

— Effacer, avez-vous dit : ne savez-vous donc pas que ma tante aussi vous a voulu beaucoup de bien?

Elle hocha la tête :

— En effet, Mme de Castérac assurait m'apprécier.

— Elle a fait plus!

— Il est possible : en tout cas, si elle m'a donné son affection, elle ne l'exprimait pas.

— Il s'agit d'autre chose!

— Je ne vous suis plus...

Minute tragique où, d'elle-même, la chose était remontée à mes lèvres! Dans un éclair je dus mesurer l'alternative qui résumait l'avenir : ici, la vérité payée par mon désastre ; là, son bonheur sauf et mon salut possible. Un instant, tout flotta autour de moi. Oscillant au-dessus du vide, je ne sentais que

mon vertige quand j'aurais dû raisonner. Puis soudain, des mots que je ne cherchais pas, s'échappèrent péniblement :

— J'ai reçu de ma tante la charge de m'occuper de vous : que vous le vouliez ou non, je n'y faillirai pas.

— Oh ! murmura-t-elle, il y a des charges dont l'inconnu risque d'être bien lourd.

— Avez-vous jamais pensé que ce fût une raison pour reculer devant elles ?

Elle resta silencieuse.

— Demain, j'irai parler à votre père et nous fixerons le jour où vous reviendrez à Cambaleyres.

La pensée que je reverrais son père dut l'épouvanter.

— De grâce ! attendez... plus tard, je vous ferai savoir...

Mais je ne voulais plus l'entendre :

— N'avez-vous pas compris que je demeure ici jusqu'à ce que je vous aie sauvée ?

Telle fut, je crois, notre première entrevue. Quand je me retrouvai seul sur l'esplanade, je me tournai vers l'horizon et longuement saluai l'espace. J'avais envie de me baigner dans la sérénité de la terre. Il me semblait que toute la lumière du soir, pénétrant dans mon âme, l'invitait au repos.

VI

J'ai l'intention de courir sur la période qui suivit, ou du moins sur le gros des incidents qui la traversèrent. Ils sont l'accessoire, l'enveloppe, l'inutile. En apparence d'ailleurs aucun n'apporta de surprise, toutes les circonstances ne semblaient jouer que pour aider à mes projets. Nous n'aurions pu aller ni plus vite, ni plus droit.

En revanche, je parlerai de moi. A défaut, la clé du drame dans lequel je m'engageais serait perdue et l'on ne comprendrait pas. Surtout, qu'on n'imagine pas que j'aie possédé sur l'heure les clartés que j'utilise ici ; elles n'ont pénétré dans ma conscience que longtemps après les événements : l'évolution des sentiments commence d'être perçue une fois terminée, et quand il est trop tard.

A l'issue de notre entretien sur l'esplanade, le repos s'était abattu sur mon être à la manière des avalanches, c'est-à-dire que j'avais passé instantanément de l'angoisse à un véritable

ensevelissement dans le silence. Une telle impression est physiologique autant que morale. Une seconde auparavant, les tempes étaient serrées, la gorge sèche : tout à coup la tête redevient libre, et l'on chanterait.

Je ne réfléchis sur ce qui m'arrivait qu'une fois installé, le soir, dans ma chambre d'hôtel.

C'était une pièce médiocrement propre; le fauteuil sur lequel je me reposais manquait de confort; devant moi, une table bancale, des tentures archaïques, une toilette misérable : n'importe! je ne vois pas de décor, si somptueux soit-il, qui ait abrité plus d'allégresse.

Vingt-quatre heures exactement s'étaient écoulées depuis que je savais *la chose* : j'avais cru vivre un an, mais grâce à Dieu, la route venait de me ramener au point de départ; rien n'était changé, sinon que j'allais épouser Mlle de Vaubajour.

J'allais l'épouser, car je ne me demandais même pas si elle balancerait à m'accorder son consentement : j'étais sûr de lui, comme on est sûr, à la tombée du jour, de retrouver le matin suivant. Je ne me demandais pas non plus si nous allions nous aimer. La seule question qui méritât d'être posée était ailleurs : par ce mariage était-il exact que je sauvegardais à la fois mon œuvre et les droits de l'héritière? Or, à condition de reconnaître à ma femme la propriété des biens de Mme de Castérac et de restituer en cours de communauté les sommes déjà dépensées, la solution mettait à l'abri ma conscience et le devoir, d'où qu'il vînt. Restait qu'elle assurât le bonheur des vies ainsi associées par un destin imprévu. J'en répondais pour l'une d'elles. Quant à l'autre, la mienne...

Je haussai les épaules. Belle question vraiment! Autrefois, pour obéir à mon père, j'avais accepté de consacrer mon existence à un labeur sans issue : aujourd'hui, le même sacrifice était demandé, avec la certitude d'un résultat : allais-je faire le difficile? Bénissons plutôt l'aventure et remercions! Elle eût pu me contraindre à donner mon nom à une femme de rien : celle que le sort m'offrait, m'apportait une droiture évidente, une famille de nom honorable, sinon honoré, et une beauté enviable. Mus l'un et l'autre, par une égale bonne volonté, n'étions-nous pas en droit d'escompter, sans excès de présomption, une association harmonieuse?

Ainsi le repos de l'heure présente, pareil à l'ombre quand le soleil décline, s'allongeait vers l'avenir. Rarement, je me suis senti si heureux, et cela, à distance, me paraît inexplicable, ou plutôt exige d'être expliqué.

A l'homme que j'étais alors, en effet, l'idée de l'amour dans le mariage ne s'était jamais offerte : allons plus loin, la notion même de l'amour lui échappait.

Au point de vue sentimental, qu'y avait-il dans mon passé? De rares aventures sans lendemain, la flambée de sens momentanée à laquelle nul n'échappe, de loin en loin un plaisir goûté sans être jamais sérieusement désiré. En revanche, qu'il existât un émoi capable d'investir l'être comme une place forte pour se substituer à toute autre raison d'exister, cela, je l'ignorais; et si je l'eusse imaginé, cela aussi m'aurait fait peur. On ne désire ni ne regrette dans le vide. J'avais rencontré, certes, l'amour dans les livres : je n'y avais vu qu'un mot étiquetant des faits par eux-mêmes assez vulgaires. En ne m'offrant que de piètres aventures dont la passion était exclue, la vie s'était plu à fortifier mon opinion. De là un vague dédain et la pitoyable croyance que je planais au-dessus des faiblesses communes.

Que la figure de ce disparu, — qui fut moi cependant! — me soit douloureuse à évoquer, je l'avoue. Cependant, qu'on veuille bien croire aussi qu'il n'entrait dans pareille attitude ni égoïsme, ni sécheresse particulière. Mon cœur battait autant que bien d'autres, mais uniquement pour une tâche estimée supérieure. Parce que cette tâche m'absorbait tout entier, je ne m'étais jamais non plus préoccupé du mariage. Tout au plus en discutais-je à distance comme d'un acte social, d'une portée évidente, dont je précisais les risques, dont je connaissais les devoirs, mais dont je ne soupçonnais pas les joies.

Qui s'étonnera maintenant de l'extraordinaire allégresse que j'ai décrite plus haut? Allégresse d'une âme pauvre : soit. J'ai été cette âme. Ce souvenir me révolte? N'importe qui, en confrontant les êtres successifs qu'il fut, se révoltera au même titre.

Au surplus, durant la semaine qui commençait ainsi, tout allait montrer à quel point je ne pouvais apercevoir dans l'union projetée qu'une formule heureuse propre à concilier

des intérêts : aussi bien ma tranquillité totale sur l'issue de ma demande que la simplicité avec laquelle je résolus de la formuler sans délai. Si, au cours de ma première entrevue avec Alice, j'avais subi par éclairs l'émotion d'une attirance mystérieuse, dès la suivante je redevins l'homme appliqué à son jeu au point de négliger le visage du partenaire. Bien mieux, j'en arrivai à oublier le motif de ma conduite : je prétendais épouser Mlle de Vaubajour ; je ne me demandais même plus quelle nécessité l'avait exigé.

Dès le lendemain, je retournai rue de l'Hôpital. Alice était seule. Je fus sur le point de céder au désir impatient de brusquer les décisions. J'y résistai cependant, me résignant à laisser passer encore un jour; et comme Alice me confirmait son refus de venir à Cambaleyres :

— Soit, répondis-je, je vais chercher mieux.

— Vous ne trouverez pas, je le crains.

Je crus sentir en même temps que le seul fait d'avoir entrevu la possibilité d'échapper au milieu qui l'entourait, le lui avait rendu moins tolérable. Plus un espoir a été chimérique, plus la réalité à laquelle il nous rend devient blessante. Elle s'informa ensuite de mon départ.

— Je ne pars pas : n'ai-je pas promis de m'occuper de vous?

Après cela, trois visites encore, mais où cette fois je me heurtai à la tribu des Vaubajour. Il était clair que mon séjour à Brioude et ma persistance à revenir intriguaient la famille. Tout en multipliant les ronds de jambe et de phrases, M. de Vaubajour avait l'air d'attendre l'annonce d'un cadeau sonnant. La naine, plus hardie, risqua :

— Auriez-vous envie de faire la cour à ma sœur? Je vous préviens qu'ici les manières de Paris ne prennent pas.

Je commençais à désespérer d'une occasion favorable, quand, au bout de huit jours, elle surgit, telle que ma hâte à se déclarer non seulement n'eut rien de choquant, mais sembla impérieusement commandée.

Le 21 juin, je m'apprêtais à tenter une nouvelle visite et sortais de l'hôtel, quand je reconnus au loin Alice. A peine m'eut-elle aperçu qu'elle se dirigea vers moi. Je compris qu'elle m'avait guetté, la rejoignis, et à la vue de son visage contracté, m'écriai :

— Qu'y a-t-il ?

Elle murmura, sans dissimuler son embarras :

— Peu de chose, assez pour que j'aie cru nécessaire de vous en informer.

— En ce cas, allons où nous serons libres d'éviter les fâcheux.

Elle acquiesça. Près de nous, une route s'ouvrait, gagnant la plaine. Je la pris et répétai de nouveau :

— Qu'y a-t-il ?

Une réponse volontairement confuse suivit. Court remerciement d'abord pour l'intérêt que je lui portais. Cet intérêt avait frappé les siens, plus que de raison peut-être. Peut-être même en frappait-il d'autres? Parisien, je ne pouvais me rendre compte de la curiosité qui surveille un étranger, dans une petite localité telle que Brioude. La moindre démarche y est prétexte à commentaires; un propos sans portée se grossit aussitôt de suppositions dont la bienveillance est exclue. Bref, il semblait désirable, on me suppliait presque de ne pas prolonger un séjour et des attentions qui risquaient d'être remarquées ou interprétées contre mon désir.

J'ai su plus tard quelle scène violente entre les deux sœurs m'était cachée par ce discours enveloppé. De toutes manières, et quelle qu'en fût l'origine, en m'invitant à regagner le Puy sans délai, il venait à mon secours.

Je répliquai, très calme :

— Qu'est-ce qui vous effraye, Brioude ou... les autres?

— Mettons les deux.

— Eh bien ! repris-je, cela tombe à merveille. Toutefois, avant de nous séparer, me permettrez-vous de vous communiquer le résultat de mes recherches ? Je suis sûr cette fois d'avoir trouvé.

Elle eut un geste d'incrédulité, mais son silence montrait qu'elle acceptait d'écouter. Et je commençai enfin :

— Ma proposition ne vous paraîtra probablement d'abord qu'une gageure audacieuse ; pourtant je ne désespère pas que, la surprise passée, vous consentiez à l'accueillir, comme la plus raisonnable des conclusions du hasard qui a provoqué notre rencontre. Avant d'y venir, tentons un court bilan : c'est le moyen d'éclairer pour nous deux le chemin. En ce qui vous concerne, et si peu que je vous connaisse, on arrêtera le compte

aisément. Je vous sens droite, discrète, courageuse; l'on exploite votre travail, votre discrétion est traquée, votre droiture se heurte à des... travers qui font le présent pénible, l'avenir pire qu'incertain. La compagnie dans laquelle vous vivez rendrait la solitude enviable. Elle vous a suggéré jadis de fuir auprès de ma tante : demain, sans doute, elle vous rejettera vers un nouvel exil dont vous ne pouvez savoir d'avance s'il vaudra mieux que de rester où vous êtes

Elle écoutait pensive. Elle ne protestait pas. Je poursuivis :

— Quant à moi... vous ignorez ma vie, c'est entendu. Je ne suis encore à vos yeux qu'un passant. Douterez-vous, néanmoins, puisque j'ai pu tout de suite deviner et comprendre, que je partage vos goûts de sincérité? N'hésitez pas plus à me croire si j'ajoute que, pareil à vous, je me trouve aujourd'hui solitaire, libre de devoirs, et désolé d'être inutile. J'affirmais, l'autre jour, que vous m'aviez révélé la volupté de secourir. Je vous dois en outre d'avoir trouvé enfin un but à l'existence. La perspective d'y renoncer a suffi tout à l'heure pour me glacer : j'ai eu l'effroi de me retrouver devant des heures vides. Et c'est pourquoi une pensée a suivi, très simple, que j'exprimerai de même, très simplement. En réunissant les deux misères que nous sommes, n'estimez-vous pas qu'un calme bonheur pourrait être édifié?

Elle cessa brusquement de marcher. Elle avait l'air de regarder devant elle, infiniment loin. Il semblait qu'elle ne comprenait pas, ou que, placée à l'improviste devant une nouvelle perspective d'évasion, elle tremblait de la découvrir de nouveau chimérique.

— Un calme bonheur... repris-je. Oh! je sais, mon offre n'a rien que de médiocre : un vieil homme, un cœur maladroit, dès qu'il tente d'exprimer sa réelle ferveur, tandis que vous êtes la jeunesse et avez tous les droits pour rêver d'un grand amour. Cependant, à défaut d'autres richesses, je mets à vos pieds un dévouement sûr, une âme fidèle, et l'assurance que le don que vous me feriez de vous-même trouverait dans ma sollicitude reconnaissante une récompense qui ne finira qu'avec moi. J'ai conscience surtout de vous apporter un cadeau inestimable aux yeux de ceux qui, pareils à nous jusqu'ici, en ont rêvé sans jamais le posséder : et c'est la certitude d'une harmonie sans dissonance, ou mieux encore, la paix... la paix qui

durera, si vous y consentez, autant que nos vies réunies, la paix garantissant à nos solitudes désemparées le réconfort d'une mutuelle tendresse, la paix que vous avez tant souhaitée et qui, cette fois, vous supplie de venir à elle, confiante en sa promesse, certaine d'entrer au port...

Je cessai de parler.

Elle continuait de rester immobile, le regard à l'horizon. Voyant qu'elle ne regardait rien, je me hasardai à prendre sa main qu'elle ne défendit pas et j'y posai mes lèvres. Ce fut un baiser timide, déférent, un baiser qui était bien ce qu'il devait être, c'est-à-dire le début de la restitution, plutôt que le couronnement d'un aveu. Puis, j'attendis le verdict. Était-ce utile, puisqu'elle n'avait pas dit non, et seulement persistait à se taire? Enfin, nos yeux se rencontrèrent. Je crus lire dans les siens la peur de s'éveiller d'un songe.

— Si vous êtes sage, murmurai-je, nous allons maintenant retourner chez votre père. Il y a intérêt... pour tous... à rassurer Brioude au plus tôt.

J'avais pris son bras. Elle sourit un peu.

— Venez! dis-je encore.

Alors elle obéit et, côte à côte, sans rien ajouter, nous sommes retournés vers la ville...

J'ai tenu à décrire la scène d'une traite : des gloses n'auraient servi qu'à en atténuer la couleur. Mais ce récit terminé, venant de revivre une heure qui dut être pour tant d'autres souveraine, je demeure confondu.

Quoi! se peut-il que, pour la conquérir, j'aie eu recours à ce discours glacé? Pas un accent qui ne fût sage, neutre comme un exposé d'affaires! En revanche, j'ai osé parler de sincérité! Étrange portique à l'entrée de la terre inconnue où le destin nous réservait de telles secousses : moi parlant de bonheur calme et elle se taisant, moi ne déroulant que les côtés raisonnables de mon offre, elle probablement si lasse que, pour fuir, elle aurait accepté n'importe quel compagnon! La merveille est que ces choses se soient passées, je l'ai dit, juste au moment où, poussée à bout, elle venait de décider d'abandonner, coûte que coûte, la vie commune avec les siens. J'aurais dû aussi goûter la joie du salut assuré : je n'étais frappé que par la tristesse du ciel. Je me figurais enfin avoir tracé avec exactitude la limite exacte du sentiment auquel j'obéissais : et je ne m'apercevais pas que

ma voix n'avait cessé de trembler sous un irrésistible émoi!

Il y eut le même soir, à l'hôtel Vaubajour, une scène bouffonne et pénible.

Ayant reçu ma demande avec la dignité qui convient, M. de Vaubajour crut devoir m'expliquer qu'il avait toujours compté ne pas se séparer de sa fille. Sans insister outre mesure sur la pauvreté de mon nom roturier, il jugeait que pareille mésalliance avait besoin d'une compensation qui la justifiât aux regards de ses pairs. Qu'allait surtout devenir Anna, seule désormais avec lui ?

Ma réponse coupa court au quémandage qui s'amorçait.

— Votre fille sera maîtresse de tenir compte de vos besoins, mon intention étant de lui reconnaître en dot la fortune actuelle de Mme de Castérac.

Je vis alors le bonhomme pâlir, puis s'évader du salon. Quand il revint, il ramenait Alice, mit sa main dans la mienne :

— Mes enfants, dit-il, je vous bénis.

Et embrassant sa fille :

— Ma chérie, la Providence te comble : rendons-lui grâces !

Il paraît que ce furent là nos fiançailles ! Dieu merci ! j'en ai eu d'autres, les vraies ! Mais avant qu'elles ne vinssent, l'aveugle que j'étais dut naître à la lumière.

Il paraît aussi que, ce soir-là, je trouvai à la vie le goût qu'elle doit donner quand on arrive à ses fins : mais l'homme à qui c'est arrivé est si bien mort que je ne m'en souviens pas.

VII

En m'éveillant, le lendemain, j'aperçus un ciel clair; les nuages de la veille étaient dissipés, le soleil brillait aux vitres. J'ouvris ma fenêtre pour aspirer l'air qui me parut plus léger que de coutume, puis je compris que cette légèreté était en moi parce que mon mariage était décidé et j'admirai comment la destinée nous offre des moyens simples pour échapper aux embûches dont elle s'ingénie à encombrer les chemins. J'entrais dans les fiançailles comme dans une campagne sans accidents : je ne crois pas avoir été jamais plus assuré de jeter l'ancre dans un port abrité et c'était l'heure même où j'abordais la tempête, où l'angoisse, prenant mon bras, allait devenir ma véritable fiancée !

La veille, les effusions passées, M. de Vaubajour, saisi d'une hâte au moins égale à la mienne, avait témoigné le désir de terminer tout dans le moindre délai. En conséquence, j'avais aussi décidé de retourner tout de suite à Cambaleyres, sous prétexte d'y commander les travaux nécessaires à notre installation, en réalité pour donner à Bourdoin les instructions utiles.

Donc, ce même matin, je m'apprêtais à me rendre à la gare, quand Alice, escortée de la naine, se présenta pour m'accompagner. J'eus l'intuition qu'en venant, elle avait espéré pouvoir m'exprimer sa reconnaissance ; il me semblait de plus qu'elle souhaitait m'entretenir d'un sujet qui la préoccupait. Malheureusement, grâce au témoin sans bienveillance qui jugeait bon de s'imposer, il fallut se taire. Sur le quai seulement, elle dit :

— A bientôt, et n'oubliez pas que je vous dois encore quelques réponses...

Ensuite nos mains jetèrent des signes d'adieu et le train s'ébranla, m'emportant vers ce que je persistais à nommer la vie normale.

A peine arrivé au Puy, je passai chez des entrepreneurs, puis, toujours afin de gagner du temps, montai place du Greffe.

Chemin faisant, je savourais le plaisir de me sentir si parfaitement raisonnable. La crise dont je sortais laissait, pour toute trace, un besoin à peine conscient de mettre dans mes démarches une méthode plus grande que de coutume. J'allais commander une reconnaissance en dot qui aurait dû me rappeler quel péril planait sur moi : je n'y voyais qu'une formalité comme il y en a tant, exigée par une loi dont l'objet et le texte m'étaient indifférents. Ce n'étaient pas seulement les passants qui ne pouvaient me trouver changé : en m'interrogeant, je me découvrais le même. Les premières impressions qui suivirent auraient dû aussi entamer tant de sécurité : il n'en fut rien.

En premier lieu, chez Bourdoin.

Passons sur l'ahurissement du bonhomme à la nouvelle que j'avais retrouvé Mlle de Vaubajour et prétendais en outre l'épouser dans le mois. Quand j'en vins aux termes du contrat, la plaisanterie lui parut excéder la mesure et, redevenu positif autant qu'il sied à un notaire :

— Mon cher, passe encore le mariage, — certaines gens

ont la manie de mettre la mairie au courant de leurs moindres fredaines, — mais payer d'avance et s'interdire une reprise, jamais! Avant deux ans, tu ne me pardonnerais pas de m'y être prêté.

Ce n'étaient assurément que propos d'homme sage : il ne fallait pas m'en blesser ; pourtant, je ne pus me tenir de riposter :

— Merci du conseil. J'en serai quitte pour aller de ce pas quérir un confrère moins désireux d'assurer ma félicité malgré moi !

Il se dressa, ne s'étant pas attendu à l'accent que j'avais pris :

— Je commence à craindre que tu ne sois tout à fait fou !

— Oui ou non, prépareras-tu la pièce?

— Soit. En quarante-huit heures, on a beaucoup de temps pour réfléchir à une signature.

— Résigne-toi de plus à admettre que je ne suis ni fou, ni aveuglé.

Aveuglé : il ne l'avait pas dit; seulement, toute son attitude le criait, et déjà, sans m'en douter, je ne tolérais pas chez autrui la pensée que j'eusse pu choisir Alice autrement que pour elle-même...

Un peu plus tard, à Cambaleyres.

Tout de suite, à Rosa, que mon retour imprévu rendait radieuse et qui clamait: « Je croyais tant que monsieur ne reviendrait pas ! » j'annonçai :

— Non seulement je reviens, mais je prétends remplir mieux la maison : j'épouse Mlle de Vaubajour!

Aussitôt le silence. Un invisible burin creuse le visage de la vieille. Les ironies de Bourdoin étaient plus supportables que ce masque fermé et sa protestation muette. Pris de colère, je poursuis brutalement :

— Si mon projet vous gêne, Rosa, il faudra songer à vous établir ailleurs.

Continuation du silence, durant laquelle je m'aperçois que j'aimerais être pris au mot et faire place nette. Non pas que Rosa me déplaise : toutefois, elle a connu jadis une demoiselle de compagnie. Rosa partie, personne ici ne garderait ce souvenir.

Enfin une réponse glisse entre les dents :

— Dès lors que cette personne a convenu à monsieur, elle me convient aussi.

Rosa ensuite tourne les talons. Je ne cesserai pas de lui en vouloir, durant tout mon séjour, précisément parce qu'elle affectera de ne plus en parler.

Impressions de début, qui, je le répète, auraient dû m'éclairer sur la qualité du sentiment profond auquel j'obéissais : elles passèrent. Pour m'apercevoir de leur sens, il eût fallu une liberté d'esprit dont je ne disposais pas en réalité ; il eût fallu aussi que le drame ne vînt pas, le soir, les effacer...

Après cela, une rentrée apparente dans le train d'autrefois : rêverie sous les arbres, repas dans la salle à manger. Avais-je le pressentiment de ce qui m'approchait ? Le silence du parc, ses murs chargés de lierre, l'horizon fermé, tout m'accablait. J'aurais aimé, d'un coup de baguette magique, dissiper la désolation que respiraient les murs. Ah ! il était temps d'introduire ici les maçons ! On se figure toujours qu'il suffira de changer le visage des choses pour changer soi-même : ce visage, hélas ! n'est que le reflet du nôtre !

Le dîner terminé, bien qu'il fît nuit noire, je décidai de ne pas attendre au lendemain pour arrêter les transformations à commander et, suivi de Rosa, montai au premier. Tous deux, une lumière à la main, nous errâmes ensuite d'une pièce à l'autre. En vain je m'ingéniais à vouloir défigurer les lieux : on eût dit que, confiante dans l'épaisseur et le nombre de ses murs, la maison me défiait de réaliser l'attentat. A défaut de mieux, que du moins les destinations soient modifiées ! Au centre notre chambre ; celle qu'on dénommait *chambre de mademoiselle* deviendra débarras ; pareillement, au rez-de-chaussée, l'appartement de Mme de Castérac reprendra son office d'autrefois, grand salon au milieu, petit salon et cabinet de travail de part et d'autre.

— Que ferons-nous des livres ? interroge Rosa qui a jusqu'alors écouté sans mot dire.

— Nous les monterons nous-mêmes, demain : ils seront très bien dans le débarras. Et maintenant, laissez-moi.

— Oui, monsieur, je m'en vais.

Il y a dix jours, en effet, j'étais à la même place, éclairé par une lampe placée de même, et regardant un livre intitulé : *Paroissien romain...*

Pourquoi ai-je éprouvé tout à coup le désir de rester? Vais-je obéir, comme le malfaiteur, au besoin de revivre une scène qui a prétendu modifier ma vie, et dont je sais aujourd'hui qu'elle n'y parviendra pas? L'idée que le drame puisse recommencer, ne m'effleure pas : non seulement, je ne m'aperçois pas que je lui obéis déjà, mais je triomphe!

Je triomphe du papier qui est là, du papier qui a voulu, au nom de la morte, arrêter mon œuvre, et qui assistera pourtant à la réhabilitation de François Pesnel! Un sourire détend mes lèvres. Je ne me tiens plus d'approcher du livre. Comme il y a dix jours, je m'en empare à nouveau, je feuillette; et je contemple ironiquement, longuement, entre les pages 162 et 163, un carré plié... intact... et inutile.

Inutile! Ah! l'admirable mot! Tout ce que prescrivaient les lignes, dont il me suffit d'apercevoir l'ombre à travers la pelure, sera exécuté : et tout ce qu'elles interdisaient aussi, suivra son cours. A mon tour, je suis maître du sort! Qu'importe, désormais, que le testament de Mme de Castérac existe ou non, qu'on le détruise ou qu'on le garde? Et je songe :

« Voilà donc pourquoi j'ai voulu demeurer seul : je sentais qu'il faut maintenant supprimer ce qui ne sert plus. »

Je prononce même à haute voix :

— Cette fois, brûlons.

Je dis cela... et je ne bouge pas. Si je me contentais de ne pas bouger! je tremble.

Raisonnons : il y a dix jours, j'avais le devoir d'hésiter à déchirer ce papier, car il incarnait une volonté que je *pouvais* ne pas exécuter; mais, aujourd'hui, cette volonté est accomplie. Alors, pourquoi me sentir aussi troublé, que si je m'apprêtais à assassiner un vivant? Quel pouvoir mystérieux paralyse ma main dès qu'elle approche de lui?

J'interroge, je cherche, comme si déjà je ne savais pas la réponse. En même temps, je m'attache à des niaiseries : par exemple, je remarque que la page sur laquelle repose toujours la feuille étant la page 163, la somme de ces trois chiffres fait dix exactement. Je me dis aussi :

— Demain, quand je ferai transporter les livres, il faudra veiller sur celui-ci. Je tiens beaucoup à ce que toutes ses

images restent à leur place. Ne serait-il pas sage, par exemple, de mettre dès ce soir, un élastique ou une ficelle autour ?

Et sous prétexte de chercher l'élastique en question, je trouve naturel de me débarrasser pour un instant d'un objet qui m'encombre et de le placer à l'endroit qu'il occupait auparavant sur la tablette. L'y voici... Mon bras a reproduit exactement le geste d'il y a dix jours; mais, au lieu de poursuivre, toujours comme il y a dix jours, je m'arrête. Cloué au sol, je viens de comprendre enfin que je ne détruirai pas, que je ne veux pas détruire un texte qui, après avoir représenté la morte, représente le mensonge par lequel je vais vivre. J'avais cru le drame achevé : au contraire, il débutait !

Ah ! je demande ici qu'on accepte de me croire ! Ce moment a été, je le jure, le premier contact *conscient* avec la réalité de mon acte. Quand, sur la terrasse de Brioude, j'entrevis soudain la possibilité de nous sauver l'un et l'autre, imagine-t-on que j'aie soupçonné, fût-ce de loin, le prix dont ce salut serait payé ? En aucune manière. La veille encore, tandis que le vieux Vaubajour s'émerveillait de ma générosité, qu'éprouvais-je, sinon l'allègement d'échapper à une situation jugée auparavant inextricable ? Pour savoir qu'entre un escroc et moi, la différence ne portait que sur la nature du butin, pour reconnaître que, plutôt que de voler à une femme sa fortune, j'avais trouvé moins onéreux de lui voler sa confiance, j'ai attendu cette soirée renouvelant l'autre, moi reprenant le testament pour l'anéantir, et lui me jetant à la face le mot de l'énigme : mensonge !

Je ne me rappelle plus exactement comment, ensuite, j'ai regagné ma chambre. Ai-je découvert dès cette heure, qu'une fois entré dans le mensonge, on en devient la proie sans espoir de salut ? qu'ayant trempé les lèvres dans la source empoisonnée, la vérité même serait impuissante à me rendre la fraîche saveur de l'eau pure ? En tout cas, j'affirme qu'au cours des insomnies dont ma nuit fut remplie, je me demandai avec sincérité s'il ne vaudrait pas mieux regagner Paris, m'en remettre aux espérances que mon frère m'avait ouvertes, et laisser Cambaleyres à son possesseur légitime. Puis le spectacle d'une autre agonie se dressa devant la mienne. Qu'était l'avenir devant lequel je reculais, en face du passé dont mon

père était mort? Aucune autre raison n'intervint... ou du moins je le crus : et j'écartai la pensée de salut, comme on repousse une tentation. Un grand silence se fit dans mon âme. J'avais choisi...

Quarante-huit heures plus tard, je revenais à Brioude, et le temps des fiançailles commençait.

De ce temps qui aurait pu être beau me reste le souvenir d'un lent cauchemar et d'une heure magnifique : mais pour arriver à celle-ci, quels chemins!

A peine étais-je de retour que déjà le mensonge m'enserrait dans ses filets, faisant de moi une victime haletante prête à demander grâce.

A l'arrivée à la gare, — revirement inattendu, — mon âme était redevenue légère : sans doute, accueil d'un pays dont les lignes riantes contrastaient si fort avec l'âpre décor de Cambaleyres; peut-être aussi sensation d'être attendu par quelqu'un, si nouvelle dans ma vie. Je n'eus pas échangé deux phrases avec Alice que le martyre commença. Elle disait en effet :

— Quand vous êtes parti, faute d'être seule avec vous, je n'ai pu m'exprimer librement au sujet des sacrifices que vous projetiez pour moi : j'espère cependant, qu'en dépit des approbations paternelles, vous avez deviné que, pour ma part, je n'y souscrirais pas. Je me sens émue profondément; je ne saurais consentir à un dépouillement que rien ne justifie, et qui même, l'avouerai-je, n'irait pas sans me gêner un peu.

Voilà donc ce que je pressentais l'autre jour, tandis que la naine nous escortait! Comme j'aurais alors répondu avec aisance, tandis qu'aujourd'hui, après le soir de Cambaleyres, je ne parviens qu'à rougir et balbutier! J'ai répondu :

— Il s'agit d'un engagement qui, n'en doutez pas, a seul permis la résignation de votre père à une alliance roturière : n'y pensez plus. D'ailleurs, la chose est faite et la signature donnée.

Réponse qui ne touchait pas au fond, qui avait l'air de tourner autour du mensonge : je ne mentais qu'à demi, mais je mentais!

Ainsi dorénavant de tous nos entretiens. J'ai donné celui-ci. Pas un qui ne lui ressemblât par le même arrière-goût de

supercherie. Nous tentions de nous approcher, nous évoquions le passé, nos morts; nous paraissions avides de livrer nos âmes; je suis convaincu qu'elle livrait la sienne : et je ne cessais de calculer mes mots, d'avoir des élans de confiance qui dupaient, ou des silences pires, puisqu'ils effrayaient !

Comment rendre aussi l'impression trouble que chaque jour m'apportait ? C'est en découvrant certains êtres que l'on perçoit sa propre mesure. Celui qui se révélait à moi m'inspirait à la fois de l'étonnement, de l'admiration et de la peur. Il n'y avait rien que de simple dans ce que disait Alice, et cette simplicité accablait. Quand par hasard son regard se portait sur moi, j'y lisais une telle loyauté que j'avais envie de la supplier de détourner les yeux. Dès qu'elle me quittait, je regrettais mon supplice et désirais le voir se renouveler. Que de fois, enfin, à peine séparé d'elle, suis-je rentré agitant tour à tour le projet de me soustraire à une situation intolérable, la possibilité d'un aveu, et d'obscures révoltes à la perspective de me diminuer à ses yeux !

Il est singulier que, dès ce temps-là, je n'aie jamais cherché à analyser la nature de l'affection que je lui portais. J'avais conscience d'être prévenant, respectueux, amical : et elle, de son côté, demeurait réservée, intimidée jusque dans sa confiance. Un témoin, certes, aurait pu nous entendre sans soupçonner que nous fussions des fiancés. Pourtant, avec quelle ardeur attentive je m'attachais à demeurer à ses yeux l'homme que je prétendais être, c'est-à-dire celui que le mensonge avait installé ! On eût dit que ce mensonge tissait entre nous une toile ténue où ma volonté s'engluait. Je n'aurais ni agi ni parlé autrement, si j'avais résolu de propos délibéré de fortifier l'image fausse que je donnais de moi.

Cependant, à mesure que le temps avançait, apparaissait ma radicale impuissance à soutenir pendant une vie entière le rôle que je m'imposais. Peu à peu l'idée de l'aveu nécessaire cristallisa dans mon cerveau. Bientôt elle devint une obsession. D'étranges raisons venaient la fortifier. Je me disais :

— Le vrai mensonge serait d'attendre que le mariage ait eu lieu avant de faire la lumière. Tant que la liberté d'Alice demeure intacte, mon silence ne nuit pas. Qui sait si une franchise totale, en ayant l'air de tout compromettre, ne serait pas le meilleur argument pour sceller notre union?

Je me disais encore :

— Mon père avait le droit de sacrifier son fils : ai-je celui de sacrifier à mon tour un être qui ne lui est de rien et ignorera même à quel devoir il sert d'holocauste ?

Raisons étranges, je le répète, puisqu'il n'y était question que d'Alice. Ah ! si l'on m'avait alors annoncé que sans le savoir j'avais gagné le port depuis longtemps, avec quel haussement d'épaules aurais-je accueilli la nouvelle ! Mais qui s'avise que son cœur est changé ?

On arriva ainsi à l'avant-veille du mariage.

Ce jour-là, je me levai accablé. De remise en remise, je me voyais parvenu à la limite extrême, au delà de laquelle continuer de mentir deviendrait une injure inexpiable, aussi bien vis-à-vis d'Alice que de moi-même. Après un suprême débat, je résolus de parler.

Nous avions pris l'habitude de nous promener vers le soir. Je choisis ce moment pour ma redoutable confidence. Avoir accepté ainsi de risquer sur un coup de dé la mémoire de mon père et un bonheur dont j'étais déjà plein, me fait aujourd'hui trembler.

Je nous revois quittant la rue de l'Hôpital pour gagner la campagne. En nous regardant passer, les gens de Brioude devaient à coup sûr envier notre heureuse fortune. Alice toutefois paraissait plus grave qu'à l'ordinaire. Je devais aussi laisser paraître un peu de l'anxiété qui m'agitait. Il semblait que l'un et l'autre eussions le pressentiment des minutes graves qui sonnaient.

— Si vous n'avez pas de préférence, dit Alice, vous me permettrez de vous conduire.

J'acceptai d'un signe de tête. Il me plaisait de me réfugier dans un dernier silence, répit suprême que chacun de nos pas dévorait, après lequel commencerait l'inconnu. En même temps, je surveillais Alice. Son visage avait pris un rayonnement, et sa démarche quelque chose de résolu qui me frappèrent. Un être nouveau se dévoilait, devant qui mes volontés, une fois de plus, menaçaient de chanceler. Pour couper court à ma faiblesse, je balbutiai :

— J'aurai à vous faire part de choses importantes que je ne puis plus taire.

Elle répliqua doucement :

— Moi aussi. Toutefois, attendons d'être arrivés : il me semble que cela nous encouragera tous les deux.

Et je découvris enfin que le but mystérieux vers lequel nous allions, n'était autre que la route où, un mois auparavant, je l'avais prise par la main pour la ramener muette et consentante. Depuis lors, hasard ou volonté, nous n'y étions pas revenus.

Mon émoi s'en accrut. Ce retour au point de départ me paraissait un symbole. J'imaginais qu'à son insu, Alice me signifiait que les jours dont nous sortions ne comptaient pas. Tout à l'heure encore, je ne retenais de ces jours que les affres cruelles : je n'en vis plus que les douceurs.

— Vous reconnaissez ? demanda-t-elle.

Je rassemblai mon courage.

— Oui, vous aviez raison : ce lieu est le seul où je pourrai vous confier mes aveux.

— Je vous en prie... laissez-moi commencer.

Puis, les yeux à l'horizon, ainsi que la première fois, et d'une voix limpide où peu à peu passait son âme :

— Lorsque vous m'avez parlé ici, aucun remerciement n'est venu sur mes lèvres, tant je me demandais si je rêvais, et par quel miracle vous paraissiez dans ma vie à l'heure précise où je désespérais de vivre. Ne faut-il pas que dans le même endroit vous appreniez si vous êtes accueilli ?

Je voulus de nouveau l'interrompre.

— De grâce, ne vous effrayez pas et écoutez d'abord jusqu'au bout, comme j'écoutais alors. « Qui est-il ? me demandais-je encore ; pourquoi vient-il ? » Aujourd'hui, je sais... Pour m'assurer la sécurité du lendemain, vous avez cru nécessaire de déployer une générosité... troublante... mais ce n'est pas elle que je retiens, car fussions-nous ruinés tous les deux, je vous remercierais pareillement de m'avoir choisie. Vous m'avez aussi promis la paix, et déjà elle est venue puisqu'autour de moi, les miens désarment ; toutefois, le jeu de l'existence est si divers qu'avec un peu d'effort je parviendrais à m'imaginer redevenue paisible sans votre intervention...

Ses paupières s'abaissèrent ; sa voix devint un murmure.

— Non, vraiment, si en ce moment mon cœur déborde, c'est pour d'autres raisons auxquelles il est impossible de résister et qui sont les seules dont vous n'ayez rien dit. Grâce à

vous, j'ai découvert ce que peut être un cœur droit. J'en demeure secouée jusqu'au plus intime de mon être. Avant de vous rencontrer, pouvais-je deviner à quelles cimes parvient un amour vrai et ce que sa réserve cache de dévouement? Autrefois, j'étais peu exigeante pour le reste des hommes : aujourd'hui, je compare, et devenue difficile, je connais la merveille qui m'échoit. En retour, je ne puis que donner ma vie. Prenez-la. Je ne me reprendrai jamais. Je suis vôtre, de toutes les forces de mon âme.

Tandis qu'elle avançait, que dire du mélange de torture et d'ivresse qui me bouleversa? Chacun des mots qu'elle prononçait rendait mon mensonge plus éclatant, et chacun aussi me grisait d'une musique inconnue, m'obligeant à oublier. Ce n'est pas assez : je découvrais un monde, une lumière décisive effaçait les apparences que j'avais cru vivre, pour y substituer le bien unique, seul digne de désir. Et tout à coup je compris que depuis la première heure, quels que fussent ses prétextes, ce désir n'avait pas cessé de me conduire. Pour le satisfaire, j'étais prêt à tout sacrifier; de même, plutôt que de briser l'image sur laquelle ma bien-aimée bâtissait sa chimère, j'aurais tout accepté. Avais-je vécu auparavant? Il n'y eut plus devant moi que *son* bonheur et le *mien*. Le reste n'existait plus.

— A votre tour, maintenant : cet aveu?...

Les yeux, cette fois, me couvraient de leur attente passionnée. Il me sembla que du soleil brûlait ma peau. Je chancelai. Je lisais en elle comme dans un livre, et savais quelles choses pareilles à celles qu'elle avait dites elle attendait de moi. Je serais mort sur place plutôt que d'en prononcer d'autres. Alors, obéissant à l'indicible, j'approchai mes lèvres des siennes. Un double frisson nous laissa suspendus au-dessus du gouffre. Au fond de moi, la voix criait :

— Prends garde à la revanche!

Mais comment l'aurais-je entendue? Une autre clamait :

— Qu'importe, tu l'aimes!

Et ce furent nos vraies fiançailles. Enfin je découvrais l'amour!

VIII

Ensuite, une halte divine, l'ineffable dont l'évocation désespère, parce qu'il n'est plus... J'hésite, je suis tenté de le taire, mais si je passe sans donner au moins une image affaiblie du paradis où j'ai vécu, la douleur qui me déchire aujourd'hui sera-t-elle comprise ?

Notre arrivée à Cambaleyres fut celle de deux amants. Ces mots disent tout.

Subitement, de même que les bourgeons s'ouvrent au cours d'une nuit de printemps, nos réserves avaient disparu, nos timidités s'étaient évanouies. Nous ne projetions plus alentour que des éclats d'une ivresse partagée et vivions l'heure du moment, certains que, dans sa brièveté, elle condensait de l'éternel.

On n'exprime ni le bonheur total, ni la santé parfaite. L'un et l'autre sont trop naturels à l'homme. Il les tient pour son privilège normal, sans analyser ce que ce privilège aurait d'exorbitant et ne découvre le miracle dont il a joui qu'une fois ce miracle évanoui.

Il est possible que j'aie imaginé auparavant des ardeurs pareilles : elles n'étaient que la caricature de gestes dont je connaissais l'égoïsme, dont j'ignorais à quel point ils peuvent être une offrande. La plénitude du don, l'appel profond de l'être à une irréalisable unité, cette projection de l'âme, douloureuse comme une agonie commençante, tandis que les corps liés ne semblent qu'un obstacle à la fusion souveraine, tout cela, je l'ai connu d'abord. Je me suis cru aussi le premier à le découvrir et appelais cela aimer, comme si, lorsqu'on aime, on n'allait pas bien au delà d'un plaisir qui meurt avec l'instant !

Une arrivée d'amants, voilà le début.

Ah ! Rosa pouvait à son gré déployer les froideurs acrimonieuses qu'elle jugeait les plus propres à nous blesser : nos yeux ne la voyaient pas ! De même, Cambaleyres. C'était un Cambaleyres rajeuni, où les boiseries redevenues blanches égayaient le sombre rez-de-chaussée. Au premier, des tentures claires riaient sur ses murailles. Dans le parc, on avait taillé les arbres et fait la chasse au bois mort. Devant la tour d'entrée, deux corbeilles hâtivement improvisées étaient deux

bouquets de roses. Mais, sans tant de parures nouvelles, n'aurait-il pas été aussi méconnaissable, puisqu'il reflétait notre ivresse intérieure ? En vain sa clôture intacte s'obstinait-elle à fermer l'horizon : nos rêves n'en bondissaient pas moins dans un enclos où nulle barrière n'entravait leur élan !

Des amants, dis-je, mais qui allaient très vite monter plus haut, — parce que nous nous aimions, — alors que, souvent, des amants ne s'aiment pas !

Comment est-ce venu? Il est fou de vouloir surprendre l'impondérable à l'instant où il paraît. On semble vivre encore dans l'unique fièvre du désir : déjà un autre idéal vous porte ; dès qu'on le pressent, on est au but...

Un souvenir demeure en moi.

Nous étions sortis du parc et, gagnant le plateau, suivions la route qui conduit à Chasse-Fézac. Devant nous la terre étalait une houle d'orges et de blés mûrs dont les rouleaux allaient battre au loin le grand récif du Mont de Bar et les Durandes. Sur la gauche, la triste Margeride fuyait au ras du ciel, pareille à une couleuvre. En dépit des moissons opulentes, une impression de dureté s'exhalait de ce sol balayé par le vent et prisonnier des monts.

Soudain Alice tourna la tête :

— Mon Dieu ! quelle merveille est derrière nous !

Derrière nous, en effet, une autre immensité avait paru. Debout au bord d'un talus, nous regardâmes, en nous tenant la main.

Beauté sacrée de mon pays, où les vallées, les volcans morts et les chaînes de collines s'unissent en accord divin avec la lumière enchanteresse. L'Ombrie a-t-elle plus de douceur? Partout des verts qui chantent, des violets qui gémissent, des jaunes aux tons de cuivre : partout des bois tapissant la pente d'un cratère, des eaux qui se dérobent sous les galets, et, tels les plis d'une robe, de molles ombres bleues ondulant sur le parquet des champs !

Alice demanda :

— Est-ce le Mezenc, là-bas, encoché au centre comme pour laisser venir plus tôt le soleil levant?

Je voulus répondre : « C'est lui. » Mais, tout à coup, le paysage disparut à mes yeux. Il était devenu je ne sais quoi d'irréel, une sorte de toile de fond où couleurs et lignes con-

courent à un dessein unique. L'air délicieux, les parfums exhalés par l'herbe sous nos pieds, la musique lointaine des feuillages claquant, les horizons multiples, le ciel même, n'avaient d'objet désormais que de préciser au sein de l'univers le profil de deux êtres, debout l'un près de l'autre, et qui étaient nous !

Nous ! tout seuls ! Plus que nous dans le monde ! Et je dis à mi-voix :

— Être ensemble !

A son tour, la main d'Alice serra la mienne. Une félicité de nature inconnue fondit mon cœur. Je tremblai qu'après m'avoir approché, elle ne s'évanouît.

— Être ensemble... toute la vie !... répétai-je défaillant.

Et une seconde fois, la main me remercia d'avoir compris. Après n'avoir rempli que nos heures, l'amour demandait à remplir nos âmes. Le beau voyage commençait...

Saisit-on ce que signifie cela, et que nous allions sans cesse monter ? Jamais le désir n'avait été plus vif, mais à côté, au-dessus de lui plutôt, planait maintenant une sensation continue et poignante due à la seule présence. Pour continuer d'être heureux, nous nous sentions obligés de demeurer à jamais les deux êtres dont je viens de montrer les silhouettes unies. Passion toujours, déjà combien moins soucieuse du salaire et détachée de l'égoïsme du plaisir !

Réunis par d'invisibles liens, nous ne supportions pas d'être séparés. En revanche, dès que j'étais près d'Alice, et seulement parce que je la voyais, une volupté d'une incroyable douceur circulait dans mes veines. Auparavant, nos paroles revêtaient encore un reste d'apprêt ; aucune ne sentait plus l'effort, toutes étaient redevenues simples, à l'image d'Alice. Elles disaient les mêmes choses qu'à Brioude et nous ne les reconnaissions pas, tant, devenus sincères, nous y mettions un autre accent.

Une heure, chère entre toutes, scandait nos journées. C'était le soir, presque toujours. Lentement, nous quittions Cambaleyres, pour errer dans la campagne, au hasard. Point de passants : le silence partout. Alors, isolés, ayant sur nos têtes le ciel immense, devant nous l'horizon illimité, nous avions l'air de prendre muette possession du bonheur épandu sur la terre et, devenus un monde heureux qui défie l'autre, savourions dans sa plénitude l'immense tendresse qui nous divinisait.

Au-dessus du désir, par delà le délice d'être ensemble, la tendresse!. Enfin l'amour vrai se découvre! Voit-on bien comme nous allions vers le sommet? Je n'avais plus qu'un souci, — *sa* joie. Quand je lui ouvrais mes bras, c'était moins pour l'ivresse de la sentir blottie contre ma chair, qu'avec le souhait de son seul enchantement. Si jamais j'ai approché de l'union totale, si parfois j'ai penché ma tête au-dessus de l'abîme dont l'attirance vaine est une torture, c'est qu'ayant perdu toute perception de mon propre intérêt, j'arrivais à ne plus voir que ma bien-aimée et l'infinie tendresse dont il fallait la bercer. Tendresse brûlante, dont les ardeurs fondaient les dernières scories demeurées dans mon cœur incendié : tendresse qui, tantôt, m'arrachait des mots pareils à des cris, et tantôt me ployait dans l'attente ou me jetait à la recherche du présent qu'Alice pouvait souhaiter...

Un temps suivit, qu'il est superflu d'analyser.

Rêve, réalité, tout se fondait. Alice me demanda un jour :

— Es-tu le même qui se promenait à Brioude et m'entretenait d'un air si grave?

Je répondis :

— Est-ce bien toi qui refusais de venir à Cambaleyres?

Elle était devenue rieuse, alerte : je semblais audacieux, léger. Nous gardions l'étonnement de nous appartenir comme si nous avions joui d'un privilège interdit : notre mémoire ne remontait pas au delà de notre premier baiser, et nous étions certains de n'avoir jamais vécu séparés. Quand on en arrive là, le dehors cesse de compter. Au cours des trois mois ou à peu près que dura ce délire, le monde extérieur tenta en vain de pénétrer jusqu'à nous. Aucun des rares incidents par lesquels il se manifesta ne parvint à nous distraire de notre amour. Je ne saurais pourtant les passer sous silence, puisque aussi bien leurs conséquences paraîtront tout à l'heure, et avec quelle cruauté!

Voici l'un d'eux.

Nous étions assis devant la maison : Alice lisait. J'avais pris également un livre dont je m'efforçais de tourner les pages, sans parvenir à fixer mon regard sur aucune de leurs lignes. Tout à coup, un pas grinça dans l'allée. Je me levai pour voir qui venait et j'aperçus le facteur.

— Des lettres pour tout le monde! annonça-t-il, avec

l'air enchanté d'un homme qui porte une boîte pleine.

Il tendit deux enveloppes, l'une pour Alice, l'autre pour moi. Alice prit la sienne et dit :

— C'est de ma sœur Anna.

Je reconnus le timbre des États-Unis sur la mienne.

— C'est de mon frère André.

Nous souriions tous les deux, et tous les deux aussi cachions un imperceptible regret d'être troublés dans notre intimité. Chacun gardait sa missive à la main, avec une vague appréhension.

Je murmurai :

— Ta sœur ne doit pas te pardonner d'être heureuse.

Elle répliqua :

— Que pense ton frère de ton bonheur?

Que de fois commencions-nous ainsi au même moment des phrases qu'on n'achevait pas parce qu'on savait d'avance quelle en était la fin! Si aucune réponse ne vint à celles-ci, cependant, ce devait être pour une raison différente, tant nous avions l'air songeurs.

Quelle envie, en effet, devait ronger la naine, maintenant qu'elle sentait sa sœur riche et définitivement évadée de l'enfer familial! Incapable de supporter la joie d'autrui, sans doute ne rêvait-elle que de troubler la nôtre...

Quant à André... Ici je dus réprimer un tressaillement. Depuis mon mariage, comme ses lettres s'espaçaient! A la nouvelle de l'héritage de Castérac, il avait d'abord montré une véritable joie. Puis celle-ci avait fait place à une contrainte qui d'une semaine à l'autre devenait plus sensible. Jalousie, peut-être. Habitué jusqu'alors à compter seul pour moi, il avait probablement peine à accepter une étrangère entre nous. En vain lui parlais-je d'Alice : plus j'insistais, plus il paraissait décidé à l'écarter de ses réponses.

— Que dit-elle? demandai-je encore quand Alice eut achevé de lire.

Un peu d'embarras traversa le pur regard.

— Elle souhaite me revoir et parle de projets de visite.

Je baissai la tête pour dissimuler mon inquiétude.

— Et ton frère?

— Lui aussi songe à revenir.

— Ici?

— A Paris d'abord... ensuite ici, cela va de soi.

On aurait cru qu'à mon tour j'avais à me faire pardonner cette perspective.

— J'ai l'impression que je ne comprends plus les miens et je m'en veux, reprit Alice, les yeux perdus vers une image lointaine.

— Les miens, non plus, ne doivent pas me comprendre, répliquai-je.

— Comme ils me semblent loin!

— Comme je te sens près de moi!...

Et l'on cessa d'en parler. Si par hasard le souvenir de ces arrivées importunes passait en nous, Dieu merci! le présent le chassait aussitôt.

Autre incident, bien différent.

Un jour, nous nous trouvions au Puy. Depuis quelque temps, Alice avait pris goût à visiter la ville. En général, elle me quittait à l'arrivée, sous prétexte de courses de ménage, inintéressantes pour les hommes; puis, la corvée faite, nous partions à l'aventure, à travers le dédale des rues anciennes.

Le jour dont il s'agit, il semblait que, plus que de coutume, l'âme de celles-ci voulût toucher la nôtre. Jamais, je crois, nous n'en avions senti pareillement la puissance évocatrice.

Parvenus à la place du For, je proposai de nous arrêter un instant et m'approchant du parapet voulus regarder le ruissellement des toits qui va battre le pied du Mont Anis, mais Alice refusa de rester :

— Ce lieu, fit-elle gaiement, me rappelle trop une autre terrasse où j'écoutais, interdite, un inconnu qui me doit encore de me montrer sa maison.

Sans le dire, j'avais en effet toujours orienté nos promenades de manière à éviter la place du Greffe.

— Soit, répondis-je, allons donc la visiter...

Ne voulais-je pas tout ce qu'elle voulait?

En moins de cinq minutes le but fut atteint. O surprise! La maison morte, volets ouverts, bourdonnait comme un rucher. A chaque étage, des ouvriers qui chantent, des meubles qu'on tire du grenier, et une résurrection pareille à celle de Cambaleyres. En même temps que persiste mon décor d'autrefois, un autre s'y superpose dont je suis seul à mesurer la douceur.

— Avoue que pour une ménagère novice, je ne m'en suis

pas trop mal tirée, déclare Alice triomphante. Il fallait bien songer à nos quartiers d'hiver!

J'ignore de quelle manière j'ai remercié : en revanche, je me souviens d'avoir jeté malgré moi un rapide regard sur l'étude Bourdoin et tout à coup ressenti le choc d'une chose oubliée.

Oubliée, oui... tout à fait... L'amour a ceci d'inconcevable qu'il ne tolère aucune pensée en dehors de lui.

Quoi encore, après cela? Ce rien...

J'avais ordonné que le débarras, où sont désormais les livres de Mme de Castérac, demeurât fermé et placé la clé dans un tiroir de notre chambre.

Un matin, passant dans le corridor, j'eus la curiosité de vérifier si Rosa respectait mes ordres. Contrairement à toute attente, la clé était à la serrure.

Je songeai :

— Qui me défendra contre la manie des nettoyages?

J'entr'ouvris ensuite la porte, constatai d'un coup d'œil que je n'enfermais personne, et après avoir donné un double tour, remis la clé à la place qu'elle n'aurait pas dû quitter.

C'est tout.

Dehors, je rejoignis Alice. Nous n'avons pas eu de journée plus belle. J'aimais...

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM!

I

LES TROIS PRIÈRES DU SAMEDI SAINT

I. — LE FEU SACRÉ

Nous avançons dans les ténèbres, sous des voûtes qu'on aperçoit mal, entre de hauts piliers carrés, où se mêlent des odeurs de cave, de moisi, d'encens et de cire. Le bruit d'un lourd bâton ferré, qui tombe gravement sur les dalles, nous guide dans cette obscurité, qu'emplit une rumeur profonde, étouffée par des épaisseurs de pierre. J'ai l'impression de circuler dans les couloirs de quelque cirque romain, quand la foule, sur les gradins, attend l'ouverture du spectacle avec des murmures d'impatience. Puis le bâton s'arrête de frapper, et tout devient plus vaste, les voûtes, les piliers, le silence et la grande rumeur, si ténébreuse elle aussi... Une porte basse dans la muraille. Je m'y glisse derrière mon guide, et nous montons un étroit escalier, plein de trous et de nuit, où çà et là, sur de petits paliers, à travers des embrasures cloisonnées de barreaux et de toiles d'araignées, une lumière, qui n'est pas du jour, éclaire d'une lueur misérable ce que le temps peut oublier depuis des siècles, dans l'ombre, de poussiéreuse tristesse. Dans ces profondeurs emmurées, on n'entend plus que le bâton qui compte chaque marche, avec cet accent fatidique que prend un bruit régulier dans les ténèbres. Comme les mains sur la paroi

moisie, l'esprit tâtonne, ne sait plus où il est, ni ce qu'il pense, ni ce qu'il va voir. De nouveau, le bâton s'arrête. Silence. Sommes-nous arrivés à un tournant du destin?... Et tout à coup l'air me frappe au visage en même temps que la rumeur qui, dans la nuit de l'escalier, s'était un moment égarée.

Je me trouve au fond d'une loge creusée dans l'épaisseur du mur. Au-dessus de ma tête, une haute coupole où, par une ouverture, glisse de biais un rayon de soleil qui m'aveugle à mon entrée. Au-dessous de moi, un grand puits sombre, d'où monte la puissante rumeur, retrouvée, ressuscitée, formidable mais toujours obscure. Pas une lumière, pas un cierge. Rien que ce dur rayon qui s'arrête à mi-course, et cette clarté du jour, qui, pareille à un seau au bout d'une corde trop courte, n'arrive pas à descendre jusqu'au fond. Mais peu à peu, mes yeux habitués à ces ténèbres distinguent un grouillement confus, une foule de têtes pressées autour d'un petit édifice, que cette multitude semble porter sur ses épaules. C'est une construction baroque, rectangulaire à sa base, qui prend à mi-hauteur la forme d'un tambour et s'achève en chapeau chinois. Là-dessus, des files de longs cierges éteints, des rangées de lampes et de lampions, des pots de fleurs en bois sculpté, et des images pieuses, accrochées l'une près de l'autre comme sur les murs d'un bazar. Tout cela misérable, déteint, passé et criard à la fois. Vraiment, c'est à peine croyable! Cette chose sans nom, sans richesse, sans goût, ce poussiéreux couvercle, ce monument sauvage, œuvre barbare d'un maçon de Mytilène, c'est là le Saint-Sépulcre, le tombeau de Jésus.

Autour, la foule crie. Ils sont là des milliers de Grecs, de Syriens, de Coptes, d'Arméniens, car la fête du Feu Sacré, qu'on célèbre en ce samedi de Pâques, n'est pas une fête latine, mais une fête orthodoxe. Ce jour-là, mystérieusement, le feu divin descend du ciel et vient allumer une lampe à l'intérieur du tombeau. Est-ce une réminiscence lointaine des fêtes païennes du solstice, qui célébraient la fuite de l'hiver et le retour du soleil printanier? ou bien encore un symbole de la résurrection du Christ, conçue par une imagination orientale? L'origine de la cérémonie reste obscure. Les Latins l'ont pratiquée un moment. Urbain II, pour entraîner l'Occident à la Croisade, faisait état du prodige; et beaucoup des compagnons de Godefroy et de Baudouin en furent les témoins oculaires. Mais à cette

époque déjà, le miracle était intermittent : le Feu ne descendait pas, chaque année, dans le tombeau. Il cessa même, paraît-il, tout à fait d'y descendre après la prise de Jérusalem par le sultan Saladin. Mais les Chrétiens du rite grec continuent de croire au miracle, et chaque année, pour eux, un archange invisible vient apporter le feu du ciel.

En attendant qu'il apparaisse, l'immense foule hurle la même phrase, indéfiniment répétée sur un rythme monotone, à la manière orientale; puis une voix jette dans l'air une phrase nouvelle, qui est reprise aussitôt avec la même fureur, sur un rythme différent. Les deux phrases luttent un moment; l'une d'elles finit par l'emporter, imposant à la multitude son mouvement brutalement rythmé, jusqu'au moment où, à son tour, elle est expulsée par une autre.

Ils crient :

Nous avons la vraie foi!
Les Juifs sont des mécréants !

Ou bien encore :

O Juifs ! votre fête est la fête du singe,
Notre fête est la fête du Messie!

Et aussitôt après :

Les étrangers qui sont ici
Repartiront mardi,
Avec nos souhaits de bon voyage.

Au Maroc j'ai entendu des clameurs toutes pareilles, quand les gens des confréries musulmanes se livrent à leurs danses sacrées. Mais quelle surprise de retrouver la même frénésie devant le tombeau du Christ ! Emportés par le rythme, les corps lentement balancés remuent d'une longue oscillation cette foule serrée, où personne ne peut faire un seul mouvement qui ne soit le mouvement de tous. Et cependant il manque ici les milliers de pèlerins russes qui, chaque année, avant la guerre, accouraient à Jérusalem pour les fêtes de Pâques, et en particulier pour cette fête du samedi. Du fond de la Russie, à pied ou par les trains, ils se rendaient à Odessa; puis entassés sur les bateaux, ils naviguaient vers la Terre Sainte, et leurs longues files déguenillées montaient, en chantant des prières, jusqu'à Jérusalem, où ils venaient chercher ce trésor de

la maison, cette petite chose qui protégeait la vie russe, et sur laquelle a passé le vent de la guerre et de la révolution : la petite flamme, le feu sacré qu'on allumait devant l'icone. Depuis 1914 ils ne sont plus revenus. La Russie manque aujourd'hui à la grande fête orthodoxe. Et devant la foule compacte sur laquelle le Saint-Sépulcre a l'air de flotter comme une arche, je me demande comment tous ces Russes auraient pu trouver une place. Comment ? Je n'en sais rien. Et pourtant, ils seraient là !

Un seul espace vide, une petite allée qui conduit à la porte du Sépulcre. Entre deux rangées de soldats, quelques officiers anglais y vont et viennent, indifférents à toute cette agitation. Au-dessus de la masse mouvante, où les fez rouges des Égyptiens se mêlent aux turbans dorés des gens de Damas et d'Alep, et aux blancs tarbouchs des Coptes, un spectacle tout à fait gracieux repose le regard fatigué du lent balancement fastidieux, qui donne un peu le mal de mer. Dans les retraits de la vaste rotonde, des loges, comme dans un théâtre, ont été improvisées sur deux ou trois étages, avec des madriers et des planches. Dans ces loges, des femmes vêtues de leurs robes de fête, accroupies ou couchées sur des matelas et des coussins, bavardent, épluchent des oranges, boivent des verres de limonade. Autant de gracieuses chapelles, autant de tableaux de Delacroix. Et maintenant je ne regarde plus le poussiérieux Saint-Sépulcre, ni la foule démente, mais là-bas, en face de moi, dans sa niche de planches, cette femme aux cheveux noirs tressés, en robe rouge et blanche avec de beaux accents violets, des yeux magnifiques et les pieds nus.

Soudain un remous dans la foule. Ce sont les jeunes gens de la ville qui font brutalement irruption dans l'épaisse masse ondoyante, apportant avec eux une phrase, un rythme nouveau, qui expulse en un instant celui qui dominait tout à l'heure :

Sainte Vierge, salut à vous !

Une tradition très ancienne veut que le patriarche grec, à l'occasion de la cérémonie, donne un sérieux bakchich aux autorités musulmanes. Naturellement les Musulmans ne trouvent jamais cette somme assez forte, et c'est chaque année le prétexte d'une dispute interminable. L'arrivée de cette jeu-

nesse montre que l'accord a pu se faire. Le moment approche enfin où le Feu Sacré va descendre! Dans les petites loges les Delacroix s'animent, et délaissant pour un instant les oranges, les cacahuètes et les pâtisseries, les enfants et les femmes se mettent à battre des mains et à pousser des you-you. En bas, le tumulte redouble. Je vois une sorte de paquet qu'on se passe au-dessus des têtes. C'est, paraît-il, un Juif engagé dans la police anglaise, qu'on est en train d'expulser. Toutes les mains se dressent pour le frapper au passage, et des milliers de voix martèlent le refrain :

Les Juifs sont tristes! les Juifs sont tristes!

Presque aussitôt, sur le pavé des têtes, — seul chemin par lequel on peut traverser cette foule, — paraît un autre individu qui s'avance à quatre pattes. Il accourt en parlementaire, pour empêcher la police d'expulser à son tour un Orthodoxe qui vient d'injurier les policiers. Par miracle, un cercle se creuse dans cette multitude, et au milieu de cet espace libre, un colosse se met à danser, portant sur ses épaules un gaillard qui brandit d'une main un bâton, et de l'autre un paquet de cierges. Ce spectacle accroît le délire. Les battements de mains, les cris et les you-you s'exaspèrent. L'homme debout sur le géant jette à pleine voix une phrase, qu'il rythme d'une manière frénétique avec son bâton et ses cierges :

Le Messie est arrivé!
Avec son sang il nous a rachetés.
Nous sommes aujourd'hui dans la joie,
Et les Juifs sont désolés!

Toute la foule reprend en chœur :

Nous sommes aujourd'hui dans la joie,
Et les Juifs sont désolés!

Et dans leur allée réservée, entre leur double haie de soldats, les officiers britanniques continuent leur promenade, raides, indifférents, incapables, dirait-on, de s'intéresser à rien.

A ce moment, dans cette allée s'avance un personnage en veston, son chapeau de paille à la main. C'est un riche Copte du Caire qui vient d'acheter aux enchères le Feu Sacré pour son église. Lorsqu'il retournera là-bas, il remettra le feu à ses coreligionnaires, et cela lui fera grand honneur dans

son pays. Des prêtres grecs, coiffés du bonnet cylindrique, lui passent un surplis, et par-dessus, une chape ravissante d'un bleu myosotis, semée d'or. Près du Copte se tient un Syrien qui, lui aussi, contre espèces sonnantes s'est acquis la faveur d'allumer tout à l'heure son cierge à celui du Patriarche. On l'habille, à son tour, d'une dalmatique orange, avec des franges vertes, barrée d'une large écharpe d'or. Et voici le Patriarche lui-même, beau vieillard à barbe blanche. Sa dalmatique est de satin bleu ciel; un cordon de pierreries retient sur sa poitrine une large croix étincelante; une autre croix en diamants surmonte sa tiare d'émeraudes et de saphirs; et son bâton pastoral est une longue canne de cristal dont la crosse est formée de deux serpents d'or emmêlés. Autour de lui, une vingtaine de dignitaires ecclésiastiques et un troupeau d'enfants de chœur en robe blanche et ceinture rouge. Une procession s'organise. Devant le Patriarche, deux prêtres portent chacun un carquois de trente-trois cierges éteints, — trente-trois, nombre des années du Christ. Douze bannières le précèdent, représentant les douze apôtres. Une treizième le suit : c'est Judas. La foule s'est tue; les prêtres chantent; et dans la masse humaine qui s'ouvre par enchantement, comme les eaux de la Mer Rouge, trois fois la procession fait le tour du Saint-Sépulcre. Puis une immense clameur s'élève, l'appel au Feu Sacré :

Mon bien, mon bien légitime,
O Dieu! donnez-le moi!

Dans l'allée des Anglais où il est revenu, on déshabille le Patriarche. On lui retire sa tiare, sa dalmatique et son étole; autour de chaque main on lui noue un mouchoir blanc; on lui remet les deux carquois qui portent les trente-trois cierges; et pendant ce temps la foule crie :

Que le Bon Dieu fasse prospérer le couvent grec!
Que le Bon Dieu donne la victoire à notre gouvernement!

Un moment je ferme les yeux. J'essaye de me représenter ce qu'étaient les choses autrefois, quand cet endroit plein de tumulte n'était qu'un lieu désert en dehors des murailles, un petit enclos pierreux, planté de quelques oliviers, et au bout, la pente rocheuse où Joseph d'Arimathie s'était fait creuser un tombeau, comme on en trouve un peu partout autour de Jéru-

salem. Mais comment échapper, ne fût-ce qu'un instant, à ce vacarme infernal, et croire qu'il y ait jamais eu là le silence et le repos que le propriétaire du champ se préparait, durant la vie, en vue de son éternité ?...

J'ouvre les yeux. Suivi de l'évêque arménien, le Patriarche grec se dirige vers l'entrée du Saint-Sépulcre. A coups de poings, les officiers anglais écartent quelques fanatiques qui voudraient à toute force les suivre. Et tous deux ils s'enfoncent dans le mystère du tombeau.

Le vacarme est formidable. Il paraît vraiment impossible qu'il puisse augmenter encore. Et cependant, il devient tout à coup plus forcené. Le miracle s'est produit ! Par un trou pratiqué dans la muraille, le Patriarche tend à la foule le Feu Sacré qu'un archange vient d'apporter du ciel. Une main s'empare de la flamme, et le feu, comme un incendie dans une clairière d'herbes sèches, se répand sur la multitude où tous les bras agitent leurs trente-trois cierges allumés. Le fond du grand puits ténébreux n'est plus qu'un vaste embrasement. Les loges des femmes flamboient. Des gens, nichés tout près de la coupole, remontent au bout de longues cordes des cierges qu'on leur allume en bas. La moisissure qui couvre les murailles semble soudain s'enflammer. Un bruit délirant de cymbales se mêle au fracas des maillets battant leur carillon sur les plaques de fer, qui servent de cloches aux Grecs. Dans cet incendie et ce bruit, le Patriarche sort du Sépulcre, tenant à bout de bras ses deux carquois comme des torches. La petite allée est envahie. Les officiers britanniques lui frayent brutalement un passage, comme dans une partie de foot-ball les équipiers défendent le porteur du ballon. Et voilà que, sur le toit du poussiéreux Saint-Sépulcre, au milieu des *ex-voto*, des lampes et des fleurs de bois peint, surgit un moine arménien, qui se met à danser des pas extravagants, en brandissant ses cierges dont il fait passer la flamme sur son visage et sa barbe, car le Feu purifie tout. Mais un officier l'aperçoit. Cet Anglais a sans doute une autre conception de l'enthousiasme religieux. Il apparaît à son tour sur le tombeau, aussi baroque à sa manière, dans son uniforme kaki, que le danseur arménien. Il empoigne le moine au collet, et du geste de guignol rossant le commissaire, le précipite dans l'escalier, où ils disparaissent tous les deux.

Soudain la nuit se fait. Pour éviter un de ces incendies qui, tant de fois au cours des siècles, ont ravagé l'édifice, les policiers font éteindre les cierges. On n'en voit plus que quelques-uns dans les loges des femmes, ou qui errent çà et là comme des feux-follets. Une odeur écœurante de mauvaise cire et de fumée emplit la basilique. Dans les ténèbres revenues, seul le Saint-Sépulcre flamboie de tous ses cierges, de toutes ses lampes, de tous ses lampions allumés; et là-haut, sous la coupole, resplendissent de nouveau les obliques rayons de soleil que l'embrasement de tout à l'heure avait un instant effacés.

Pendant ce temps, dans la campagne, le feu s'élance vers Betléhem, vers Hébron, vers Nazareth. En voiture ou à cheval c'est une course de vitesse, une lutte à qui, le premier, apportera le Feu Sacré à ses coréligionnaires. Au temps où les Russes étaient là, un navire sous pression attendait, en rade de Jaffa, l'arrivée du coureur. Dès que le Feu était arrivé à son bord, le bateau levait l'ancre. D'un trait il gagnait Odessa. Et là-bas, des milliers de gens, avec de petites lanternes, recueillaient la précieuse flamme, qu'ils s'en allaient distribuer à leur tour à toutes les icones de Russie.

La cérémonie a pris fin. Me voici de nouveau perdu dans le mystère de l'escalier. Je me retrouve en bas, au milieu de la foule et de tous les cierges éteints. La canne à bout ferré du guide chamarré qui me précède, m'ouvre aisément un passage. Une canne à pommeau d'argent qui frappe sur les dalles avec autorité, un habit brodé d'or et une culotte bleu ciel, cela fait toujours, je le vois, des miracles en Orient. Encore un escalier de pierre, plus abrupt qu'une échelle, et je débouche en plein ciel, sur le toit de la basilique, au milieu d'une autre foule qui semble être, dans la lumière, la transfiguration de la foule sombre d'en bas. Elle chante, elle aussi, ces paroles sauvagement rythmées, qui sont comme la respiration d'une foule orientale en fête. Des jeunes gens, armés de boucliers et de sabres recourbés, miment une danse guerrière, frappent sur les boucliers, font tournoyer leurs armes, tandis que tout le monde autour d'eux bat des mains en cadence et suit avec enthousiasme leurs évolutions et leurs sauts. Ce jeu de gladiateurs sur le toit du grand sanctuaire de la dévotion chrétienne ! C'est la fête païenne du feu qui se confond mystérieusement avec la résur-

rection du Christ, excitant chez ces Orthodoxes le même enthousiasme, les mêmes jeux, les mêmes cris qui accompagnaient jadis les fêtes du Dieu-Soleil. Rien ne disparaît tout à fait; tout, ici, continue de vivre d'une manière souterraine. Un Dieu meurt pour donner aux hommes une humanité plus profonde, et sur sa tombe les fils de cette terre ne trouvent, pour le célébrer, que les pensées les plus anciennes qu'il était venu détruire.

Les cymbales, les cris font rage. Les quatre gladiateurs poursuivent leur ballet guerrier avec une exaltation grandissante. La foule lumineuse et bigarrée les excite. Les hauts bonnets des moines grecs se promènent parmi les turbans et les fez; des grappes de femmes, en robes de couleur, forment le long d'un petit mur une souple branche de glycine. Du haut balcon de pierre qui règne autour d'un minaret voisin, des Musulmanes contemplent cette fête chrétienne, et prenant plaisir à ces jeux, envoient de loin quelques you-you pour encourager les danseurs. Un bruit aigrelet de clochettes se disperse dans l'air. D'où viennent ces chèvres invisibles? Ce sont les marchands d'orangeade, d'eau de rose ou simplement d'eau pure, qui circulent à travers la foule pour rafraîchir l'enthousiasme, en faisant sonner l'un contre l'autre leurs gobelets de cuivre. Et toujours, là-bas, sur les chemins de Palestine, les petites flammes allumées dans l'obscurité du tombeau courent à travers l'âpre pays, parmi les rochers bleus et l'aridité brûlée.

Quelle heure est-il ? Je n'en sais rien. Une heure du fond des âges, une heure des plus vieux soleils. Certainement la cloche du repas a dû sonner depuis longtemps à l'hôtellerie des Pères Assomptionnistes. Mais aucune cloche ne pourrait me décider à quitter ces toits extravagants. Au gré des remous de la foule, j'erre dans un dédale aérien de coupoles, de voûtes, de terrasses; et tout au fond d'un antre sombre, où le Feu Sacré vient de passer pour allumer quelques cierges, je tombe sur des prêtres noirs, j'entends noirs de visage, frères, je suppose, du mage Balthazar, qui ont de vagues airs de sorciers. Dans cette enceinte des Lieux Saints, où chacun des rites chrétiens possède son sanctuaire, cette haute chapelle perdue, ce trou isolé dans la lumière, est le coin réservé à l'Église abyssine. Mais en ce moment, les Abyssins, abandonnant ce

réduit trop étroit, célèbrent un office en plein air, sur la terrasse qui surmonte la chapelle où sainte Hélène a découvert le bois de la Vraie Croix. Là encore la foule se presse ; des bannières dorées se balancent, comme suspendues au ciel bleu ; et dans un coin, sous une grande toile accrochée d'un côté à la muraille, et de l'autre à deux piquets, je découvre le clergé d'Abyssinie. Assis en demi-cercle, des prêtres noirs et barbus, en robes de satin, sur lesquelles sont jetées des chapes découpées en dents de scie, psalmodient des chants liturgiques, qui ne ressemblent à rien de ce qu'on entend d'ordinaire dans une église. Au milieu d'eux leur évêque, sur un vieux fauteuil de velours, tient d'une main un gros cierge allumé, et de l'autre sa crosse pastorale. Une barbe frisée blanchit son menton et ses joues. C'est Balthazar lui-même ! Devant l'assemblée de ces Mages, un tambour est posé debout, pareil à ceux qui mènent la farandole en Provence. Et tout l'office semble dédié à ce tambour, dressé comme un autel antique, au milieu de ces prêtres à la livrée du soleil éblouissant.

Je reste là, ébaubi, comme sur la place de Marrakech je restais indéfiniment devant le charmeur de serpents ou le conteur d'histoires, ou bien encore devant ces orchestres de nègres musiciens qui le soir, à la lune, dans un carrefour de Rabat, appelaient à la lumière le monde des esprits souterrains... Mais l'évêque m'a vu auprès de mon brillant Kawas. Il me prend pour un personnage, me fait signe, quitte son fauteuil, m'invite à m'asseoir à sa place, met son cierge dans ma main (va-t-il me donner aussi sa crosse ?) et vient s'asseoir modestement sur une chaise, à mon côté... Un jour, en Galicie, j'entrai dans une synagogue, au moment de la fête de la Loi. Ce jour-là, on sort du tabernacle les saints livres roulés autour des baguettes de bois, dans leurs gaines de velours, avec leurs clochettes d'argent. On les promène avec des chants d'allégresse autour de la synagogue. Et qu'ils sont beaux, divinement joyeux, ces chants de la fête de la Loi ! Pour m'honorer (on m'avait pris pour un Juif) le bedeau me remit un des rouleaux sacrés, et je me vois encore, avec ma Thora sur les bras, tournant autour de l'almémor, tandis que la foule des Juifs, se pressant autour de moi, venait toucher les sonnettes et baiser les franges sacrées... Mais aujourd'hui, c'était plus étrange

encore d'être assis sur le trône d'un évêque abyssin, devant ce haut tambour, que mes prêtres et moi nous paraissions adorer.

Et maintenant, avec mon clergé noir, l'énorme cierge dans la main, je fais le tour de la terrasse, sous une lumière éclatante, derrière les bannières dorées, parmi les you-you et les cris, au bruit pressé du tambour et dans l'odeur des encensoirs à clochettes qu'agitent les sombres officiants. Quand la procession s'achève, il est à peu près trois heures. Les Abyssins et moi, nous sommes revenus sous la tente. Je remercie Sa Grandeur, je lui remets son cierge; et cette fois, je quitte le toit du Saint-Sépulcre, car c'est aujourd'hui le Sabbat, et avant que la première étoile paraisse dans le ciel, je veux aller voir les Juifs se lamenter au Mur des Pleurs.

II. — LE MUR DES PLEURS

A deux pas du Saint-Sépulcre, on est en plein quartier juif. Du silence, de la blancheur et du bleu. La Pâque est toute proche, et, suivant la coutume, on a badigeonné d'une chaux légèrement bleutée les murs bossués, irréguliers et fantasques, de ces petites maisons toutes coiffées d'un petit dôme, d'une calotte de pierre semblable au chapeau rond des Juifs. Dans ces venelles caillouteuses, coupées de voûtes, d'escaliers et de brusques tournants, quel silence après le tumulte cadencé, martelé qui, depuis ce matin, me remplit les oreilles. Quel repos dans ce ghetto qui s'effondre, et qu'on dirait abandonné! Titus, Bar-Cochebas, les Prophètes, mon Histoire Sainte, un coin de l'église de village où j'apprenais le catéchisme, d'immenses souvenirs et d'autres tout menus s'offrent à moi, en foule, dans un tintinnabulant désordre, pour disparaître aussitôt, me laissant le plaisir d'être le tout de la minute présente, et le sentiment de n'être rien dans la longue suite des choses qui se sont passées ici... Et soudain, du fond de la rue, surgit un personnage étrange! Il arrive, des pieds à la tête habillé de violet, d'une robe de velours couleur de jacinthe passée, avec une longue barbe déteinte, un bonnet de fourrure fauve, le teint blafard et ivoirin, aussi passé que le velours. Et en voici un autre, habillé de vert celui-là, d'un vert de perroquet qui aurait vécu trois cents ans. Et deux autres encore, l'un en caftan de soie cerise, l'autre vêtu d'un velours cramoisi aussi vieux

que Jérusalem! Ah! les étranges personnages, qu'on dirait habillés dans le velours des siècles, dans les rideaux de la Thora! Des gens pareils, je n'en ai vu que dans les tableaux vénitiens. Les tons les plus hardis, les plus délicats aussi, tous les reflets qui brillent dans les Noces de Cana. Oui, c'est bien la première fois que la Juiverie m'apparaît sous l'aspect d'un conte de fées! En voyant ces Juifs de lumière, je songe, dans la petite rue, à tout ce que j'ai entendu dire, à Bels ou à Zadagora, de ces vieillards qui, un beau jour, abandonnent leur pays pour venir mourir ici et passer l'Éternité dans la terre de Jérusalem. Est-ce pour faire honneur à la mort qu'ils ont jeté sur leurs vieilles carcasses ces soies et ces velours charmants? Et parmi ces robes brillantes ou délicieusement défraîchies, un long Juif noir qui s'avance dans sa souquenille galicienne, paraît triste comme un éteignoir qu'on a posé sur la bougie, lugubre comme la Pologne sous le ciel bas de l'hiver.

Dans les murailles peintes en bleu, les portes s'ouvrent sur d'étroits corridors ou sur des escaliers qui descendent au fond de petites cours intérieures. Toutes ces maisons juives se sont enfoncées dans la terre pour se faire de la place; mais ce flanc de colline est tellement irrégulier que souvent une cour, qu'on dirait souterraine, s'ouvre quelque part de plain-pied sur une ruelle en contre-bas. Et là-dedans, toujours cette impression d'humanité fourmillante qu'on a partout dans la vie juive et jusque dans la mort, comme dans ce vieux cimetière de Prague où les tertres funèbres s'amoncellent les uns sur les autres, se pressent, se bousculent, à la manière des défunts pendant leur vie... Une grande amabilité, une invitation à entrer, à descendre, à regarder librement. La chaux pascale cache pour un moment la misère de ces logis, mais cet éclat passager ne fait qu'aviver, dirait-on, cette odeur de choses sûries qu'on sent au fond des cales de bateau, et que je retrouve, toujours pareille, dans tous les ghettos que je vois, comme si un ghetto n'était lui-même qu'un vaste bateau d'émigrants. Souvent, au creux des cours profondes, une petite synagogue, murée, enterrée là, sans doute parce qu'il est écrit : « Je crie vers toi des profondeurs, ô Seigneur! » Dans ces antres de piété, la poussière, le dénuement et la crasse. On dirait que l'horreur de toute chose belle, ou simplement agréable, fait partie du culte juif. Et la seule chose un peu précieuse, le

rideau de velours brodé, qui cache l'armoire aux Thora, ajoute encore à l'impression lamentable, en attirant sur lui, malencontreusement, le regard.

Pour aller au Mur des Pleurs, je pense que je n'ai qu'à suivre ce Juif couleur de bouton d'or et cet autre couleur amaranthe, qui s'en vont gesticulant côte à côte. Il me semble qu'un samedi, à cette heure de fin de Sabbat, tous les Juifs de Jérusalem ne peuvent aller qu'au Mur des Pleurs. Je les suis à quelque distance. Que peuvent-ils bien se raconter? Ils marchent, s'arrêtent, font des gestes, reprennent leur chemin. Une causerie qu'on n'entend pas a toujours un air de mystère et de puissant intérêt; et j'imagine assez naïvement que, si je pouvais les comprendre, quelque chose de ce quartier muet s'éclairerait tout à coup pour moi. Je descends avec eux le dédale des petites rues, que d'autres Juifs remontent, des Juifs obscurs ou lumineux. Décidément, tous les gens du ghetto ne se rendent pas au Mur des Pleurs. Les deux que je suivais, pénètrent dans une synagogue peinturlurée de fresques, où l'on voit des lions, des gazelles, des lyres accrochées à des saules, et où se démènent et crient, à la façon des Juifs galiciens, une centaine de ces personnages de Véronèse et du Titien que j'ai rencontrés dans la rue. Je demande en mauvais allemand où se trouve le Mur des Pleurs. Mais personne ne comprend mon charabia, et tout le monde s'interroge pour essayer de deviner ce que je peux bien vouloir dire. Comme si elles ne tenaient qu'à un fil, toutes les prières s'interrompent. A la place du Tout-Puissant qui, au moment où j'arrivais, semblait si fort intéresser tout le monde, c'est moi qui tout à coup deviens l'objet de l'intérêt général. Je suis un plaisir qui vient d'entrer, un divertissement heureux qu'il ne faut pas laisser échapper. Ces vieillards d'éternité ont encore bien du goût pour le moment qui passe et l'agrément qu'on peut y prendre! Quel feu, quelle vivacité, quelle pétulance pour rien du tout! Ainsi est l'esprit juif, dans le ciel et sur la terre, et toujours prêt, sans transition, à passer de l'un à l'autre. Me voici entouré d'un cercle d'yeux qui brillent, et qui me font penser à ces images russes où l'on voit un traîneau, arrêté dans la neige, au milieu d'un cercle de loups, aux dents luisantes, aux yeux de braise. Tous ils s'interpellent l'un l'autre, chacun ayant évidemment son idée sur ce que je peux désirer. La phrase entendue

ce matin, ressassée jusqu'à la nausée : « Les Juifs sont tristes! Les Juifs sont tristes! » mais non, elle n'est pas vraie du tout! On les sent, dans leur synagogue, au cœur d'un univers fermé, absolument indifférents à ce qui se passe tout près de là, à quelques pas, au Saint-Sépulcre, aussi loin du tombeau du Christ qu'à Boukhara ou Cracovie. En ce jour du Samedi Saint, pareil pour eux à tous les autres, ils persistent dans leur humeur habituelle : le goût de la vie qui se mêle à une piété furibonde. Autour de moi, ils continuent à vociférer entre eux, sans que je puisse rien comprendre à leur jargon yiddisch. Et cela me semblait plus extravagant que tout, qu'ici à Jérusalem, dans ce crépuscule de sabbat, il ne vînt pas à l'esprit de tous ces Juifs, que parmi eux, à cette heure, je ne pouvais désirer qu'une chose : aller justement à ce Mur qui dominait toute leur existence, et pour lequel, eux aussi, ils étaient venus de si loin.

Comment y suis-je arrivé? Ma foi, je ne saurais le dire. Personne ne m'y a conduit. J'y suis allé, comme un aveugle, à tâtons, de ruelle en ruelle. Et je me croyais bien perdu entre deux murets de pierre, par-dessus lesquels passait une odeur d'immondices, quand, au détour de ce couloir qui avait l'air de ne mener nulle part, comme cela se voit si souvent dans ces dédales orientaux, j'aperçus des femmes assises devant de pauvres éventaires, en même temps qu'une rumeur, où bientôt je distinguai mille voix discordantes, me fit comprendre que cette fois je ne m'étais pas égaré, et que cette allée fétide conduisait au mur légendaire, que des millions et des millions d'âmes juives n'ont jamais atteint autrement que par le chemin du rêve.

Voici le Mur, le grand gémissement, la lamentation d'Israël. La foule en pleurs est là, une petite foule toute basse, tassée contre la terre, qui se balance et crie et hurle au pied de la haute muraille. Chacûn gémit à sa façon, sans s'occuper de son voisin, et s'abandonne uniquement à sa douleur particulière. Le spectacle ne me surprend pas. Je me doutais que ce devait être quelque chose comme cela. Ou plutôt, j'étais sans idée sur ce mur dont la pensée m'était si souvent apparue au fond des juiveries galiciennes. Mais sitôt que d'un regard j'eus pris possession de la scène, je compris qu'en effet la chose ne pouvait

être autrement. Cette multitude agitée par les mouvements de la prière, plus anarchique que jamais dans sa douleur; l'étroitesse du passage dans lequel s'agite la foule, entre le puissant mur et une autre muraille, toute petite celle-là, faite de cailloux et de boue, comme celle que je suivais tout à l'heure; ce mur lui-même, formé de pierres énormes posées les unes sur les autres et qui ne tiennent que par leur ajustement et leur poids; ce mur luisant, doré, patiné, encrassé à sa base par l'attouchement séculaire des fronts, des lèvres et des mains; cet épais assemblage de blocs que rien n'anime, si ce n'est des touffes de plantes poussées dans les jointures; cette masse inflexible et nue, qui a résisté à toutes les calamités qui, depuis le fond des temps, ont meurtri Jérusalem; tout cela représente assez bien ce qu'il y a dans la religion d'Israël d'abstrait, de simple, de dépouillé et de fort. La tradition veut que ces pierres soient un vestige des fondations du Temple bâti par Salomon. Les archéologues ont, je crois, là-dessus d'autres idées. Mais qu'importe l'archéologie? Que ce mur ait été bâti ou non par des mains juives, ou qu'il existât déjà, bien avant que les Hébreux fussent installées en Judée, il soutient quelque chose de plus lourd à porter que le palais de Salomon : l'invincible espoir d'Israël que sa défaite n'est pas irrémédiable, et que les jours de gloire reviendront

A l'entrée du passage, les femmes, dans leurs châles à fleurs, la tête couverte d'un mouchoir, gémissent doucement. J'en vois qui, de leurs vieilles mains, caressent le mur d'une lente caresse, en poussant de petits sanglots. Une jeune fille pleure à chaudes larmes et appuie sur la pierre son visage mat et chaud, comme sur un oreiller. Non, ce n'est pas possible que, si jeune et charmante, elle pleure sur une pierre morte et l'idée, plus morte encore, d'un temple dévasté depuis bientôt deux mille ans ! Quelle douleur est la sienne ? Quel désespoir la possède? ou quel malheur cherche-t-elle à conjurer ? Je sens si bien que ces pierres ne peuvent rien sur son chagrin, sinon peut-être l'aider à pleurer... Entraînés par la douleur de leurs mères et de leurs sœurs, des enfants larmoient eux aussi. Et plus loin, enveloppés de leur écharpe de prière, leurs barbes et leurs grands nez penchés sur les livres de psaumes, les hommes de soie et de velours, et ceux en caftans noirs s'agitent, se baissent, se redressent, jouent des coudes pour se rapprocher du

Mur, y appuyer leurs fronts et leurs mains, y lire leurs prières de plus près. Je sens vivement le contraste de ces pierres si antiques, qui dureront encore si longtemps, et de tous ces vieillards qui demain, tout à l'heure, vont s'étendre pour toujours dans la vallée de Josaphat. Mais quoi ! eux aussi, ne sont-ils pas éternels à leur manière? Ils ont succédé à d'autres, aussi vieux, qui priaient là ; et d'autres, tout pareils, viendront les remplacer à leur tour... Dans cette douleur forcenée, quelle est la part de l'habitude et celle de l'émotion véritable ? Depuis quelques instants, j'admire un de ces Abraham qui geint plus fort que tous les autres, un de ces vieillards désolés que les Grecs conspuaient, ce matin, autour du tombeau du Christ. Et voilà que, soudain, il s'arrête pour se gratter l'épaule, où quelque vermine le mord. Puis, en une seconde, sa démangeaison apaisée, il retrouve aussitôt, comme un geste accoutumé, sa douleur inépuisable.

Le passant qui tomberait là, sans rien savoir des sentiments qui animent cette foule étrange, ne saurait voir dans cette haute muraille qu'un mur pareil à tant d'autres vestiges de la côte phénicienne, et, dans tous ces hurleurs, qu'une assemblée pittoresque et fanatique, comme on en trouve tant en Orient, car c'est bien de l'Orient, cette gesticulation, ces cris, ces balancements, ces phrases obstinément répétées sur le même rythme monotone. Mais il y a là bien autre chose qu'une danse de confrérie musulmane sur une place marocaine ! Quelque chose de grand, la flamme d'un désir qui, visible ou invisible, habite le cœur d'Israël, s'exhale ici, devant ce Mur. Je l'avais bien senti autrefois, en Galicie ! Ah ! oui, dans l'imagination d'un Juif de l'Europe orientale, cela existe, l'amour de Sion ! Jamais le cœur du peuple dispersé n'a cessé de soupirer vers la sainte cité de David. L'an prochain, à Jérusalem ! C'est le vieux cri d'espoir que chaque année, depuis la chute du Temple, il répète, le soir de Pâques, dans tous les lieux du monde où le sort l'a jeté. Et peut-être un Juif d'Occident mêle-t-il au souhait millénaire cette amère ironie si naturelle à la race ; mais dans les ghettos de Russie, de Pologne ou de Roumanie, que de sincérité, de force étonnante d'espoir ! Au milieu des aridités de la Loi et du Talmud, Jérusalem élève toujours ses dômes et ses palais, et tout ce qu'une rêverie nostalgique peut concevoir de splendide, au-dessus des maisons basses, pressées au

bord d'un torrent des Carpathes ou dans une plaine de Pologne. Chaque matin, dans la prière, monte cet appel à l'Éternel : « Éternel, fais retentir la trompette de notre délivrance, élève l'étendard pour rassembler nos frères dispersés, réunis-les des quatre coins de la terre, reviens avec miséricorde vers ta ville de Sion, et règnes-y, comme tu l'as promis. Reconstruis-la bientôt sur des bases impérissables. Sois loué, Éternel, qui rebâtiras Jérusalem! » Et dans ces juiveries perdues, que de fois j'ai entendu raconter comment se produirait le miracle! Le Messie apparaîtra monté sur une ânesse blanche. Comme autrefois la Mer Rouge, les fleuves s'ouvriront jusque dans leurs profondeurs devant le peuple d'Israël. Au-dessus des Océans seront jetés des ponts de papier à cigarettes plus résistants que l'acier. Les Hébreux y passeront avec la légèreté des ombres... Et mille autres détails merveilleux qui faisaient paraître moins longues les froides veillées de l'exil.

Là-bas, c'était une aventure commune, celle de ces vieillards qui, après avoir jeté pendant plus de soixante ans leur appel à Jérusalem, le vieux cri de ralliement d'Israël, se décidaient un jour à quitter leurs parents, leurs amis, le village où ils avaient passé leur vie, pour faire le prestigieux voyage. Chez les vieilles gens près de leur fin, on voit souvent le désir d'être ailleurs, de s'en aller, de fuir, de tromper la mort qui les guette. Mais chez ces vieux Hébreux qui se lançaient ainsi sur le chemin de Sion, il y avait la certitude que mourir en Palestine est un gage de vie éternelle. Tous les livres sacrés le répètent : faire quatre pas sur la Terre des Ancêtres délivre de tous les péchés. Vivre dans l'ombre des murailles de Sion attire autant de bienfaits du Seigneur que l'accomplissement rigoureux des six cent treize commandements. Et puis, par ce voyage, un sentiment d'orgueil ingénu était merveilleusement satisfait. Un pauvre diable de cordonnier sans ouvrage, un tailleur qui n'a plus d'yeux pour coudre et qu'abandonne la clientèle, tout ce qui tombait, avec l'âge, à la charge de la communauté, devenait soudain un personnage en partant pour Jérusalem. Du jour au lendemain il entrait dans un royaume de sainteté; il devenait l'ambassadeur du village, que dis-je? le représentant de la Juiverie tout entière auprès du Tout-Puissant, qui n'écoute nulle part les prières de ses Juifs avec autant de faveur qu'au pied du Temple écroulé! Au milieu

d'un immense concert de louanges et de bénédictions, ils quittaient la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, n'emportant que le prix de leur voyage, leurs taliss, leurs bandelettes et leurs livres de prières. Un homme pieux, à Jérusalem, a-t-il besoin de s'inquiéter de la manière dont il vivra? Toute la juiverie du monde, retenue sur la terre d'exil, n'est-elle pas là pour les faire vivre, ces délégués du Peuple dispersé, ces ambassadeurs de sainteté, ces messagers qui emploient leurs derniers jours à faire retentir une prière juive au pied de la colline sacrée où sacrifiait David? S'ils n'étaient pas là, ces vieillards, à pleurer au pied du Mur, si chaque regard du Seigneur qui tombe sur sa ville abandonnée aux païens, ne pouvait, çà et là, se reposer sur un Juif, rencontrer la vieille barbe, le vieux chapeau, le vieux caftan, toutes ces choses qui attendrissent son cœur; s'il pouvait dire un seul jour : « Il n'y a plus un seul Juif dans ma Sion bien-aimée; ils m'ont abandonné pour toujours! » quels fléaux, quelles calamités s'abattraient sur Israël! Mais les vieux pleureurs sont là! Et comme l'ange retient le couteau d'Abraham déjà levé sur la tête d'Isaac, leur chère présence apaise le courroux du Seigneur, et empêche que son bras s'abatte sur la Juiverie oublieuse! Alors quoi! Lorsqu'on a dans Israël cette tâche sublime d'apaiser Jéhovah, de ramener le calme dans son cœur à tout moment outragé; quand, grâce à votre intervention, des trésors inépuisables se répandent comme une manne sur tout le Peuple dispersé, pourrait-on se livrer à un métier quel qu'il soit, perdre une parcelle de sa vie au soin sordide de gagner de l'argent? Que des femmes puissent tenir boutique, vendre de la chandelle, quelques étoffes, quelques onces de sucre, une mesure de charbon ou de blé, passe encore! Qui s'intéresse à ce que font les femmes? L'Éternel, pour sa part, ne s'en est jamais soucié. Mais les hommes! Les hommes, ici, n'ont qu'à pleurer et qu'à gémir; et pour le reste, ils s'en remettent à la charité d'Israël.

Il peut paraître dérisoire que le Peuple de Moïse n'ait trouvé, pour exprimer sa profonde poésie, que ce ramassis de commères et de vieillards défraîchis, qu'on dirait habillés des loques de quelque théâtre en faillite. Mais ce qu'il y a de beau ici, c'est précisément cette misère. Qu'Israël, riche et puissant, ait élevé à Jérusalem je ne sais trop quoi de magnifique, cela n'aurait

rien que de banal. N'est-il pas plus grandiose et plus en harmonie avec sa destinée, qu'il soit représenté à Sion par des loqueteux et des mendiants? Tel il est dans ses réserves profondes de l'Europe orientale, et au fond des tristes quartiers de Londres et de New-York, tel on le voit ici. Une fois de plus il tromperait Jéhovah, s'il voulait lui faire croire que c'est dans son succès et sa richesse qu'il pense à lui. Non, Israël, quand il est gras, ne pense guère à l'Éternel! Mais il s'élance toujours vers Lui dans la pauvreté et l'opprobre. En déléguant devant ce mur un peu de sa misère, il entend mettre sous ses yeux le spectacle de son destin pitoyable, et lui rappeler obstinément les promesses de puissance et de bonheur qu'il en a reçues jadis. Je ne comprends rien aux prières qui s'exhalent autour de moi avec une fureur grandissante à mesure qu'approche le soir, mais il me semble qu'elles veulent dire à peu près : « Deux mille ans de fidélité, deux mille ans d'amour, de confiance, d'appel à ces pierres qui n'ont jamais répondu que par leur brutal silence, deux mille ans, c'est bien quelque chose! Vois, notre cœur n'a pas changé! Nos pensées reviennent toujours à cette colline où David a vu ton Ange, ô Seigneur, avec son épée étincelante. Nous gémissons d'être éloignés de la maison où nous t'avons adoré. Nous te demandons, avec des pleurs et des cris, de nous y ramener bientôt! A cause de ton Temple détruit et de ta Beauté disparue, nous sommes ici, et nous pleurons!... » Et derrière cette plainte, je crois aussi entendre l'éternelle inquiétude juive, son mécontentement, son désir d'autre chose, son appel à d'autres temples, à des sociétés idéales où l'humanité tout entière serait soumise à son esprit. Et cette puissante aspiration qu'a toujours eue Israël de régner sur l'univers, c'est à la fois ridicule et émouvant de la voir exprimée, avec tant de force inconsciente, par ces échantillons minables de la race dispersée. Un désespoir si obstiné, n'est-ce pas, à tout prendre, le plus grand cri d'espérance? Au fond, ces plaintes sont remplies d'allégresse et de cette confiance en lui-même, qui est le signe du peuple élu. Un seul éclat de trompettes a renversé les murs de Jéricho. Tant de pleurs ne finiront-ils pas par rebâtir la Cité sainte?

Mais devant ce grand mur nu, où rien n'accroche le regard, où rien ne retient les paroles, je me dis qu'il y a beaucoup de chance pour que ce ne soit pas ce soir que, par miracle, le

Temple se rebâtisse sous mes yeux. Je commence d'être un peu las de tous ces pieux hurlements qui, depuis ce matin, dans les langues les plus diverses, avec les pensées les plus variées, m'emplissent les oreilles. Les clameurs des Orthodoxes, le tambour des Abyssins, les hurlements des Juifs, c'est assez pour aujourd'hui ! Quelques pleureurs referment leurs livres de prière, se détachent du troupeau, et s'en vont, l'air satisfait, heureux d'avoir gémi et d'avoir accompli une des fonctions d'Israël. Les autres continuent de hurler de plus belle, et la vue même de l'étoile, qui tarde à se montrer au ciel, arrêtera-t-elle ces forcenés?... J'essaye de gagner l'autre bout de ce corridor infernal, avec l'espoir de trouver un chemin qui me conduira là-haut, au-dessus de cette muraille, sur l'esplanade où se dressait le Temple que ces voix gémissantes demandent à l'Éternel qu'il rebâtisse de ses mains. Je m'ouvre avec peine un passage au milieu des gémissements. J'atteins le fond du corridor. Mais, à la réflexion, n'était-il pas impossible qu'un vœu, si modeste qu'il fût, eût quelque chance d'être exaucé dans ce lieu de la désolation éternelle? Ce couloir est une impasse. Il faut revenir sur mes pas, traverser de nouveau l'épaisse couche des lamentations. Enfin je sors du lieu bizarre. Une des mendiantes accroupies m'offre un petit bouquet, fait de deux fleurs de jasmin et de quelques brins d'herbes arrachées aux touffes du Mur. Je veux lui donner quelques sous. Elle les refuse. C'est samedi, et le samedi, un Juif ne peut donner ni recevoir de l'argent. Aussi, ce jour-là, les mendiants deviennent donateurs à leur tour, et offrent pour rien au passant ces petits bouquets et des citrons.

Mes deux fleurs à la main, je traverse le dédale ruineux, toujours mal odorant, que j'ai suivi pour venir. Mais cette fois, le triste sentier m'apparaît tout autrement que je le voyais tout à l'heure. C'est bien là le chemin qui devait mener au Mur des Pleurs, la voie de misère qui conduit à cette impasse de la misère, à ce cul-de-sac de l'espérance.

III. — LA MOSQUÉE D'OMAR

Une longue voûte déjà sombre, majestueuse comme un pont de pierre, où, dans la nuit qui commence à l'envahir, je devine, à droite et à gauche, des échoppes enfoncées dans la muraille, avec des brèches qui découvrent de grands pans de lumière, de petits enclos moisis, des fragments incompréhen-

sibles, mêlés à la verdure des ruines. Au bout, un vaste espace libre, une atmosphère dorée, des oliviers et des cyprès, un silence à peine habité, de petites constructions errantes, kiosques, tombeaux, fontaines, — on ne sait pas très bien; — un large escalier blanc, qui luit avec douceur dans ce début de crépuscule, et au-dessus de tout cela, sur l'emplacement même du Temple où le terrible Dieu des Juifs recevait autrefois le sang fumant des holocaustes, un kiosque de turquoises, de diamants, d'algues vertes, un petit palais chatoyant, étincelant comme un geai bleu. Tout saisi, je m'arrête sur les gradins disloqués, prisonnier dans la ronde d'une troupe d'esprits invisibles, dont il me semble que j'entends le rire divin en moi-même.

Ici encore on prie. Ce brillant palais d'azur enferme entre ses marbres et ses feuillages de mosaïque, remplis d'oiseaux flamboyants, la Sakhra, la roche sacrée, sur laquelle Dieu arrêta le couteau d'Abraham levé sur Isaac, et d'où le Prophète Mahomet fut ravi en extase devant le trône du Tout-Puissant. Par les portes ouvertes j'aperçois, sous les lampes, les fidèles qui s'inclinent et se relèvent avec des mouvements qui rappellent ceux des Juifs, autant qu'un geste exécuté avec sérénité et noblesse peut en rappeler un autre accompli dans la frénésie. Mais cette prière musulmane ne réclame rien du Seigneur. C'est un simple salut à Dieu, juste ce qu'il faut pour affirmer que l'Éternel n'a pas cessé d'être présent dans cet enclos, et que la pensée des hommes monte toujours l'échelle de lumière dressée ici, depuis Jacob, entre la terre et le ciel... Ah! j'étais loin de me douter qu'en cet endroit où se trouvaient les Tables de la Loi, et tout ce qu'elles signifiaient de menaces, de châtiments et de vie diminuée, j'allais justement rencontrer la plus belle expression qui existe en Orient, et peut-être dans le monde, du naïf plaisir de vivre. J'ai beau me répéter : « C'est ici l'aire que David acheta six cents sicles d'or à Ornan ; le grand théâtre de la tragédie juive, le pied à terre de l'Éternel ; » j'ai beau me dire que la voix de Jésus résonne encore dans cet enclos, le charme ici efface tout! Quelle rupture avec le passé, quel paisible élan vers des choses que la Loi voulait effacer! Comme une longue vie humaine agitée finit par s'apaiser un jour, ce lieu semble arrivé à la sérénité. On dirait que fatigué d'aspirer à des choses perdues au fond du ciel, et trop difficiles à atteindre, il ne conseille plus au pèlerin qui le visite, qu'un

doux attachement aux plaisirs de la vie, aussi léger qu'un feuillage d'olivier; un doux renoncement aussi, pareil à ce mol abandon où l'Orient laisse glisser toute chose; la résignation d'un esprit qui, trop souvent déçu, se contente des petits bonheurs qu'on peut saisir de la main. J'ai encore dans les oreilles les lamentations du Mur; je revois ces yeux remplis de larmes, ces dos courbés par des siècles d'infortune, ces longues barbes inconsolables, ces mains avides de saisir le bonheur, et qui ne trouvent pour s'accrocher que la pierre glissante et nue. Et là, à quelques pas au-dessus de ces vieillards en pleurs, ce lieu divin, ce paradis où jamais aucun d'eux ne s'est aventuré ! Les Musulmans ne le permettraient pas. Eux-mêmes n'en ont pas le désir, car, en passant là-haut, ils risqueraient de fouler l'emplacement du Saint des Saints, où le Grand Prêtre seul avait le droit de pénétrer. Attirés de si loin par le désir de Sion, ils viennent buter contre le Mur et restent en bas, dans leur fossé, à gémir. Et que demandent-ils, ô Seigneur? Que le plus bel endroit du monde (oui vraiment, beau comme un songe), s'évanouisse comme un songe sous le coup d'un affreux miracle. Seigneur ! ne les écoute pas ! N'écoute pas les prières de tes Juifs ! Laisse-les se lamenter et se plaindre. C'est leur fonction, c'est leur plaisir. Mais ne reconstruis pas le Temple, ne permets pas qu'on touche à cet endroit enchanté !...

Dans l'herbe poussiéreuse je fis le tour de la haute esplanade. D'un côté dévalait le troupeau des coupoles moisies, rouillées d'une lèpre jaunâtre, de la vieille Jérusalem. De l'autre s'élevait la pente rocailleuse du Mont des Oliviers, et au delà, des lignes de montagnes qu'à leurs teintes bleuâtres on devinait assez lointaines, les Monts de Moab, là-bas, du côté de la Mer Morte et de la vallée du Jourdain. Mais dans ce vaste espace, le ciel beaucoup plus que la terre occupe l'imagination. Je le vois tout rempli d'échelles lumineuses qui descendent du firmament, d'anges messagers qui vont et viennent, de corps glorieux qui s'élèvent emportés par les chérubins, de nuages où Jéhovah apparaît dans les éclairs, de glaives flamboyants, de pluies de manne, d'éclats de foudre et de trompettes sacrées, de menaces et de promesses, de pactes, d'engagements solennels maintes fois reniés et repris. Mais que la scène est aujourd'hui vide et pauvre, comme oubliée des hommes, et encore plus de l'Éternel !

Le soir venait, et d'une main légère effaçait toutes choses, comme le temps s'est plu à supprimer les témoignages des diverses pensées qui se sont succédé là. Ce vaste enclos sacré, enfermé dans ses murailles, ressemble à un vieux palimpseste que sans cesse les hommes ont gratté pour y inscrire autre chose. Où se trouvait la chambre ténébreuse qui enfermait l'Arche d'Alliance, les Tables de la Loi, la verge d'Aaron, et l'urne contenant de la manne? Pas le moindre vestige du Temple ni du palais de Salomon; plus rien de l'Antonia, où fut emprisonné saint Paul, et d'où les soldats de Rome surveillaient les allées et venues de ces Juifs turbulents, toujours prêts à l'émeute; plus rien du Capitole construit par l'empereur Hadrien après la suprême révolte de Bar Cochebas et de Reb Akiba. Ici et là seulement, le charme tout lunaire d'un léger édifice errant parmi les oliviers; les colonnettes et le dôme du Tribunal de David, qu'une chaîne relie avec le ciel, et de légers portiques qui ne semblent mis là que pour limiter sous leur arc un peu de lumière pâlissante. Mais seule la nuit, sans doute, m'empêche de distinguer la chaîne où l'ange Gabriel suspendra sa balance au jour du Jugement, et, entre les charmants portiques, le fil plus mince que la vie et plus tranchant qu'une lame de sabre, où devront passer les Croyants pour la suprême épreuve avant d'aller au Paradis...

La belle mosquée de pierreries n'envoyait plus qu'un doux éclat vert et bleu, et je croyais respirer auprès d'elle un peu de ce parfum d'eau de roses, que la sœur de Saladin avait fait venir d'Alep, sur quatre-vingts chameaux, pour purifier ce lieu dont les croisés avaient fait une église. Les portiques fantômes et les oliviers gris s'éloignaient doucement dans l'ombre, comme des fantômes d'un instant, qu'on ne reverrait jamais plus. Les cyprès, sans inquiétude, attendaient une nuit moins noire que leur feuillage. Alors, je ne sais trop comment, par quel affreux maléfice, cette pensée me vint : « Dans l'impasse, au pied du Mur, y avait-il encore une voix assez folle pour réclamer à Dieu la destruction de tout cela? » Et je fus assez fou moi-même pour vouloir m'en rendre compte. Quittant ce paradis de lune, je m'engageai de nouveau dans le triste labyrinthe qui conduit à la muraille. Personne dans le couloir des Pleurs. Je le parcourus d'un bout à l'autre, étonné que de ces pierres ne sortissent pas des sanglots, comme d'un mur toute la journée brûlé par le

soleil, s'échappe encore de la chaleur. La Pologne, la Russie, la Roumanie, les ghettos de Berlin, de Londres et de New-York, la Juiverie de l'univers tout entier semblaient avoir renoncé pour toujours à obséder l'Éternel. Et c'est alors seulement, dans cette solitude, que la muraille me parut triste. Partout où il y a des Juifs, ils apportent leur vie forcenée. Leur désespoir hurlant, c'est encore de la vie ; leur lamentation furibonde met en déroute la tristesse. Mais ce silence! ce silence pareil à celui des tribunaux dont les plaignants sont partis! Et tout à coup, autour de moi, je sentis l'odeur d'un figuier enraciné dans la muraille. Décidément, le Mur n'était pas abandonné! Les hommes l'avaient quitté un moment. Mais le vieil arbre biblique exhalait devant lui son parfum dans les ténèbres, comme la veilleuse du sanctuaire continue, pendant la paix de la nuit, la prière que les hommes ont un instant suspendue.

IV. — LE PROPHÈTE DU BOULEVARD

Que s'est-il passé cette nuit? L'Éternel Tzébaoth a-t-il encore fait un miracle? Est-il possible qu'en une nuit, il ait transformé ces vieux Juifs, ces Juifs du fond des âges, que je voyais, hier, sangloter au Mur des Pleurs, en jeunes hommes habillés à la mode américaine, d'une chemise kaki, d'une culotte courte et flottante sur de gros bas de laine, avec des souliers d'alpiniste, le foulard des boy-scouts noué autour du cou, un chapeau mou à larges bords sur la tête, et le revolver apparent ou dissimulé dans la ceinture? Et ces jeunes femmes, sont-ce des Juives, avec leurs jupes courtes, leurs bras nus et leurs casquettes sur des cheveux coupés à la Jeanne d'Arc?... A leurs visages on ne s'y trompe pas : ces groupes de jeunes gens et de femmes que je rencontre partout ce matin, dans les nouveaux quartiers de la haute Jérusalem, ce sont bien des Juifs eux aussi, mais des Juifs d'une espèce nouvelle, comme je n'en ai encore jamais vu, plus surprenants peut-être sous ce déguisement inattendu que cette juiverie en caftan qui s'agite au fond des ruelles de la basse Jérusalem. Ce sont les haloutzim, les pionniers, les Lévites de la nouvelle Sion, qui viennent restaurer sur la Terre des Ancêtres l'ancien Royaume de David. Et, tout en les suivant des yeux, je songe à l'étrange aventure qui les a conduits jusqu'ici.

Vers 1895, on rencontrait dans les cafés du boulevard où se réunissaient les journalistes, un homme d'une quarantaine d'années, d'un beau type sémite, les yeux noirs, la barbe carrée comme celle d'un roi d'Assyrie, et qui n'avait rien dans la mine d'un échappé du ghetto. Il s'appelait Hertzl, le docteur Théodore Hertzl, correspondant à Paris de la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne.

C'était un Juif de Budapest. Mais vraiment est-on Juif parce qu'on a reçu dans l'enfance quelques notions d'histoire juive, appris quelques mots d'hébreu, et que, dans un coin de sa mémoire, on garde le curieux souvenir d'un lointain soir de Pâque ou d'une fête de Pourim? Le lycée, l'université avaient éventé tout cela, et s'il restait encore sur lui quelque vague odeur de juiverie, de longues courses à travers l'Europe et la fréquentation de sociétés très diverses l'avaient fait s'évaporer tout à fait. A Paris, le docteur Hertzl envoyait à son journal des notes politiques et des impressions littéraires; ou bien il composait dans le goût du boulevard des pièces légères qu'on jouait à Vienne et à Berlin. Bref, le soir entre cinq et six, au Café Napolitain, il pouvait se croire sincèrement le plus parisien des hommes.

Or un jour il découvrit tout à coup qu'il était profondément Juif. L'affaire Dreyfus lui révélait cette vieille chose oubliée qu'un Juif, si détaché qu'il soit des habitudes ancestrales, demeure toujours, au milieu des nations où son destin l'oblige à vivre, quelqu'un de différent contre lequel de vieilles haines sont toujours prêtes à s'éveiller. Fallait-il se résigner, s'effacer, disparaître, se faire humble et petit? ou bien lutter et protester? Se résigner, c'était lâche et stupide. Mais protester, à quoi bon? L'expérience des siècles montrait que c'était bien inutile. Il y avait une question juive, et pas un des procédés employés depuis deux mille ans n'avait réussi à la résoudre. Les lois d'exception, la violence n'avaient eu d'autre effet que d'isoler Israël au milieu des nations et de le maintenir toujours pareil à lui-même, souvent contre son propre désir. Et par une fatalité malheureuse, l'esprit de tolérance et d'émancipation avait donné un résultat tout contraire à celui qu'on en avait attendu. Partout où on laissait les Juifs exercer librement leurs talents naturels, une réussite trop fréquente excitait les jalousies et venait exaspérer les rancunes

qu'on avait cru éteindre par des mesures libérales. Alors, que faire ? Quel remède apporter à ce mal séculaire, dont Juifs et Chrétiens souffraient également tous les deux ?... Puisque les Juifs étaient, au milieu des autres peuples, une sorte de corps étranger qui troublait les vies nationales ; puisqu'eux-mêmes ils s'y trouvaient mal à l'aise (car ils sentent en eux quelque chose de tout à fait particulier qui ne peut pas et ne veut pas disparaître), le mieux était de renoncer pour toujours à l'humiliante hospitalité des nations, de les délivrer d'une présence qui leur était importune, et de chercher quelque part, en Palestine ou ailleurs, une terre où le Peuple dispersé retrouverait enfin la paix, la dignité, l'équilibre ; une patrie où il pourrait mener une vie naturelle, comme tous les peuples du monde. Une fois de plus, il s'agissait d'arracher les Hébreux au Mizraïm, à l'exil, comme avait fait Moïse autrefois. Mais l'entreprise du grand ancêtre était à la tâche nouvelle ce qu'un bon vieil opéra peut être, par exemple, à un drame lyrique moderne. Hertzl entendait jouer la même mélodie, mais avec plus de flûtes, de harpes, de violons et de cuivres, avec un décor tout nouveau et des chœurs plus magnifiques. Et dans un élan d'enthousiasme, bien étonnant chez un vaudevilliste (mais la passion et l'ironie habitent ensemble le cœur juif), il écrivit une brochure d'une centaine de pages environ, pour exposer comment il comprenait le déménagement en masse de ses coreligionnaires.

Le rôle de guide d'Israël, tenu autrefois par Moïse, reviendrait aujourd'hui à une société de Juifs parfaitement désintéressés et rompus aux grandes affaires, qui représenterait le peuple hébreu devant les autres nations, et ferait auprès d'elles les démarches nécessaires pour obtenir un territoire. Une autre société, d'un caractère tout différent, constituée par actions sur le modèle des compagnies à charte britanniques, liquiderait les biens des émigrants dans les pays qu'ils laissaient derrière eux, et pour une maison, pour un bien abandonné, rendrait là-bas, dans le nouveau pays, une autre maison, un autre bien, en sorte que chacun trouverait au bout de l'exode une situation équivalente à celle qu'il avait abandonnée. Aux malheureux qui ne possédaient rien, elle assurerait du travail. Ceux-là, évidemment, seraient les premiers à partir. Excellent matériel humain, tous ces pauvres d'Israël, car pour toute grande entre-

prise il faut un fond de désespoir. Ils feraient les premiers travaux, bâtiraient les premières maisons, ébaucheraient les premières villes, construiraient les premières routes. Les bourgeois viendraient ensuite, attirés par l'attrait d'une vie plus facile dans un pays plein d'espérance.

Évidemment, il est toujours pénible de s'arracher à des patries où, en dépit du malheur, vous attachent de vieux souvenirs, des berceaux et des tombes. Mais les berceaux, on les emporterait! Quant aux tombeaux, ne faut-il pas les abandonner sans cesse pour émigrer ici ou là vers des contrées peu accueillantes? On saurait d'ailleurs adoucir l'amertume du nouvel exode. Longuement, à l'avance, des prières en commun et des conférences pratiques disposeraient l'âme et l'esprit des futurs émigrants à leur difficile entreprise. Les départs se feraient par groupes de familles et d'amis, sous la conduite des hommes de confiance que chaque groupe aurait élus. Ainsi, durant le long voyage, on continuerait de vivre entre gens qui se connaissent, et cela contribuerait à chasser la nostalgie. Les groupes qui seraient suffisamment nombreux, obtiendraient de la compagnie tout un train, tout un bateau. Il n'y aurait qu'une classe, car, au cours d'une traversée, la différence de traitement est difficile à supporter ; et bien qu'en fin de compte ce voyage ne fût pas précisément une partie de plaisir, il fallait, coûte que coûte, se maintenir en bonne humeur... Au débarquer, les émigrants seraient reçus avec solennité, mais sobrement, sans folle joie. Tant de fatigues et d'épreuves les attendaient encore! Puis chacun gagnerait la place qui lui était assignée, et une vie oubliée depuis bientôt deux mille ans recommencerait entre Juifs, sur une terre juive, à l'abri du nouveau drapeau juif, un drapeau qui n'aurait pas la couleur bleue de la robe du grand-prêtre, qui ne porterait brodés sur la soie ni le lion de Juda, ni la verge d'Aaron, ni le chandelier à sept branches, ni aucun des emblèmes de jadis, mais le signe sous lequel le peuple renaissant s'élançait à la conquête de sa nouvelle patrie : les sept étoiles d'or qui, dans la pensée de Hertzl, symbolisaient les sept heures de travail, — une de moins que partout ailleurs.

L'antique sentiment messianique était au fond de tout cela, mais on l'y reconnaissait à peine sous des arguments d'homme d'affaires, de sociologue et de juriste. Rien du vieux lamento

juif, rien de l'appel à Jéhovah. La grande aspiration vers la Terre des Ancêtres, qui n'a jamais cessé d'habiter le cœur d'Israël, prenait ici le caractère d'une affaire de chancellerie, d'une entreprise d'émigration, d'une opération bancaire. Hertzl transformait en programme positif ce qui longtemps n'avait été que pur désir de l'âme et rêverie sentimentale. Du retour dans la patrie, il faisait une question vivante, dont il était possible de parler dans les journaux, de discuter dans les congrès; bref, il donnait à une pensée mystique ce caractère réaliste, terre à terre, un peu plat qui appartient aux choses qui peuvent humainement réussir. Et beaucoup de ces Juifs qui, en Russie, se jetaient si volontiers dans les partis de la Révolution, se rallièrent à la foi nouvelle. C'était moins dangereux, et cela pourtant, aussi, apportait un peu d'espérance...

Je me souviens qu'en ce temps-là je voyageais en Pologne où, avec un étonnement que je ne saurais exprimer, je découvrais la vie tout à fait singulière qu'on mène dans les ghettos galiciens. Or, un soir que je venais d'assister, dans la petite ville de Bels, à un de ces banquets étonnants qui, chaque samedi, réunissent dans la synagogue tous les Juifs de l'endroit autour d'un Rabbin miraculeux, je fus abordé dans la neige par un grand diable de garçon, d'un aspect tout à fait minable. Il portait, au lieu du caftan dont tout le monde était revêtu ici, une vague défroque européenne. Dans un français plus vague encore, il me demanda « le grand honneur de causer avec moi. » Et un moment plus tard, nous étions tous les deux dans la chambre de mon auberge, sous la lumière d'une chandelle que j'avais allumée.

— Monsieur, me dit-il à peu près, depuis huit jours je vous observe, car ici nous n'avons rien d'autre à faire qu'à surveiller les gens qui passent, et, quand il n'y a pas d'étrangers, à nous épier entre nous. J'ai longtemps hésité à vous adresser la parole. Excusez-moi, je n'ai pas pu résister. Vous venez de passer une semaine parmi des hypocrites et des fous! Ce Rabbin miraculeux, autour duquel toute la vie tourne ici, est un exécrable bonhomme! Il se nourrit de notre misère à tous, et cela n'indigne personne. Encore si c'était un savant! Mais c'est un ignorant qui ne sait rien du tout, ni la Loi, ni le Talmud, ni même la Kabbale, qu'il se vante pourtant de connaître. Mais

voilà ! Il fait des miracles ! Les uns y croient et les autres ont l'air d'y croire. On vit ici de sottise et de mensonge. J'en rougis pour les Juifs ! Tout ce que vous avez vu, monsieur, a bien dû vous dégoûter...

Il tombait mal, ce garçon ! Ce n'est pas tous les jours qu'on découvre un nouveau monde ! Cette exaltation, cette fièvre, ce mysticisme baroque, cette bibliothèque de Bibles, de Talmud et de Zohar, ce Rabbin miraculeux avec son œil crevé et sa barbe de prophète, les pieuses ripailles du samedi avec leurs chants et leurs relents d'alcool, ce fâcheux allait-il me gâter tout cela?

— Si je vous comprends bien, lui dis-je, vous ne vous plaisez guère à Bels. Mais où vous plairiez-vous davantage?

Alors, pour la première fois, j'entendis prononcer, dans cette communauté perdue, le nom du docteur Hertzl, pour lequel ce pauvre garçon avait évidemment la même admiration aveugle que tout le reste de la ville pour le Rabbin miraculeux. Avec la promptitude de sa race à tenir pour réalisée une idée qui traverse l'air, il se voyait déjà sur la Terre des Ancêtres en train de rebâtir l'ancien Royaume de David. Je l'écoutais avec stupeur, car l'enthousiasme qu'il montrait pour cette idée me semblait plus extravagant que tout ce que j'avais vu à Bels. L'appel mystique vers l'éternelle Sion, la foi dans le Messie qui réunirait un jour tous les Juifs dispersés dans le Temple reconstruit, cela ne choquait pas la raison. Cela restait dans la possibilité des rêves, comme une très vieille habitude, une vieille expression de l'amour, un soupir vers l'inaccessible. Mais comment croire sérieusement que, sans l'appui de Jéhovah, de vagues ministres des Affaires étrangères et de riches banquiers allaient faire ce miracle : donner la Palestine aux Juifs? Comment croire qu'Abdul Hamid, le Commandeur des Croyants, accepterait d'abandonner jamais pour une somme d'argent, quelle qu'elle fût, cette Jérusalem où s'élève la mosquée d'Omar, le lieu le plus sacré du monde après la Mecque et Médine? Comment croire que les nations chrétiennes verraient d'un œil favorable, autour du Saint-Sépulcre, une garde d'honneur qui serait formée par des Juifs? Comment croire que le Gouvernement russe accepterait en Palestine un judaïsme triomphant, dont un des effets certains serait de renforcer la puissance et l'orgueil de ceux d'entre les Juifs demeu-

rés sur son territoire? Comment s'imaginer que les Juifs de France, d'Allemagne, d'Angleterre ou d'Amérique, qui se disaient sincèrement attachés à leurs patries d'adoption, et qui avaient, il faut en convenir, d'assez bonnes raisons pour l'être, commettraient l'imprudence de réclamer une patrie nouvelle? Et tandis que les gens de Bels, avec leur exaltation sordide, me paraissaient avoir trouvé un des sûrs chemins du bonheur, ce jeune homme enivré me faisait de la peine avec sa confiance exaltée en des espoirs chimériques qui ne voulaient pas être des rêves...

Mais c'est toujours une mauvaise action de refroidir un enthousiasme. Il y avait au dehors, dans la sainte ville de Bels, assez de boue, de neige et de dispositions moroses, pour jeter encore de l'hiver dans l'âme de ce pauvre garçon. Je gardai pour moi mes pensées, et je le laissai s'en aller avec son trésor d'espérance, serrant contre son cœur quelques vieux numéros crasseux de journaux hébraïques, où l'on voyait des Juifs en jaquette ou en veston, qui, à Londres, en Amérique ou ailleurs, défendaient la grande idée...

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(A suivre.)

LES TROIS AMPÈRE

D'APRÈS LEURS PAPIERS INÉDITS

II[1]

LE MARIAGE D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

III. — LE PREMIER SÉJOUR A LYON (1797-1802)

Nous avons abandonné Ampère au moment de son installation à Lyon. Jusqu'alors, il avait à peine quitté son village de Poleymieux et, malgré la proximité de Lyon, il n'avait pu contracter, parmi les savants ou les écrivains, que des amitiés peu nombreuses. On ne l'entend guère parler que de ce M. Couppier, personnage méthodique et correct, aux politesses d'ancien régime, avec lequel, dès 1793, il échangeait une correspondance mathématique, ou encore de Camille Jordan, son aîné de quatre ans, qu'il appelle toujours cérémonieusement M. Jordan : Camille Jordan qui avait joué un rôle actif dans la défense de Lyon. Au contraire, dès son arrivée à Lyon en décembre 1797, il s'occupe de chercher des élèves, de se faire connaître dans les milieux scientifiques ; il se lie avec un certain nombre de jeunes gens partageant les mêmes goûts sérieux : Lenoir, Bonjour, Journet, Barret, Ballanche et, plus tard, Beuchot. Ce premier séjour d'Ampère à Lyon devait durer quatre ans jusqu'en février 1802 et, pour beaucoup de détails relatifs à cette période, il est difficile de préciser les dates. Nous voyons cependant

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Ampère, presque dès son arrivée, se faire recevoir à la Société littéraire, où il exerça bientôt un rôle actif de secrétaire qui a laissé sa trace dans une volumineuse correspondance. Il s'occupe également de l'Athénée. Enfin, d'après Sainte-Beuve, il avait constitué autour de lui un petit cercle d'amis qui se réunissait dans l'après-dîner, de quatre à six, à un cinquième étage, rue des Cordeliers, chez Lenoir. Là on causait sciences, philosophie ou littérature, et on lut, par exemple, à haute voix, le *Traité élémentaire de chymie d'après les découvertes modernes*, par Lavoisier (1789), dont la doctrine, encore nouvelle, exerça sur l'esprit d'Ampère une puissante séduction, en contribuant à le reporter des mathématiques vers la chimie. Ampère, comme tous les caractères confiants et expansifs, se liait aisément, et ses qualités morales lui attiraient des amitiés fidèles, qui ne firent que se multiplier avec les années.

Parmi ces amis de jeunesse, nous aurons plus tard à étudier Ballanche, le fidèle compagnon de toute sa vie, ainsi que Bredin et Roux-Bordier, avec lesquels il se lia seulement après son veuvage. Les autres ont une personnalité moins accentuée, ou du moins insuffisamment connue, à l'exception peut-être de Barret, qui finit par se faire prêtre et jésuite. Ce petit groupe était composé d'esprits originaux, à tournure mystique, que les questions religieuses et philosophiques occupaient ardemment, en sorte que, suivant les époques, ils se convertissaient l'un l'autre, ou se détournaient momentanément de la religion.

Ampère passa plus d'un an et demi à Lyon avant de réaliser le mariage si longtemps désiré. Il commença par y loger et donner ses leçons rue Mercière dans un coin de la maison appartenant aux cousins Périsse; puis il paraît s'être établi rue Grolée près la place des Cordeliers et, quand la date du mariage fut fixée, il loua un appartement 6, rue du Bât-d'Argent. Toute la vie de la famille Ampère à Lyon tient dans un coin de la vieille ville, entre la place des Jacobins et la place des Terreaux, entre la Saône et le Rhône. A l'Ouest, c'est le quai Saint-Antoine où habitait, au n° 44, Jean-Jacques Ampère en 1793. Parallèlement, entre le Pont-du-Change et la place des Jacobins, court la rue Mercière, où Jean-Jacques Ampère avait déjà demeuré avant son mariage et où revint André Ampère; puis, vers l'Est, la rue Grolée; la rue du Bât-d'Argent, perpendiculaire au Rhône, sur laquelle se trouve aujourd'hui le lycée

Ampère et enfin, plus au Nord, au delà de l'Hôtel de Ville, dans la direction de la Croix-Rousse, la rue du Griffon, où se trouvait la maison de la famille Carron.

Mais, quand Julie Carron ne venait pas habiter Lyon, ce qui n'avait guère lieu qu'au cœur de l'hiver, le fiancé s'échappait le plus possible vers Saint-Germain : au moins les samedis de chaque semaine. La distance de Lyon à Saint-Germain n'est pas, nous l'avons dit, bien grande, une douzaine de kilomètres en pays assez accidenté. Ampère la franchissait souvent à pied dans la belle saison, avec des stations possibles à Coullonges, où habitait la famille Campredon alliée aux Carron, et surtout à Poleymieux chez sa mère. Mais, en hiver, il fallait recourir à la diligence de Neuville qui mettait environ trois heures, traverser la Saône et monter à « la petite maison blanche » par un chemin que l'on appelait dans le pays le chemin des Amoureux. Une lettre d'Ampère, tournée avec un esprit qui commence toujours par étonner chez ce personnage grave et qui pourtant se rencontre assez souvent dans sa correspondance, nous peint d'avance les impatiences de l'amoureux destiné à parcourir le surlendemain ce long trajet avec sa vieille tante, la Tatan, moins pressée que lui d'arriver au but : « A sept heures je m'embarque avec ma Tatan sur la diligence de Neuville. Elle reste souvent plus de trois heures en route; mais j'espère que, ce jour-là, elle fera plus de hâte et qu'à dix heures j'aurai au moins déjà traversé la Saône. Me voilà montant à Saint-Germain par le chemin des Amoureux; jamais il n'aura mieux mérité ce nom. J'aperçois bientôt dans le lointain la jolie maison blanche, et mon pas devient plus rapide sans que je m'en aperçoive. Pour ne pas quitter ma Tatan au milieu du bois, je reviens cinq ou six fois sur mes pas... O disgrâce imprévue, il faut l'accompagner chez Mme Sarcey! Voilà un des plus beaux moments de ma vie retardé de cinq minutes! Cinq minutes sont bien longues dans une pareille circonstance; mais les pieds me démangent et ma visite s'abrège en disant que Mme Périsse m'a donné telle ou telle commission pour Mme Carron... »

Le temps d'épreuve touchait à sa fin, et pourtant la date du mariage n'était pas encore fixée, quand, au mois de février 1799, Ampère fut atteint d'une maladie enfantine, la rougeole (1). Dans

(1) Les manuscrits d'Ampère renferment une note du 11 février 1799, où il indiquait un procédé nouveau pour obtenir l'oxyde de carbone (découvert deux

l'impossibilité de faire son voyage hebdomadaire, il obtint alors, à force de supplications, l'autorisation d'écrire à Julie et, bienfait plus précieux encore, il reçut une première lettre d'elle. Oh! cette lettre, qu'il appelle son « talisman, » comme il la conservera précieusement parmi ses plus chères reliques, avec la violette qui..., avec la campanule que..., avec tous ces souvenirs d'instants délicieux que chaque génération retrouve à son tour et qui constituent l'éternel et charmant enfantillage des amoureux! La lettre où il en remercie touche au lyrisme : « Par quel témoignage d'un amour éternel pourrai-je jamais m'acquitter de la moindre partie de ce que je vous dois?... Mes lettres n'ont pu que vous ennuyer en vous peignant froidement ce que je sentais si vivement. Quelle plume de feu, quel écrivain sublime aurait pu trouver dans notre langue des expressions qui peignissent tous les transports de mon cœur? Toutes les fois que j'ai eu le temps de relire mes lettres, j'ai senti cette différence, j'ai gémi de mon inaptitude à bien écrire, de la faiblesse de mon style, de celle peut-être de notre langue, et j'ai souhaité inutilement qu'on pût écrire le langage du cœur : ce langage qui n'a pas besoin du secours des paroles pour se faire entendre aux âmes sensibles. Ah! Mademoiselle, si vous voulez vous faire une idée plus juste de mes sentiments, déchirez ces lettres insignifiantes, prenez une glace et lisez-les sur les traits charmants qu'elle vous offrira; vous y verrez se peindre l'âme la plus pure et la plus sensible et vous direz : « Quel doit être l'amour de celui qui les a contemplés tant de fois depuis trois ans et qui, après avoir fait dépendre son existence d'un léger retour d'une si charmante personne, vient d'apprendre qu'elle l'a choisi... pour son époux! »

Cette lettre est du 9 mars et c'est seulement le 2 août 1799, près de cinq mois après, que le notaire de Neuville vint à Lyon, chez Mme Carron, faire signer le contrat. Le 6 août, on célébrait le mariage religieux, « après les publications possibles dans les circonstances présentes, » à demi ouvertement et enfin, le 7 août, le « président de l'Administration municipale du Nord, canton de Lyon, certifiait avoir vu comparaître devant lui, au lieu de la réunion des citoyens, André-Marie Ampère « mathématicien » et Catherine Antoinette Carron (c'était le nom officiel de Julie), « lesquels lui ont déclaré à haute et intelligible

ans avant par Priestley) en chauffant du marbre avec du charbon pulvérisé et où il montrait les conséquences théoriques de l'expérience.

voix se prendre librement et volontairement pour époux. » Le marié avait alors vingt-quatre ans et la mariée près de vingt-six. Le jeune ménage s'établissait rue du Bât-d'Argent et, profitant des vacances que l'on avait attendues pour la cérémonie, partait bientôt passer l'été à Saint-Germain et à Poleymieux.

Puisque nous nous trouvons en présence d'un contrat notarié, l'occasion est bonne pour examiner quelle était, à cette époque, la situation de fortune d'Ampère. Lui-même, pour sa part dans la succession paternelle, recevait de sa mère le quart du revenu de Poleymieux, net de toutes charges et sa mère lui donnait de plus en dot la moitié d'une créance Guérin de 10000 francs, dont il est bien souvent question dans la correspondance ultérieure, mais qui ne fut touchée que plus de trois ans après. Poleymieux pouvait valoir une vingtaine de mille francs; le quart du revenu annuel représentait au plus 300 francs. Julie Carron, qui avait également droit à la succession de son père, était presque exclusivement fournie en meubles, trousseau, argenterie, bijoux et, sur un total estimé à 12000 francs, recevait seulement 1200 francs en espèces. On s'explique comment la question d'argent allait jouer un rôle si tristement important dans leur vie et comment la jeune femme, dans sa première lettre à sa mère, écrit : « Plus je le connais, plus je le trouve bon et sensible. Avec de la fortune, tout irait parfaitement bien. »

Nous avons peu de chose à dire sur la première année de mariage 1799-1800. C'est la lune de miel sans incident. Plus tard, dans les tristesses de sa vie, Ampère se reportait toujours vers ces seuls moments lumineux de la rue du Bât-d'Argent. Nous voyons alors une Julie gaie et malicieuse, active ménagère, ne détestant ni le théâtre, ni les soirées, ni même la danse; une Julie qui disparaîtra ensuite trop vite, comme « la lumière qui s'éteint. » Le dimanche, on aperçoit les deux ménages Ampère et Périsse se promenant ensemble paisiblement sur le quai. Le soir, après avoir dîné chez le beau-frère Périsse, les amoureux reviennent de la rue Mercière à la rue du Griffon, penchés l'un sur l'autre. Ampère donne ses leçons, qui réussissent, à des élèves de plus en plus nombreux. Il continue à fréquenter son groupe d'amis et, pour les jours de fête, Julie et André s'adressent mutuellement des vers : les vers de Julie accompagnés d'une fameuse cravate, à laquelle Ampère, dans la suite, fait de fréquentes allusions. De temps en temps, Mme Ampère envoie de

Poleymieux à Lyon, un tonneau de vin, une charge de fruits, du bois, ou, présent plus raffiné, des truffes. Ces jours-là, son granger Delorme descend de la montagne avec son attelage rustique et se plaint que les bœufs soient bien difficiles à conduire dans les rues.

L'amour d'Ampère ne fait que s'exalter. Quand sa femme retourne à Saint-Germain, au printemps, il lui écrit, avec sa grosse écriture maladroite, de longues pages de tendresse, terminées par des conclusions comme celle-ci : « ... J'ai le plaisir d'écrire à M[lle] Carron, à M[lle] Catherine, à M[lle] Julie, à la jeune M[me] Ampère, à ma maîtresse, à mon amie, à mon épouse et à la maman de ma petite Julie » (c'est le nom que l'on donnait à l'enfant espéré, qui devait s'appeler Jean-Jacques)... « Je t'écris pendant la leçon de M. Champ et de ses camarades, qui murmurent des distractions que me cause une si douce occupation... »

Julie aime certainement beaucoup aussi son mari. Mais il y a, je l'ai indiqué, entre les expressions de leurs deux tendresses, une nuance très marquée, qui va s'accentuer plus tard et qu'elle-même précise de suite, soit en prose, soit en vers. Elle aime plus placidement, plus « amicalement » et aussi plus maternellement celui qu'elle commence dès les premiers jours à appeler « son fils, » tandis qu'elle reste pour lui « la bienfaitrice. » Ce n'est pas dix-huit ou vingt mois qu'elle a de plus que lui; ce sera vite dix ans. Elle cherche à la fois à modérer ses expansions (surtout en public, mais même dans l'intimité) et à le façonner, à lui inculquer les qualités pratiques et un peu mondaines qui lui manquent. Cet homme de génie est, pour elle, ce qu'il sera pour la plupart de ceux qui l'aborderont, et même un jour pour son fils, un enfant auquel il convient d'apprendre la prudence, le calme et la raison. Cela ressort sans cesse de la correspondance. Dans ces couplets de Julie pour la fête de son mari, qui semblent si doux à celui-ci, elle dit, avec une malice évidente :

Je voudrais te faire un couplet
Qui ne fût ni froid ni trop tendre,
Qui te peigne un cœur satisfait
D'en voir un qui sait bien l'entendre.
Ce sort nous unit pour toujours,
Toi tendre ami, moi bonne amie;
Et, sans être brûlant d'amour,
Heureuse sera notre vie...

Ailleurs, on cueille au hasard des phrases dans ce genre : « Si je n'aime pas les mêmes formes que toi pour prouver la tendresse, les fonds de nos sentiments sont les mêmes et ta Julie t'assure qu'elle t'aime bien... » « Mon cœur t'aime bien tranquillement, mais bien pour toujours... » « Tu trouveras ta femme disposée à bien dormir et qui *aime à t'aimer* tout paisiblement... » « Ta Julie t'aime bien; mais c'est un mari raisonnable et prudent qu'elle veut avoir... » « Si tu ne m'embrasses guère en entrant, si tu es bien gai, je t'aimerai tant, tant, tant que je pourrai. Crois que je peux beaucoup et que je veux aussi t'aimer toute ma vie... » « Demain, j'arriverai par la diligence... Je te prie, mon bon ami, si tu me dis bonjour en m'embrassant devant tout le monde, n'aie pas ton air ordinaire à me serrer dans tes bras. Je t'en prie, réserve cela pour quand nous serons seuls et je t'en saurai bien bon gré... »

Réunies ainsi artificiellement, ces phrases, qui reviennent si souvent dans les lettres de Julie, pourraient nous donner une idée de froideur très inexacte. Mais c'est qu'Ampère était incorrigible dans ses exubérances. Ainsi elle lui envoie un messager pour un rendez-vous pressé à changer. Il répond, puis écrit, en patois, de sa grosse écriture, sur le papier qu'il rend au porteur : « *Io t'amo* » et signe : A. Ampère. Ou bien, à un autre messager qui repart pour Saint-Germain, il donne sa lettre ainsi adressée : « *A ma Julie*, chez Mme Carron, » si bien qu'il s'attire justement cette réponse affectueusement moqueuse : « Mon bon ami, j'ai reçu ce matin ta lettre et, comme l'adresse était *à ma Julie*, celui qui me l'a remise prétendait que j'étais sa Julie. Ainsi voilà à quoi tu t'exposes en mettant une adresse comme cela!... Tu me demandes si j'aime le samedi (jour de leur réunion). J'espère, mon bon ami, que tu ne doutes pas de mon cœur qui, comme tu le dis, t'aime bien tranquillement, mais bien pour toujours, quoique je te dise quelquefois le contraire. Tu sais si mes petits raffolages sont sur des choses qui puissent compromettre notre amitié et si j'aime moins ceux que j'aime, quoique je ne les embrasse pas si souvent. Je t'assure, mon bon ami, que je crois que c'est un peu habitude ou envie de faire quelque mouvement. Si tu m'embrassais moins, je serais sûre que tu le fais avec plaisir. Mais je ne sais pourquoi je te dis tout cela; c'est bien assez de t'en parler sans te l'écrire. Ce que je veux te répéter, c'est que tu es mon bien bon ami et

que, si j'étais Mlle Julie et que je voulusse un mari, ce serait toi; mais, pour t'assurer que j'en voulussse un, c'est ce que tu ne sauras pas, ni moi non plus. Car on ne sait jamais ce que l'on voudra faire demain; comment savoir ce que l'on aurait toujours pensé?... Adieu, mon frère; adieu, mon André, mon amoureux et mon mari constant. Voilà bien des titres pour te dire à mon tour que je suis ta meilleure amie... » Le ton n'est évidemment pas tout à fait le même des deux parts; et c'est dommage; car ce pauvre Ampère était si profondément heureux dès qu'il recevait un mot un peu affectueux et il méritait si bien de l'être!

Après avoir passé le printemps 1800 à Saint-Germain chez sa mère, Mme Ampère-Carron revint à Lyon pour la naissance de son fils Jean-Jacques. Celui-ci naquit le 12 août 1800, 18, rue Mercière, au premier. Le jeune ménage venait de déménager pour venir habiter près de la sœur, Mme Périsse, logée au 15 de la même rue. En quittant la rue Bât-d'Argent, il y abandonnait dans le passé à peu près tout le lot de bonheur qui lui était réservé par la destinée. Immédiatement après ses couches, la jeune femme tomba gravement malade et commença à souffrir d'une tumeur qui devait empoisonner ses trois dernières années de vie. A partir de ce moment, ses lettres ne parlent plus guère que de ses souffrances, cependant bien courageusement supportées. A de très rares exceptions près, adieu tous les plaisirs d'une vie normale! La relation trop évidente de cette maladie avec la grossesse devait rester pour elle une sorte de grief informulé et, pour lui, un véritable sujet de remords.

A cette époque, l'habitude était, malgré la prédication retentissante de l'*Émile*, de mettre les enfants en nourrice. Julie, si souffrante qu'elle fût, tint à nourrir le sien pendant plus d'une année. L'enfant réveillait sa mère la nuit, les parents se disputaient le soin de le bercer et le pauvre Ampère écrivait des lettres éplorées dans ce genre : « J'ai pleuré en chemin de ma bêtise à croire que le petit dormirait sans qu'on le berçât... »

Cependant l'hiver 1800-1801 se passa encore dans une douce intimité. Ampère avait accru le nombre de ses élèves qui, d'après les noms cités incidemment dans ses lettres, devaient être au moins une dizaine. Aux leçons d'algèbre, il ajoutait maintenant la chimie et la physique. Dans l'appartement nouveau de la rue Mercière, il avait fait établir des cloisons pour constituer un laboratoire. Il avait acheté des appareils assez

nombreux dont nous avons la liste. Des hommes mûrs, et non pas seulement des enfants, venaient assister à ses conférences.

Il faisait des expériences, pour lesquelles il lui arrivait de recourir à des artifices qui amusent rétrospectivement de la part de ce grand honnête homme : « Mes expériences ont paru réussir complètement; mais j'ai eu recours à un peu de supercherie qui, du reste, n'a rien gâté. » Il avait raison de rassurer sa femme sur le succès des expériences; car Julie garda toujours pour la chimie, science malodorante et corrosive, une antipathie qui lui est commune avec plus d'une bonne ménagère, femme de savant. Elle reprochait aux acides de gâter les vêtements, aux gaz de détruire la santé et elle abondait en recommandations, d'ailleurs point inutiles avec son distrait de mari : « Pense à ta femme; ne goûte point de tes drogues en faisant de tes expériences et pense que tu me fais du chagrin quand tu te fais mal... » Distraction à part, elle devait frémir quand Ampère lui écrivait dans un de ses grands désespoirs habituels : « J'éprouve tous les jours davantage qu'il n'y a que toi qui fasses que je me soucie de vivre. Je faisais hier des préparations avec de l'acide sulfurique et il me semblait que je n'aurais point eu de répugnance à en boire un verre, si ce n'est que ma Julie est à moi et le petit qu'elle m'a donné. » En même temps qu'il travaillait la chimie, Ampère restait, avant tout, mathématicien, comme il le sera au moins une dizaine d'années encore; cet hiver-là, il présente à l'Académie de Lyon son premier mémoire scientifique sur l'égalité des polyèdres symétriques.

Mais tout cela ne donnait que bien juste de quoi vivre et, si peu dépensiers qu'ils fussent l'un et l'autre, les deux époux n'arrivaient pas à grossir la toute petite réserve qu'ils appelaient leur « Trésor. » Les conseils financiers abondent dans les lettres de la femme : « L'argent est bien précieux pour nous qui en avons tant besoin, et 33 livres (qu'elle lui reprochait d'avoir égarées) peuvent acheter bien des biscuits à ton petit et des briquettes à ta femme. J'espère qu'en pensant à elle tu feras un peu attention à ce que tu fais de ton argent. Si tu ne le fais pas, nous serons bien mal dans nos affaires. » Affectueux de la part de Julie, les reproches d'esprit peu pratique prennent parfois une tournure plus vive de la part des parents : non pas de la belle-mère, trop bonne pour récriminer, ni de la mère trop pieu-

sement confiante dans la providence, mais de la tante Boyron par exemple (une sœur de Mme Carron). Un jour, Ampère écrit une lettre désespérée parce que la tante lui a reproché de contribuer à la maladie de sa femme en ne sachant pas « s'intriguer » davantage pour augmenter le nombre de ses élèves, en négligeant de voir les personnages importants, comme Monge, qui vient de venir à Lyon faire passer les examens de l'École polytechnique, auxquels un élève d'Ampère, Derrion, a brillamment répondu.

Aussi il est à la recherche d'un poste fixe dans l'Université qui se constitue : un poste lui assurant le pain. On parle beaucoup, autour de lui, des prytanées, des écoles centrales départementales, qui, fondées depuis 1795, jouent, dans chaque chef-lieu, le rôle de lycées. Ampère fait des démarches. Il en fait faire par son ami, Camille Jordan, plus influent. Il en demande aussi à son beau-frère Carron, qui, au début de 1800, a été appelé à Paris par un oncle et qui, en février 1801, y transplante décidément sa famille. Carron va voir, pour Ampère, un certain M. Caire dont nous entendons fréquemment le nom, un M. Carret, etc. Généralement, les démarches sont bien accueillies par ceux qui ont déjà entendu parler d'Ampère, dont la réputation mathématique commence à s'établir. D'autre part, Ampère écrit et commence à faire imprimer chez son beau-frère Périsse un ouvrage de physique. Tout cela contribue à le mettre en évidence. Dans cet heureux temps, il n'était point nécessaire pour enseigner, même officiellement, d'avoir longtemps fait queue entre les barrières rigides des programmes et traversé les guichets multiples des examens. Un ministre, un préfet pouvaient avoir l'audace scandaleuse de confier une chaire à un Ampère qui se bornait à être un cerveau admirable sans avoir même jamais mis le pied dans une école. Néanmoins, il fallait attendre une place vacante dans la région lyonnaise, Ampère, et surtout sa femme, ne pouvant songer à s'expatrier.

L'hiver 1800-1801 s'étant passé ainsi, au printemps 1801, Julie retourna, avec son enfant, s'installer à Saint-Germain et son mari reprit le régime sévère des venues dominicales. Julie était de plus en plus souffrante. On avait déjà essayé de nombreux remèdes. En juin 1801, il y eut une consultation d'un docteur Petetin qui fut tout un drame de famille ; car le médecin ne pouvait venir jusqu'à Saint-Germain, et Julie ne pouvait

quitter toute une journée son enfant, qu'elle refusait de sevrer. On trouva le moyen terme de faire rencontrer le médecin et sa cliente à mi-chemin, à Collonges, chez des amis et il en résulta quelques prescriptions qui ne produisirent aucun effet. A l'automne, autre ennui, une longue coqueluche de l'enfant, moins fatigante encore pour lui que pour la mère. Enfin, l'on revient à Lyon pour un dernier hiver en commun, et voici qu'en décembre on aperçoit la possibilité d'une place. Mais c'est à l'École centrale de Bourg, et Bourg, où l'on se rend maintenant de Lyon en une heure et quart d'express, était alors séparé de la grande ville par 60 kilomètres de mauvaises routes, que l'on mettait pratiquement un jour et demi à franchir. Dans l'état de santé de Julie, avec un enfant de dix-huit mois, sa transplantation en hiver loin de sa famille, dans cette ville inconnue, parut impossible. Le départ d'Ampère était néanmoins le seul moyen d'obtenir plus tard un poste à Lyon. On se résigna alors à une séparation qu'on espérait brève, jusqu'au printemps tout au plus et qui devait être, en réalité, presque définitive. Quelques jours après le voyage de Bonaparte à Lyon (26 janvier), le 17 février 1802, Ampère dit adieu à sa femme éplorée et une voiture, qui s'embourba deux fois, l'amena le lendemain matin à Bourg, où il devait passer quinze mois et qu'il ne quitta, en avril 1803, que pour revenir assister aux derniers jours de sa femme. C'est un autre chapitre de sa vie que nous abordons : un chapitre pour lequel nous sommes abondamment renseignés, les lettres du mari et de la femme constituant (lorsqu'on a réussi, non sans peine, à les remettre en ordre) un véritable journal quotidien de leurs deux existences. On pourrait l'intituler : « Un début dans l'instruction publique en 1802. »

IV. — AMPÈRE PROFESSEUR A BOURG (1802-1803)

Ampère, en arrivant à Bourg pour remplacer le citoyen Tissier, révoqué par le ministre de l'Intérieur depuis le 15 décembre 1801, n'était pas officiellement nommé. Il lui fallait remplir la formalité de passer devant un jury d'instruction publique local présidé par le préfet. La formule de l'arrêté qui le nomme à la date du 19 février 1802 (30 pluviôse an x) est imposante : « Vu le procès-verbal dressé par le jury d'instruction publique à la date de ce jour, duquel il résulte qu'après avoir examiné le

citoyen André-Marie Ampère... il est convaincu que ledit citoyen Ampère réunissait toutes les conditions requises pour occuper la place de professeur de physique près l'École centrale de ce département,... Arrête... que le citoyen Ampère sera installé dans ses fonctions le 1er ventôse (20 février) par les membres du jury d'instruction publique, après avoir toutefois souscrit la promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII... » Le récit fait par Ampère à sa femme est plus simple : « J'ai été chez les jurés, chez le préfet. Les jurés m'ont fait un acte que j'ai été reprendre et porter chez le préfet. Il m'a très bien reçu les deux fois... » Son traitement était désormais de 2 000 livres, ou, plus exactement, de 2 018 livres, 8 sols, parce qu'on le payait en francs républicains, plus quatre louis de casuel et les leçons particulières : ce qui lui permettra, vivant pour une quarantaine de francs par mois, d'envoyer le reste à sa femme.

Les débuts de cette correspondance continuent à nous montrer un Ampère très amoureux de sa Julie, inquiet de sa santé, se désolant pour une lettre en retard et employant toutes ses heures libres à lui écrire : ce qui ne peut nous surprendre et ce qui durera jusqu'à la fin ; mais ils nous découvrent, en même temps, un Ampère, observateur humoristique du milieu nouveau où le sort l'a jeté. Ce milieu était fort original, toujours pour la raison qui permettait à Ampère lui-même de venir enseigner sans diplôme, parce que les professeurs de cette époque n'étaient pas nécessairement tous coulés dans le même moule. En cette période de reconstruction, où la France passait la tête hors des catacombes pour respirer un air plus libre, l'enseignement recueillait des épaves de tout genre : des hommes à l'existence accidentée, dont le moindre défaut était la banalité. Voici quelques croquis de professeurs esquissés par Ampère, croquis qui se trouvent confirmés par un manuscrit inédit de l'astronome Jérôme de Lalande décrivant Bourg à la même époque.

La première personne que va voir Ampère en arrivant, et le professeur le plus en vedette est M. Riboud qui l'invite aussitôt à dîner avec un jeune collègue, M. Beauregard. Thomas Riboud, âgé de quarante-sept ans, presque deux fois l'âge d'Ampère, avait été procureur du Roi à Bourg en 1779, procureur général de l'Ain en 1790, membre de l'Assemblée législative en 1792, emprisonné pendant la Terreur, membre du Conseil des Cinq Cents en 1798. Il professait alors à l'École centrale de l'Ain

l'histoire philosophique, avant de redevenir membre du Corps législatif de 1806 à 1811. Il était correspondant de 3e classe de l'Institut, où il envoyait des mémoires sur les substances bitumineuses de l'Ain et sur la topographie du département. M. Riboud frappe surtout Ampère par son air froid. « Sa femme plaira à Julie quand elle la verra, quoiqu'elle soit bien bavarde. Ils ont de nombreuses demoiselles qui paraissent bien peu aimables. » Le bibliothécaire vient après le dîner chez M. Riboud : « Il a l'air bien bête. » Quant au jeune collègue, M. Beauregard, professeur d'histoire, il se met en quatre pour le nouveau-venu, tellement qu'Ampère quitte l'auberge Renoud où il est d'abord descendu, pour prendre pension chez lui. Mais bientôt il en apprend de belles sur le compte de ce ménage. On lui dit que toute la ville se gausse de sa naïveté parce qu'il s'est montré pudiquement choqué à l'auberge par quelques propos grivois pour venir loger chez une drôlesse sur le retour, devenue seulement à peu près sage parce que personne n'en veut plus... Personne, sauf cependant M. Mermet, professeur d'éloquence, que l'on rencontre trop souvent chez elle. Ampère, qui l'observe « depuis qu'il est au fait du revers de la médaille, » raconte à sa femme un dîner plaisant chez ce M. Mermet avec les deux Beauregard, mari et femme, où la mère de M. Mermet, grosse et franche paysanne qui n'a voulu se mettre à table qu'un instant, adressa au mari « un petit avis très énergique dans le goût du pays et dont chacun a été déconcerté. Je me mordais les lèvres pour ne pas rire de la colère concentrée de Beauregard. » M. Beauregard pousse, d'ailleurs, le zèle jusqu'à assister à toutes les leçons d'Ampère pour lui donner publiquement des conseils, si bien que celui-ci, toujours brave homme, a de la contrition d'avoir cru les malveillants. « Il n'y a point, dit-il, de fumée sans feu. Mais, comme disait un grand seigneur à une dame de la Cour qui se plaignait d'être accusée d'avoir eu six enfants d'un évêque : « Rassurez-vous, madame, on sait bien que, de tout ce qui se dit à la Cour, on n'en doit croire que la moitié. »

Indiquons de suite comment se termina cette relation avec les Beauregard. Au début, la dame se met en frais pour Ampère qui lui paraît fort gentil et, comme elle le voit pudibond, elle affecte elle-même la plus grande réserve de langage et réprimande sévèrement ceux qui se permettent des incorrections devant elle; M. Mermet en premier lieu. Mais, peu à peu,

cela se gâte. Elle trouve alors qu'Ampère mange trop pour le prix de sa pension. Il commence par ne plus prendre qu'un repas chez elle. Puis, comme, décidément, elle en a assez de ce trop sérieux convive, un jour où il arrive à table les doigts tachés de nitrate d'argent, elle lui déclare qu'elle ne mange pas avec des gens qui travaillent dans le fumier. Ampère comprend et quitte la maison. Lorsqu'il reviendra à Bourg après les vacances, il se bornera à lui faire une visite de cérémonie, où elle l'accueillera avec de grands airs pincés.

Le M. Mermet, qui courtisait cette dame, « bavard sans être bête, » n'avait pas d'abord trop déplu à Ampère, malgré « son défaut de rire sans cesse au nez de ceux avec qui il fait la conversation. » Mais voici ce que notre ami écrit quelques jours après : « Je fais tous les jours des découvertes désagréables au sujet des autres professeurs. Ce M. Mermet, qui me paraissait d'une assez douce société, est peut-être le pire de tous. Quoique curé, il s'était servi de son ascendant sur les esprits faibles pour engager une très jeune personne d'une bonne famille à l'épouser et, quand il a vu que les prêtres mariés étaient honnis, il l'a chassée de chez lui et l'a plongée ainsi dans la plus déplorable situation. » Avec cela, un poltron qui tombe malade de frayeur pour un léger accident de route. « Sa voiture est restée, d'après ce que m'a dit son imagination effrayée, enfoncée et à moitié versée dans un trou plein de boue d'où rien ne pouvait la sortir. »

Le Mermet dont il s'agit, a laissé une toute petite renommée littéraire. Défroqué de la Terreur, comme le dit Ampère, puis réconcilié avec l'Église quand le danger fut passé, il devint plus tard censeur du lycée de Moulins et finit chanoine honoraire de Versailles. En 1802, âgé de quarante ans, il avait déjà publié à Bourg, en 1797, des lettres sur la musique moderne. Il écrivit plus tard divers ouvrages, dont le principal, daté de 1803, est intitulé *Leçons de belles-lettres* et forme 3 volumes. Il y travaillait quand Ampère l'a connu.

Si nous continuons le défilé, nous trouvons M. d'Avrieux, l'un des jurés, « que tous les professeurs détestent, » mais qu'Ampère juge un homme plein de moralité et même de connaissances, malgré son originalité. « Mme d'Avrieux, plus jeune de beaucoup que son mari, serait assez aimable ; mais elle a un défaut nuisible aux agréments de la société ; elle est sourde, et

malheur à ceux qui ont des oreilles; sa voix les déchire et

Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

« La mère de cette dame est si singulière, si comique, si originale que ce n'est rien de le dire. On joue beaucoup dans cette maison; il y avait douze personnes à dîner, un repas superbe à deux services... » Quant à M. Tissier, le professeur révoqué que remplace Ampère, « il se lamente tout à son aise. »

En définitive, le seul professeur qui soit sympathique à Ampère et avec lequel il va se lier d'une amitié durable, est M. Clerc, professeur de mathématiques, qu'Ampère, toujours modeste, commence par regarder avec quelque déférence, mais dont il découvrira peu à peu le tuf. Ce M. Clerc est un fils de paysan jurassien, élevé au séminaire, dont le frère, « niais de mine et de langage, est à peine capable de s'exprimer par monosyllabes dans son patois de Saint-Claude. » Lui, intelligent, a su se former lui-même et présente une grande qualité, qui devait plaire particulièrement à Ampère : « C'est un homme, dit-il, qui laisse voir toutes ses pensées comme dans un miroir. »

On remarquera qu'Ampère, malgré sa distraction, était parfaitement capable d'ouvrir les yeux en société et lui-même nous dit qu'il s'amuse à deviner les motifs secrets de ceux qu'il voit et « à faire ses petites observations dans un monde nouveau. » Cette période d'analyse psychologique n'a pas duré; ou, du moins, Ampère n'en a pas fait profiter longtemps sa femme, et nous, par contre-coup, ayant été vite absorbé par des réflexions plus abstraites. Mais elle complète son universalité, en nous découvrant la possibilité d'un Ampère « nouvelliste. » Il devait, à cette époque, avoir un certain esprit de conversation s'ajoutant à l'intensité de vie qui pétillait en lui et à ce don qu'il garda toujours de parler avec une abondance intarissable sur n'importe quel sujet. Sa femme lui écrit un jour : « J'ai vu chez Lempereur une vieille tante, à qui tu as tourné la tête et qui voulait absolument me faire chanter une chanson que tu avais faite. » Et lui-même écrit en plaisantant : « La conversation étant devenue générale et très intéressante, je m'y mêlai et j'entendis Mme Fontaine qui disait à Michallet que j'avais bien de l'esprit; apparemment comme il arrive que, quand on a bien froid, on trouve chaud tout ce qu'on touche. »

Naturellement, ce n'est pas seulement ses collègues qu'il

examinait, et nous avons par lui quelques autres croquis de ce milieu « petite ville, » en cette période de déséquilibre où une société se reconstituait sur les ruines de l'ancienne, comme après un tremblement de terre et où on n'avait pas encore inventé de canoniser Robespierre et Danton.

C'est le Préfet Ozun (mort quelques mois plus tard) et son successeur M. Jacobi, ancien conseiller de préfecture de la Ruhr, personnage important, superficiel et phraseur, qui daigne se montrer bienveillant avec ses administrés, mais qui fait de l'esprit facile à leurs dépens et se croit très supérieur à eux. Un jour où le pauvre Ampère, anxieux et intimidé, vient implorer de lui un crédit de 100 francs pour pouvoir continuer ses expériences de physique, M. le Préfet s'amuse à embarrasser ce petit professeur en le laissant dans l'incertitude et lui disant, pour conclure, qu'il va en conférer avec sa femme. C'est le maire, « homme entier dans ses idées, ex-noble et militaire qui a fait chasser les femmes des professeurs de l'école et ne veut point de bien à tout l'établissement qui sent la Révolution (1). » C'est M. de Rohan, un vieux monsieur très accueillant, chez lequel Ampère « ne s'ennuie pas à cause de ses connaissances physiques et mathématiques. » Quand celui-ci arrive à s'épancher, il fait pitié en racontant ses malheurs et la mort de sa femme. « Depuis dix ans, il n'y a plus de bonheur pour lui. Je lui ai vu des larmes dans les yeux, qui faisaient un contraste singulier avec son air dur et franc de militaire. Elle est morte des chagrins que lui a causés l'emprisonnement de son mari, toujours menacé de la mort pendant près d'un an. »

Mais ceux-là mêmes qui pleuraient en secret étaient obligés de se laisser reprendre par les engrenages de la vie et il y en avait beaucoup d'autres qu'avait tout simplement gagnés la frénésie générale du plaisir et qui n'étaient pas tous des « nouveaux riches. » A peine Ampère était-il arrivé que Riboud lui envoie une invitation de bal. Il répond qu'il ne danse pas (et nous aurions été un peu surpris de le voir danser). Mais Mme Clerc va à ce bal, sans son mari qui ne danse pas non plus, accompagner le ménage Beauregard.

On touche, alors, au mardi gras (2 mars) : « Je viens de

(1) Les Écoles centrales de 1795 furent considérées comme symbolisant le matérialisme scientifique de Locke et de Condillac, et c'est pourquoi, quand eut lieu, en 1802, le retour au catholicisme, on les remplaça par les lycées.

souper et j'ai été poursuivi des masques comme Pourceaugnac des lavements. Au reste, tu sauras que c'est ici la mode, que toutes les honnêtes femmes se masquent aussi bien que les hommes. On donne des bals masqués dans les meilleures maisons. Mme de Joux (sœur de M. de Rohan), en avait un chez elle avant-hier, où l'on m'a dit qu'il y avait soixante personnes. Mlle de Rohan y fut masquée, accompagnée de son père aussi masqué. Cet usage paraît d'autant plus comique qu'on ne sait ici ce que c'est qu'un carrosse et qu'ainsi toutes ces belles masques vont à pied dans les rues. Toute cette société de Mme de Joux fut ensuite au bal où l'on payait et où le préfet était aussi... » On peut remarquer qu'à ce bal chez une « ci-devant » assistent les professeurs et les fonctionnaires, préfet, inspecteur des contributions, etc. Il n'était pas question à cette époque de la cloison étanche qui s'établira entre les deux sociétés en province, sous la troisième République.

Cependant, tout en observant, Ampère est très occupé de s'installer dans ses nouvelles fonctions. Comme célibataire, il a droit à une petite chambre au lycée, dans laquelle il fait apporter de Bourg un lit, un bureau et des chaises. Mais il est surtout satisfait de trouver des machines de physique et un laboratoire de chimie avec un grand manteau de cheminée, « par où, se hâte-t-il de dire à sa femme, doivent s'exhaler toutes les vapeurs nuisibles. » Son premier soin est de demander à Lyon la *Description et usage d'un cabinet de physique* par Sigaut de la Fond et un certain nombre d'appareils complémentaires.

Le 23 février, les membres du jury et du bureau viennent définitivement l'installer, passer l'inventaire des machines et lui remettre la clef de son domaine. Le lendemain, il couche à l'École et commence à ranger ses appareils, tout en préparant son premier cours. Comme il l'expliquait plus tard, la nécessité où il se trouva à ce moment de se tirer d'affaire avec des instruments imparfaits et le secours rudimentaire d'un horloger inexpérimenté l'amena à s'ingénier pour construire lui-même ses appareils. Très absorbé par son travail, il s'accorde pourtant le dimanche une promenade dans la campagne. Mais il n'est pas curieux d'archéologie, et c'est après quatre mois de séjour seulement (le 18 juin), qu'il trouvera le temps de visiter, sans grand enthousiasme, la principale curiosité de Bourg, la jolie

église de Brou, devant laquelle il a déjà passé au moins deux fois sans y entrer.

Pendant toute cette première période, il vit dans l'espérance que sa femme pourra venir le rejoindre à Pâques et sa préoccupation est de savoir comment ils se logeront, s'ils obtiendront la permission de s'établir au collège, si la chambre dont il dispose leur suffira, quels meubles complémentaires il faudra apporter, s'il faut mettre de suite l'écriteau sur leur appartement de Lyon.

Comme il réclame à sa mère quelques objets restés à Poleymieux, celle-ci lui répond une lettre qui montre à la fois sa tournure d'esprit et l'opinion qu'elle avait sur l'ordre de son fils : « Tu dois te ressouvenir, mon cher ami, que tu emportas ta lunette dans le temps que tu étais dans la rue Mercière et que nous te dîmes que c'était une lunette perdue; mais, comme à ton ordinaire, tu fis à ta tête. Pour les morceaux de vitre, ils sont en poussière. Les chats, en ratant, les ont fait tomber.... Nous avons eu aujourd'hui des nouvelles de ta femme; elle était bien. Tout s'accorde pour que je ne puisse pas la voir ici. Je ne peux plus avoir de plaisir en ce monde. »

La pauvre femme, écrivait Julie, était bien triste de ce départ et le fils, qui écrivait de si longues lettres à sa femme, ne trouvait jamais le loisir d'un petit mot pour sa mère. Il fallait que, sans cesse, Julie le lui rappelât, en songeant elle-même longtemps d'avance à ce qu'elle souffrirait quand une bru lui enlèverait son Jean-Jacques!

Le vendredi 12 mars 1802, il inaugure son cours par un discours d'ouverture « qui, dit-il, a été bien accueilli, mais assez mal entendu, parce que la salle est très vaste et que l'on m'avait placé très loin des auditeurs. » Nous possédons le morceau. Il n'est pas banal et accuse déjà chez Ampère la tendance généralisatrice, le goût de la classification, qui envahiront de plus en plus son esprit à la fin de sa carrière. C'est un programme et un tableau de la physique à cette époque : une physique qui comprenait la chimie, la mécanique et l'astronomie, mais qu'il appelait « un amas informe de découvertes sublimes que le temps n'a point encore réunies, dont le travail assidu de plusieurs siècles n'a point, comme dans d'autres sciences, comblé les intervalles et rétabli la chaîne des idées intermédiaires. »

Pour expliquer l'objet de son cours, il commence par esquisser une véritable classification des sciences. D'un côté, les

propriétés de l'être matériel; de l'autre, les modifications de la substance intelligente. Dans le premier groupe, l'étude particulière des êtres ou des espèces est l'objet de l'histoire naturelle: la recherche des propriétés qui leur sont communes et qui constituent les lois de l'univers, forme la physique, dont l'expression, encore plus généralisée, donne les mathématiques. La physique emprunte le secours des mathématiques et l'histoire naturelle celui de la physique. C'est pourquoi, dit-il, la physique est en retard. « Il suffit, en effet, pour perfectionner l'histoire naturelle, de rassembler un grand nombre de faits toujours aisés à vérifier; on ne peut se tromper en mathématiques qu'en raisonnant mal... Mais le travail le plus opiniâtre aurait en vain rassemblé tous les matériaux de la physique, s'il ne s'était rencontré des hommes capables de trouver, dans ce labyrinthe de faits sans liaison et sans dépendance mutuelle, le fait unique dont ils n'étaient que des conséquences, et qu'on devait regarder comme une des lois de la nature... »

Et il cite, à ce propos, Newton et Lavoisier, là où nous ajoutons aujourd'hui Ampère... « Le but de la science, continue-t-il, est de réduire au plus petit nombre possible les principes qui doivent servir de base à toutes les explications et d'apprendre à en déduire les conséquences les plus éloignées avec autant de facilité que celles qui en découlent immédiatement... »

Puis il indique les trois divisions de son cours : 1° Physique cosmographique, avec applications à la géologie, à la chronologie, à la navigation; 2° physique mécanique ou expérimentale; 3° physique chimique. « Le peu de progrès qu'a faits encore la théorie de l'aimant et de l'électricité m'obligera, dit-il, à poser deux nouveaux principes, démontrés par une foule d'expériences, tant à l'égard de l'électricité que du fluide magnétique, et qui suffiront pour expliquer tous les phénomènes que présentent ces deux fluides. » Nous ignorons malheureusement quels étaient ces deux principes, formulés par Ampère dix-huit ans avant la découverte de l'électro-dynamique. Mais une lettre de lui dit que, dans l'ouvrage de physique, imprimé en grande partie chez son beau-frère avant son départ de Lyon, cette question était particulièrement développée. Les découvertes physiques d'Ampère semblent historiquement un incident dans sa vie. Mais ce fut un incident dès longtemps préparé. Dans le passage relatif à la physique expéri-

mentale, on remarque encore cette phrase qui semble d'un autre temps : « Aidé du secours de la physique, l'homme plane dans les airs. Voyez les intrépides défenseurs de la France, décider, de cette haute région, la victoire de nos armées. » Enfin, le cours se terminera par la « physique chimique, » nom retrouvé de nos jours après une longue période où les deux sciences ont semblé trop distinctes : c'est-à-dire par la thermo-dynamique (qu'il n'appelle pas encore de ce nom) et par les lois des combinaisons. A ce dernier propos, il y a une phrase curieuse sur les « effets de cette poudre à canon qui a fait tant de mal, et peut-être tant de bien à l'humanité. »

Le soir de cette inauguration qui l'avait fortement ému, Ampère éprouva un sentiment bien connu de tous ceux qui ont dépensé leur fluide nerveux dans la préparation d'un discours ou d'une conférence exceptionnelle. Il tomba dans une singulière apathie, douce et pénible à la fois, où seul surnageait le regret de sa femme abandonnée et où, trait particulier qui apparaîtra sans cesse chez lui, toutes les idées religieuses revenaient à la fois flotter dans sa tête, si bien qu'il demanda à sa femme de lui envoyer un psautier et un livre d'heures. A cette époque, la foi d'Ampère subissait une de ces crises qui le troubleront à diverses reprises : une crise dont nous n'aurons la révélation que par un aveu fait à Julie un an plus tard. Il assiste aux offices; il accomplit un vœu fait à la naissance de son enfant; sa femme lui écrit même pour le prier de ne pas se fatiguer à faire le carême; il lit, comme on le voit, des livres pieux. Il garde donc le sentiment religieux, qui était, chez lui, indélébile. Mais, depuis nous ne savons combien de temps, il s'est éloigné des sacrements et il n'y reviendra un jour que par une sorte de conversion. Julie, ignorante de cette crise, se borne à comparer l'état qu'il lui a décrit ainsi à celui qu'elle-même a éprouvé le soir de son mariage : extrême agitation avant la signature, hébétement après.

Cinq jours plus tard, le mercredi 17 mars, Ampère commence moins solennellement ses leçons proprement dites, exactement un mois après son arrivée à Bourg, et, désormais, il va continuer tous les jours, sauf les quintidi et les décadi qui étaient alors jours de congé, en alternant les leçons principales, auxquelles assistent ses deux collègues Clerc et Beauregard, et les répétitions. Pendant les jours de congé, il fait,

avec M. Clerc, ces grands travaux de chimie qui navrent tant sa femme. Tout en travaillant son algèbre, il passe par une passion pour la chimie qui s'atténuera, puis reviendra encore une fois pour disparaître. Son cours a du succès; et c'est heureux pour lui; car, à peine est-il installé à l'École centrale de Bourg qu'on parle très sérieusement de supprimer toutes les Écoles centrales : ce qui aura lieu en effet, un an après. D'où la nécessité de se prémunir pour obtenir une place dans le lycée que l'on va organiser à Lyon. Cette place de Lyon, c'est, pendant tout le séjour de Bourg, la pensée constante du ménage; et d'autant plus que l'espoir de se réunir à Bourg après Pâques s'éloigne de plus en plus, à mesure que le mal dont Julie est atteinte, s'aggrave au lieu de se guérir.

Les premières lettres de Julie témoignaient encore de quelque activité. Elle y raconte des visites, les mots de son petit devant une lanterne magique, voire un essai de danse, sans parler d'un rêve où elle recommandait son mari à Bonaparte, « qui l'écoutait fort attentivement et finissait par lui promettre tout plein de choses agréables pour tous deux. » Elle trouve moyen de plaisanter tristement sur ce qu'elle ne le voit plus autour d'elle venir lui demander tantôt son chapeau, tantôt sa cravate et de ce qu'elle ne peut plus le gronder de chercher bien loin ce qui est sous ses yeux. Mais sa correspondance s'atrophie rapidement et la graphologie la plus élémentaire y révèle la souffrance. Comme leur séparation est causée par le manque d'argent, elle ne peut s'empêcher de remarquer le contraste de sa situation avec celle de sa sœur qui est très satisfaite de voir son mari associé à la maison d'édition fraternelle et disposant d'au moins 200 000 livres. « Tu sais pourtant, dit-elle, si je peux être jalouse de ma sœur ! »

Enfin, le 29 mars, il s'échappe pour aller passer quatre jours à Lyon. On n'est plus au bon temps de Saint-Germain, où l'on pouvait du moins se réunir tous les dimanches. Jusqu'aux vacances d'août, il réussira seulement à voir sa femme en tout quatre fois, une fois par mois. Ce premier voyage est rendu possible par une interruption des cours, pendant que les élèves passent un examen de mathématiques; et quelle désolation quand, en rentrant, il apprend que les examens ne sont pas terminés et qu'il aurait pu rester à Lyon quatre ou cinq jours de plus ! C'est que chacun de ces voyages était une véritable expédition. Il

fallait généralement quitter Lyon à l'aurore et coucher en route à Villeneuve, à Châtillon, à Neuville-les-Dames ou bien à Montluel ou Chalamont suivant qu'il passait par Trévoux ou par les Dombes. On n'arrivait en tout cas à Bourg que le lendemain matin. Les correspondances des diligences manquaient souvent et le pauvre Ampère tombait de fatigue après avoir foulé de ses souliers, pendant des lieues sous la pluie, toutes les boues de la Bresse.

Ce premier voyage fut gâté par un petit accident que causa la distraction d'Ampère et qu'il se reprocha ensuite amèrement. Tandis qu'il gardait le petit, celui-ci tomba près du feu et se brûla légèrement la joue. On croit entendre les exclamations nerveuses de la mère et, sous la première émotion, ses reproches un peu vifs à son étourdi de mari. « Je trouve, écrit Ampère contrit, que tu as été trop bonne et je suis sûr, quand j'y pense, que tu as dû te faire une grande violence pour ne pas me dire toutes les injures que j'ai méritées. »

C'est seulement après un second voyage à Lyon pour Pâques qu'Ampère trouve le temps de reprendre son ouvrage de physique, dont le texte était déjà presque entièrement terminé et les figures en cours avant son départ de Lyon. Sa femme l'en presse, aussi bien que l'éditeur, le beau-frère Marsil Périsse, si admirablement complaisant qu'il soit. La famille attache un grand intérêt à cet ouvrage pour la carrière d'Ampère et pour le profit matériel qu'il pourrait en tirer et tous regrettent qu'il perde autant de temps à piler, broyer, porter du charbon et souffler le feu pour ses expériences de chimie. Notons ici que cet ouvrage, pourtant si avancé, ne paraît pas avoir jamais été terminé, Ampère s'étant lancé à corps perdu, avec son amour ordinaire pour les idées nouvelles, dans une autre voie.

Il est bien rare, dans cette correspondance, qu'Ampère fasse la moindre allusion aux événements contemporains, qui traversent, en 1802, une période de calme. Il remarque cependant, à Pâques, l'effet du Concordat : « Je te dirai pour nouvelle qu'on a rendu ici l'église de Notre-Dame aux prêtres assermentés, que les autres ont fait contre cette opération une protestation qui n'a rien produit et que, le jour de Pâques, on a dit une grande messe solennelle où le préfet a assisté. Toutes les avenues de l'église étaient encombrées de monde depuis sept heures du matin jusqu'au soir. » On change également les jours

de congé républicains pour rétablir le dimanche et le mercredi. Le 14 juillet, nous retrouverons une note dans le même genre, qui précise l'effet produit sur lui par ce replâtrage de la Terreur avec le catholicisme. « J'ai été averti que c'était le 14 juillet par une invitation du maire d'assister à une messe avec *Te Deum* pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les prêtres catholiques chanteront le *Te Deum*. Cela est tout comique; mais je n'ai que faire d'y assister et je crois que bien d'autres feront comme moi. » Bien plus que par la politique, il est occupé par la santé de plus en plus languissante de sa femme. Il a dû abandonner tout espoir de réunion à Bourg. Maintenant on se raccroche à l'attente d'un traitement que doit essayer le docteur Petetin et qu'il retarde toujours, ou à une saison d'eaux à Charbonnières. De nouveaux symptômes fâcheux sont apparus, notamment un point de côté qui marque sans doute l'introduction de la tuberculose dans un organisme débilité.

Or voici qu'à la fin d'avril, on apprend que « les professeurs des lycées ne seront nommés ni à Paris ni par les jurys, mais par des commissaires, membres de l'Institut, qui parcourront les provinces et, « si je veux me présenter pour les mathématiques, il faudra que je subisse un examen sur les hautes parties des mathématiques dont je ne me suis pas occupé depuis cinq ans. » En réalité, il ne devait pas y avoir examen, mais simplement avis donné par les commissaires d'après les renseignements recueillis et leur impression personnelle. Mais Ampère, à ce moment, n'en sait rien. Il abandonne donc la physique et la chimie et se remet ardemment à l'algèbre. En même temps, comme il faut gagner sa vie, il prend, à raison de 18 francs par mois chacun, un élève de mathématiques, puis un élève de chimie. C'est alors que, le 27 avril 1802, il pousse ce cri de joie : « Il y a sept ans que je m'étais proposé un problème de mon invention, que je n'avais point pu résoudre directement, mais dont j'avais trouvé par hasard une solution dont je connaissais la justesse sans pouvoir la démontrer. Cela me revenait souvent dans l'esprit, et j'ai cherché vingt fois sans succès à trouver directement cette solution. Depuis quelques jours, cette idée me suivait partout. Enfin, je ne sais comment, je viens de la trouver, avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités. Comme je crois qu'il y a peu de mathématiciens en France qui puissent résoudre ce pro-

blème en moins de temps, je ne doute pas que sa publication dans une brochure d'une vingtaine de pages ne fût un bon moyen de parvenir à une chaire de mathématiques dans un lycée. »

Cette date du 27 avril marque, dans la vie d'Ampère, un de ces tournants où se décide la vie d'un homme. Car le mémoire sur le jeu, dont il eut la première idée ce jour-là, devait commencer sa carrière de mathématicien et l'amener ainsi, non seulement au lycée de Lyon, mais à l'École polytechnique et à l'Institut. Ampère se faisait, d'ailleurs, dans le premier moment, des illusions sur le temps qu'il y consacrerait; car il croyait l'avoir terminé le surlendemain, alors qu'en réalité, de correction en correction, ce mémoire devait l'occuper près de dix mois et lui causer une série d'émotions que nous raconterons bientôt. Si court qu'il estime ce travail, le brave homme est très occupé de s'excuser auprès de son éditeur, dont l'ouvrage sur la physique ne sera, dit-il, retardé que d'une huitaine.

Pendant les semaines qui suivent, l'envoi du mémoire, toujours annoncé pour le mercredi suivant, est renvoyé de courrier en courrier. La précision des dates a ici sa valeur pour peindre ce caractère à la fois si ardent et si bourrelé de scrupules. C'est, le 4 mai, une lettre écrite sur un papier de taille démesurée qui devait enfin servir d'enveloppe à l'ouvrage. Il commence en disant qu'il l'envoie après l'avoir récrit trois fois et finit en annonçant qu'il a changé d'avis. Les jours suivants, il le récrit encore et accepte l'offre d'un élève de le copier pour épargner les frais d'un écrivain public. Le 12 mai, le manuscrit part, mais non pas pour être imprimé aussitôt. Ampère veut auparavant s'assurer qu'il n'existe pas de travail antérieur sur le même sujet et il n'a pas trouvé meilleur moyen que de le faire examiner à ce propos par son ami Roux, dont, cependant, il n'ignore pas la force restreinte en mathématiques. Ampère offre, on le voit, un singulier mélange de modestie timide, avec une conscience de sa supériorité que justifie la précision des mathématiques. Il écrit souvent à sa femme des phrases dans ce genre : « Je suis à peu près sûr que le concours qu'on ouvrira à Lyon ne présentera personne qui, pour les mathématiques, l'emporte sur moi. » Ou bien : « Dans l'état où est mon mémoire, il n'y a guère de mathématicien en France capable d'en faire un pareil. » Et, en même temps, il demande humblement des avis à tout le monde.

En vain, sa femme, plus maligne, le met en garde. Le résultat est que M. Roux garde indéfiniment sans se prononcer un manuscrit auquel il ne paraît pas comprendre grand chose. Ampère en soumet une autre copie à M. Clerc, qui n'est pas beaucoup plus compétent et qui doit avouer, au bout de huit jours, n'en avoir pu encore lire la moitié.

C'est cependant avec M. Clerc qu'il commence le 17 mai un second mémoire mathématique : *les Séries et autres formules indéfinies*. Ils projettent de le publier ensemble et les deux auteurs conçoivent de singulières illusions sur le débit de leur ouvrage qu'ils croient devoir assurer un bénéfice à l'éditeur. Ampère a peur seulement que le public n'attribue à M. Clerc, comme professeur de mathématiques, tout le mérite du travail. En même temps, il répond à des objections politiques que lui ont faites les Lyonnais à propos de son mémoire sur le jeu, où il a cherché à mettre les joueurs en garde contre ce qu'il y a de fatal dans le calcul des probabilités. Non, le gouvernement ne s'en offensera pas comme d'une attaque à la loterie.

Et, le 8 juin, tandis que sa femme attend toujours avec impatience le mémoire sur le jeu destiné à l'impression, il lui écrit : « J'ai fait hier une importante découverte sur la théorie du jeu, en parvenant à résoudre un nouveau problème plus difficile que le précédent et que je travaille à insérer dans le même ouvrage : ce qui ne le grossira pas beaucoup... » Oui, mais ce qui va retarder de deux grands mois encore la remise à l'imprimeur. Il se rend bien compte de l'inconvénient que lui cause ce retard sans cesse accru, car il écrit : « Il faudra se dépêcher pour sa publication, puisque l'examen des lycées doit se faire décidément cet automne. » A quoi sa femme répond fort judicieusement : « Tu me dis toujours qu'il faudra se presser d'imprimer. Tes cousins pensent de même; mais c'est qu'il faut avoir l'ouvrage. »

Ampère a trouvé pourtant un nouveau motif d'attendre. Il veut que M. Roux ait d'abord présenté l'ouvrage à l'Athénée de Lyon, pour pouvoir mentionner le fait sur le titre. Et, le 13 juin, il vient de découvrir une nouvelle démonstration « qui lui donnera un nouveau prix, mais qui va l'obliger à récrire trois ou quatre pages. » Sa femme ne peut s'empêcher de le juger terrible. Ce n'est pas qu'il perde son temps. Car voilà, explique-t-il, l'emploi de sa journée. « A 8 heures, un élève

d'arithmétique, qu'il a pris au rabais parce qu'il est pauvre (et il s'en excuse en plaidant que la leçon est très courte). A 10 heures, il assiste à la leçon de son collègue Clerc. A une heure, il prépare ses expériences. De 3 à 4, autre élève de mathématiques; de 4 à 6, la leçon de physique. Ainsi ses seuls moments libres sont un peu de la matinée et la soirée.

Le 15 juin : « Je voudrais que tu me battisses de ne pas avoir achevé les corrections que je veux faire à mon petit mémoire ; mais mes nouvelles idées sur cette théorie m'ont mis dans le cas de la tout refondre. »

Le 18 juin : « C'est un grand bonheur que j'aie rapporté mon ouvrage de Lyon. Chaque jour j'ai fait quelques découvertes sur le même sujet. Je l'ai changé deux fois de forme et récrit chaque fois presque entier. Ce sera, tel qu'il est à présent, un ouvrage infiniment supérieur à ce que j'avais d'abord fait... »

4 juillet : « J'ai travaillé constamment à mon ouvrage... il s'étend constamment sous sa main, en sorte que je n'ai pas pu le finir comme je l'espérais... »

Le 12 juillet, il refait son commencement. Le 14 juillet, il trouve encore une démonstration pour une formule de son invention et refait la conclusion. Puis il garde son travail pour le présenter à la Société d'Émulation de Bourg, où on doit le recevoir le 26 juillet. Ce 26 juillet, autre prétexte. Il veut savoir l'avis de M. de Lalande l'astronome : « Peut-être me fera-t-il des observations qui nécessiteront quelques changements, et ce n'est pas huit jours de plus ou de moins qui feront quelque chose pour la publication de mon livre... »

3 août : « Je ne songe plus à envoyer mon ouvrage... Je viens de le relire et j'y ai trouvé une douzaine de passages à changer ou à corriger. » — 4 août : « On dit que les lycées s'organiseront bientôt. Cela m'a décidé à vite imprimer malgré l'avis de M. de Lalande qui voulait qu'auparavant je le lui fisse présenter à l'Institut. Je vais y travailler et, si M. Clerc ne vient pas m'interrompre, je le ferai encore partir aujourd'hui; mais je n'espère pas que cela se puisse... » — 9 août : « Tu me dis que tu t'attendais à trouver mon manuscrit dans le paquet. Que veux-tu? Tous les jours, j'y fais quelques corrections et je veux continuer tant que j'y trouverai quelque chose à changer, afin de ne pas me trouver dans le cas de corriger sur les épreuves... »

En vain, sa femme le pressait : « A force de le vouloir bien faire, il ne sera pas fait du tout. » Finalement, Ampère partit en vacances sans avoir donné à l'impression ce manuscrit si urgent : ce qui explique comment le texte imprimé fut seulement présenté à l'Institut le 12 janvier 1803 (1). Nous en reparlerons à cette date, car son histoire n'est pas terminée. Mais Ampère ne se peint-il pas tout entier dans cette conscience scientifique qui fait penser aux scrupules presque maladifs d'un Flaubert?

Ces derniers temps de séjour à Bourg avant l'été furent cruellement absorbés par les progrès de la maladie chez sa femme.

Ampère se montrait, dans ce cas grave comme dans tous les autres, d'une impatience fébrile, qui se conçoit un peu devant les réticences des médecins consultés successivement. Comme il arrive souvent, son souci de précision scientifique l'abandonnait, dès qu'il s'agissait de traiter une si chère santé. Il admettait tour à tour toutes les suggestions, tous les charlatanismes, toutes les analogies les plus superficielles, sauf à avouer parfois que sa raison lui interdisait d'y croire. Et, chaque fois, il suppliait, il implorait, il « priait en grâce » sa femme, suivant son expression favorite, de se laisser guérir. Celle-ci, rendue plus sceptique par des échecs successifs, répugnait à endurer les fatigues d'un traitement nouveau et finissait par répondre à son trop bouillant mari avec un sourire douloureux sur les lèvres : « Tu vois bien, mon bon ami, qu'il n'y a pas de bon sens à dire à un malade : « Je vous prie de vous bien porter et, si vous ne vous portez pas bien, c'est que vous ne le voulez pas. » Mais, au reste, je te connais et ce n'est pas la première fois que tu me fais rire en me disant de te promettre que je ne serai pas malade. Ah! mon bon ami, la santé est si précieuse, on l'apprécie si bien lorsqu'on n'en jouit pas, que, si je savais d'autres biens pour obtenir celui-là, je les sacrifierais tous; mais il faut se soumettre, espérer dans l'avenir et prendre patience. Prends-la donc aussi cette patience, mon fils, et ne te fagotte pas la tête comme tu fais pour tes calculs; car se guérir n'est pas un problème qui puisse toujours se résoudre... »

(1) *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, par M. Ampère, de l'Athénée de Lyon et de la Société d'Émulation et d'Agriculture de l'Ain, professeur de physique à l'École centrale du même département (A Lyon, chez les frères Périsse, imprimeurs-libraires, grande rue Mercière, n° 15).

La belle-sœur Élise lui écrit sur le même sujet dans une autre note : « Mon Dieu, quel bonheur si, parmi toutes les plantes dont tu connais les propriétés, il en était une qui puisse remettre tout cela dans l'ordre de la nature ! A quoi bon la science, s'il n'en est point qui puisse rendre promptement la santé à notre Julie ! Cherche bien, informe-toi, parle de son mal aux savants et aux ignorants. Dieu n'a pas distribué aux savants des lumières pour leur conservation et les simples ont souvent des remèdes simples comme eux... » Et elle lui raconte qu'elle a poursuivi le docteur sur l'escalier pour lui demander s'il ne croyait pas que Julie fût assez forte pour prendre enfin des bains. « Il m'a dit qu'il y pensait, mais qu'il craignait un trop grand et trop prompt relâchement. Tu frappes du pied, j'en suis sûre ; c'est ce qu'il m'est arrivé de faire en le quittant... » Ce docteur Petetin, aux soins duquel se confiait alors Julie, était un excellent homme, qui prouvait sa bonté en multipliant des visites dont il refusait le payement, n'acceptant, sur les instances de Mme Ampère, que deux louis pour 65 visites, mais qui avait le sentiment douloureux de son impuissance devant un mal, à cette époque incurable.

A la fin de juin, Ampère, accouru à Lyon, lui arracha en quelque sorte l'essai d'un traitement qui consistait à maintenir la malade au lit presque à jeun, en la nourrissant seulement de fruits rouges et de glace. Ampère, de Bourg, écrivait lettre sur lettre pour faire intensifier le traitement... « Tu crains, lui écrivait sa femme, que je ne prenne pas assez de glace ! Comment veux-tu, mon bon ami, savoir ce que je prends et, après avoir tourmenté M. Petetin et les autres pour entreprendre ces remèdes, pourquoi veux-tu lui dicter ce que tu crois meilleur ?... » Le résultat de l'essai fut lamentable. Au bout de trois semaines, la malade était d'une faiblesse extrême et son organisme restait sans défense par suite de ce régime, précisément opposé à la suralimentation que l'on pratique dans son cas. « Tu vois, écrivait-elle, que ces fameux remèdes n'ont servi qu'à m'ennuyer, dépenser de l'argent et voilà tout... Il a bien fait ce qu'il a pu, mais toujours je l'ai dit : Les médecins ne sont pas des dieux et ne peuvent pas être sûrs de vous guérir. »

Ampère se rejeta alors avec la même fougue sur l'espoir que les eaux de Charbonnières seraient la panacée attendue. Elle se décida à y partir, y loua une pauvre chambre et, le jour de son

départ, fut prise d'une crise fiévreuse qui fit renoncer au voyage. Désormais, elle allait languir encore un an pour s'éteindre l'été suivant.

Dans ce petit ménage dont le budget était balancé à quelques francs près, une si longue maladie n'était pas seulement une souffrance morale. Nombreux sont les passages où cette préoccupation d'argent revient dans les deux bouches; et pourquoi les supprimer pour avoir l'air d'imaginer de purs esprits ayant échappé à ce genre de soucis matériels? Elle gémit sur ce que l'argent fond et lui-même laisse un jour échapper ce cri : « Est-il possible que tu sois privée de mille choses indispensables, tandis que ceux qui ne méritent pas les richesses en regorgent?... »

Aussi y a-t-il autour d'eux quelque émotion quand, le 23 juin 1802, Bonaparte fait annoncer à l'Institut qu'il décernera un prix de 60 000 francs pour une grande découverte en électricité. La nouvelle est transmise à Ampère par son cousin Périsse au moment où il termine son cours d'électricité, et, le 26 juillet, il s'écrie : « C'est précisément le sujet que je traitais dans l'ouvrage sur la physique que j'ai commencé d'imprimer; mais il faut le perfectionner et confirmer ma théorie par de nouvelles expériences... Oh! mon amie, ma bonne amie, si M. de Lalande me fait nommer à Lyon et que je gagne le prix de 60 000 francs, je serai bien content: car tu ne manqueras plus de rien et tu n'en seras pas à regretter les dix francs de la chambre arrhée à Charbonnières... »

Mais il faut d'abord qu'il travaille ses mathématiques pour obtenir le lycée et il faut aussi qu'il termine son cours de chimie, science pour laquelle, à cette époque, il a naturellement « plus d'attrait que pour le reste de la physique. » Ce n'est pas l'avis de Julie, que cette malheureuse chimie fait mourir d'inquiétude. Non sans raison, quoiqu'il prétende n'avoir jamais d'accident. Un jour, c'est un briquet phosphorique qu'il veut chauffer et qui lui saute dans les mains; un autre jour, une projection d'acide sulfurique qui lui arrive dans l'œil et qui le remplit de confusion parce que, occupé de son œil, il n'a pas songé assez vite à neutraliser l'acide sur ses habits.

Cette dernière aventure lui arriva devant le vieil astronome Jérôme de Lalande, à l'occasion duquel Ampère montra curieusement ces fusées de perspicacité sur un fond de naïveté dis-

traite qui caractérisent souvent les algébristes et quelquefois les musiciens du temps jadis.

Lalande avait alors soixante-dix ans et une réputation universelle comme astronome et comme professeur. Entré dans la vieille Académie des Sciences à vingt et un ans, il était un des piliers de l'Académie nouvelle. Né à Bourg, il y revenait souvent et Ampère profita naturellement de son passage pour se présenter à lui. Lalande, malgré son humeur combattive, était un excellent homme qui aimait à protéger les jeunes gens. Comme tous ceux qui abordèrent Ampère dans sa jeunesse, il fut frappé par la supériorité de cette intelligence si vive et si diversement cultivée, d'autant plus qu'il avait lui-même une variété de culture analogue. Voici comment Ampère raconte sa première visite chez lui, à l'occasion de ce fameux mémoire sur le jeu, toujours différé :

« Il me donna, dit-il, de grands coups d'encensoir, me dit qu'il n'y avait qu'en France qu'on trouvait des mathématiciens comme moi, etc... Il finit par me demander des exemples en nombre de mes formules algébriques, en me disant qu'il fallait qu'il pût mettre mes résultats à la portée de tout le monde dans le rapport qu'il en ferait, tandis que, sous leur forme algébrique, plus élégante et plus intéressante pour cinq ou six mathématiciens de première classe, ils n'étaient pas à la portée du plus grand nombre et qu'il doutait même que les gens de la force de M. Clerc me comprissent bien. »... « J'ai conclu de tout cela, ajoute Ampère avec malice, qu'il n'avait pas voulu se donner la peine de suivre mes calculs, qui exigent en effet de profondes connaissances en mathématiques... »

Ampère a peut-être raison d'être choqué par une telle proposition « qui réduit son mémoire à un travail d'écolier. » Mais Lalande, professeur réputé, habitué au maniement du public, n'avait pas tort non plus, ce semble, quand il craignait de présenter le calcul des probabilités tout cru devant une société d'émulation provinciale, et l'on éprouve un peu le même sentiment que lui, lorsqu'on entend Ampère répondre au préfet, qui lui demande poliment s'il aura quelque chose de neuf à lire pour la prochaine séance : « Oui, monsieur le préfet, je vais vous préparer un mémoire sur les séries ou sur le calcul des variations. » Quoi qu'il en soit, Lalande s'intéresse à Ampère ; il veut que celui-ci lui amène ses élèves pour observer les astres

ensemble. Il vient assister à une de ses leçons de chimie et c'est ce jour-là que notre savant, en suivant les progrès d'une expérience, se fait sauter dans l'œil un bouchon avec de l'acide sulfurique...

Quand, après un été de vie commune, Ampère repartit au mois de novembre pour son exil de Bourg, la santé de Julie n'était pas améliorée, malgré les infusions de cerfeuil, de persil et de cloportes qu'on lui administrait maintenant comme remèdes. Néanmoins, le ton des lettres au début est plutôt un peu moins morose. D'une part, on voit approcher la fin de l'exil; car il semble décidé que les Écoles centrales seront licenciées le 1er germinal (22 mars). De l'autre, Ampère a pu ajouter à son cours de l'École centrale une tâche nouvelle qui améliore sensiblement la situation matérielle du ménage. Depuis quatre ans, un ancien professeur au collège de Bourg, parti comme volontaire en 1793 et réformé pour blessures avec de beaux états de services, avait organisé à Bourg une école « Dupras et Olivier, » dont le succès avait été rapide. L'Université n'était pas, à cette époque, aussi farouchement jalouse de son monopole qu'aujourd'hui. A la rentrée de novembre 1802, l'école Dupras était classée comme école secondaire et elle ne comptait pas moins de 137 élèves répartis en sept sections. Ampère devait y professer pendant sa seconde année scolaire et retrouver, dans une excellente famille aux petits soins pour lui, un certain bien-être matériel dont il avait été sevré, en même temps qu'il pouvait chaque mois envoyer à Lyon quelques louis de plus pour payer les frais de maladie. » Il y gagne, dit-il avec joie, « au moins 60 francs par mois. » Puis on le soigne. « On vient m'allumer mon feu à 6 heures du matin, parce que j'ai dit me vouloir lever de bonne heure. Je m'habille en me chauffant. Je donne deux leçons, l'une de 7 à 8 (géométrie), l'autre de 11 à midi (arithmétique). On m'apporte mon déjeuner à 8 heures. Hier, c'était une jarre de café au lait, où le sucre n'était pas épargné... » Avec la leçon de physique ou de chimie à l'École centrale dans l'après-midi, cela fait néamoins trois cours par jour, sans compter les répétitions particulières et surtout les devoirs à corriger. Mais n'importe, il ne craint pas le travail et il s'attelle bientôt, de plus, à un nouveau mémoire mathématique sur les variations.

En dehors du travail et des visites à Lyon, un peu plus fréquentes que l'hiver précédent, les principaux événements de

cet hiver furent le remboursement de la créance Guérin, reçue par lui en dot (5000 francs), qui fit d'Ampère un très modeste capitaliste, et le déménagement de Julie. La créance causa bien des ennuis ; les lettres nous entretiennent sans cesse de cette question que la bonne mère Ampère a un peu compliquée par son désir de vouloir conduire ses affaires elle-même et de les conduire avec une confiance aveugle dans la Providence. Quant au déménagement qui eut lieu le 22 novembre, il avait pour but d'économiser un appartement inutile en assurant à Julie la compagnie et les soins devenus indispensables de sa mère. Elle abandonnait la rue Mercière pour venir s'installer chez Mme Carron rue du Griffon, où elle devait achever sa misérable vie.

Cependant l'ouvrage sur le jeu avait été mis en vente et, naturellement, ne se vendait pas, quoique au début, avec une certaine jeunesse, Ampère se fût imaginé recouvrer au moins les deux tiers de l'impression. Au mois de décembre, on attend M. de Jussieu-Bressoles pour faire remettre cette brochure à un membre de l'Institut qui la présentera avec éloges à ses collègues.

Un peu avant Noël 1802, nous assistons à une petite querelle de ménage qui donne lieu à Julie de manifester, pour la dernière fois, la malice enjouée à laquelle elle prêtait jadis tant de grâce. Ampère est, comme toujours, en retard de correspondance avec sa pauvre mère qu'il néglige terriblement, malgré tous les bons conseils de sa femme et il écrit à celle-ci qu'il a compté sur elle pour donner des détails de son installation chez Dupras. Elle riposte : « Je reçois dans ce moment une lettre de Bourg. Tu devines de qui c'est ... Il faut que je me tourmente pour faire parvenir une lettre à Poleymieux : une lettre que je demande depuis que tu es parti et que Monsieur l'Affairé n'a pas pensé à envoyer plus tôt, — ce qui, soit dit en passant, n'est pas pardonnable ! — Mais revenons. Vous écrivez à votre mère : « *Je pense* que Julie t'a fait des détails sur ma position ; *je pense* que Julie t'a conté l'affaire de M. Guérin. » Et moi, mon cher monsieur, je sais que Julie, avec sa patraque de personne, son déménagement, des occasions bien rares pour Poleymieux, un petit à garder, n'a pas eu un instant ; et, lorsqu'elle vous a écrit, il fallait bien que ce fût pour vous qui êtes son mari... » Et elle continue la lettre sur le même ton de plaisanterie, lui disant : « Tu commences d'un air indiffé-

rent à me dire que tu n'es pas trop bien en argent... N'as-tu pas déjà convoité de me reprendre de celui que tu m'as envoyé? Je suis bien aise d'avoir été assez rusée pour m'en douter. Car je te dirai toujours que je n'en ai plus, et il faudra bien que tu le croies... Je vais écrire vite à ta mère pour qu'elle ne pense pas, comme son fils, que je ne fais toute la journée que rire, chanter, penser à ma toilette et à y être trouvée jolie dans les brillantes sociétés où je vais, où je suis sans cesse... » Devant ce pâle rayon de soleil dans ses nuages, le malheureux mari est enchanté et répond à sa femme qu'elle écrit comme Mme de Sévigné.

Un mois après, le 24 janvier, elle est prise d'une bronchite et d'une intoxication générale qui se traduit par des douleurs tenaces dans la jambe. Elle va rester ainsi à peu près constamment couchée pendant des semaines. Et, cependant, elle n'est pas gémissante; sa sœur Élise s'étonne de cette résignation chez une personne si active et si gaie. Elle-même écrit : « Je suis plus attachée à la vie que jamais. » Et, le 7 février, elle intercale dans sa prose un quatrain dont il trouve les vers charmants.

Au milieu de ces inquiétudes constantes, survient un nouveau sujet d'ennui. Le malheureux mémoire sur la théorie mathématique du jeu, auquel Ampère attachait une telle importance pour sa nomination à Lyon, avait été présenté à l'Institut le 12 janvier 1803 et le citoyen Laplace avait été chargé de faire un rapport. Le mercredi suivant, 19 janvier, Laplace faisait son compte rendu verbal et l'on expédiait à Ampère l'accusé de réception officiel signé du secrétaire de la classe Lacroix (qui n'était pas, à cette époque, « perpétuel ») : lettre d'un scribe quelconque, au bas de laquelle Laplace avait ajouté cette note terrible : « La classe m'ayant chargé d'examiner l'ouvrage dont il s'agit, j'ai reconnu de l'élégance dans plusieurs des résultats. Mais il m'a paru que l'auteur se trompe dans la limite qu'il assigne à la somme de la série qui donne la solution du premier problème et que l'auteur trouve égale à I. Cela n'a lieu que dans le cas où q est moindre que I; s'il est plus grand que l'unité, cette limite est I/q^m. Laplace. »

Cette lettre tomba sur le pauvre Ampère comme un coup de foudre. Par une de ses distractions habituelles il avait, en effet, commis une grosse faute de calcul, qui, heureusement, n'influait pas sur le reste du travail, mais qu'il avait répétée

deux fois. Le voilà de nouveau dans une impatience fébrile de corriger son étourderie en faisant composer un carton qu'on insérera dans tous les exemplaires : ce à quoi le beau-frère Périsse se prête avec son obligeance ordinaire, en lui disant même, pour le consoler, que Lacroix, dans une réédition de son livre, a demandé 14 pages de cartons. » Mais, cette fois, Ampère traîne si bien qu'au mois d'avril seulement, nous le voyons remettre à Delambre le carton si urgent avec recommandation d'opérer le changement dans les exemplaires de l'Institut.

Le mardi gras, 22 février 1803, il s'échappe encore pour aller à Lyon voir sa femme et là, après des attendrissements, des baisers, des confidences et des larmes, il lui révèle un secret de conscience qui, désormais, va souvent les occuper. Sans s'éloigner de la foi religieuse, il s'est écarté du confessionnal. Elle le supplie de redevenir tel qu'il était, tel qu'elle le croyait resté. Il se laisse faire une douce violence ; il ne demande pas mieux que de redevenir « vertueux ; » mais il objecte avec raison que la chose mérite réflexion et qu'il vaut mieux attendre son retour à Lyon pour trouver un directeur en qui il ait pleine confiance. Elle en a été très émue et nous rencontrons plus d'une allusion à ce malheureux voyage du mardi gras : « Que je me repens pour ta tranquillité de t'en avoir parlé si tôt! Je devais bien te le dire un jour, mais non pas avant d'avoir pris un parti irrévocable ! Combien de fois j'ai vaincu le penchant qui m'emportait à cesser de te cacher le seul secret que je t'aie jamais fait !... Maintenant... tu ne m'aimeras plus comme avant mon dernier voyage à Lyon, et la cause de mon malheur est d'avoir été pénétré d'une crainte pour ta santé, vraiment extravagante et qui m'avait renversé la tête ce malheureux mardi qui fait dans ma vie une époque si douloureuse. Tu me vis pleurer toute l'après-dînée ; mais tu n'as point d'idée de ce que je souffrais... »

Enfin, l'exil touche à son terme. Le 5 mars 1803, arrivent à Bourg les deux membres de l'Institut, commissaires, qui doivent choisir les professeurs des nouveaux lycées. Ils visitent d'abord l'école Dupras, où ils expriment toute leur satisfaction, enregistrée dans les certificats les plus élogieux. La semaine suivante, c'est le tour de l'École centrale. Le mérite d'Ampère continue à éclater. Delambre dit à qui veut l'entendre qu'Ampère est un homme d'un talent supérieur et que la

section de mathématiques tout entière a jugé son ouvrage le produit d'une « tête forte. » Ampère est maintenant sûr d'aller à Lyon; dans quelques jours, il retrouvera sa femme et son fils; il parle déjà d'arriver « à une grande réputation et, par son moyen, à une grande fortune. » Quand, au milieu de sa joie, lui arrive une lettre trop raisonnable de sa femme l'engageant à ne pas laisserla proie pour l'ombre et à ne pas quitter l'école Dupras, même si on ferme l'École centrale, avant que le lycée n'ouvre à Lyon : c'est-à-dire de rester encore des semaines sans la rejoindre! Elle lui annonce, en même temps, qu'elle a loué à Lyon, vu l'urgence, un appartement qui se trouvait vacant près de sa sœur. Ampère, nerveux, répond une série de longues lettres pour qu'elle se dégage de cet appartement, ou puisse du moins se dédire plus tard, s'il est logé au lycée. Il a la prétention de se révéler sous un jour imprévu, en procédurier sachant user du Code pour rompre un marché désavantageux. Sa femme lui réplique également avec ses nerfs qu'il n'y a pas à se dégager, son beau-frère ayant donné pour elle sa parole; et cette petite discussion trouble quelques jours leur joie.

Le 3 avril, il envoie encore de Bourg à Delambre son second mémoire à l'Institut sur le calcul des variations appliqué à la mécanique et lui en annonce un troisième sur l'intégration des équations différentielles (mémoire qui fut, en effet, présenté avec le précédent le 16 mai 1803). Et le lendemain, 4 avril, était signé l'arrêté par lequel « Bonaparte, premier consul de la République, vu la présentation de la deuxième commission des inspecteurs généraux des études, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, nommait le citoyen Ampère professeur des 3e et 4e classes de mathématiques au lycée de Lyon. » Le 17 avril 1803, dimanche de Quasimodo, il revenait de Bourg à Lyon, son martyre fini, pour vivre heureux auprès de sa femme. Hélas! il allait assister bientôt à son agonie. Un journal rapide et comme haletant, qu'il recommence à ce moment comme avant son mariage, raconte les étapes lamentables de ces derniers jours.

Au début, Julie croit encore avoir assez de force pour se rendre à Poleymieux, chez sa belle-mère et Ampère inscrit cette phrase : « Dimanche 15 mai. Je fus à l'église de Poleymieux pour la première fois depuis la mort de ma sœur. » Ainsi, pendant douze ans, il n'avait pas eu le courage de rentrer dans cette église où il avait enterré la profonde amitié de sa jeunesse!

Le 24 mai, ils repartent de Poleymieux par la diligence et s'arrêtent en route à Collonges chez leurs amis Campredon. Le 28, samedi, veille de la Pentecôte, Ampère note : « Je parlai pour la première fois à M. Lambert un instant dans son confessionnal. » (C'est le directeur qu'il cherchait et qu'il a fini par trouver). Puis le 6 juin : « Lundi; Absolution; » et le 7 : « Ce jour a décidé du reste de ma vie. » Il put donner à sa Julie, avant la séparation définitive, cette dernière joie. Celle-ci est à Saint-Didier, à 5 kilomètres de Lyon, Ampère faisant constamment la navette. Malgré la saison d'été, on prépare en effet, l'inauguration du lycée qui a lieu, avec messe du Saint-Esprit, le lundi 4 juillet et, dès le 5 juillet, Ampère y commence ses leçons journalières.

A ce moment, Julie est au plus mal. Le cœur s'affaiblit de plus en plus et l'enflure gagne. On essaie vainement de la soulager avec du vin de bryone. Le 12 juillet, on parle de scarifications et, le 13 juillet, à neuf heures du matin, elle expire. L'acte de décès dressé le même jour à la direction du Nord de la ville de Lyon, dit qu'elle est morte à vingt-neuf ans, chez sa mère, montée du Griffon n° 15. Le journal d'Ampère se termine par ces mots :

Multa flagella peccatoris; sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

Dominus. *Firmabo super te oculos meos et instruam te in viâ hac quâ gradieris.*

Fidelis. *Amen.*

Louis de Launay.

(*A suivre.*)

LE GÉNÉRAL NIVELLE

Ceux qui, l'autre jour, ont conduit à sa dernière demeure le général Nivelle sentaient tous leur tristesse se nuancer, si l'on peut écrire, de mélancolie.

Nous venions de voir, en peu de semaines, disparaître avec douleur des chefs militaires frappés en pleine activité par la mort, brisés quand leurs services passés en laissaient présager encore de plus grands, un Buat, un Pellé. A voir s'acheminer vers sa tombe la dépouille de l'ancien général en chef de 1917, chacun faisait un douloureux retour sur le sort d'un homme qui, préparé par de fortes qualités à une gloire immortelle, avait vu soudain se briser son destin, rejeté, lui, le triomphateur de la bataille de Verdun, en marge de la grande lutte.

Pendant trois mois, le chef, que la guerre avait trouvé colonel et, en quelques mois, porté au sommet, avait légitimement pu croire, une heure, qu'il connaîtrait cette joie incomparable d'arracher la victoire à l'ennemi et d'assurer, avec la libération de son pays, le triomphe du Droit.

Le char funèbre qui, du temple de l'Étoile, amenait le général au petit cimetière de Passy, remonta l'avenue de la Grande-Armée que, dans un jour inoubliable, Joffre, Foch, Pétain et cent généraux avaient parcourue à la tête des soldats victorieux; il contourna l'Arc de Triomphe sous lequel ces grands chefs avaient passé dans un ouragan d'enthousiasme, et, un instant, je remarquai qu'un soleil fugitif dans un ciel gris projetait sur le triste cortège l'ombre du monument de gloire. C'est pourquoi je parlais d'une grande mélancolie à côté d'une grande tristesse.

***

Aussi bien ai-je toujours eu l'impression que Nivelle éprouvait un pressentiment, — peut-être inconscient, — d'une destinée vouée à se briser. Je l'ai beaucoup approché en pleine action victorieuse de Verdun et retrouvé, à Beauvais, quand il mettait une ardeur pleine de foi à préparer une bien autre victoire, et j'ai été, dans les deux circonstances, frappé du retour constant, sur cette noble physionomie, d'une ombre qui m'étonnait. Cet homme qui avait l'âme audacieuse, je l'évoque me fixant, en parlant de l'avenir, d'un œil comme voilé par une sorte d'angoisse, et, l'ayant, somme toute, beaucoup fréquenté, je l'ai vu bien rarement sourire, même à la Victoire qui venait, à la Fortune qui semblait presque, un moment, se précipiter sur lui.

Je ne l'ai connu qu'en ces heures historiques, et c'est peut-être ce qui me fait considérer cet homme très simple comme le héros d'un drame shakspearien : ne l'ayant jamais approché jusqu'à ce printemps de 1916 où il s'acheminait vers le Capitole, je l'en vis franchir, comme porté par le Destin, tous les degrés ; quand il pensait y toucher, le sol s'ouvrit sous ses pas et il connut la Roche Tarpéienne sans même avoir joui des honneurs du complet triomphe.

Lorsque, le 1er mai 1916, il vint prendre le commandement de l'armée de Verdun, nous le connaissions tout au moins de réputation. Nous savions que c'étaient les canons du colonel Nivelle qui, en août 1914, portés à découvert sur Mulhouse, avaient ouvert la brèche par où nos soldats avaient passé. De l'Alsace à l'Ourcq, de l'Ourcq à l'Aisne, de l'Aisne à la Meuse, il avait gardé sa trempe, l'avait fortifiée et affinée, tandis qu'à pas de géant, il brûlait les étapes de la carrière. Lorsqu'il nous était arrivé, à Verdun, avec son beau 3e corps, tout de suite, on avait eu le sentiment que, dans son secteur de bataille, la résistance à la poussée allemande se faisait plus tenace et plus résolue, en attendant qu'on le vît soudain prendre une attitude agressive qui, dans cette bataille défensive, précédait en quelque sorte l'événement. Il fut un des lieutenants de Pétain qui, au Quartier général, prônaient la contre-offensive. « Dans l'exécution de l'attaque, avait-il écrit, on n'est jamais trop audacieux. Avec de l'audace, rien d'impos-

sible! » Et lors d'une attaque, il avait crié à ses troupes : « Que tous, avant de partir, aient jeté leur cœur par-dessus la tranchée ennemie! » Danton eût, en 1792, lancé cet homme-là sur le plateau de Valmy. D'ailleurs, rien d'un téméraire : « J'aimerais mieux, avait-il encore écrit, ne rien faire que d'engager une opération qui serait mal préparée. » En fait, depuis des semaines, les attaques du 3ᵉ corps, bien préparées, réussissaient.

Lorsque je le vis, je fus un peu surpris. Je me l'étais figuré un risque-tout, et nous avons la naïveté de prêter un physique à ce que nous savons du moral d'un homme. Or le commandant du 3ᵉ corps, que je croisai dans l'escalier de la mairie de Souilly, m'apparut tout autre que le Nivelle de mon imagination : assez grand et bien membré, les épaules larges et la démarche ferme, c'était un beau soldat, mais sa figure régulière, pleine et noble, respirait plus la réflexion que l'audace, l'allure était modeste et même comme un peu timide, le regard bleu légèrement voilé et comme en quête, et, tandis que je l'entendais prendre congé du général Pétain, je constatai qu'il parlait d'une voix un peu sourde et avec une grande sobriété de gestes.

Le contraste me séduisit, car je savais quel cœur frémissant d'ardeur se cachait derrière cette réserve. Aussi bien n'eus-je pas besoin d'assister à beaucoup des fameux *rapports* d'armée, que, nommé commandant de l'armée, il allait présider, pour constater que cet œil avait ses éclairs et, plus d'une fois, à ce frémissement du bras droit que nous nous rappelons tous, je devinai qu'à tel compte rendu contrariant d'un officier de liaison, la main, enfoncée dans la poche de la vareuse, s'y devait parfois crisper. Tel quel, il faisait figure de très beau chef, courtois d'ailleurs, très maître de lui, posant des questions précises, sachant écouter les réponses, tirant d'une voix un peu basse les conclusions. Pour tout dire, il fallait que l'homme impressionnât pour que nous, qui avions vécu dans l'admiration du général Pétain, nous fussions si vite tous d'accord sur l'évidente valeur de son successeur.

Joffre avait, d'une visite au Quartier général de Bevaux, emporté l'impression que, le cas échéant, le chef qui pourrait être chargé des reprises était là. Si le général Pétain était hostile à toute audace irraisonnée, à tout « romantisme » militaire,

il avait trop souvent constaté la conscience avec laquelle Nivelle préparait ses opérations pour que lui-même ne fût pas amené à regarder avec complaisance son énergique lieutenant. Il fut le premier à le réclamer comme successeur.

* * *

A l'heure qu'atteignait la terrible bataille, aucun choix ne pouvait être plus heureux. Depuis neuf semaines, l'armée de Verdun disputait pied à pied à l'ennemi le terrain que, dès les premières heures, celui-ci avait semblé devoir, d'un seul élan, emporter tout entier. Devant le fort de Douaumont, si malheureusement surpris par lui aux premières heures de la bataille et à l'entrée du défilé de Vaux, Thermopyles de Verdun, les attaques forcenées de l'Allemand s'étaient dix fois brisées contre une résistance acharnée. Sur la rive gauche, les assauts les plus violents avaient dû se répéter dix fois pour que le massif du Morthomme eût été presque complètement perdu, mais l'ennemi ne parvenait même pas à l'occuper d'utile façon et l'on sentait, de ce côté, s'affaisser son effort. A cette lutte, en effet, l'adversaire s'épuisait. Il multipliait cependant ses coups. Mais, imperturbablement, Pétain avait tenu le bouclier derrière lequel Joffre aiguisait le fer que, dans les premiers jours de l'été, il comptait engager, dans la région de la Somme, au défaut de l'adversaire. Ce bouclier martelé, à certains endroits fêlé, mais, somme toute, resté sans lézarde grave, Pétain le passait à Nivelle qui s'en saisissait d'une main frémissante de passion.

C'est que, tout à ses pensées de reprises, il songeait, en continuant à en couvrir Verdun et le pays, à engager, lui aussi, le fer, à chasser « le Boche » des positions conquises. Mais l'honneur de l'Allemagne était trop engagé dans cette aventure pour que l'État-major germain ne fût pas décidé aux plus grands sacrifices encore pour s'épargner, après les déceptions des dernières semaines, la honte d'une éclatante défaite. Il continuait à nourrir sa bataille, tandis que notre général en chef, sollicité par la préparation de l'offensive de la Somme, était, vis-à-vis de Verdun, déjà contraint à la parcimonie. Quand, le 20 mai, le fort de Douaumont, sur lequel Nivelle avait lancé Mangin, eut été enlevé, une contre-attaque allemande, d'une force démesurée, suffit à nous le faire perdre

derechef. La bataille, comme eût dit Napoléon, n'était pas encore « mûre, » j'entends mûre pour les grandes reprises que, d'août à décembre, Nivelle devait exécuter de si magistrale façon. Bien plus, sous le coup de l'étonnement où les avait jetés la reprise, — même momentanée, — de Douaumont, les Allemands alertés se fortifiaient dans l'idée que, pour ne plus s'exposer à pareille mésaventure, il fallait, fût-ce au prix le plus élevé, saisir le fort de Vaux, et l'on sait qu'après une semaine de sanglants combats, ils parvenaient à encercler le fort et à s'en emparer.

Mais, dès lors, ils étaient maîtres d'aborder le plateau sur un large secteur et c'était de nouveau Verdun menacé. Après quelques échecs définitifs sur la rive gauche, l'ennemi concentra tout son effort sur la rive droite, résolu à foncer, par la porte qu'il avait forcée, sur les forts de seconde ligne derrière lesquels il apercevait déjà la cité conquise. Or, à mesure qu'approchait la date fixée et opiniâtrément maintenue par Joffre pour le départ de l'offensive de la Somme, les envois de divisions fraiches se raréfiaient. Les Allemands, qui sentaient venir l'attaque de Picardie, se montraient, d'autre part, résolus à enlever, coûte que coûte, la « ville-drapeau, » avant d'être eux-mêmes attaqués, et à leur effort décuplé il fallait que Nivelle se contentât d'opposer les divisions déjà fatiguées qui parfois « remontaient » pour la troisième fois des cantonnements de l'arrière à « l'enfer de Verdun. »

Le 22 juin, après un bombardement sans précédent, l'ennemi attaqua sur la ligne Froideterre-Fleury-Souville-Tavannes. Il faillit la submerger, mais, devant nos contre-attaques, dut lâcher en partie les morceaux qu'il avait pu, ce jour-là, conquérir. On pouvait cependant s'attendre à une nouvelle tentative pour le 23. Sur notre ligne de défense partiellement démantelée nos troupes épuisées pourraient-elles résister? Le soir même s'élevait la voix de Nivelle, où l'angoisse se mêlait de façon pathétique à la confiance : « L'heure est décisive. Se sentant traqués de toutes parts, les Allemands lancent des attaques furieuses et désespérées dans l'espoir d'arriver aux portes de Verdun, avant d'être attaqués eux-mêmes par les forces réunies des armées alliées. *Vous ne les laisserez pas passer, mes camarades!* Le pays vous demande encore cet effort suprême; l'armée de Verdun ne se laissera pas intimider... Elle saura

conserver sa gloire intacte! » C'est cet ordre du jour qui devait valoir à Nivelle les félicitations de l'Académie française; et le fait est que c'était parler assez bien « français. »

Nivelle, que je voyais alors à toutes les heures, ne se départait pas d'un grand calme. « Bien en possession de luimême, » télégraphiait un officier de liaison au G. Q. G., il jugeait, le 23 au soir, la « situation périlleuse; » il ne la jugeait nullement compromise. L'événement lui donnait raison. On avait perdu du terrain sous la poussée de forces formidables, mais en infligeant de telles pertes à l'Allemand qu'il en restait pour quelques jours « crevé. » Or, à cette heure, la bataille commençait sur la Somme. Verdun était maintenant ville secourue.

Et sans tarder, Nivelle reprenait ses plans de contre-offensive. Il était, sur ce point, d'accord avec Joffre. L'Allemand, attaqué sur la Somme, et d'une façon violente, eût volontiers, après une dernière tentative du Kronprinz le 12 juillet, laissé dormir la bataille de la Meuse pour jeter devant les assaillants de la Somme les forces qui finalement avaient échoué devant Verdun. Mais le général en chef entendait qu'après avoir « tenu, » Verdun rendît à la France le service de « retenir, » — retenir l'ennemi désireux de se dégager. Soulagée en partie par les prélèvements faits sur les troupes allemandes, notre armée de Verdun pouvait prendre enfin une attitude utilement agressive. C'était aller, nous le savons, au-devant des désirs les plus ardents de Nivelle.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, le reflux commença qui bientôt nous ramenait des abords de Souville, naguère assaillis, au village de Fleury, où le général Mangin se réinstallait après trois semaines de combats opiniâtres. L'ennemi ne réagit pas : le monde comprit à ce signe qu'il s'avouait vaincu devant ce Verdun où il avait, de si arrogante façon, proclamé qu'il imposerait la paix. Le Gouvernement voulut marquer le coup et, avant même que l'on rendît, par la reconquête de Douaumont et de Vaux, plus éclatante encore cette défaite allemande, il entendit que, dans la citadelle de Verdun, le général qui venait de faire reculer l'ennemi reçût la plaque de la Légion d'honneur, tandis que la ville martyre serait elle-même décorée. Cette scène admirable fut ce que j'ai appelé « l'apothéose dans la casemate. » Comme on en sortait, le général Nivelle

se trouva, sur le seuil de l'étroite issue, en face du général Pétain. Les éternels semeurs de troublants cancans voulaient que les deux chefs fussent, à cette heure, divisés. Or, je vis Pétain ouvrir ses bras à son successeur qui s'y jeta. Le protocole n'avait pas prévu ce qui resta, pour les témoins, le plus beau geste de la journée. A voir les deux grands soldats de Verdun s'accoler, on éprouvait une émotion profonde. La victoire avait été le fruit, autant que de la surhumaine vaillance des soldats, de cette constante communion des chefs dans l'amour de la France.

* * *

Le soir même, Nivelle, courbé sur ses cartes, bâtissait enfin le plan des grandes reprises. Il en avait l'instrument : le redoutable Mangin pourvu de trois divisions fraîches par le G. Q. G.

Ce fut d'abord cette magnifique opération du 24 octobre qui nous valait la reprise du fort de Douaumont et de ses environs enlevés de haute lutte et, peu d'heures après, la réoccupation du fort de Vaux, abandonné sous notre pression par l'ennemi démoralisé. Ces journées, on est découragé de les résumer quand, dans un admirable volume, M. Henry Bordeaux, présent à l'opération, a conté avec tant de détails émouvants cette « geste » épique des « captifs délivrés. » Toute l'armée de Verdun se rappelle la minute où, le brouillard du matin se déchirant, on vit, sur Douaumont reconquis, flotter notre drapeau et à quiconque était là, au seul souvenir de cet instant, le cœur bat encore dans la poitrine.

Mais le commandant de la 3e armée n'entendait pas s'en tenir à cette première victoire. Le succès d'une opération qui avait été savamment conçue et préparée par le général Nivelle, d'accord avec Pétain au-dessus de lui et Mangin au-dessous, encourageait à persévérer dans cette voie des audaces bien calculées. Ce semblait une nouvelle méthode d'attaque en train de s'instaurer, celle, si je puis écrire, de l'agression mathématique. Et ce fut la méthode plus rigoureusement encore appliquée à la préparation et à l'exécution de l'opération du 15 décembre qui, après un bombardement impeccable, — et implacable, — portait nos divisions d'infanterie bien au delà des positions reconquises en octobre et aboutissait sur la rive droite,

à la reconstitution de la ceinture de fer brisée par l'Allemand dans les sinistres journées de février. Tout le demi-cercle de collines qui couvrait la ville désormais inviolable était en notre pouvoir et Nivelle avait plus qu'aucun autre le droit de s'écrier, dans un ordre du jour qui fit tressaillir de joie le pays entier : « Victoire ! victoire éclatante ! » Oui, nul n'avait le droit de revendiquer plus que lui la gloire de ces journées. Qu'on se rappelle les principes qu'il avait prônés au moment même où il allait recevoir la mission de faire tourner en victoire la bataille de Verdun : « Que tous avant de partir, avait-il dit, aient jeté leurs cœurs par-dessus la tranchée ennemie ! » Et puis : « J'aimerais mieux ne rien faire que d'engager une opération qui serait mal préparée. » L'opération avait été préparée de si minutieuse et scientifique façon qu'un maitre de la tactique semblait s'y révéler et, la préparation bien faite, les cœurs avaient été jetés avec d'autant plus d'allégresse par-dessus des tranchées ennemies au delà desquelles on avait trouvé la victoire.

***

A l'heure où Nivelle signait son ordre du jour à ses soldats de Verdun, ce n'était plus le commandant de la deuxième armée qui poussait ce cri de triomphe, mais le général en chef des armées de France.

La crise du haut commandement était, depuis quelques semaines, ouverte. La bataille de la Somme, après avoir donné de magnifiques résultats, s'était comme alanguie. Tout en avançant, on semblait piétiner et le pays s'impatientait à nous voir immobilisés en apparence sur nos gains ; dans l'État-major même, tout un groupe préconisait de nouveaux procédés, la reprise de l'action violente.

Bien à tort, on opposait à ce qu'on appelait les piétinements de la Somme les opérations fulgurantes de Nivelle à Verdun. Le Gouvernement et le Parlement étaient en partie conquis à l'idée d'un changement de personnel. On englobait dans la même disgrâce les vieux chefs de guerre, Joffre, Foch et Castelnau, et parce que Pétain prônait obstinément la prudence, on l'enveloppait lui-même dans cette défaveur. Tous allaient à ce général Nivelle qui, à Verdun, avait fait triompher la doctrine de l'audace raisonnée, de l'allant mis au service

du calcul. Le salut viendrait de là. Nivelle fut, le 16 décembre, appelé au commandement en chef des armées du Nord et du Nord-Est, avec la mission très nette de préparer une offensive d'énorme envergure qui serait la dernière. Il fut lui-même surpris d'une si brusque ascension couronnant une carrière, depuis deux ans déjà, si rapide. Son entourage seul en paraissait exalté jusqu'à l'ivresse. Lui se présenta au *Grand Condé* avec l'attitude d'un subordonné de la veille peu disposé à faire sonner haut sa nouvelle grandeur. Un témoin raconte comment il trouva ce général inconnu (il n'était pour ainsi dire jamais venu au G. Q. G.) attendant patiemment dans l'antichambre du major-général Pellé que celui-ci eût expédié un visiteur, pour se faire annoncer.

Mais très précisément cette attitude d'une modestie presque excessive eût pu faire prévoir à des gens clairvoyants l'une des nombreuses difficultés auxquelles se devait heurter le nouveau généralissime et qui, presque à coup sûr, le devaient en partie paralyser. Certes les dernières opérations de Verdun avaient entouré d'un prestige singulier le commandant de la 2e armée. Mais le premier moment d'enthousiasme passé, Nivelle ne pouvait, à aucun égard, prétendre et ne prétendait pas à l'autorité sans limites, sans réserves, dont Joffre avait joui. Le vainqueur de la Marne, déjà presque entré dans la légende, avait, de par son âge, ses services, son caractère, exercé sur ses subordonnés un empire devant lequel tous s'inclinaient; et, par ailleurs, le général en chef, populaire dans la nation depuis les heures de la Marne, avait établi avec le Gouvernement et le Parlement, un genre de relations que, seul, il était capable de maintenir. Ayant pleine autorité dans toute la zone des armées, il se montrait fort indépendant vis-à-vis des plus hautes autorités civiles et des Chambres, et cette situation lui donnait dans les décisions d'ordre stratégique une liberté que, par réaction, on était assez disposé à contester à son successeur, général encore jeune, peu expérimenté dans le maniement d'un si grand pouvoir.

Passé en moins de trois ans du commandement d'un régiment et, en moins de sept mois, de celui d'un corps d'armée à celui de toutes les armées de France, le nouveau général en chef ne pouvait, même vis-à-vis de ses subordonnés immédiats, les commandants de groupes d'armées et d'armées, exercer

l'autorité qu'eussent tout naturellement obtenue un Foch ou un Castelnau. Ses supérieurs et camarades de la veille, même quand ils avaient approuvé son fulgurant avènement, se croyaient libres de discuter des conceptions que Joffre eût imposées, et lui-même était, plus que ce dernier, tenu à ménager leurs susceptibilités. Quand il renonça à le faire, on le jugea présomptueux et cassant.

Enfin il représentait, bien qu'il s'en défendît, une méthode qu'on opposait à une autre, et que ses alentours, à son grand tort, vantaient en termes messianiques. Or cette autre méthode avait ses partisans ; et comme les généraux qu'on avait écartés avaient eux aussi leurs partisans, ainsi se créait autour du nouveau général en chef et, avant même qu'on ne les connût, autour de ses conceptions, une coalition sourde d'hostilités.

Le Parlement s'était, en thèse générale, montré favorable à sa nomination et certains députés se vantaient même de l'avoir « emportée. » Dès lors étaient-ils enclins à le traiter en protégé tenu à de grands égards vis-à-vis des Chambres, des Commissions et des groupes. Et on le vit bien dès l'abord quand on le vint sommer de quitter Chantilly qu'une légende bien singulière représentait aux yeux des parlementaires comme une Sybaris où les officiers du Grand Quartier Général s'étaient, sous Joffre, endormis sur les lauriers de Cannes, — je veux dire de la Marne. Nivelle céda, en dépit de son formel sentiment, et alla s'installer à Beauvais, et cette concession, si minime qu'elle parût, fut indicatrice d'une autorité qui serait contestée.

Le général s'était, cependant, mis au travail et c'était un grand laborieux. On avait écarté Joffre parce qu'on estimait son plan d'offensive trop modeste ; le nouveau général en chef était non seulement autorisé, mais formellement invité à en établir, à très brève échéance, un autre infiniment plus large et plus ambitieux qui assurerait une plus prompte décision. Avant trois semaines, ce plan était sur pied. Il était très séduisant parce que très simple en ses grandes lignes. Ludendorf écrira un jour que « Nivelle avait conçu réellement le grand objectif stratégique, » et on sait que la commission d'enquête, que Foch inspirera, se déclarera incapable de le condamner.

Le front allemand, de Lens à Reims, dessinait un angle très marqué dont le sommet était au Sud de Noyon, à Ribécourt. Ce front s'appuyait sur deux piliers : au Sud de Lens les hauteurs

de Vimy, au Sud de Laon le massif de l'Aisne et notre avance sur la Somme venait de placer les Allemands, entre Péronne et Soissons, dans ce que l'on appelait « la poche de Noyon. »

Assaillir les Allemands sur ce saillant devait les amener sans doute à y précipiter des forces importantes, cent ou deux cent mille hommes. Quand elles seraient engagées dans la « poche, » une double attaque, formidable par ses moyens, se ferait sur les flancs du grand redan. Au Nord, les Anglais attaqueraient entre la région de Lens et celle de Cambrai et, faisant sauter le pilier de Vimy, se porteraient vers la région de Valenciennes, tandis que trois de nos armées, renforcées au delà de tout ce qui avait jamais été fait, assailliraient le massif de l'Aisne en direction du Porcien et se porteraient, l'obstacle franchi, vers la Meuse.

Le plan était beau. Il fut connu de trop de gens : c'est que trop de gens étaient à persuader de son bien fondé et de ses chances de succès ; ce dont un Joffre, habitué à tout mûrir et trancher dans le secret de son cabinet, se fût fait peu de souci. A Paris, où je passai quelques jours avant de me rendre sur l'Aisne, je trouvai beaucoup de gens fort exaltés sur « le plan Nivelle. » Des députés revenaient de Beauvais, disant qu'en quelques jours on serait « sur la Meuse — au moins, » et ainsi préparait-on les déceptions.

On sait comment les événements se conjurèrent contre lui. Le 11 mars, la révolution avait éclaté à Pétrograde et, avant quinze jours, il apparaissait clairement qu'elle était le signal d'une dissolution telle que le front russe allait crouler. A la vérité, l'Amérique entrait, le 2 avril, dans les sentiers de la guerre, mais il était à prévoir que l'intervention de ses soldats ne pourrait avoir, avant un an, aucune efficacité. Beaucoup de gens estimaient que, de ce double fait, la conséquence était qu'il fallait remettre *sine die* l'offensive projetée.

C'était l'avis du ministère qui venait de succéder au cabinet Ribot tombé le 17 mars, et, plus particulièrement, du nouveau ministre de la guerre, M. Painlevé.

Je n'entends pas ici entrer dans une polémique sans cesse renaissante. Je me suis brièvement, mais nettement expliqué à ce sujet et je me suis efforcé d'apporter dans l'exposé des faits la plus grande équité (1). Ce qui a été publié depuis n'a pas

(1) Louis Madelin, *le Chemin de la Victoire*, pp. 205-210.

modifié mon opinion. Le général en chef disait d'ailleurs que, nommé pour préparer et déclencher la grande offensive, il ne demandait qu'à s'en aller et s'en irait avec résignation, si on abandonnait les grands projets. Jusque-là, il s'y tenait. Quand à Compiègne, où il venait de transporter son Quartier général, se réunit, le 6 avril, la fameuse conférence que j'ai contée ailleurs en détail, il offrit encore deux fois sa démission. Le ministre de la Guerre refusa de l'accepter et s'inclina, ainsi que le président du Conseil, devant la résolution du général de tenter le grand coup. Les généraux présents à cette conférence avaient cependant témoigné d'un médiocre enthousiasme et clairement fait entendre leur avis. Le maréchal Pétain devait en conclure, plus tard, avec son habituelle franchise : « Le Gouvernement parfaitement éclairé a passé outre. C'est donc à lui qu'incombe la principale responsabilité. »

On sait le reste : l'échec, très exagéré par la rumeur publique, de la grande offensive, le chiffre des pertes plus exagéré encore, le conflit entre le ministre de la Guerre, qui entendait qu'on arrêtât tout, et le général en chef qui restait persuadé qu'on pouvait, avec de la persévérance, réparer le demi-échec des premiers jours. Une violente réaction se déchainait, momentanément, dans les états-majors même, contre toute offensive. Le Gouvernement voulait obtenir la démission du général en chef. Celui-ci n'était pas seul à penser qu'un chef ne démissionne pas en pleine crise. Il disait que, relevé de son commandement, il s'inclinerait et qu'on n'entendrait pas de lui un mot de protestation. Il fut relevé, le 13 mai, et, fidèle à sa parole, ne formula pas une plainte.

Jamais il ne me parut plus vraiment noble. C'était fini : le rêve était évanoui, les espérances brisées; cependant il avait recouvré une apparente sérénité qui était la forme raffinée de son obéissance de soldat. Je le vis s'en aller, si digne, si simple, si évidemment droit, que j'en fus ému. Ceux qui l'avaient vu à l'œuvre à Verdun saluaient d'ailleurs tous avec tristesse, dans la retraite qu'on lui imposait, un de nos plus beaux soldats, victime d'une situation difficile et de circonstances imprévues, et dont nul ne pouvait oublier les grands services et les hautes qualités.

***

Quelques mois, il resta en marge de tout. Lui, eût accepté, — il le dit et le redit, — une armée, un corps d'armée; il était dur pour le vainqueur de Verdun de se voir interdire la joie de participer, ne fût-ce qu'en exécutant, à la victoire finale en laquelle il continuait à mettre toute sa foi et toute son espérance. Mais on estimait que sa situation eût été fausse, et plus fausse encore celle des chefs auxquels on l'eût subordonné. Il resta, de longs mois, inoccupé. Il continuait à garder une attitude très digne, mais sa mélancolie s'accentuait. Il était né pour l'action, l'avait jadis prouvé, quand, capitaine, il avait quitté, volontairement, la France et son foyer pour aller combattre en Chine, et l'avait peut-être mieux prouvé encore, quand il n'avait pu se résigner, renonçant à l'offensive projetée, à être, pendant de longs mois, dans un somptueux Quartier général, ce qu'il eût appelé un roi fainéant.

On finit par lui confier le commandement de l'armée d'Afrique, et telle était l'ardeur de cette nature, que chacun put bientôt admirer la belle activité que cet homme, si cruellement frappé par le sort, déploya aussitôt dans son nouveau domaine. J'ai dit et répété qu'il était un audacieux. Son dernier geste à Alger devait en témoigner. Quand l'héroïque et malheureux général Laperrine s'engagea dans ce *raid* dont les lecteurs de la *Revue* connaissent, par de beaux articles, les détails douloureux, le général Nivelle pensa l'accompagner, partit avec lui et ne rétrograda que parce qu'à la première étape, il était rejoint par le télégramme lui faisant part de sa nomination au Conseil supérieur de la guerre et le rappelant d'urgence à Paris.

C'était une réparation que devait, plus tard, souligner l'octroi de la médaille militaire accompagné d'une citation consolatrice. Mais il souffrait néanmoins des rappels incessants qui étaient faits des événements de 1917. Il persistait à garder un silence dont nous lui étions reconnaissants : une lettre, récemment publiée, du 13 février 1922 montre tout ce qu'il étouffait de sentiments douloureux devant certaines accusations qui venaient aggraver son chagrin. Ainsi s'usait-il en se comprimant. On s'en fût peu douté, tant sa sérénité grave faisait illusion.

En réalité, il fut victime de l'erreur de ceux qui l'avaient,

en décembre 1916, appelé à une place qu'il était prématuré de lui confier. Je l'avais, à Souilly, plus qu'aucun autre, approché et, autant qu'aucun autre, je lui avais voué une sympathie doublée d'une admiration profonde. Et cependant quand je l'avais vu arriver à Chantilly, porté si brusquement au sommet par une vague de popularité, — qui fut éphémère, — je n'avais pu me défendre d'appréhensions encore vagues pour lui et pour nous. Une telle fortune arrivant si vite exige la volonté, le génie, et l'ambition tenace d'un Bonaparte. Que Nivelle eût pu, en franchissant rapidement les degrés, mais du moins en les franchissant tous, justifier sans cesse l'ascension qui l'avait porté du commandement de quelques batteries d'artillerie à celui d'une armée, cela était magnifique. Il était téméraire de mettre brusquement en face d'une armée de trois millions d'hommes et d'un front de trois cents kilomètres, avec la consigne de terminer en quelques mois cette guerre compliquée, un homme qui venait de s'illustrer par des succès éclatants, mais à la tête de cent mille hommes à peine et sur un terrain restreint. — Et peut-être cependant ce « plan Nivelle, » que rétrospectivement Ludendorf estimait, eût-il pu nous valoir la victoire et à lui une gloire immortelle, si les circonstances n'avaient paru se conjurer pour le desservir, après avoir paru l'avoir si miraculeusement porté...

Ainsi nous apparaît comme une victime de la Destinée cet homme qu'elle avait un instant paru combler. Mais, suivant la parole qui fut dite, l'autre jour, devant sa tombe par le ministre de la Guerre, de sombres jours ne peuvent nous faire oublier les lumineuses heures où le général Nivelle transformait en une victoire immortelle cette bataille de Verdun, point culminant et à tout jamais glorieux de la Grande Guerre.

LOUIS MADELIN.

UNE ÉPOPÉE MYSTIQUE

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA

III (1)

LES CROISÉS DE MONTRÉAL

(1639-1645)

I. — DE LA FLÈCHE A MEUDON
LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE MONTRÉAL.

Dans ce collège de la Flèche, où la seule pensée du Canada donnait aux âmes un élan, le P. Chauveau, en 1630 ou 1631, reçut une visite dont il fut tout d'abord surpris. C'était celle de M. Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des finances de la ville. Le collège jadis l'avait eu pour élève, à la même époque à peu près que ce René Descartes qui allait bientôt apprendre aux hommes une méthode pour penser; disciple des Pères, il demeurait leur pénitent. Il avait alors trente-trois ans. C'était chose assez naturelle que, dans une telle atmosphère, ses rêves, parfois, l'éloignassent de sa comptabilité pour s'évader en Nouvelle France: et si M. de la Dauversière se fût contenté de porter des vœux au P. Chauveau pour une prochaine réinstallation des Jésuites et du drapeau fleurdelisé, le Père n'eût rien trouvé d'anormal à ses propos. Mais ce fonctionnaire, sur qui pesait la lourde charge de faire vivre Mme Le Royer de la Dauversière et quatre enfants, s'en venait dire à son confesseur qu'à la dernière Chandeleur le Christ lui avait ordonné d'instituer un ordre de religieuses

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

hospitalières qui honorassent saint Joseph, et d'établir à Montréal, au Canada, un hôpital qu'elles desserviraient.

Montréal n'était qu'une île inculte, déserte, propriété de M. de Lauson, l'intendant de la Nouvelle France : allait-on chercher des vocations monacales pour une bourgade qui n'existait pas encore, et qui, si elle s'aventurait à sortir de terre, risquerait fort d'être mise à mal par les sauvages des environs? Le P. Chauveau tentait de ramener à La Flèche, sous le toit conjugal, l'imagination vraiment aventureuse de M. de la Dauversière. Celui-ci, docile, essayait sans doute de se faire violence pour modifier le cours de ses pensées : mais il lui paraissait toujours que le Christ insistait, et que se faire violence, c'était faire violence à Dieu. Il savait bien que l'île de Montréal n'était encore qu'une solitude; il la voyait, même, de loin, et la décrivait avec une exactitude de détails dont il ne pouvait être redevable à aucun document imprimé, et dont les Pères finissaient par être frappés. Au bout de huit ans, cet homme tenace gagnait à son dessein le P. Chauveau et s'en allait à Paris, sur le conseil de ce Jésuite, exposer à quelques personnages qualifiés et de bon jugement ce que Dieu attendait de lui.

En une autre Chandeleur, celle de 1636, un jeune prédicateur de missions rurales, M. Olier, s'était agenouillé à Saint-Germain des Prés pour demander à Dieu qu'il éclairât MM. Vincent de Paul et de Condren, qui devaient être, ce jour même, les arbitres de son avenir. On lui proposait une mitre : à eux de décider s'il devait accepter. Soudainement il lui sembla que Dieu voulait qu'il devînt une « lumière pour l'illumination des Gentils, » — des païens, — *lumen ad revelationem gentium*, disait l'office de ce jour. Un Français de 1636, songeant aux païens, s'attachait plus spécialement à ceux de la Nouvelle France; et sur l'horizon de son labeur, M. Olier, tout d'un coup, n'apercevait plus un évêché, mais le Canada. Avant même que M. de Condren ne lui eût signifié qu'il devait refuser l'épiscopat, il se disait, lui, que ses destinées l'appelaient au delà des mers. Elles ne se dérouleront, lui répondait Condren, ni dans une mense épiscopale ni au Canada. Olier s'inclinait, mais il continuait de souhaiter, en sa prière quotidienne, qu'il lui fût donné, tout au moins, d'aller mourir là-bas. Sa vocation, parfois, lui apparaissait sous l'image symbolique d'un pilier, sur lequel se joignaient deux églises, « l'une vieille et ancienne, l'autre

nouvelle : » il devait les servir toutes deux, en leur procurant des prêtres. L'une était celle de France, l'autre celle du Canada; et quand la Chandeleur ramenait à ses oreilles les mots liturgiques : *Lumen ad revelationem gentium*, il « voyait en esprit des personnes qui serviraient au Canada et y porteraient l'Église. » Marie Rousseau, la mystique confidente de son âme, devait plus tard le confirmer dans ses pressentiments et ses desseins, en augurant expressément que les prêtres qu'il formerait pour le sanctuaire « renouvelleraient l'Église de France, feraient l'établissement d'une nouvelle Église au Canada, et iraient encore plus avant prêcher l'Évangile. »

M. de la Dauversière et M. Olier ne s'étaient jamais rencontrés, ils n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre; mais la pensée du Canada, — forme concrète que prenait chez tous deux l'idée de servir Dieu, — créait entre eux des liens, insoupçonnés d'eux-mêmes, dans cet arrière-plan des âmes qui est le mystérieux domaine d'une certaine télépathie spirituelle. Il advint, à l'automne de 1639, que, le jour même où M. de la Dauversière, promenant dans Paris son rêve obstiné, allait jusqu'à Meudon pour le confier à M. le Chancelier Séguier, M. Olier se présentait, de son côté, pour entretenir de quelque affaire cette haute personnalité. Et dans la galerie où ils se croisaient, ils furent eux-mêmes tout étonnés de se saluer mutuellement par leur nom, « ainsi qu'autrefois au désert saint Paul l'ermite et saint Antoine; » et comme s'ils « n'étaient qu'un même cœur, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. » « Monsieur, dit M. Olier, je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu au saint autel. » Il s'en fut célébrer la messe; son interlocuteur y communia. Trois heures durant, ils causèrent, dans le parc de Meudon. L'entretien s'acheva par un geste de M. Olier remettant à M. de la Dauversière un rouleau de cent louis, et lui disant : « Voilà, monsieur, pour commencer à Montréal l'ouvrage de Dieu. » Cet ouvrage ne comportait pas de délais. Un gentilhomme, M. de Faucamp, était venu demander à M. de la Dauversière une aide pour faire son salut; on décida de l'expédier à Québec, avant la fin de l'année, auprès des supérieurs des Jésuites, avec vingt tonneaux de vivres et d'outils : tout serait prêt, ainsi, pour les colons, que l'an d'après on enverrait au Canada (1).

(1) Sur cette histoire de la fondation de Montréal, l'année 1922 a vu paraître

Car afin que M. de la Dauversière pût utilement installer en l'île de Montréal l'institut de religieuses qu'il se sentait appelé à fonder, il fallait que dans cette île, tout d'abord, des hommes s'installassent, et avec eux la maladie, qui est leur inévitable escorte; tant que cette île ne serait pas bourgade, le songe de M. de la Dauversière demeurerait en souffrance. Mais ce songe d'un mystique, beaucoup d'hommes politiques eussent pu l'envier : bâtir en ces parages une cité qui durât, c'était commander trois grandes vallées, qui toutes trois menaient fort loin : celle du Saint-Laurent, qui descendait vers Québec et conduisait vers l'Ouest jusqu'au lac Ontario; celle de la rivière des Outaouais, route du lac Huron et de la baie d'Hudson; celle de la rivière Richelieu, qui du côté du Sud offrait une voie directe vers la Nouvelle-Amsterdam et l'Atlantique. Une colonie française, fixée dans ce magnifique carrefour, pourrait faire s'essaimer, comme en éventail, les conquérantes fleurs de lis et les persuasives grâces du Christ.

Cependant les projets des mystiques, quelque augustes qu'ils soient, doivent compter avec la jurisprudence : si proche du ciel que soit la cime d'où leurs audaces régissent la terre, ils ont besoin des notaires pour donner une forme juridique à leurs décisions. De droit divin, peut-être, MM. Olier et de la Dauversière pouvaient considérer que cette île de Montréal était à eux, comme le néant est au Créateur avant qu'il en fasse sortir un monde; mais, en vertu d'une concession faite par la Compagnie des Cent Associés, Montréal, de droit humain, appartenait à M. de Lauson, alors intendant du Dauphiné. Deux démarches à Grenoble, dont la seconde fut appuyée par le P. Lalemant, procureur à Paris des missions du Canada, obtinrent qu'il se dessaisît de cette île, au profit de MM. de la Dauversière, Olier et de Faucamp. Mais ces droits qu'il concédait ainsi, certaines voix murmuraient qu'il en était déchu, n'ayant jamais profité de son titre de propriété pour faire défricher. A les entendre, c'est à la Compagnie des Cent Associés que l'île

un précieux document : les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, écrites à la fin du XVIIe siècle par la sœur Morin. Cette sœur, durant sa jeunesse, avait connu des premières Hospitalières de la Flèche émigrées de France; et le récit qu'elle nous donne de cette lointaine fondation n'est que la reproduction, lointaine, mais pittoresque encore, de leurs souvenirs et de leurs propos. La *Société historique de Montréal* a bien mérité de l'histoire canadienne en publiant ce manuscrit avec d'érudits commentaires.

appartenait. M. de la Dauversière, jugeant que deux titres valaient mieux qu'un, se retourna vers cette Compagnie ; elle exauça ses désirs, ne se réservant pour elle-même que la tête de l'île, et elle lui octroya en outre, aux environs, une étendue de deux lieues de large sur six de profondeur.

De cette île, on voulait faire, sous le nom de Villemarie, sous le patronage de la Sainte Famille, une ville chrétienne; et cela apparaissait à M. Olier comme « une œuvre d'une merveilleuse importance. » Il était membre de cette Compagnie du Saint-Sacrement qui dans l'ombre, assidûment, surveillait les affaires du siècle, toujours prête à aplanir les voies par où Dieu pouvait passer en maître. M. de Renty, que ce pieux groupement maintenait volontiers à sa tête, s'était une nuit réveillé, « tout baigné de larmes, » ayant eu l'intuition qu'il aurait « un grand rôle à remplir en la fondation de l'Église dans l'île de Montréal. » Mis au courant par M. Olier, il traita de « frère » M. de la Dauversière, et accepta de fonder avec eux deux, avec M. de Faucamp et deux autres hommes d'œuvres qu'on ne nomme pas, la *Société de Notre Dame de Montréal*.

MM. de Montréal, comme désormais ils s'appelaient, affirmèrent à la Compagnie des Cent Associés qu'ils ne surviendraient pas, eux et leurs colons, comme des concurrents commerciaux : jamais ils ne trafiqueraient des pelleteries; ils remettraient aux commis de la Compagnie, au prix par elle fixé, celles qu'il leur adviendrait d'acheter aux sauvages, à moins qu'ils n'en fissent eux-mêmes personnellement usage. Ils déclaraient qu'au cours de 1641 ils enverraient là-bas, avec deux chaloupes, quarante hommes, qui se fortifieraient dans l'île et pendant quatre ou cinq ans défricheraient. Au gré des besoins, d'autres suivraient, ouvriers, laboureurs, avec du bétail. MM. de Montréal, au bout de cinq ans, feraient construire une maison, meublée « de toutes les choses nécessaires pour la commodité de ceux d'entre eux qui voudraient aller en personne servir Dieu et les sauvages. » Car « la gloire de Dieu, » le « salut des sauvages, » tel était leur objet ; et d'ores et déjà, ils projetaient un hôpital pour les indigènes, un « séminaire de religieuses pour instruire leurs filles à la française, » et un « séminaire pour les petits sauvages, » où dix ou douze ecclésiastiques se familiariseraient avec les langues du terroir, en vue des missions. Une fois ce programme réalisé, MM. de Montréal

multiplieraient les maisons pour les colons et pour les autochtones sédentaires, tant à Montréal que plus en amont sur le fleuve, « espérant de la bonté de Dieu voir en peu de temps une nouvelle Église qui imiterait la pureté de la primitive. »

Sur la table rase qu'était encore cette île, des imaginations ferventes, servies par un tenace esprit de réalisation, construisaient d'avance, et par contrat, une cité de Dieu. Ces six « Messieurs de Montréal, » dans la seule année 1641, allaient fournir de leur bourse vingt-cinq mille écus, avec engagement de ne jamais rien retirer pour eux-mêmes de l'entreprise; et ils voulaient que les sacrifices personnels qu'ils faisaient pour cette œuvre demeurassent inconnus. Il était nécessaire que des actes juridiques révélassent quelques-uns de leurs noms; mais ils eussent préféré que Montréal pût être une humble donation anonyme, faite par eux à Dieu et à Marie. La déchéance des sauvages, les raffinements de la civilisation, avaient également gâté, des deux côtés de l'Océan, l'œuvre créatrice dans cette île vierge qu'était Montréal, des âmes pures allaient promulguer la loi divine. Elles la voulaient appliquer dans son intégralité : réaliser le plan primitif du Créateur, qui exigeait qu'on exploitât toute terre nourricière, et puis, sur cette terre ainsi soumise, subjuguer l'homme sous l'Évangile, à mesure que les ressources extorquées du sol par le travail provoqueraient un afflux humain. A l'écart du vieux monde dont toutes les cités, quelques foyers de sainteté qu'elles recélassent, étaient comme imprégnées, fatalement, des relents du « vieil homme, » Montréal, où depuis la naissance du monde ne s'étaient jamais attardés l'homme et le péché, apparaissait à six chrétiens de France comme un site prédestiné d'où la « bonne odeur du Christ, » sans rien qui la corrompît, pourrait se répandre au loin, très au loin, en effluves discrets mais pénétrants.

II. — LA MISSION HURONNE ET LE PÉRIL IROQUOIS

En cette même année où MM. de Montréal rêvaient d'une Nouvelle France qui serait chrétienne à la façon des premiers siècles, Marie de l'Incarnation, après un an de séjour à Québec, écrivait, au sujet des sauvages de Sillery : « Il semble que la ferveur de la primitive Église soit passée dans la Nouvelle France et qu'elle embrase les cœurs de nos bons néophytes. » Ce que

sera « l'état de nature » pour les cerveaux du dix-huitième siècle, la primitive Église l'était pour de nombreuses âmes du dix-septième : qu'elles s'en fissent une exacte idée, ou bien, comme Saint-Cyran, une conception médiocrement conforme à l'histoire, elles s'y attachaient comme on s'attache à un idéal, et le plus grand honneur qu'elles pussent faire au Canada, c'était de constater qu'il commençait de lui ressembler. De ce merveilleux résultat, Marie de l'Incarnation faisait honneur aux Jésuites : au P. Vimont, devenu supérieur de la mission, qui travaillait la terre avec les pauvres sauvages et apprenait aux enfants à lire et à prier, « ne trouvant rien de bas en ce qui concerne le bien de ce peuple; » au P. Lejeune, qui passait, dans l'esprit des indigènes, pour « un homme miraculeux. » Et de son côté, le P. Lejeune, regardant la misérable installation où prospérait, cependant, le séminaire des fillettes, disait à ses lecteurs de France : « Mme de la Peltrie et les Usurlines semblent n'avoir ni bras ni cœur que pour cultiver ces jeunes plantes et les rendre dignes du jardin de l'Église. »

De nouvelles filles de Sainte Ursule arrivèrent de France; à la fin de 1642, un cloître moins rudimentaire devint leur gîte, et lorsqu'en 1645 Marie de l'Incarnation descendra de sa stalle de supérieure, ce cloître comptera déjà neuf religieuses. La belle moisson qu'elles faisaient en hiver, lorsque les sauvages leur envoyaient leurs fillettes! Et chaque jour la grille de leur parloir faisait l'office de chaire, devant laquelle défilaient, bon an mal an, sept à huit cents sauvages, pour être instruits. Marie de l'Incarnation, malgré la joie qu'elle éprouvait à la pensée que son fils Claude s'était fait bénédictin, traversait alors une période très dure, où elle « se trouvait la créature la plus basse et la plus ravalée qui fût au monde, » et subissait, sans y consentir, de crucifiantes tentations d'aversion contre autrui : parmi ces âpres épreuves intérieures, dont elle ne sera libérée qu'en 1647, c'était sa joie de présenter à ses amis de France, en des lettres débordantes de vie, les types de néophytes sur lesquels se posait avec tendresse son regard de mère : la petite Marie et la petite Catherine, qui, ayant un jour cédé aux attraits de la vie nomade et pris la fuite, étaient si gentiment revenues au séminaire, parce que Dieu leur manquait ; la jeune Agnès, qui rêvait d'être nonne, et qui, dans la forêt où ses parents la rappelaient aux époques de chasse, réglait les

exercices des chrétiens ; la jeune Thérèse, qui dans le parloir haranguait les sauvages sur Dieu, et qui dans le jardin se construisait une cabane de branchages, pour y faire des retraites, tout comme les nonnes ; le grand Charles, qui « obtenait plus par ses sermons aux sauvages, que cent prédicateurs en plusieurs années ; » le bon Pigarouich, qui s'en allant à la chasse criait à Jésus : « Grand capitaine, détermine de moi : si tu veux que je meure de faim, j'en suis content. » Les Hospitalières de Sillery étaient aussi grandement réjouies, lorsque, ayant déballé le crucifix envoyé par M[me] la duchesse d'Aiguillon, au bas duquel la Vierge et saint Jean présentaient à Jésus la duchesse et M. le Cardinal, entourés de groupes de sauvages, elles virent les filles qu'elles soignaient élever leurs regards vers « le Capitaine mort en croix, » puis embrasser l'effigie de la duchesse ; mais on trouvait plus édifiants encore ces autres sauvages qui, sachant qu'un curé de France avait organisé pour leur salut, dans sa paroisse, trois processions générales et soixante-quinze jeûnes, déclaraient qu'à leur tour ils allaient jeûner et prier pour leurs bienfaiteurs français. Ursulines et Jésuites songeaient qu'avec « ce que coûtait en France un coup de dé ou une simple collation, on pourrait assurer le salut de quatre familles » de ces bons sauvages, et concluaient que « c'était une vraie dévotion, de marier des jeunes filles sauvages et de leur faire, avec cent écus, une petite maisonnette. »

Une « réduction » nouvelle, que fondait aux Trois Rivières le P. Buteux sur le modèle de celle de Sillery, accueillait rapidement quatre-vingts néophytes : la mission de Sainte-Croix, créée à Tadoussac, attirait des sauvages qui faisaient jusqu'à vingt jours de marche pour se faire instruire, baptiser. Ensuite, écrivait avec allégresse Marie de l'Incarnation, « ils vont dans les autres nations porter des présents pour les attirer, afin qu'elles entendent la loi de Dieu et qu'elles s'y soumettent. »

Le P. Jérôme Lalemant, qui avait en 1638 quitté les fonctions de père spirituel au collège de Clermont pour prendre le gouvernement de la mission huronne, avait aussitôt fait procéder au dénombrement des bourgades, et même « des cabanes, des feux et à peu près des personnes de tout le pays des Hurons : » avec un tel répertoire, les trois missionnaires qu'il groupait, dès le printemps de 1641, dans la nouvelle résidence de Sainte-Marie, se disposaient à rayonner, et caressaient l'espoir de ramener

peut-être avec eux quelques familles pour former une « réduction. » Les besoins matériels de ce vaste centre d'apostolat étaient confiés à des engagés à vie qu'on nommait les « Donnés : » ils commencèrent par être sept et atteignirent peu à peu le chiffre de vingt-trois : ils étaient chargés de pêcher, de chasser, pour la nourriture de la mission, et de la défendre, au besoin, contre les assaillants, mais aucuns vœux religieux ne les enchaînaient. Autour de cette résidence ainsi organisée, Lalemant répartissait entre cinq missions ce peuple huron dont Le Jeune avait dit dès 1635 : « C'est de ces peuples que nous attendons de plus grandes conversions ; c'est là où il faudra envoyer un grand nombre d'ouvriers. » Il pouvait, dès le 28 mars 1640, écrire à Richelieu, en le remerciant de quelques libéralités : « On a annoncé l'Évangile à plus de dix mille sauvages, non tant en général qu'à chaque famille, et presque à chaque personne en particulier ; on en a baptisé, dans les maladies extraordinaires qui sont survenues, plus de mille ; et, pour comble de bonheur, on a enduré force persécutions. »

Jérôme Lalemant trouvait une aide précieuse dans un jeune Père qui se nommait Chaumonot, et qui, bien qu'il n'eût pas encore trente ans, avait déjà beaucoup vécu. Imaginez Jean-Jacques Rousseau né catholique, ternissant sa jeunesse, comme dans les *Confessions*, par le larcin, le mensonge, et quelque libertinage, et racontant longuement ses fautes, mais pour s'en humilier sincèrement et non pour s'en parer : vous aurez l'exacte image de ce qu'avait été dans sa jeunesse, d'après l'*Autobiographie* où plus tard il se raconta, Joseph Chaumonot. Fils de paysans bourguignons, on le voit dérober cinq sols au vieil oncle prêtre qui voulait le faire clerc, puis vagabonder, tantôt seul, tantôt avec des compagnons de rencontre, ruser avec la douane, avec le guet, avec les sergents d'enrôlement, et promener à travers l'Italie ses haillons de mendiant, jusqu'à ce qu'un docteur en droit, à Terni, le prenne pour laquais et lui trouve ensuite un préceptorat, où il gagne quelque argent. « Lorsque j'eus une assez bonne somme, écrit Chaumonot, je la partageai entre les églises et les pauvres. Je tâchai même d'imiter, du moins en quelque chose, le grand saint Nicolas, en jetant de nuit de l'argent dans une maison où il y avait une fille en nécessité. Notre Seigneur me récompensa bien de ces petites libéralités, par la grande grâce qu'il me fit de m'appeler fortement à la

religion. » Il se tâtait pour savoir s'il serait Carme, ou Récollet, ou Capucin ; il demandait au docteur son maître « quelles gens étaient les Jésuites. » Et le docteur, « tant bien que mal, » lui répondait « que les Jésuites ne recevaient chez eux que des gens de qualité et d'esprit, que leur religion n'était pas si austère que les autres, et qu'on pouvait en sortir même après les vœux. » Chaumonot plus tard avouera : « Ces derniers traits ne me déplaisaient pas. Volontiers je serais entré chez eux pour un temps. Ainsi je n'étais pas encore propice pour le royaume de Dieu, puisque je regardais déjà derrière moi avant que de mettre la main à la charrue. » Sa conversion pourtant s'accentua : elle le mena chez les Jésuites, mais avec de tout autres sentiments. Tout intimidé, tout humilié, et joyeusement reconnaissant, de se voir, lui Joseph Chaumonot, parmi des novices dont il lui semblait qu'il eût été fait pour être « le laquais ou le marmiton, » il voulait aller au Canada, là où il y avait à souffrir et peut-être à mourir. N'ayant pas eu le temps de devenir humaniste, il se réputait fait pour les Hurons. Ses supérieurs consentirent, et Jérôme Lalemant constatait bientôt que Chaumonot s'assimilait avec une surprenante maîtrise la langue huronne et les dialectes iroquois issus de cette langue ; les sauvages avouaient qu'il parlait mieux qu'eux. Et ses manuscrits de préceptes, de racines, de discours, allaient être une aide précieuse pour les doctes latinistes ses confrères, qui trouvaient dans ces idiomes sauvages je ne sais quoi de rebutant pour leurs susceptibilités syntaxiques.

Un d'entre eux, Isaac Jogues, avait acquis au collège de Rouen une petite célébrité d'humaniste ; mais étant né à l'ombre d'une cathédrale dédiée à la Sainte Croix, la cathédrale d'Orléans, il avait depuis longtemps rêvé d'affronter le martyre pour agir en « citoyen de la Croix. » Jeune novice, l'Éthiopie l'avait attiré ; il savait que le sang des Capucins y coulait. Mais le Père Louis Lalemant, recteur du noviciat, lui avait dit : « Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada. » Débarqué en 1636, Jogues avait fait ses premières armes chez les Hurons ; il accomplissait, en 1640 et 1641, deux missions plus lointaines. Il faisait ascension vers les Montagnes Bleues, où vivait la nation du Petun ; il avait pour compagnon le Père Garnier, un Parisien issu d'une famille de robe, qui se disait à lui-même, lorsqu'il pensait aux douceurs de la France :

« Renvoyons ces douceurs au Paradis. » Tous deux n'avaient que la peau sur les os, et trouvaient dans leur parti pris d'ascétisme le ressort qui les soutenait ; leur obstiné dessein de « mourir à eux-mêmes » exaltait, loin de le déprimer, tout ce qui restait en eux de vitalité physique, et ces deux corps chétifs et débiles empruntaient une force à la force de ces deux âmes. La nation du Petun les reçut fort mal, comme de malfaisants sorciers : au bout de cinq mois ils durent se retirer, non sans avoir baptisé, à l'heure de l'agonie, quelques adultes et quatre cent cinquante enfants. Mais la nation des Sauteurs, elle, promettait aux Jésuites un accueil plus propice : ses députés à la grande fête des Morts, organisée par les Nipissings dans l'été de 1641, ayant entendu Jérôme Lalemant glorifier le Dieu des Français, l'informèrent qu'aux alentours du Lac Supérieur les Jésuites seraient les bienvenus. Jogues alors entreprit ce nouveau voyage, qui eut plutôt le caractère d'une exploration. Avec son confrère Raymbault, qui, peu de mois après, allait être, en Nouvelle France, le premier Jésuite mort à la tâche, il se dirigea vers le Saut-Sainte-Marie, y planta la croix ; et le pays des Sioux, dans la vallée du Mississipi, fut entrevu par le Français Jogues cinq ans avant qu'Eliot, le ministre puritain de la Nouvelle-Angleterre, ne songeât à s'en occuper.

Ainsi progressait la Nouvelle France, sous l'impulsion de missionnaires également experts à travailler le sol en profondeur et à faire, toujours en avant, toujours plus loin, des pointes de reconnaissance. Les espoirs eussent été robustes, l'avenir eût été souriant, si l'on n'avait pas senti, constamment, que l'Iroquois était aux portes. Les cinq nations iroquoises, autonomes, mais fédérées, s'échelonnaient sur la côte méridionale du lac Ontario et sur la rivière des Mohawks, depuis Niagara jusqu'à la rivière Hudson ; elles avaient un débouché sur le Grand Lac et même sur le Mississipi ; elles en avaient un, par le Saint-Laurent, sur l'Atlantique. Deux mille cinq cents guerriers iroquois, disséminés sur plus de quatre cents kilomètres, agiles à naviguer, terrorisaient Algonquins et Hurons. Avec cent vingt hommes armés, Champlain se fût chargé, jadis, d'exterminer les Iroquois ou de les « faire venir à la raison : » la métropole lui avait refusé cette poignée d'hommes. Le Père Le Jeune avait, dès 1634, élevé un douloureux cri d'alarme ; il observait qu'autrefois le spectacle de la puissance des Portugais

avait induit les Indiens à accepter leur foi. « A mon avis, expliquait-il, le premier moyen d'acquérir cet ascendant sur les sauvages, c'est d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la religion, et de se rendre redoutable aux Iroquois. »

D'année en année, leur audace se faisait plus insolente pour la Nouvelle France, c'est-à-dire pour la France. Les Hollandais, avec lesquels ils voisinaient au Sud-Est, leur fournissaient des arquebuses. Une suspension d'armes, en 1641, se dénouait par une recrudescence d'hostilités ; et le Père Vimont publiait cet avertissement qui résonnait comme un glas :

La Nouvelle France va se perdre, si elle n'est pas fortement et promptement secourue ; le commerce de ces Messieurs, la colonie des Français et la religion qui commence à fleurir parmi les sauvages, sont à bas, si l'on ne dompte pas les Iroquois. Cinquante Iroquois sont capables de faire quitter le pays à deux cent cinquante Français... Si ces barbares s'acharnent à nos Français, jamais ils ne les laisseront dormir d'un bon sommeil : un Iroquois se tiendra deux ou trois jours, sans manger, derrière une souche, à cinquante pas de votre maison, pour massacrer le premier qui tombera dans ses embûches. S'il est découvert, les bois lui servent d'asile, où un Français ne trouvera que l'embarras : un sauvage y sautera lestement comme un cerf. Le moyen de respirer dans ces presses ! Si l'on n'a ce peuple pour ami, ou si on ne l'extermine, il faut abandonner à leur cruauté tant de bons néophytes, il faut perdre tant de belles espérances, et voir les démons rentrer dans leur empire.

Devant les imaginations françaises auxquelles parvenait cette *Relation* du Père Vimont, il semblait que Satan en personne se dressât, prêt à expulser de son royaume canadien ce nouveau venu qu'était Jésus, avec la complicité notoire de l'Iroquois païen et l'occulte assistance du Hollandais calviniste.

III. — UN MOINE ARMÉ : M. DE MAISONNEUVE. UNE RELIGIEUSE LAIQUE : M[lle] MANCE

Mais Messieurs de Montréal étaient là. Ils s'étaient mis en société, pour porter la croix là-bas ; s'il fallait que l'épée la précédât, l'escortât, la défendît, ils voulaient être prêts. Ils cherchèrent un chef militaire, pour que les colons, dûment exercés, fissent figure de croisés, quand Dieu le voudrait.

Ce chef se rencontra dans la personne d'un gentilhomme

champenois, alors âgé de vingt-neuf ans, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve (1). Si l'on en croit le sulpicien Dollier de Casson, le premier historien de Montréal, Paul de Chomedey avait été soldat depuis l'âge de treize ans, et fort bon soldat, — il l'avait prouvé en Hollande. Ce soldat n'avait qu'une peur : il redoutait le monde, ses contacts, ses embûches. Au moyen âge, il se fût enrôlé parmi ces chevaliers ascètes dont la discipline était impérieuse comme l'est un vœu, et que la chrétienté tentait d'opposer à l'Islam. Sa sœur était religieuse à Troyes, au couvent de Notre-Dame, sous le nom de Louise de Sainte-Marie. Il lui racontait comment, en garnison, il avait appris à pincer du luth « pour n'être pas obligé d'aller dans la compagnie des méchants se divertir, » et quel était son anxieux désir de pouvoir pratiquer le métier des armes, qu'il aimait, dans un pays d'où seraient éloignées les occasions de pécher. Sœur Louise enviait l'émigration des Ursulines tourangelles et des Hospitalières dieppoises; elle avait lu les *Relations* des Jésuites sur ce royaume d'outre-mer où Dieu maintenait la pureté des mœurs; elle en parlait à Maisonneuve. Il y avait à se battre, là-bas, et c'était une terre de sainteté.

Le Père Charles Lalemant était à Paris : Maisonneuve le questionna, s'ouvrit à lui. « J'ai votre homme pour Montréal, » disait le Père, ensuite, à M. de la Dauversière. Il y eut ce jour-là, à la table d'hôte où mangeait M. de Maisonneuve, un convive de plus : ce nouveau venu, durant le repas, parlait de la Nouvelle France et de ses besoins. M. de Maisonneuve était tout oreilles, à mesure que parlait M. de la Dauversière. Il l'abordait après le dessert, et lui disait : « J'ai deux mille livres de rente; je puis donc me suffire à moi-même. Mais, sans aucune vue d'intérêt, j'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans ma profession. » Les deux hommes s'embrassèrent; M. de Maisonneuve fut aussitôt nommé par Messieurs de Montréal gouverneur de la future colonie.

Pour désarmer son père, qui, moins avancé que lui dans les

(1) M. A. Léo-Leymarie va prochainement publier à la librairie de Boccard une érudite monographie sur Maisonneuve, où seront éclairés beaucoup de points obscurs de son histoire : nous tenons à le remercier ici, d'avoir bien voulu nous donner la primeur de ses découvertes et de ses conclusions. D'après les recherches de M. Léo-Leymarie, le récit de Dollier de Casson sur la jeunesse militaire de Maisonneuve semble se heurter à certaines impossibilités.

voies spirituelles, s'opposait à son départ, il lui représenta qu'il deviendrait au loin cent fois plus riche : le vieillard ébloui cessa toute résistance, ignorant qu'il s'agissait des richesses promises par l'Évangile à celui qui s'éloigne des siens pour la gloire du nom divin. M. de Maisonneuve s'en fut à Troyes, prendre congé de sa sœur : autour de lui, les religieuses s'empressaient, voulant partir, elles aussi, pour le pays des fillettes sauvages. Il faut d'abord que Villemarie existe, leur répondait-il; et Louise de Sainte Marie lui remettait comme viatique une image de la Vierge sur laquelle elle avait versifié :

Sainte Mère de Dieu, pure vierge au cœur loyal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.

Des éducatrices, on n'en avait pas encore besoin; mais ce que souhaitaient beaucoup Messieurs de Montréal, c'était de trouver une femme de tête, que l'on emmènerait comme économe et garde-malade. Au dernier moment, elle se présenta. Mlle Jeanne Mance avait alors trente-cinq ans. Dieu l'attirait, mais non le cloître : ayant ouï parler de Mme de la Peltrie, elle rêvait pareille destinée. En l'été de 1640, elle avait quitté Langres pour causer, à Paris, avec les Jésuites qui connaissaient le Canada : elle avait vu le P. Charles Lalemant et s'était mise sous la direction du P. Saint-Jure, le futur biographe de M. de Renty. Ce Père l'étudia, et conclut que le ciel la voulait au Canada. Elle s'en allait donc répétant qu'elle passerait la mer, mais qu'elle ne savait pas, d'ailleurs, ce que Dieu ferait d'elle, là-bas. Elle s'attardait à Paris, cherchant, consultant; et curieusement, les dames de qualité demandaient à la voir, à l'entendre, comme une personne d'idées peu communes. Mme de Bullion, surtout, se mettait aux écoutes : son récent veuvage la laissait à la tête d'une très grosse fortune, provenant des cent mille livres d'étrennes annuelles que donnait régulièrement M. le Cardinal à son défunt mari, surintendant des finances, pour récompenser une probe et féconde gestion. De toutes ces étrennes accumulées, Mme de Bullion voulait disposer pour Dieu; et le Franciscain Rapin lui ayant fait connaître Mlle Mance, elle lui demanda, après quatre conversations, si elle accepterait de fonder, quelque part en Nouvelle France, un hôpital, pareil à celui que possédait Québec, grâce à Mme d'Aiguillon. Mlle Mance répondit qu'ainsi ferait-elle, s'il plaisait à Dieu, et qu'avant tout elle voulait faire

la traversée; et Mme de Bullion lui remit douze cents livres en lui défendant de la nommer, et en lui disant : « Recevez les arrhes de notre bonne volonté; nous ferons le reste, lorsque vous m'aurez écrit du lieu où vous serez et que vous m'aurez mandé l'état des choses. »

Mlle Mance s'achemina vers la Rochelle, sachant que des navires étaient en partance : d'auberge en auberge, elle racontait qu'elle allait au Canada; les hôteliers, surpris et déférents, osaient à peine recevoir son argent. Elle eut comme un don de seconde vue, et M. de la Dauversière aussi, lorsqu'ils se coudoyèrent, à la Rochelle, devant la porte des Jésuites : ils s'arrêtèrent, causèrent, chacun sachant par une merveilleuse intuition le nom de l'autre et les apostoliques desseins dont cette autre âme était hantée. Ces singularités ne pouvaient étonner M. de la Dauversière, depuis sa première rencontre avec M. Olier, dans le parc de Meudon. A l'issue de l'entretien, il proposait à Mlle Mance qu'elle s'enrôlât parmi les Messieurs de Montréal.

Elle avait une objection : il lui semblait que, si elle passait là-bas avec des appuis humains, elle serait moins abandonnée à la Providence, et c'était cet abandon qui la tentait. — Messieurs de Montréal, aussi, lui répliquait M. de la Dauversière, sont abandonnés à Dieu; car ayant dépensé soixante-quinze mille livres, ils n'ont plus le sou pour l'an prochain. Alors Mlle Mance, après avoir pris l'avis du P. Saint-Jure, accepta.

Et tout de suite, parmi Messieurs les Associés de Montréal, cette demoiselle se montra fort active; car avant de lever l'ancre, elle préparait pour Mme la princesse de Condé, pour Mme la Chancelière, pour Mme de Bullion, pour d'autres encore, des lettres contenant copie d'une « note sur le dessein de Montréal, » que M. de la Dauversière avait rédigée.

En juillet 1641, deux vaisseaux emmenaient au delà de l'Océan, avec Mlle Mance, M. de Maisonneuve, trente-cinq hommes, un Jésuite et un prêtre; et sur un troisième vaisseau qui partait de Dieppe emportant dix hommes, dont deux étaient en compagnie de leurs femmes, on vit sauter, au moment où il levait l'ancre, une passagère imprévue : c'était une pieuse fille dieppoise qui voulait absolument aller au Canada, pour se dévouer. Ainsi commença Montréal, sous la forme d'une cité flottante, naviguant sur l'Océan, comme sur une autre mer avaient autrefois navigué, sous la conduite d'Énée, les germes augustes du peuple romain.

M. de la Dauversière, rentrant à Paris, remettait à leurs destinataires les messages de Mlle Mance, pour que, grâce à leur charité, de cette cité flottante pût naître bientôt une grande ville. A la Cour, à la ville, ce provincial n'était encore qu'un inconnu; mais avec l'appui de M. Olier, il multiplia les démarches auprès des âmes parisiennes qui voudraient coopérer « à l'édifice de l'Église de Dieu. » Vers la fin de janvier 1642, le chiffre des Associés de Montréal sera déjà de trente-cinq ; et le 2 février, jour de la Chandeleur, à Notre-Dame de Paris, à la suite d'une messe dite par M. Olier, ils consacreront solennellement Montréal à la Sainte Famille.

« MM. de Montréal » — et parmi eux il y avait des femmes — ne ressemblaient en rien aux compagnies antérieurement formées pour l'exploitation du Canada : entre membres de la Société, on se traitait de frères et de sœurs; on formait une famille spirituelle qui dans ses armoiries témoignait sa foi; elles représentaient la Mère de Dieu, debout sur un monticule, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Si discrets que voulussent être MM. de Montréal, il fallut bien que certains d'entre eux apposassent leurs signatures sur les actes collectifs de la Société; et parmi les noms que nous livrent des actes de 1650 et de 1656, on relève plusieurs membres de la Compagnie du Saint-Sacrement : le duc de Liancourt, l'abbé Nicolas de Barrault, l'abbé de Bretonvilliers, futur curé de Saint-Sulpice, l'écuyer Bertrand Drouard, l'écuyer du roi Séguier de Saint-Firmin, l'avocat Du Plessis-Montbard, qui organisera l'Hôpital général, et un autre collaborateur de saint Vincent de Paul, Barillon de Morangis, maître des requêtes (1). Qu'il faille ou non voir dans la Société de Montréal, comme le voudrait M. Raoul Allier, un simple comité de la Compagnie du Saint-Sacrement, il demeure évident que, pour le Paris religieux du milieu du XVIIe siècle, Montréal fut, à proprement parler, une œuvre pieuse, conçue par quelques apôtres, et s'offrant à des âmes généreuses et choisies comme une occasion de charité.

IV. — LA FONDATION DE VILLEMARIE

A Québec, des timides qui se croyaient des sages s'écriaient : Se fixer à Montréal ! quelle folle entreprise, quand par là rôdent

(1) M. Léo-Leymarie, dans son livre sur Maisonneuve, dresse une liste de quarante et une personnalités ayant appartenu à la Compagnie de Montréal.

les Iroquois! On était, déjà, au cœur du mois d'août, quand Maisonneuve et ses gens arrivèrent ; il ne fallait plus songer à installer à Montréal, avant les grands froids, toute cette colonie, et le P. Vimont se demandait « si les Iroquois ne fermeraient pas les chemins. » Les timides avaient ainsi tout l'hiver devant eux pour décourager les colons, et tenter de les retenir à Québec. Ils tâchaient de gagner à leur cause M[lle] Mance. Au premier rang parmi eux, on trouvait le gouverneur même de la Nouvelle France, Montmagny : il montrait à Maisonneuve, près de Québec, l'île d'Orléans; il la lui offrait. Maisonneuve demeurait inflexible. Pour le convaincre, Montmagny convoqua les principaux notables, lui parla des difficultés qu'il trouverait dans la solitude de Montréal. « Je suis venu pour exécuter, non pour délibérer, répondit Maisonneuve : et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie. »

Devant une aussi mâle fermeté, ce fut Montmagny qui céda; l'esprit de prudence humaine s'effaça devant l'aventureux esprit de foi. « On ne mène personne à Jésus-Christ, que par la croix, écrivait le P. Vimont; les desseins qu'on entreprend pour sa gloire en ce pays se conçoivent dedans les dépenses et dedans les peines. » Le gouverneur en personne, en octobre 1641, accompagnait à Montréal Maisonneuve et le P. Vimont, pour un voyage de reconnaissance, qui ne dura que peu de jours. Un colon, M. de Puiseaux, qui habitait en amont de Québec, mit ses domaines de Sainte-Foy et de Saint-Michel à la disposition des compagnons de Maisonneuve, pour qu'ils y passassent l'hiver en faisant des travaux de menuiserie, de construction de barques, nécessaires pour la future installation. M[lle] Mance hivernait à Saint-Michel : elle se trouvait là à proximité de Sillery et prenait avec les sauvages un premier contact. M[me] de la Peltrie, assez sensible, semble-t-il, à l'attrait de la nouveauté, perdait un peu de vue ses chères Ursulines de Québec pour s'occuper de M[lle] Mance; elle finissait même par leur retirer ses meubles : c'est à l'œuvre de Montréal qu'elle donnait, pour l'instant, son cœur et sa vie. Catastrophe pour Marie de l'Incarnation! A l'heure où la construction de son nouveau cloître coûtait fort cher, sa bienfaitrice ordinaire s'éloignait. En un joli langage, l'Ursuline l'excusait : « Vous dire que notre bonne fondatrice ait tort, je ne le puis selon Dieu; car, d'un côté, je

vois qu'elle n'a pas le moyen de nous assister, étant séparée de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait. D'ailleurs, comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité; et ainsi, nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles; enfin, elle a tant de piété et de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes. »

Lorsque, au matin du 18 mai 1642, deux petits voiliers et deux chaloupes débarquèrent enfin dans l'île de Montréal Maisonneuve et sa recrue avec quelques Jésuites, deux femmes, en plein air, improvisèrent et parèrent un autel : c'étaient Mlle Mance et Mme de la Peltrie. Mlle Mance savait, maintenant, pourquoi des impulsions mystérieuses l'avaient portée vers le Canada. Elles avaient toutes deux la joie de préparer les liturgies par lesquelles allait s'inaugurer la vie de Villemarie. Le P. Vimont célébra la grand messe ; et se tournant vers cette quarantaine de fidèles qui voulaient être les assises d'une ville, il leur disait : « Ce que vous voyez ici n'est qu'un grain de sénevé; mais il est jeté par des mains si pieuses, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grand desseins, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne se multiplie et ne s'étende de toute part. » L'hostie, tout le jour, demeura sur l'autel : on voulait qu'elle affirmât son règne.

Dès le lendemain, le travail commençait, en même temps que la prière continuait. Le travail urgent, c'était la construction des retranchements : Maisonneuve donna le signal en abattant le premier arbre. Ce même été, sur la rivière dite des Iroquois, une trentaine d'hommes envoyés par le Roi bâtissaient le fort Richelieu, pour protéger Québec : Villemarie aussi devait avoir son fort. Pour la prière, une chapelle d'écorce s'éleva, en attendant qu'on pût édifier un sanctuaire en bois. On voulait une lampe près du tabernacle : l'huile manquait. On ramassa des mouches luisantes, on les enferma dans un petit lustre environné de réseaux ; elles projetaient une clarté ; captives, elles semblaient illuminer la gloire de leur créateur, captif, lui aussi, — captif dans l'Eucharistie. Des Algonquins, à la fin de juillet, venaient à Villemarie : un de leurs capitaines et son fils recevaient le baptême. A l'Assomption, d'autres sauvages survenaient, priaient pour le roi de France. Villemarie tout de suite devenait un foyer d'appel : l'année ne s'achevait

pas sans qu'arrivât une recrue nouvelle de Français avec quelques pièces d'artillerie; MM. de Montréal, pour cet envoi, dépensaient quarante mille livres. Le fort s'échafaudait, à l'insu des Iroquois, qui pourtant n'étaient pas loin. Ce ne fut pas avec leur hostilité qu'on eut d'abord à compter, mais avec celle du Saint-Laurent, qui débordait.

Maisonneuve alors fit un vœu : le fleuve redevint calme. Quelques jours durant, pour accomplir ce vœu, le travail, à Montréal, eut la ferveur d'une prière : les défricheurs traçaient un chemin parmi les broussailles, les menuisiers fabriquaient une gigantesque croix. Le jour de l'Épiphanie de l'an 1643, par ce chemin tout neuf, Maisonneuve, portant sur ses épaules cette croix toute neuve, gravissait la montagne qui dominait Villemarie, et l'y plantait. Au pied de la croix, un autel se dressa, où Mme de la Peltrie communiait. De fréquents pèlerinages, bientôt, allaient renouveler cette âpre ascension, au nom d'une association de piété fondée par Maisonneuve pour la conversion des sauvages. En cette fête d'Épiphanie, la Croix s'était faite visible, pour les plus lointains alentours, et la chrétienté de Villemarie, aussi, avait révélé son existence : ce qui se passait sur cette cime ne pouvait échapper aux regards des méchants voisins Iroquois. Mais tant pis : on n'était pas venu à Montréal pour se dissimuler, mais pour que les yeux des Gentils fussent frappés, et qu'ils s'ouvrissent. La vie cachée de Villemarie avait atteint son terme : pour la jeune bourgade, la vie publique allait commencer, vie d'apostolat, vie d'alarmes.

V. — UNE DIGUE CONTRE LES IROQUOIS : LA DÉFENSE DE VILLEMARIE

Au printemps de 1643, un fameux orateur Algonquin, qu'on appelait le Borgne de l'île, vint à Villemarie se faire baptiser, comme l'était déjà son neveu. Cela parut d'excellent augure : il y eut, cette année-là, soixante-dix à quatre-vingts baptêmes. Les sauvages, comme l'écrivait le P. Vimont, avaient cette « croyance, que Montréal n'était établi que pour leur seul bien, » et c'était là « le plus fort attrait que l'on eût pour les porter à Dieu. » Sous leurs yeux observateurs, la chrétienté de Villemarie rappelait ces premières chrétientés de Palestine et de Syrie dont parlent les *Actes des Apôtres*. « La plupart des colons, notaient Messieurs de Montréal, vivent en commun,

comme dans une sorte d'auberge, et tous y sont en Jésus dans un seul cœur et une seule âme ; » et plus tard la Sœur Morin, l'annaliste de l'hôtel-Dieu, parlera avec admiration de ces premiers colons qui, si d'aventure ils s'offensaient entre eux, se demandaient pardon le soir avant de se coucher, et qui « vivaient en saints, tous unanimement, et dans une piété et religion envers Dieu telles que sont les bons religieux. »

A certains jours, la colonie était dans les transes, lorsqu'en dépit de la fameuse chienne Pilotte et des autres dogues qui chaque matin faisaient la ronde pour signaler et écarter les Iroquois, des travailleurs de Villemarie, au pied même du fort, étaient surpris par ces adroits coureurs. Un jour de juin 1643, il y en eut trois de tués, et trois faits captifs, dont deux furent brûlés : quarante Iroquois avaient perpétré ce mauvais coup. De France, on écrivait au P. Vimont : « Le dessein des Hollandais est de faire tellement harceler les Français par les Iroquois, qu'ils les contraignent de quitter le pays, et d'abandonner tout, et même la conversion des sauvages. »

Maisonneuve, en août, prenait avec lui des hommes armés pour aller au-devant de M. et Mme d'Ailleboust, qui amenaient de France un renfort; on craignait que les Iroquois ne leur fermassent le chemin de Villemarie. Ils arrivèrent sains et saufs, et d'Ailleboust, bon ingénieur, se mit à construire des bastions. Mais M. et Mme d'Ailleboust apportaient avec eux, aux âmes ferventes de Villemarie, un motif d'espérance : on racontait que cette dame avait été miraculeusement guérie, à Notre-Dame de Paris, moyennant le vœu qu'elle avait fait de s'exiler à Montréal; on se montrait, parmi les ouvriers qu'elle amenait, des calvinistes de la veille, soudainement convertis. En fallait-il davantage pour rasséréner l'atmosphère de menaces dans laquelle on vivait? Les habitants de Villemarie remerciaient le Très-Haut de les avoir ainsi prédestinés pour de lourdes besognes, mais aussi pour de grandes grâces.

Plusieurs, fiers de leur vocation, s'ennuyèrent vite de rester sur la défensive; ils murmuraient contre Maisonneuve, qui les retenait. Le 30 mars 1644, Maisonneuve les exauça ; les dogues signalant les Iroquois, il prit avec lui trente hommes, et fit une sortie. Que faire, à trente, contre deux cents sauvages ? Vite ils durent se replier sur le fort, et Maisonneuve, demeuré le dernier pour protéger la retraite, abattait de l'un de ses deux pistolets

le chef des sauvages, qui venait de le faire prisonnier. Audacieux et calme, il regagna le fort, où nul ne put plus l'accuser de manquer d'héroïsme ou de temporiser à l'excès.

Inter arma caritas : déjà s'appliquait cette devise de nos Croix-rouges, dans ce poste d'avant-garde où chaque jour un peu de sang risquait de couler. M. d'Ailleboust, à son arrivée, avait appris à Mlle Mance de nouvelles libéralités de la bienfaitrice anonyme, Mme de Bullion : la constitution d'une rente de deux mille livres pour un hôtel-Dieu à Villemarie, et des dons importants pour le bâtir et le meubler. En octobre 1644, Villemarie eut son hôtel-Dieu, où les malades étaient soignés, et que protégeait contre l'Iroquois une robuste palissade de pieux; mais Maisonneuve « avait la dévotion de mettre parfois dans cet hôpital des prisonniers Iroquois blessés, pour les guérir. » Mme de la Peltrie, après dix-huit mois d'absence, avait rejoint les Ursulines de Québec; Mlle Mance demeurait seule, parmi les malades que chaque jour amenait. Douze ans plus tard, pour que s'accomplisse tout ce qu'avait entrevu M. de la Dauversière, les Hospitalières de la Flèche, fondées par lui, entreront dans cette maison, où elles sont encore.

VI. — LA PROPAGANDE DE MM. DE MONTRÉAL : LEUR LETTRE AU PAPE, LEUR APPEL A LA FRANCE

Au Vatican, au Louvre, on s'intéressait à Villemarie. MM. de Montréal savaient profiter de leur situation sociale, de leur ascendant sur l'Église et sur l'État, de leurs liens avec la compagnie du Saint-Sacrement, pour empêcher qu'on ne perdît de vue cet extrême boulevard de la civilisation chrétienne et de la pénétration française. En 1643, ils faisaient savoir à Urbain VIII qu'un certain nombre de personnes, « éloignant d'elles toute vue de lucre temporel et d'intérêt de commerce, et ne se proposant d'autre fin que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion dans la Nouvelle France, étaient entrées dans cette société, afin de contribuer, par leurs soins, leurs richesses et leurs voyages au delà des mers, à répandre la foi parmi ces nations barbares. » Ils sollicitaient du Pape des indulgences : Urbain VIII les bénissait, les exauçait. M. Olier, dans sa petite communauté de Vaugirard, berceau du séminaire de Saint-Sulpice, était entouré de

prêtres « qui ne parlaient, disait-il, que de faire des folies pour Dieu, que de se faire pendre pour son service et aller souffrir le martyre en Canada. » L'idée lui était venue de requérir de Rome, pour ceux que bientôt peut-être il enverrait là-bas, les prérogatives de juridiction généralement accordées aux missionnaires travaillant en pays infidèles. Mais Rome avait, en 1635, par un acte jusque-là demeuré sans effet, donné, pour la Nouvelle France, des pouvoirs aux Franciscains; et les Jésuites, d'autre part, avaient, là-bas, organisé l'évangélisation. Rome, pour l'instant, demeura muette à l'égard de la requête suggérée par M. Olier aux Messieurs de Montréal. M. Olier patientait : il vivra assez longtemps pour voir les Sulpiciens s'installer au Canada, quatorze ans plus tard.

Mais sa patience l'abandonnait lorsqu'il entendait critiquer Messieurs de Montréal; et probablement il prit une part active, avec son confrère de la Compagnie du Saint-Sacrement, M. Lainé de la Marguerie, à la rédaction d'une brochure qui s'intitula : *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle France.*

Pour quels motifs avait-on risqué pareille aventure ? On l'avait risquée, exposait la brochure, parce que les laïcs sont obligés de contribuer à la conversion des fidèles, et l'on alléguait l'exemple des « saintes femmes qui servaient les Apôtres, ces ambassadeurs divins, » et des « premiers chrétiens séculiers de Rome. » On l'avait risquée, parce que « le salut des infidèles est bien supérieur aux œuvres temporelles les plus pressantes, » et parce que, parmi les peuples d'Amérique, il n'en était point qui fussent plus dépourvus de secours spirituels que ceux de la Nouvelle France.

Des objections se dressaient : on allait les réfuter. D'aucuns répétaient que « les Canadiens, avec les lumières naturelles, se peuvent sauver, dans l'ignorance où ils sont de l'Évangile. » Et, de fait, Lessius et Bellarmin, Vasquez et Ripalda, offraient à ce sujet certaines thèses théologiques d'une généreuse charité, plus rassurantes et plus humaines que l'intolérant rigorisme du grand Arnauld (1). Mais MM. de Montréal faisaient remarquer que si jadis les Apôtres avaient pris prétexte de pareilles

(1) Sur ces discussions relatives au salut des infidèles, que rendaient plus aiguës, à cette date, le débat entre Antoine Arnauld et Isaac Habert, et l'ouvrage

thèses pour s'abstenir de prêcher aux Gentils, c'en eût été fait de « l'émulation sainte de la propagation de la foi. » D'autres accusaient le Canada d'être un pays pauvre et froid : « s'il n'y a rien à y gagner que la croix, leur ripostait-on, ce sont là nos délices, et c'est ce qui nous fait préférer ce pays. » Des voix s'élevaient pour montrer les pauvres de France et pour regretter qu'on dépensât de l'argent pour des étrangers inconnus. « O charitable avarice ! s'écriaient MM. de Montréal. O injuste et défiante charité, qui a peur que la terre lui faille ! Ce secours procuré aux infidèles est peut-être cause que Dieu arrête le fléau de son indignation sur Paris et sur toute la France, qui semble en être si fortement avertie et menacée. » Les lèvres hostiles, ainsi réfutées, insistaient sur le péril iroquois, qui rendait précaire la vie de la colonie, et MM. de Montréal affirmaient alors avec une vaillante confiance :

Ou nous ramènerons les Iroquois à leur devoir, en les obligeant d'avoir la paix avec nous, ou, par la grâce de Dieu, ils se convertiront, Et si, par la permission de Dieu, nous ne pouvons ni l'un ni l'autre, nous leur ferons une si juste, si sainte et si bonne guerre que, comme nous osons l'espérer, Dieu fera justice de ces petits Philistins qui troublent ses œuvres. Et si nous étions pris et massacrés, de nos cendres Dieu en susciterait d'autres, qui feraient mieux encore. Ce n'est pas chose extraordinaire que ceux qui commencent un ouvrage ne soient pas les mêmes qui l'achèvent... Ce que nous ne pourrons faire en dix ans, nous le ferons en cent, terme qui peut paraître long, mais qui est peu de chose à ceux qui travaillent pour l'éternité.

Mais cette œuvre, reprenaient les adversaires, est « d'une dépense infinie, plus convenable à un roi qu'à quelques particuliers trop faibles pour la soutenir. » — « Vous avez mieux rencontré que vous ne pensez, leur ripostaient MM. de Montréal, en disant que c'est une œuvre de roi, puisque c'est le Roi des rois qui s'en mêle. Jusqu'ici Dieu a pourvu au nécessaire; nous ne voulons point d'abondance, et nous espérons qu'il continuera. »

Le Roi d'ailleurs s'en mêlait, tout comme le Roi des rois. Car Louis XIII, dans les trois mois qui précédèrent sa mort, avait invité M. de Montmagny à « assister et favoriser en tout ce qu'il pourrait » M. de Maisonneuve dans la construction du fort, et

de La Mothe le Vayer : *De la vertu des païens*, voir Capéran, *le Problème du salut des infidèles, essai historique*, p. 272-357 (Paris, Beauchesne, 1912).

avait fait présent à MM. de Montréal d'un navire et de quelques pièces d'artillerie pour Villemarie ; et le 13 février 1644, des lettres patentes expédiées sur l'ordre d'Anne d'Autriche au nom du jeune Louis XIV stipulaient pour MM. de Montréal le droit de continuer les fortifications de Villemarie, sous la direction du gouverneur qu'eux-mêmes nommeraient ; d'envoyer là-bas des vivres et des armes en jouissant, sur le Saint-Laurent, d'une pleine liberté de navigation ; et de recevoir des legs pieux et fondations, pour l'entretien des pauvres sauvages ou des prêtres. En ces termes formels, et qui affectaient même, dans le document, quelque solennité, la volonté royale sanctionnait et consolidait l'action de MM. de Montréal et les pouvoirs de M. de Maisonneuve.

VII. — UNE VICTIME DES IROQUOIS CHEZ ANNE D'AUTRICHE : LES GLORIEUSES MUTILATIONS D'ISAAC JOGUES

Au demeurant, en cet hiver de 1643 à 1644, la Cour de France avait reçu la visite du Jésuite Isaac Jogues ; et les moindres gestes qui scandaient ses paroles, exhibant ses mains effroyablement mutilées, suggéraient une admiration profonde pour les Français d'outre-mer, où la compassion se mêlait au respect.

Il disait comment, au début d'août 1642, il avait quitté Québec pour retourner à Sainte-Marie, en terre huronne, rapportant, pour la mission, des ornements d'église et des livres. Il avait emmené avec lui, sur une humble flottille de douze canots, deux « donnés » français, René Goupil et Guillaume Couture, et une vingtaine de Hurons. Il y avait, parmi eux, Eustache Aharistari, le premier en valeur parmi les guerriers hurons, et qu'on avait vu, l'année d'avant, venir, de lui-même, demander le baptême à Sainte-Marie ; Étienne Totiri, qui avait transformé en chapelle une moitié de sa cabane, pour y faire le catéchisme ; Joseph Teondechoren, qui partout vantait les « robes noires » parce qu'elles avaient, de son âme, arraché « tout le mauvais, » et qui, si ce « mauvais » tentait d'y rentrer, savait bien le faire fuir en se brûlant à vif, avec un tisonnier rougi au feu ; Thérèse, nièce de Joseph, que nous avons aperçue, déjà, dans le cloître de Marie de l'Incarnation, et qui s'en retournait chez les Hurons, pour se marier. Ainsi

naviguait derrière Jogues l'élite de la chrétienté huronne.

Soudain, au matin du 2 août 1642, lorsqu'on venait d'atteindre le lac Saint-Pierre, les Iroquois étaient apparus. Grand émoi dans la flottille, les uns voulant se cacher, d'autres combattre. Jogues, lui, songeait à ceux de ses compagnons qui n'étaient encore que catéchumènes ; en hâte, il distribuait les grâces du baptême, puisque peut-être la mort était là. Les Iroquois, emmenant leur butin, l'oubliaient ; mais délaisser ces deux « donnés » qui se comportaient en héros, et ces Hurons qui étaient ses ouailles, il ne s'y pouvait résoudre. Il se livrait à l'ennemi ; et tout de suite on le bâtonnait ; à coups de morsures, on lui meurtrissait les pieds et les mains ; on arrachait ses ongles, on extirpait, même, les os de ses deux index. Il fallait ensuite se mettre en marche, et vous chercheriez en vain, dans les *Actes des Martyrs*, un plus douloureux voyage. Lorsqu'on allait par terre, Jogues et ses compagnons servaient de bêtes de somme ; quand on naviguait, les Iroquois se délectaient, dans le fond des canots, à « caresser » avec des alènes ou des éclats de bois leurs plaies béantes ; sur cette chair vive, on exerçait les enfants à être cruels, à voir le sang, à en jouir. Croisait-on quelque caravane, ou bien entrait-on dans quelque campement, la bastonnade se pratiquait comme un rite : tous les captifs, marchant lentement entre deux haies d'Iroquois, étaient littéralement lacérés de coups ; et la solennité se complétait par des supplices individuels. Les doigts de Jogues, ces doigts qui bénissaient et baptisaient, étaient spécialement visés : il lui en restait trop encore, au gré des bourreaux ; on lui en brûlait un ; à coup de dents, un autre était broyé ; on forçait une captive chrétienne de lui en scier un troisième. Avec des couteaux, on détachait des lambeaux de sa chair, qu'on agitait devant lui avec une joie frénétique. A plusieurs reprises, on parlait de le brûler. Sereinement il se redisait à lui-même ce mot de saint Augustin : « Celui qui fuit les rangs de ceux qui souffrent ne mérite pas de compter au nombre des enfants de Dieu ; » et dans le supplice qui s'acharnait sur ses doigts, il voyait « un châtiment miséricordieux du manque d'amour et de respect qu'il avait eu en touchant au corps du Christ. »

L'hiver de 1642 à 1643 avait mis un terme à cette sanglante promenade : Jogues devenait esclave dans une famille iroquoise. Il fallait la suivre à la chasse, la suivre à la pêche ; moyennant

cette docilité, il y avait trêve, à peu près, pour les mauvais traitements. Trêve toujours précaire, car, sous ses propres yeux, René Goupil, son compagnon de servitude, était brutalement abattu, pour avoir tracé sur le front d'un enfant le signe de croix, dont les Hollandais, rigoureux calvinistes, disaient que cela portait malheur. Jogues esclave connaissait du moins des heures de loisir, qu'il consacrait à Dieu : devant un arbre où il sculptait une croix, il faisait alors oraison, s'aidant d'un livre qui durant ces terribles mois ne le quittait point, l'Épître de saint Paul aux Hébreux, paraphrasée par M. Godeau. Ce Godeau, naguère, joli poète de ruelles, avait galamment charmé les loisirs des Précieuses; devenu évêque de Vence et écrivain sacré, il aidait un Jésuite, par sa prose dévote, à vivre en esclave des Iroquois, parce qu'esclave de Dieu. De temps à autre, des prisonniers voués à une mort prochaine, ou des Iroquois que les propos de ce Jésuite attiraient, demandaient ou acceptaient de devenir chrétiens : Jogues, au cours de cette vie de galérien, faisait soixante-dix baptêmes.

Un jour il avait appris qu'à Québec, et même à Paris, on s'agitait pour lui, qu'on voulait le soustraire aux mains des Iroquois; il avait écrit, aussitôt, au gouverneur Montmagny : « Que notre considération n'empêche de faire ce qui est à la gloire de Dieu... Je me conforme de plus en plus à demeurer ici tant qu'il plaira à Notre Seigneur. » Les Hollandais pourtant, tout calvinistes qu'ils fussent, avaient continué de se démener pour ce Jésuite; et le gouverneur de leur poste de Renselaerswich, apprenant qu'il devait être prochainement mis à mort, lui avait fait proposer de s'évader. Une nuit durant, Jogues avait réfléchi : il ne pouvait plus, dans la vie qu'il menait, rendre de services aux Français; il constatait que les sauvages prisonniers des Iroquois s'écartaient de lui comme d'une victime destinée au feu. Captif, il ne servait plus de rien; libre, il pourrait encore prêcher. Jogues, ayant ainsi médité, avait accepté de s'évader.

Rien de plus dramatique que le récit de cette évasion : les chiens le traquaient; ses pauvres membres mutilés avaient peine à mettre à l'eau le canot qui devait le porter jusqu'au bateau hollandais. On l'y logeait à fond de cale, pour le cacher. Mais les Iroquois tempêtaient, voulaient se venger sur les Hollandais. Le Jésuite revenait parmi ces calvinistes, laissant partir le vaisseau

qui devait l'emmener, et ne voulant pas qu'ils pussent pâtir de leur bonté pour lui; dans sa cachette il entendait, près de quatre semaines durant, les allées et venues des Iroquois, qui, la menace aux lèvres, venaient le réclamer. Un jour enfin, vers la mi-septembre, le capitaine hollandais, le prenant de haut avec ces sauvages, leur disait : « Vous estimez notre nation; sachez qu'il y a des droits de protection. Voici de l'or pour la rançon de Jogues ». Les Iroquois acceptaient les trois cents livres et se retiraient. Mais ils rôdaient derechef autour du galetas où un vieil Hollandais abritait Jogues, en attendant qu'un vaisseau pût l'emmener; et Jogues, mal nourri, sa jambe alourdie par des plaies purulentes, se sentait encore à leur merci.

Enfin, de cette Nouvelle-Amsterdam qui plus tard devait s'appeler New-York, le gouverneur de la colonie hollandaise avait réclamé Jogues; on l'avait embarqué pour cette capitale. Megapolensis, le pasteur de Renselaerswich, l'accompagnait. On passait devant une île : le pasteur décidait qu'elle devait porter le nom du Jésuite; « au bruit du canon et des bouteilles, » elle était ainsi baptisée. La population protestante de la Nouvelle-Amsterdam se pressait autour de Jogues. « Martyr! martyr de Jésus-Christ! » lui disait, en embrassant ses membres mutilés, un luthérien venu de Pologne. Certains lui demandaient comment la compagnie de la Nouvelle-France allait le récompenser pour tant de tourments : « Je n'ai ambitionné qu'un seul bien, répondait-il, celui d'annoncer l'Évangile. »

Jogues, après tant de traverses, « un bonnet de nuit en tête et dans l'indigence de toutes choses, » pouvait enfin franchir l'Océan sur un bateau charbonnier. Au soir de la vigile de Noël 1643, un étranger, d'aspect fort miséreux, dans un village voisin de Saint-Pol de Léon, demandait aux paysans le chemin de l'église; et ceux-ci le prenaient pour un de ces pauvres gueux d'outre-Manche qu'exilait d'Irlande l'intolérance anglaise. C'était Jogues, « un peu confus que ses péchés l'eussent rendu indigne de mourir parmi les Iroquois, » et aspirant à « se voir, enfin, parmi des serviteurs de Dieu. »

Les Jésuites de Rennes l'accueillaient, puis ceux de Paris l'appelaient, et partout se déroulaient, sur ses lèvres, ces émouvants récits, qui faisaient de lui le témoin vivant de l'apostolat canadien. « On feint des romans, disait Anne d'Autriche; en voilà un véritable, entremêlé de grandes aven-

tures. » Il fallut que Jogues en personne l'allât voir : pour s'édifier sur ce qu'étaient les Iroquois, on n'avait plus besoin de lire les *Relations*, il suffisait de regarder Jogues. L'envoi de soixante soldats pour aider la colonie à lutter, et de cent mille livres pour les équiper, était, d'urgence, décidé par la Reine.

On constatait avec douleur que les cruautés iroquoises exilaient ce Jésuite de l'autel : canoniquement, la mutilation de ses mains ne lui permettait plus de célébrer la messe. Mais de Paris on écrivit au pape Urbain VIII. « Il serait indigne, déclara le Pontife, de refuser à un martyr du Christ de boire le sang du Christ. » Et Jogues, de nouveau, put, chaque matin, traîner sur la pierre sacrée ses tronçons de mains.

VIII. — GUERRE ET PAIX

L'idée du Canada l'obsédait; il avait hâte d'y rentrer. L'été de 1644 l'y ramena : il se fixa à Villemarie, sur l'ordre du P. Vimont. C'était dans la colonie un perpétuel qui-vive. On s'entretenait du P. Bressani, Jésuite d'origine italienne, qui, depuis le 27 avril, était à son tour captif des Iroquois; il ne devait être libéré qu'au bout de quatre mois, par l'intervention hollandaise. De sa main droite, dont ses bourreaux n'avaient respecté qu'un doigt, et dont le sang coulait, Bressani, accroupi sur la terre, avait expédié au Général des Jésuites, avec une encre faite d'une poudre à fusil délayée, des détails dont la lecture fait frissonner. On se rendait compte, à Villemarie, que lutter contre les Iroquois, c'était affronter des supplices parfois pires que la mort. On apprenait que depuis le 29 mai les Hospitalières de Sillery avaient dû quitter ce poste, trop menacé par les sauvages; et que, chez les Hurons, ils mettaient tout à feu et à sang. Les renforts accordés par la Reine et les recrues levées par Messieurs de Montréal ramenaient un peu de sécurité; mais pour l'honneur de Dieu, on dut renvoyer en France le chef qui les conduisait, M. de la Barre, qui portait à sa ceinture un grand chapelet, mais qui « cachait, sous ses vertus apparentes, une méchante vie. » Un an durant, Villemarie, sans être sérieusement éprouvée, fut constamment menacée.

De meilleurs jours parurent luire, lorsque, à Trois-Rivières, le 12 juillet 1645, une solennelle rencontre eut lieu entre l'Iroquois Kiotsaeton, ambassadeur de la nation des Agniers, et

le gouverneur Montmagny. Il y avait là M. de Champflour, commandant de Trois-Rivières, le P. Vimont, le P. Jogues, et, sous des vêtements de sauvage, un homme à la « peau blanche » qui n'était autre que Guillaume Couture, le « donné, » naguère captif avec Jogues, et à qui les Iroquois rendaient la liberté. En deux jours, la paix était conclue; elle était ratifiée, trois mois plus tard, dans une assemblée générale des confédérés Iroquois, tenue sous la présidence de Montmagny.

Villemarie et la chrétienté Huronne pouvaient un instant respirer : pour la foi comme pour le commerce, pour les soldats comme pour les colons, la navigation, sur le Saint-Laurent, paraissait redevenue libre. Que les Iroquois fussent fidèles à la paix, et les lendemains promettaient d'être féconds. Jogues, qui savait leur langue, semblait destiné à quitter bientôt Villemarie pour retourner chez eux comme apôtre. « Le P. Isaac Jogues et le P. François Bressani, écrivait le P. Vimont, ont embrassé comme amis ceux qui ont déchiré leur corps, arraché leurs ongles et coupé leurs doigts, en un mot, ceux qui les ont traités en tigres. »

Vimont, avec le même accent de joie, notait cette autre nouvelle, que Messieurs de la Compagnie des Cent Associés de la Nouvelle France, « voulant procurer la conversion des sauvages, et amplifier la colonie française, lui avaient remis entre les mains le trafic de la pelleterie, que Sa Majesté leur avait accordé. » La Reine et les Jésuites obtinrent en effet, le 14 janvier 1645, que la vieille Compagnie fondée par Richelieu, et qui n'avait jamais fait de brillantes affaires, abandonnât aux notables de la colonie, groupés sous le nom de la Compagnie des Habitants, le monopole du commerce des fourrures. L'arrêté royal qui confirma ce pacte déclara qu'en le signant les Cent Associés donnaient « une véritable marque du désir qu'ils avaient de l'avancement de la gloire de Dieu. » La perspective de pratiquer librement la traite pouvait accélérer au Canada l'immigration française (1). Riche de cette ressource nouvelle, la colonie se réjouissait à la pensée d'acquitter désormais elle-même, à ses frais, les dépenses qu'exigeait l'apostolat : transport de travail-

(1) Nous tenons à rendre hommage, pour l'aide que nous y trouvons dans nos recherches, aux conférences sur les origines canadiennes naguère professées à l'Université Laval de Montréal par M. l'abbé Lionel Groulx, et qu'il a recueillies sous ce titre : *La naissance d'une race*, en un livre non moins érudit qu'éloquent.

leurs français à proximité des sauvages, paiement des pensions des ecclésiastiques, entretien des garnisons et des forts, qui protégeraient, sous le drapeau de la France, l'Église de Dieu.

On était loin du temps où des sociétés de marchands, jalousement soucieuses de retenir pour elles tous les profits du commerce, voulaient réduire le Canada à n'être qu'une terre où l'on trafiquait, et n'y appeler d'autres habitants que ceux dont elles avaient besoin comme agents. Cette conception mercantile, déjà répudiée par Richelieu et par Messieurs les Cent Associés de la Nouvelle France, avait définitivement capitulé : le pacte et l'acte royal de 1645 marquèrent la défaite finale de ceux qui jadis avaient rêvé d'une Nouvelle France où sur la lisière des forêts quelques comptoirs se dresseraient, et rien de plus. Une période nouvelle commençait à s'ouvrir, et M. de Maisonneuve, dans un voyage à Paris, allait préparer le couronnement de l'œuvre en réclamant un évêque pour la Nouvelle France. Il faudra douze années encore, et d'autres guerres, et des martyres, avant que se réalise son rêve, et qu'achèvent de s'accomplir, en toute leur plénitude, les impérieux desseins qui jadis, en son bureau fiscal de La Flèche, s'étaient mystérieusement imposés à M. Jérôme de la Dauversière.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

A L'EXPOSITION DEGAS

Les curieux se rappelleront longtemps les ventes de l'atelier Degas. C'était en 1918, aux jours noirs de la guerre. La Bertha faisait des siennes. On enchérissait sous les coups. Rien n'y fit : la vente produisit un total de neuf millions. Tel était l'intérêt provoqué par le peintre qui venait de disparaître.

Ce vieillard singulier s'était fait la réputation d'un personnage inabordable. Il avait tenu cette gageure d'être à la fois, de son vivant, illustre et inconnu (1). Dans cette longue existence de plus de quatre-vingts ans, il n'y avait en somme qu'une partie éclairée : la douzaine d'années où l'auteur fut mêlé à la bagarre impressionniste et se trouva, bon gré mal gré, enrôlé dans l'émeute. Hormis cette brillante sortie sur la place publique, que savait-on de lui ? Presque rien. Personne n'a fait moins d'aveux que le jeune homme, si ce n'est une vieillesse plus taciturne encore. On est émerveillé d'un secret si bien gardé contre toutes les fuites, dans un temps de presse et de réclame. Il a fallu sa mort pour nous livrer le fond du sac : des centaines de dessins, de tableaux, de pastels, ses carnets de jeunesse, les innombrables essais qui occupèrent ses dernières années. L'exposition organisée par M. Marcel Guérin, en réunissant une foule de documents nouveaux, a donc des chances de faire voir enfin la véritable figure d'un homme sur lequel, tout en l'admirant, on s'est beaucoup trompé.

(1) Voir l'article de M. Robert de la Sizeranne dans la *Revue* du 1er novembre 1917. Cf. P.-A. Lemoisne, *Degas*, in-16, 1912 ; *les Carnets de Degas*, Gazette des Beaux-Atrs, avril 1921. Paul Jamot, *Degas*, in-4, 1924 (Éditions de la Gazette des Beaux-Arts).

*
* *

Il ne s'est représenté qu'une fois, à l'heure de ses débuts, dans la belle eau-forte exécutée à Rome en 1857, à l'âge de vingt-deux ans. Ce qui frappe tout d'abord, avec la maîtrise du métier, c'est la franchise, l'absence de pose, la distinction. Aucune affectation de costume ; les mains pendent tranquilles et inoccupées le long du corps. L'auteur, dans son signalement, néglige de marquer qu'il est peintre. Le visage est dans l'ombre ; on distingue, à travers le masque où il se dissimule, des lèvres tourmentées, ourlées d'un bourrelet de moustache, sensuelles, timides et pleines de bonté. Il me semble voir dans ces traits, volontairement noyés d'ombre, une sensibilité qui craint de se trahir, une âme fière, frémissante, qui s'enveloppe exprès de réserve et de réticence.

On peut lire dans ce portrait l'histoire d'une âme non commune, bien différente de sa légende. La peinture, on l'a dit, est le plus indiscret des arts : il n'y en a pas qui manifeste d'une manière plus évidente les émotions du peintre, l'état de son pouls et de sa main, les dispositions de son cerveau, à l'instant même où il peignait. Voilà pourquoi Degas tenait sa peinture cachée. Il haïssait le cabotinage. La grosse réputation lui causait une espèce de honte. La peinture, disait-il, *c'est de la vie privée*. Mieux encore : par respect de l'art, il a fait ce qu'il a pu pour en bannir son cœur. Le cœur, écrit-il quelque part, *est un instrument qui se souille*. Méfiance admirable ! Il n'attend rien de l'amour, de l'inspiration, d'une chance passagère et d'un délire fortuit des sens : il redoute l'émotion, il craint sa sensibilité. Pudeur d'un homme de cœur, qui a du goût et de la raison. C'est le contraire de l'impressionnisme. Il est d'une autre génération. Il avait quarante ans en 1874, quand ses jeunes camarades ne dépassaient pas la trentaine. Il ne figure sur aucun des tableaux où Fantin groupe les peintres de la nouvelle école. Il se tient à l'écart et réserve son indépendance.

C'était le type de l'animal le plus inintelligible comme le plus inconnu à tout le reste du monde : un bourgeois de Paris. Aujourd'hui, nous avons si bien brouillé toutes les idées, qu'on a fait de ce mot le synonyme de philistin. Degas, à cet égard, était un homme d'autrefois. Il n'eût tenu qu'à lui d'arborer la particule : il dédaignait cette vanité. Son aïeul, pendant la

Terreur, avait échappé à temps, gagné Naples, fondé une banque. Une partie de la famille était demeurée en Italie. Une autre se fixa à la Nouvelle-Orléans. Il avait une jolie fortune, faisait des vers et raffolait de l'Opéra. Il adorait la Ristori, Reyer, Rose Caron, et préférait à tout l'acte des Champs-Élysées dans *Orphée*.

Il avait des manières d'une grande urbanité, une galanterie d'une nuance Louis-Philippe. Il était fortement du Tiers, eût-on dit sous l'ancien régime : du reste, très vieille France et très conservateur. Il abhorrait le genre artiste, la bohême, le débraillé, l'étalage du moi, la confusion de l'art et de la vie. Il n'admettait pas que l'art fût une excuse à tout, moins encore qu'on s'en fît une carrière, un moyen. Il pensait que l'art ne sert à rien et surtout qu'il n'est fait pour servir à personne. Il n'estimait pas que son talent lui méritât une place à part dans la société ou dans l'État. Il lui suffisait de celle qu'il avait reçue des siens, content d'un bien médiocre et de quelques amitiés, qu'il conservait comme on conserve ses meubles de famille : héritage de vieilles mœurs, qu'on ne songeait pas plus à changer autrefois qu'on ne change les traits de son visage, et qui, accru de quelques manies, compose cette curieuse et forte physionomie.

On a peine à se figurer des existences de ce genre aux environs de la place Pigalle, dans ce Montmartre, centre légendaire de la « fête, » le pays des boîtes de nuit, où l'on rencontre à toutes les portes des cabarets cosmopolites tenus par de fausses grandes dames russes. On conçoit difficilement qu'un artiste, qui a passé sa vie à peindre des danseuses, ait coulé là les jours casaniers d'un vieux monsieur rangé, dominé par sa gouvernante. Au surplus, il n'avait rien d'un solitaire. Il avait des amis, hommes de la vieille roche, gens d'honneur, de goûts simples et d'esprit délicat, les frères Rouart, Halévy, Reyer, Bartholomé, des neveux et des nièces qu'il gâtait et comblait d'étrennes ; lui, qui ne se fût pas dérangé pour un prince, prenait le train pour aller voir un vieil ami à Montpellier. Son plaisir était de dîner en petit comité entre gens de connaissance et qui savaient manger, peintres, artistes de l'Opéra, le flûtiste Altès, le violoncelliste Pagans ou le basson Dihau : petite province insoupçonnée, à deux pas du Chat Noir, en face de Tabarin, tournoyant chaque soir d'une écume de quadrilles. Ce sont les contrastes de Paris.

Vers 1860, à son retour d'Italie, on le voit partagé entre une double admiration pour les deux grands maîtres du siècle, les maîtres ennemis qui furent les dieux de toute sa vie et qu'il réconciliait dans son cœur : Ingres et Delacroix. On sait qu'il rencontra un jour l'auteur de l'*Apothéose d'Homère* et qu'il se plaisait, vieux lui-même, à répéter les conseils qu'il avait reçus de sa bouche. Son culte résista à toutes les crises du goût : on a vu, à sa vente, quelles incomparables reliques sa piété avait su recueillir de ces grands hommes.

Il y a là tout un chapitre inédit de sa vie, un épisode fort curieux, que l'on commence à entrevoir. Ces compositions charmantes, *la Fille de Jephté*, *les Jeux de Sparte*, *Sémiramis*, *les Malheurs d'Orléans*, montrent le bouillonnement d'idées, les jeunes ambitions de la vingt-cinquième année. On retient quelques figures exquises : la jeune esclave agenouillée dans la *Sémiramis*, ou dans *les Malheurs d'Orléans*, ces cinq ou six études de femmes abattues, percées de flèches, échevelées, pendues par le poing à un arbre, gibier de détresse, chairs précieuses sur la soie grise du paysage, et qui sont en réalité tout le sujet du tableau. C'est déjà Degas, son goût de l'inédit, son horreur du banal, de l'effet. Chaque figure a été étudiée à part, cherchée à la pointe du crayon à travers cent dessins qui valent des dessins d'Ingres. Ces dessins sont célèbres, presque tous sont au Louvre. Mais c'est justement le défaut des ouvrages d'où ils sont extraits : ils éclatent de génie, mais il n'en reste que les morceaux.

Déjà cependant, le jeune homme se laissait aller, chemin faisant, à exprimer son pur sentiment de la vie : il faisait ces portraits gravés dont j'ai parlé, et cent autres, dessinés ou peints, portraits d'amis, d'amies, de dames, de jeunes filles, de parentes, de parents, longtemps ignorés et secrets, de sens et de format intimes, la plupart divulgués seulement depuis sa mort, et qui ouvrent peu à peu un jour nouveau sur son esprit. De tous ces portraits peints par Degas à cette époque de sa vie, le plus célèbre est celui de *la Famille Bonelli*, désormais une des gloires de notre Luxembourg. Les personnages sont une partie de la famille de Degas qui était restée en Italie : le tableau, peint à Naples, date donc des environs de 1860. On songe aux figures de donateurs qui accompagnent les saints dans les tableaux et dans les fresques, ou à ces étonnantes

peintures de la *Camera d'Este* au palais de Mantoue : telles sont l'élévation, la dignité du style. L'homme qui peignait à vingt-six ans ce tableau calme et impérieux, si vrai et si médité, si simple et si grandiose, était déjà l'égal des meilleurs artistes du passé.

J'eus un jour, il y a vingt ans, cette impression très vive. C'était à Boston, dans ce musée de Mme Gardner, qui était déjà un écrin des plus rares trésors du monde. Peu de tableaux, mais un choix de tout ce que Florence, Venise et la Hollande ont produit de plus accompli; pas une œuvre secondaire, pas une médiocrité. Il n'y avait là que les *as* de la peinture. Un seul tableau moderne : un petit portrait de jeune femme modestement assise, les mains jointes sur les genoux, avec quelques grains de raisin de verre mordoré sur le tulle noir de son bonnet; tout cela si impersonnel et si définitif, et peint avec une telle absence de manière, dans cet émail lisse et raffiné qui ne laisse rien surprendre du travail de la touche, bref, avec cette exécution si parfaite qu'elle en devient mystérieuse. N'eût été le cachemire, les passementeries de jais, qui dénonçaient le second Empire, ce tableau ne datait pas, il paraissait sans âge comme les choses éternelles. Cela aurait pu être de Dürer, de Holbein, de Vermeer. C'était de Degas.

On trouvera à l'exposition vingt ou trente portraits de la même force, peintures ou dessins, qui suffisent à renouveler les idées assez inexactes qu'on s'était faites de l'artiste. L'importance du portraitiste apparaît de plus en plus. Cette partie trop longtemps inconnue de son œuvre nous fait voir l'homme réel, dans le cercle de ses amitiés (puisqu'il n'a jamais fait que des portraits d'amis), Bonnat, Mélida, James Tissot, Gustave Moreau, le ménage Manet, Mme Camus. Portraits qu'on ose préférer aux portraits même d'Ingres : il y a souvent chez ceux-ci un souci de l'arabesque, des préciosités de style, un goût de l'expressif, du contourné, du rare qui touchent à la chinoiserie. Degas a le trait presque aussi pur, et plus de négligence : il ne se torture pas, tout en restant aussi serré; il ajoute à la précision le charme de l'oubli de soi, la grâce spontanée. Les admirables « crayons » de Mme Hertel et de sa fille montrent un Degas aimable, qui étonnera fort ceux qui ne connaissent que les prétendues cruautés de l'humoriste. On voit qu'il n'a pas toujours dessiné ou peint au vitriol. Et qu'on s'arrête pour finir devant

la tête de jeune fille qui fut longtemps la perle de la collection Viau; considérez cette peinture sans éclat et sans ombres, ce dessin inouï, tendre et inexprimable, cette matière dense et fluide, ce visage charmant de quiétude et de candeur, si humble sous le chignon noisette, sur le petit col de pensionnaire, — vous conviendrez que *la Fille en bleu* de Vermeer de Delft n'est plus une merveille unique, et que des deux, la française est la moins prétentieuse et la moins maniérée.

Mais le grand chercheur allait, en partant du portrait, s'élever à une formule nouvelle. J'ai dit qu'il aimait la musique : son œuvre en est toute pleine, aussi continuellement que celles de Vermeer ou de Watteau; et cette ressemblance achève de démentir sa sécheresse de cœur si, comme le veut le poète, jamais âme méchante ne fut sensible à l'harmonie. Degas fut toute sa vie un habitué de l'Opéra. Un jour, il voulut réunir dans la même composition les deux ou trois mondes dont se compose l'univers du théâtre : le monde de la réalité et celui de l'illusion, les spectateurs, l'orchestre, le plateau. Daumier, dans une géniale pochade, avait ainsi juxtaposé sur une petite toile le public du paradis et la grande scène de carnage du cinquième acte des mélodrames. Degas reprit ce thème à son tour plusieurs fois. Le chef-d'œuvre est à l'exposition.

Ce tableau de l'*Orchestre* est une collection de portraits dont le centre est l'élégante figure du basson Désiré Dihau : cette foule de têtes pressées comme des figues dans un compotier, ces physionomies occupées, cet atelier de personnages en frac et cravate blanche, affairés, ayant chacun son attitude, ses traits, sa physiologie, cette multitude de gestes spéciaux et différenciés d'où résulte un ensemble, cette intensité de vie individuelle et collective; la force de la composition, le pittoresque des manches de contrebasses et des harpes qui l'encadrent; l'ordre secret de l'arrangement, l'art d'organiser les faits sans y paraître et de leur donner un centre; la précision du détail, la construction puissante de ce tableau à deux étages, le contraste des lumières entre la partie en demi-teinte et la zone éclairée, entre l'orchestre laborieux et le peuple diapré de la danse et des gazes, tout cela est unique. Mais le miracle, c'est l'unité parfaite du tableau, l'exécution partout précieuse, sans fièvre comme sans minutie, la vérité imperturbable et cette magie de l'art qui, sans artifice apparent, fait d'une scène de la

réalité un objet de contemplation et de joie éternelle. Jamais Degas n'a rien produit de plus complet. Le plus beau, c'est que ce tableau capital, que l'Amérique eût payé des millions, était demeuré profondément inconnu, conservé depuis soixante ans comme un joyau de famille, jamais ébruité, ni publié, ni exposé, ni profané, ignoré de tous les biographes, et paradoxalement gardé par l'amitié et le souvenir, comme Paris sait garder le secret de ses vertus.

* * *

A cette date de 1870, Degas pouvait fort bien mourir; il pouvait se faire tuer comme tant d'autres à Buzenval (il était canonnier pendant le siège), il n'en serait pas moins à peu près tout ce qu'il est.

Mais il devait lui arriver une aventure semblable à celle de M. Ingres, quand l'auteur de *Thétis*, d'*Angélique*, de *Francesca* et de tant de divins portraits, devint brusquement, à quarante-six ans, pour avoir peint *le Vœu de Louis XIII*, le prêtre agressif d'une doctrine. Degas avait vécu jusqu'alors sans système : le café Guerbois allait lui fournir une théorie. Les gens de lettres firent tout le mal. Ils commençaient à se mêler beaucoup de la peinture. Proudhon s'était fait le prophète de Gustave Courbet. Dans l'*Hommage à Delacroix*, par Fantin, Baudelaire occupe la première place. Dans l'*Atelier aux Batignolles*, on voit apparaître Zola et sa tête redoutable d'instituteur primaire. Une alliance fut conclue entre la nouvelle peinture et le roman naturaliste. La jeune école fut poussée par ce coup d'épaule dans la gloire, et n'eut pas qu'à s'en féliciter.

Cette période de dix ou quinze ans, qui fut l'âge héroïque de l'impressionnisme, est la plus connue de la vie de l'artiste, et n'est pas toujours la meilleure. Il s'en faut que des portraits comme celui de Duranty égalent les admirables peintures dont je viens de parler. Un moment même, séduit par l'exemple des écrivains, l'auteur de l'*Orchestre* en vint à peindre des scènes de genre à intentions, des vignettes pour illustration de romans naturalistes, *Intérieur*, *Bouderie*, tableaux très applaudis, depuis longtemps en Amérique. Le premier s'appelait primitivement, *le Viol* : cela passait pour une audace. Le sujet, il est vrai, est traité avec tact, mais ce genre d'anecdotes, qui supposent toute une histoire, ces images à la Stevens, où chaque

figure apporte un monde de sous-entendus, étaient bonnes à laisser aux amuseurs des Salons. *L'Absinthe*, avec son affreux type de buveuse hébétée, est un petit traité anti-alcoolique, une réplique de *l'Assommoir*. L'art ne gagne pas toujours à faire de la morale, ou même, comme on dit, du « document humain. »

Sans doute, Degas dut à ses jeunes camarades l'exemple de quelques pratiques heureuses en ce qui concerne la technique des couleurs et de la division du ton. Il y eut un moment où l'on ne rêva plus que de peinture claire, et où le *nec plus ultra* de l'art parut consister dans l'expression du *plein air*. Il est certain qu'à partir de 1870, la gamme de Degas s'éclaircit et s'égaie de nuances fleuries. Il apprit que la meilleure manière d'exprimer un linge n'est pas de prendre du blanc sur sa palette, et qu'il convient, à l'occasion, d'y mêler du bleu ou du rose. Mais il n'oublia pas qu'un tableau n'est pas une *impression*, que l'atmosphère de la peinture n'est pas celle que nous respirons, et que le naturel, en art, est quelque chose qui diffère sensiblement de la copie de la nature.

Pour atteindre à ce naturel, il se divertit parfois à disloquer la symétrie et à rompre l'ordonnance traditionnelle du tableau. Une convention séculaire veut que le centre de l'intérêt se trouve, dans une œuvre d'art, en un point d'une verticale séparant les deux moitiés de la composition. Cette règle s'est perfectionnée encore, depuis que la Renaissance a retrouvé les lois de la perspective linéaire. Chez David, elle devient aussi mécanique que la césure de l'alexandrin après le premier hémistiche. Degas, avec une espièglerie charmante, se plaît à bousculer cette vieille prosodie. Il trouve piquant de déplacer l'intérêt du tableau, de mettre au premier plan un hors-d'œuvre, et de reléguer le vrai sujet dans un coin : parfois le portrait, qui est l'essentiel, semble se trouver là par accident.

L'art classique, par ses lois de mesure et d'équilibre, avait cherché surtout à représenter les choses sous un aspect de permanence : l'impressionnisme y substitue la poursuite de l'instantané. Montrer des figures qui passent, qui ne font que traverser le champ de la vision, représenter les choses mouvantes, fugitives, ce fut une de ses ambitions. Tout échappe, tout fuit ; on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve. C'est le système du relatif, le système de la « tranche de vie. » Le portrait du vicomte Lepic, sur la place de la Concorde,

escorté de son chien et de ses deux fillettes, ressemble à une figure de cinéma, au moment où, coupée à mi-corps par le cadre, elle va sortir de l'écran. Et il faut reconnaître que Degas a tiré de cette donnée plus d'un effet charmant.

Il va sans dire d'ailleurs que toutes les fois qu'il lui a plu, il est revenu aux lois consacrées de la composition, — qu'il ne lui était possible d'enfreindre que parce qu'il les connaissait mieux que personne, — et il faisait alors ces chefs-d'œuvre qui s'appellent *le Foyer de la Danse*, *la Répétition de danse*, ou les *Danseuses à la barre*, où il ne subsiste des libertés qu'il avait prises ailleurs, qu'un sens exquis des vides et une musique particulière dans le traitement de l'espace. Ces toiles admirables n'ont peut-être pas la profondeur de certaines œuvres de sa jeunesse ; mais elles figureront toujours, par la beauté de l'exécution, par le prix du dessin, le naturel et le piquant de l'observation, à côté de ce que le passé nous a laissé de plus parfait.

***

De cette excursion dans le domaine de l'impressionnisme, Degas sortait en somme assez peu avancé, ayant poussé sa pointe, tenté des essais en tous sens, risqué beaucoup de néologismes, taquiné souvent, inquiété la grammaire et la syntaxe ; il sortait de l'aventure célèbre et compromis. Lorsque le groupe se dispersa en 1886, il rentra chez lui, et jura qu'on ne l'y prendrait plus.

Cette grande bataille n'avait été pour lui qu'un long malentendu. Personne n'avait compris quels problèmes il se proposait réellement de résoudre. Parce qu'il faisait des tableaux de courses, et qu'il empruntait ses sujets au monde de la danse, aux ateliers de modes et aux boutiques de blanchisseuses, la critique le prônait comme un des champions du moderne : c'était le dada des journalistes; et c'était une grande absurdité, car on est toujours moderne. Cormon l'était dans son *Caïn*, comme Puvis de Chavannes dans l'amphithéâtre de la Sorbonne. Le cheval n'est pas plus moderne aujourd'hui qu'au temps de Phidias, et pour le cavalier, les casaques de jockeys sont un costume du moyen-âge qui n'a rien de plus actuel que l'uniforme des suisses du Vatican. La danse est un spectacle de cour qui a survécu intact à cent révolutions : le corps de ballet de l'Opéra est peut-être aujourd'hui, avec l'Académie française, la seule institu-

tion qui surnage de l'Ancien régime. Le peuple a hérité des plaisirs de Louis XIV, comme la République des Soviets n'a gardé de l'Empire des Tsars que le luxe de leurs spectacles. Le costume de la danse, le maillot et la jupe de tulle, sont les mêmes que portaient Sallé et Camargo. Les pas, les entrechats, les arabesques, les pirouettes sont des figures rituelles, une convention académique, un langage stylisé et aristocratique, une suite d'hiéroglyphes dont les origines se perdent dans la nuit des âges et des cultes. Le temple de Terpsichore abrite la plus antique des religions du monde, qui répète des formules d'incantations magiques, conservées par le formalisme et par une tradition auguste.

Il est visible que Degas n'a consenti à regarder de son temps que ce qui n'était d'aucun temps, des restes du passé qui lui donnaient le change, lui servaient d'*alibi* pour tromper l'ennui de son siècle. Il n'a aimé que des spectacles qui étaient déjà de l'art, composés par des habitudes et des règles très anciennes, et où subsistait quelque chose du style d'autrefois. Pas de pire contre-sens que de prendre ce rétrograde pour un ami de la nouveauté. Un homme qui n'a voulu voir au monde que la pelouse de Longchamp et le foyer de la danse, est tout le contraire d'un peintre de la vie moderne. Parfois il met dans ces sujets un peu de malice ou d'ironie, comme dans *la Famille Mante* ou *la Danseuse chez le photographe*, une de ses œuvres les mieux venues et les plus populaires ; mais, en réalité, il n'y porte la plupart du temps que les préoccupations les plus graves et les plus techniques. Et ce qui l'y a conduit, peut-être à son insu, c'est une curiosité d'ordre purement plastique, parce que ces sujets de courses et de danses offraient un champ presque infini à l'étude du mouvement.

C'est par là que Degas est un artiste prodigieux, et que son œuvre est impérissable. Par là se justifient les recherches et les tentatives de sa maturité ; par là l'auteur de ces mille dessins de danseuses et de pur-sang, demeurera classique. Là il obéissait à sa vocation, qui n'est nullement la description de quelques coins singuliers des mœurs, la peinture satirique du Paris qui s'amuse, une réédition de Gavarni : il s'agit bien de cela ! Il s'agit de savoir jusqu'où vont la science et les ressources du dessin. Ce que peut exprimer un trait, ce que peut nous apprendre le langage des formes, comment on peut fixer,

résumer dans un geste ou dans une attitude toute une série de gestes précédents, y faire pressentir le geste qui va suivre, montrer dans un aspect et un instant de la durée quelque chose qui finit ou quelque chose qui commence, une conclusion ou un départ, exprimer du mobile par de l'immobilité, c'est là, depuis les peintures des cavernes, le problème essentiel de tous les arts du dessin ; c'est le mérite et la gloire des maîtres de Florence, et ce qui communique une vie immortelle à certaines œuvres de Castagno et des Pollaijuoli.

Degas était de la famille. Son œil était un merveilleux appareil d'analyse; sa rétine plus sensible enregistre comme une suite de positions successives ce que la nôtre perçoit à l'état continu. Elle décomposait tout pour tout recomposer. Nul n'a accru plus que lui, depuis la Renaissance, le répertoire de formes et le vocabulaire de gestes dont dispose l'art de peindre. Longtemps avant qu'un naturaliste qui étudiait le vol des oiseaux eût inventé pour son usage le revolver photographique, il avait fait, sans autre instrument que son œil, la même opération : il avait distingué le mécanisme du pas et de la course du cheval, aperçu le tangage et le rythme du *canter*, osé ces bizarreries, ces apparences d'insectes, ces désarticulations de pattes, qui parurent étranges parce qu'elles remplaçaient de vieilles périphrases, et qui ont été vérifiées par la photographie. C'est là une part de découvertes dont rien n'entame la valeur, même après que ces trouvailles ont été vulgarisées par l'objectif. Mais ce qui leur ajoute un prix inestimable, c'est que ce résultat dépend moins de la finesse des organes, que du travail de l'esprit. Toute cette étude du mouvement est une opération passionnément intellectuelle. En représentant des danseuses qui pivotent sur leurs pointes, en ayant l'air de nous renseigner sur les secrets du jeté-battu et du plié à la hussarde, l'artiste ne poursuit en réalité que des connaissances abstraites : il savait que la vérité ne s'obtient qu'à force d'artifices, qu'elle repose sur un choix et sur une construction; il savait que le réalisme est une duperie. Il avait horreur du trompe-l'œil, de la copie vulgaire. Il ne veut pas du modèle qui pose, du modèle dessiné ou peint immédiatement. Son travail est une réflexion, un perpétuel calcul : tout y est l'œuvre de l'entendement, et cela encore est le contre-pied de l'impressionnisme.

A partir de la cinquantaine, ces problèmes l'absorbent au

point qu'il cesse de peindre et se contente de dessiner. Peut-être l'exécution matérielle d'un tableau lui coûtait trop de soins, et des soins dont ses yeux devenaient incapables : Degas s'est toujours plaint de sa vue. Il en souffrait déjà à l'âge de quarante ans. Il laisse désormais la palette pour le pastel, qui n'est qu'un dessin, un crayon, et dont il se sert comme personne : à mesure que sa vue baisse, les traits s'écrasent, deviennent plus rugueux, plus heurtés ; le papier se balafre de hachures violentes qui déterminent des masses plus simples. Les derniers de ces pastels, un peu sauvages et barbares, ont une grandeur de formes qui fait penser à Michel-Ange.

C'est de cette partie de sa vie que datent la plupart de ses innombrables *Nus*. Par une conséquence singulière des idées modernes, les peintres de la nouvelle école s'étaient interdit le plus fécond des sujets : ils ne connaissaient plus que l'*homo vestitus*, sans s'apercevoir que, pour plaire à quelques littérateurs, ils échangeaient la proie pour l'ombre, et sacrifiaient le plus beau de leur art au rigoureux carême qui les condamnait, pour tout potage, à peindre des robes et des vestons. Si l'on eût écouté les esthéticiens, nous n'aurions ni l'*Olympia* ni le *Déjeuner sur l'herbe*. Heureusement que le bon Renoir n'en fit qu'à sa tête, et Degas aussi. Il est vrai que dans notre vie le nu est chose rare, furtive, toujours secrète, réservée à des circonstances qui toutes se rapportent à la toilette ou à l'amour. Mais qu'importe ? N'est-ce pas assez pour nous faire entrevoir, comme au temps des déesses, le charme immortel de la vie et la plus précieuse parcelle de l'univers ?

On a dit sur ces œuvres une infinité de sottises. Quand apparurent, en 1886, les premiers de ces pastels, *Nuds de femme, se peignant, se coiffant, se baignant, s'essuyant*, comme disait en style classique le titre du catalogue, Huysmans fit un article absurde où, dans un style forcené, il vantait ces peintures comme une diatribe, une espèce de sermon de cordelier sur la chair : il louait le dessin féroce de l'artiste, les accessoires abjects, les postures humiliantes, le trait impitoyable; il exultait de ces vérités dégradantes qui bafouaient l'idole, la dépouillaient de ses mensonges, et montraient dans la femme la guenon, la grenouille. On imagine ce qu'un pareil texte peut fournir à la verve d'un romancier naturaliste. Le malheur veut que ce lieu commun demeure attaché au nom de Degas. On ne voit

plus dans son œuvre que la légende de l'esprit *rosse*, les boutades d'un misanthrope, un parti pris de malveillance, de sarcasme et de dénigrement.

La vérité est que rien n'est plus rare dans l'œuvre de Degas. Il lui est arrivé, dans les *Femmes au café*, d'aligner une rangée d'épouvantables grues, comme un prétentieux étalage de trognes de massacre ou de Mardi-Gras, et, plus souvent, de montrer, dans quelque ballerine, le contraste du museau canaille avec le costume féerique et la pose étudiée. Il s'est diverti d'autres fois à décrire le bétail misérable du plaisir, les graisses bouffies, les faces stupides, les paresses vautrées, ou bien les élégances gantées de la chanteuse mondaine ou de la divette de *beuglant*, et la moue minaudière, avec le coup de gueule et le geste voyou : mais ces pages de comédie, il les a confiées presque toutes à la lithographie. Ces récréations dans le style de Daumier sont loin du vrai Degas.

On ne trouve dans ses *Nus* aucune trace de cet esprit. Il est vrai que les modèles sont rarement très beaux : il ne fallait pas prêter au soupçon de libertinage, il fallait écarter toute nuance de complaisance ou de sensualité. L'artiste, avec un tact digne de son grand goût, a d'ailleurs retiré tout prétexte à ce reproche, en s'interdisant l'*expression* : ses baigneuses, ses femmes qui s'épongent, sont des corps sans visage : la face est détournée ou dans l'ombre. Il reste la forme impersonnelle, la caresse de la lumière sur les épaules et sur les reins, une lueur qui dessine le sillon magnifique du dos, embrasse l'inflexion généreuse des flancs ; il reste la puissance d'un modelé incomparable, et une fleur d'épiderme, un frisson de la chair, un sentiment de la vie que deux autres maîtres ont eus seuls à ce degré d'intimité, Rembrandt et Watteau. C'est à des estampes telles que *la Femme dans son poêle*, c'est à quelques sanguines du peintre de *Diane au bain* et du *Jugement de Paris*, que fait songer cette série de merveilleuses études. Il y a dans ces peintures de la femme à huis-clos, dans le détail et le terre-à-terre de sa vie physique la plus secrète, un sérieux, une absence d'anecdote, à la fois une attention et un détachement, une curiosité exempte d'arrière-pensée voluptueuse, et souvent une grâce, une émotion devant la nature et ces membres si tendres, et comme un pathétique qui s'exhale de la mortelle et délicieuse argile. Ah ! quelle erreur de croire que cet

artiste sincère a calomnié la vie ! Il en a dégagé une nouvelle beauté, l'humilité touchante de la créature éphémère, baignée par l'eau naïve et la suave lumière du jour. Et il retrouvait peu à peu, dans ces admirables expériences, les éléments du langage classique.

Les derniers de ces pastels, majestueux, farouches, sont presque monochromes et font penser à des dessins de sculpteur. En effet, le maître septuagénaire et à demi aveugle, n'y voyant plus assez pour peindre ni dessiner, à tâtons, au milieu des ténèbres, de ses mains souveraines, cherchait, créait toujours, pétrissait des fantômes de corps dans la terre ou la cire.

Un jour, vers 1898, le vieillard rencontra M. Forain dans une boutique de la rue Laffitte. Il avait alors cette longue tête blanche, aux orbites caverneuses, cette tête un peu hagarde de vieux chien de berger, si belle dans le portrait de M. Maurice Denis, où elle ressemble à l'Homère de Naples. Le marchand montra un tableau de l'école italienne qui se trouvait à vendre et qui représentait une madone. Degas le contempla longtemps : « Et voilà, s'écria-t-il, voilà les sujets qu'on nous a défendus ! » Il s'apercevait sur le tard que ces vieux thèmes religieux qu'on a cru remplacer par des sujets modernes, sont les seuls qui en vaillent la peine : une mère, un enfant, quoi de plus beau ? Il ne manque à son œuvre que la beauté morale, et c'est ce qu'il voulait dire, en s'accusant d'avoir parfois peint les femmes comme des animaux. Il ajouta : « J'ai fait des danseuses et des femmes qui se baignent : je n'ai pas fait une *Bethsabé* ni une *Salomé.* »

Le temps, l'occasion et la foi surtout, lui manquèrent. On a retrouvé dans son atelier plusieurs esquisses de tableaux où il avait entrepris d'idéaliser ses études et de composer un *Bain des nymphes*. Ses derniers pastels montrent bien qu'il était hanté par l'idée de l'art monumental. Il n'osa pas, par modestie. Il put se consoler par l'exemple de son maître M. Ingres : *l'Age d'or* et *le Bain turc* sont des œuvres manquées, mais les centaines d'études qui ont servi à les préparer sont sa gloire.

Degas fut un dessinateur. Il était né pour dessiner. C'est par là qu'il est grand. Cézanne, qui détestait Ingres, disait des dessins de Degas : « *Ça manque de ça!* » et il traçait dans l'air avec le pouce un grand geste oratoire. Cézanne est en effet un

lyrique, un baroque. Degas est un artiste qui eut le goût de la vérité. Dans un siècle de romantisme, il eut l'amour intransigeant de l'expression honnête, la peur de surfaire, de tricher, de mentir. Il a voulu un style dont on ne pût rien rabattre. En dépit des erreurs, des préjugés du siècle, il a rejoint, comme il a pu, les exemples des maîtres. Il a été la conscience artistique de son temps. Cet homme qui n'était rien, qui ne se montrait pas, qui décourageait l'interview et ne disposait d'aucune chaire, était écouté comme un oracle. Il était une autorité. Il faisait la police du goût et la terreur des charlatans. Son mépris de l'enflure, des honneurs, de l'argent, son horreur de toute publicité, étaient une leçon vivante, et il avait des mots qui étaient des arrêts, des mots qui dégonflaient les vanités présomptueuses : témoin ce portraitiste à la mode qui mourut de dépit d'être appelé *Caracolus*. Son dédain du succès, son désintéressement, son immense labeur sans résultats pratiques, faisaient de lui un magistrat qui jugeait de haut et sans appel. « De mon temps, monsieur, on n'arrivait pas ! » On le prend pour un impressionniste, et nul n'a plus fait pour montrer que l'art est autre chose que la sensation et le tempérament; pour un réaliste, et il a délivré la peinture de la copie, enseigné qu'elle est œuvre de l'esprit, création, illusion, artifice, soumise à des lois spéciales qui ne se confondent pas avec celles de la nature, et qu'en art on ne fait du vrai qu'avec du faux. Il a ramené l'école dans les chemins classiques; il lui a rappris à dessiner, c'est-à-dire à penser. Il laisse une œuvre immense, composée de fragments qui sont un vaste essai, une expérience de laboratoire pour retrouver les vraies conditions de l'art, et quelques portraits qui dureront autant que le nom de l'art français.

LOUIS GILLET.

LA MIRLITANTOUILLE

ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE

(1794-1800)

III (1)

LA NUIT DU 4 BRUMAIRE

II

La femme était un Chouan travesti ; son compère simulait l'ivresse. Ils abordèrent l'homme en sentinelle et, soudain, se jetèrent sur lui. Il tomba mort sans pousser un cri. Au même instant, des rues tortueuses, débouchent les Chouans en masse ; la place est envahie, le poste assailli : le sergent Guillot, qui le commande, fait sortir ses hommes, essaie de les ranger en bataille ; une décharge les repousse en bousculade dans le corps de garde où ils se barricadent. La porte est attaquée à grands coups de crosse : — « Ouvrez ! ouvrez ! Si nous entrons de force, il ne sera fait quartier à personne ! » La porte cède ; les brigands se précipitent, saisissent tous les fusils, intiment aux gardes nationaux l'ordre de se coucher sur le lit de camp, d'y rester immobiles, sous peine de fusillade immédiate. D'autres s'accrochent à la grille de la maison commune, la secouent, l'ébranlent, l'arrachent et s'emparent d'un des deux canons de la municipalité. La place est tumultueuse, parcourue en tous sens par des bandes de Chouans qui explorent les vieilles rues à pignons, tirant des coups de fusil sur toute fenêtre qui s'ouvre. Les chiens hurlent « d'une manière effroyable ; » les décharges

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923, 1er janvier, 1er et 15 février, 1er avril 1924.

succèdent aux cris de *Vive le Roi, vive Louis XVIII!* Car la ville est prise; tous les postes, tous les points de résistance sont tombés simultanément au pouvoir des royalistes. Le corps de garde de la porte de Lamballe, pris à revers, est occupé; on enfonce les portes de la ci-devant église Saint-Guillaume et on en tire les chevaux qu'elle abrite. A la caserne des Ursulines, le jeune Du Faou de Kerdaniel entre bravement dans la chambrée, pistolet en main : — « Le premier qui bouge est fusillé! » Et tous les hommes, — des vétérans et des ouvriers du génie, — hébétés par ce réveil en sursaut, se tiennent cois, tandis que les Chouans raflent les fusils alignés aux râteliers. Un vieux soldat, pourtant, reprend son sang-froid : — « Est-ce qu'on va se laisser désarmer par ces bougres-là? » Voilà tous ses camarades debout; une lutte s'engage; dans la nuit noire qui enveloppe ce vieux couvent dont ils ne connaissent pas les aîtres, les royalistes trébuchent, sont refoulés. Quelques coups de fusil éclatent et Du Faou, une fois dehors, masse ses hommes à l'angle de la rue aux Chèvres et de la route de Brest, se contentant de bloquer la caserne en cas d'une sortie des assiégés qui ne se montrèrent plus.

Ce qui caractérise les mille incidents dispersés de cette vaste bagarre, c'est l'indifférence des habitants de Saint-Brieuc. Peut-on admettre que, pour l'immense majorité, ils ne se réveillèrent point? Ceux qui, tirés de leur lit par le vacarme des détonations, montrèrent leur tête à la fenêtre pour savoir ce qui se passait, se recouchèrent bien vite sous la menace des coups de fusil. Point de rumeurs, point de panique, point même de curiosité : à force de vivre dans l'insolite, ils avaient acquis une résignation à toutes les épreuves; peut-être, sentant leur ville au pouvoir des royalistes, ne prenaient-ils pas au tragique un événement qu'ils espéraient favorable ou, tout au moins, décisif. Ceci, d'ailleurs, n'expliquerait pas certains faits dont la singularité atteint au comique : dans la journée était arrivé à Saint-Brieuc le général Casabianca; nommé, le 2), au commandement de la subdivision des Côtes-du-Nord, il s'était empressé de rejoindre son poste; cette nuit du 26 au 27 était la première que ce vieux soldat corse, incontestablement brave, passait sous le ciel de la Bretagne. Était-il fatigué du voyage? Estima-t-il qu'un démêlé entre concitoyens opposés d'opinion échappait à ses attributions? Ce qui est sûr, c'est que, ni la

fusillade, ni les cris de *Vive le Roi!* ne parvinrent à l'émouvoir. Il ne sortit pas de ses draps. Un poste d'honneur montait la garde à sa porte : il ne paraît pas qu'il fut désarmé ni que nul, parmi les chefs chouans, s'inquiéta de ce général dont le sommeil était si dur. Quand, le lendemain, on s'étonnera de l'inaction de Casabianca, il objectera simplement que, ne connaissant pas la ville, il n'aurait su où tourner... Les Briochins en riaient toujours quarante ans plus tard.

Quelques fonctionnaires montrèrent plus de décision : encore, s'ils descendirent dans la rue, ignoraient-ils la nature du danger qu'ils allaient affronter. Ainsi le commissaire du Directoire près le tribunal des Côtes-du-Nord, Despoiriers, réveillé par le tumulte vers cinq heures du matin seulement, s'habille, prend un fusil et va, pour s'informer, jusqu'à la place de la Liberté. Il est accueilli par une fusillade, fait aussitôt demi-tour, s'élance, poursuivi par les Chouans, dans la rue Fardel, les dépiste, grâce à l'obscurité, dans les petites rues Milieu et Derrière-Fardel, escalade un mur de jardin et retombe de l'autre côté si malencontreusement qu'il en resta courbatu durant plusieurs jours. — Jérôme Morin, capitaine de la garde nationale, se dirige aussi vers la place, — c'est « la ratière » où tous les étourdis viennent se faire prendre ; il a revêtu son uniforme; il se heurte, dans l'ombre, à un *Qui vive?* retentissant; une décharge à bout portant jette à terre son chapeau en loques; Morin recule d'un bond, insistant : « Ne tirez pas! Je suis le capitaine de la garde nationale ! » Un jeune homme en lévite grise l'ajuste à deux pas; Morin saisit le fusil par le canon, le détourne et le coup part sans l'atteindre. Alors, effaré de la persistance de ce malentendu, le capitaine fuit à toutes jambes et regagne sa maison sous les balles. Le brigadier de gendarmerie Merlin eut meilleure chance : ignorant, comme les autres, que les royalistes sont maîtres de la ville, au *Qui va là?* des barrages, il répond innocemment : *Merlin!* et circule sans difficultés ; les Chouans entendent *Berlin*, qui est, paraît-il, leur mot de passe. La nuit devait être terriblement obscure pour justifier ces quiproquos, sans quoi l'accoutrement des soldats de Mercier *La Vendée*, portant la chemise par-dessus la culotte, aurait prévenu semblables confusions. Mais n'est-il pas de règle, au lendemain de tout événement tragique, que bon nombre d'amplificateurs tiennent à honneur d'avoir échappé au

danger par une sorte de miracle et, dans leurs témoignages, il faut faire la part de la vantardise. Encore ne s'explique-t-on pas comment les citoyens patriotes qui se risquaient hors de chez eux, aient pu si unanimement s'abuser et prendre les Chouans pour des camarades. Le président de l'administration départementale, Le Provost, sort de sa maison avec son fils Vincent, âgé de treize ans ; chacun d'eux s'est armé d'un fusil. A peine dans la rue, Le Provost est entouré, houspillé; donnant dans l'erreur commune : « Je suis républicain ! » proteste-t-il; — « C'est ce qu'il nous faut ! Le Roi commande ici ! Rends ton fusil, bougre ! » Mme Le Provost, qui se tient sur le seuil de sa maison, une lanterne à la main, intervient : — « Comment! vous ne le reconnaissez pas ? C'est un de vos administrateurs ! » — Un administrateur ! Le Provost est collé contre une porte, les fusils sont braqués sur lui ; il va mourir... La porte s'ouvre, l'engouffre, se referme. Le voilà sauvé. Les Chouans saisissent la femme qui se débat; deux balles la manquent; le petit Vincent, pour mourir avec elle, crie : *Vive la République!* et fait feu sur les brigands. Il est happé, se dégage, se jette sur sa mère, la pousse contre la porte hospitalière qui s'ouvre une seconde fois et les dérobe tous les deux.

Il est manifeste que, dans le tohu-bohu de ces scènes brutales, mais non sanglantes, les instructions de Mercier *La Vendée* sont docilement observées. Les Chouans ne se refusent pas le plaisir de faire siffler leurs balles aux oreilles patriotes; mais, quoiqu'ils soient réputés bons tireurs, peu de leurs coups portent. Le sang coula pourtant : le lieutenant de gendarmerie Chrétien est parvenu à rassembler quelques-uns de ses hommes et tente de reprendre le poste de la mairie; il est repoussé par une vive fusillade; sa petite troupe se disperse, laissant sur la place un mort et deux blessés; lui-même se sauve à travers les jardins dans une maison de la rue de Gouët; il y est pris, ramené au Martray, couché en joue... Arrive un jeune homme « bien vêtu, » il interpelle les Chouans : — « Est-ce là l'ordre qu'on vous a donné? Menez cet homme au corps de garde. » C'est au poste de la place de la Liberté, en effet, que sont entassés tous les citoyens ramassés par les rues : on y conduit le commissaire du Directoire près l'administration municipale, Poulain-Corbion, fonctionnaire héroïque qui, moins timoré que Casabianca et soucieux de son devoir, se rendait à la mairie

dans l'espoir d'y organiser la défense. Les Chouans l'invitent à crier : *Vive le Roi!* il crie : *Vive la République!* et tombe percé de coups de baïonnettes. On retrouvera, le lendemain, son corps non loin de l'endroit où se dresse aujourd'hui sa statue, hommage mérité.

Pour abriter leurs blessés, les Chouans ont fait ouvrir la maison du citoyen Grandchamp-Leclerc ; ils ont requis la citoyenne Couan, femme d'un chirurgien, qui, sous la garde de six hommes armés, est promue infirmière de cette ambulance improvisée. Elle y panse quelques blessés, dont deux atteints grièvement; l'un de ceux-ci meurt sous ses yeux. Au matin, elle donnera ses soins à Étienne Le Frotter, atteint d'une balle au bras.

Du reste, les brigands se montrent pour elle pleins d'égards et de politesse. Une autre ambulance est établie, rue Saint-Guillaume, chez la veuve Duhazay. Car toute la ville est soumise : sur la grande artère qui la traverse, de la place de l'Égalité à celle de la Liberté, rue Quinquaine, Grande rue, rue de la Charbonnerie, le Haut de Saint-Gouëno, rue Saint-Guillaume, c'est un piétinement continu de détachements, se croisant au cri de : *Vive le Roi!* de patrouilles conduisant au poste de la mairie, tout illuminé de chandelles, quelque garde national capturé, un incessant appel de *Qui vive?* clamé dans l'ombre des vieilles ruelles tortueuses, pleines de bruit confus et de chocs d'armes. Et on entend, très au loin, tinter sans relâche la cloche d'alarme de la prison.

C'est là que se jouait l'action principale, le but de l'expédition étant de délivrer Mme Le Frotter et ses compagnons de captivité, près de trois cents dont plusieurs condamnés à mort, des Chouans, des émigrés, des prêtres réfractaires et beaucoup de prévenus de droit commun, hommes ou femmes, punis de la détention ou non encore jugés.

Située, comme on l'a dit déjà, en dehors de la ville, entre les promenades et le ravin du Gouëdic, la maison d'arrêt n'était gardée que par six gardes nationaux. A deux heures du matin, mis en éveil par le pétillement lointain des coups de fusil tirés sur la place de la Liberté, le concierge Peyrode courut à sa cloche et se mit à sonner le tocsin. Presque aussitôt, le fracas des coups de feu tirés à la porte de Lamballe, toute voisine de

la prison, lui fit croire qu'il allait être attaqué. Durant trois quarts d'heure, il sonna éperdument, sans autre effet que de mettre en grand émoi ses pensionnaires. Toute la population de la geôle était sur pied, cherchant à discerner, d'après le bruit plus ou moins proche des détonations, la marche des assaillants. Les uns, ceux que Rolland dit *Justice* avait avertis, se réjouissaient de l'événement; les autres, tels que Giraudeau, espéraient, tremblants d'anxiété, la victoire de la garnison.

Dans la cellule où était recluse, attendant l'échafaud pour l'aube prochaine, Mme Le Frotter, on avait placé avec elle plusieurs autres détenues, la femme Le Fler, les filles Dujardin, Girault, Annot, Verrier et le Ster. La première, réveillée par le bruit, tire le bras de Mme Le Frotter, disant : — « Il me semble que j'entends crier: *Vive le Roi!* » La condamnée écoute, perçoit des clameurs assourdies : — « Vous vous trompez : on crie : *Vive la République!* Au surplus, laissez-moi dormir. » Mais, un instant après, on distingue nettement des coups de feu; la fille Dujardin est aussitôt debout : — « Madame! voilà une fusillade! Savez-vous d'où elle vient? » Cette fois, Mme Le Frotter ne peut s'y tromper! elle est toute tremblante : — « Ce sont peut-être les Royalistes, » dit-elle... Elle écoute encore : — « On ne bat pas la générale; il faut qu'ils soient maîtres de la ville... Couchez-vous, les filles, et ne faites aucun bruit! »

Las d'appeler en vain du secours, Peyrode se décourageait de sonner l'alarme. Par la fenêtre du corps de garde, surveillant les abords de la prison, il entendait la rumeur d'une foule en mouvement dont il ne pouvait, dans l'obscurité, évaluer l'importance ni présumer les intentions, trop évidentes. La situation du geôlier devenait tragique; sa dureté envers les prisonniers pauvres était légendaire; il personnifiait, plus même que le bourreau, l'implacable persécution de dix années : pas un des assaillants dont il n'eût torturé le parent ou l'ami; pas un de ses pensionnaires qui ne le honnît; et, tandis que s'amassait au dehors la troupe hostile des agresseurs, l'émeute grondait déjà à l'intérieur de la prison. Il se défendit en désespéré; d'abord, il fait sortir sa mère, qui vit avec lui; — qu'elle aille vite à l'hôtel de ville réclamer du renfort... Puis il barricade sa porte; il dispose ses six soldats de garde dans la cour, avec ordre de faire feu sur tout individu qui escaladerait les murs. Lui-même s'arme d'une espingole qu'il bourre de balles;

contre ses détenus mutinés qui le huent, qui le poursuivent, qui menacent de l'assommer, il implore l'assistance d'un émigré, M. de Kernen, fort aimé des prisonniers, et celui-ci, charitablement, s'interpose, persuade aux révoltés qu'il est de leur intérêt de différer leur vengeance; tandis que Méhent, le domestique du concierge, déjà « retourné, » circule dans la prison, conseillant aux détenus : — « Mes amis, prenez garde qu'il vous arrive du mal; criez: *Vive le Roi!* » C'est un moment de répit. Mais les colères montent; les Chouans enserrent la prison; le canon pris à la mairie est braqué contre la porte que de terribles heurts ébranlent... — « Rends-toi, scélérat! Nous te tenons! » Peyrode, aux abois, se suspend de nouveau à sa cloche; sa vieille mère n'est pas revenue. Que se passe-t-il donc là-bas? Que font les soldats, les gardes nationaux, les gendarmes? La porte va céder sous les poussées furieuses : on l'attaque maintenant à grands coups de ciseau et de maillet. Peyrode, qui se voit perdu, penché à la fenêtre du corps de garde, décharge à bout portant son espingole sur les assaillants. La ruée est formidable : la porte s'abat, et, dans le noir de la prison conquise, la masse des Chouans victorieux s'enfourne, compacte, irrésistible, lancée à tâtons par les chambres ténébreuses; mêlée tourbillonnante des vainqueurs qui s'écrasent pour entrer et des prisonniers qui foncent dans la cohue pour profiter de la porte ouverte. Beaucoup, empêtrés de chaînes aux pieds et aux mains, trébuchent dans cet écrasement. Rolland dit *Justice* essaie de dégorger le remous: — « Le premier bougre qui ne voudra pas sortir, je le fusille! » Un jeune officier royaliste fend impétueusement la foule : c'est Étienne Le Frotter; blessé, — sans doute par la mitraille de l'espingole du concierge, — il est entré pourtant l'un des premiers, dans le cachot de sa mère qu'il entraîne, tout frémissant de bonheur; son jeune frère Honorat, qui, bien qu'acquitté, était resté détenu dans une autre partie de la geôle, est également délivré et Mme Le Frotter, à travers l'entassement, franchit, entre ses deux enfants qu'elle tient embrassés, le seuil que, sans le dévouement tenace de son fils aîné, elle devait passer, dans quelques heures, conduite par le bourreau, vers l'échafaud de la place de l'Égalité.

Là, sous les arbres du Cours, à l'endroit même où s'est dressée pour Duviquet la guillotine, se groupent les prisonniers délivrés : outre Mme Le Frotter, il y a des Chouans de marque :

Guezno de Penanster, Le Veneur de La Roche, Le Vicomte, Even, le notaire de Callac, Kerlabannec, père et fils, de La Villegourio, déjà, par miracle, échappé aux hécatombes de Quiberon, Yves Hamon qui devait être exécuté ce matin-là; puis des émigrés : de Kernen, La Villecorbin, Dubois-Longrais, Bourguiguon; des femmes aussi : M[me] Penvon, la femme Rideau, les filles Le Fler et Dujardin; un père capucin; puis encore la masse des détenus incarcérés pour des délits privés. Que va-t-on faire d'eux? Il faut d'abord débarrasser de leurs fers ceux qui sont enchaînés. On court chez le serrurier de la prison; sous menace de brûler sa « cassine, » quatre Chouans le forcent à sortir de chez lui et l'entraînent jusqu'au Cours où il procède au déferrement. Qu'on imagine la scène dans l'aube naissante de ce matin d'octobre; les soldats de Mercier *La Vendée* cassant la croûte sur l'esplanade de la prison béante et vide; sous les tilleuls de la promenade, le groupe des libérés, tout à la joie de la délivrance; les congratulations, les mines triomphantes, les compliments, les échanges d'impressions et de nouvelles; — le troupeau perplexe des prisonniers de droit commun, inquiets de leur évasion forcée, et dont la plupart, peut-être, redoutent autant les Chouans que les gendarmes. Déjà on organise le départ; car le jour se lève; il y aura, pour les dames, les chevaux des chasseurs de la République pris à l'église Saint-Guillaume. Afin de ne point laisser derrière soi des délateurs éventuels, on emmènera tout ce que la prison contenait, ainsi que les six gardes nationaux du poste qui se sont rendus sans défense; quand on sera en lieu sûr, on fera le tri; il y a parmi eux des coupables à punir : Peyrode et Giraudeau seront passés par les armes... Mais où sont-ils? On s'informe, on les réclame; ils ont disparu. — « Il nous les faut morts ou vifs! » crie *Justice*, et, suivi de quelques Chouans, il rentre dans la prison; il reparaît bientôt, ramenant Giraudeau découvert tapi au fond d'un cachot obscur; quant à Peyrode, il est introuvable. On sut depuis que, caché sous des bottes de paille au moment de l'invasion de la maison d'arrêt, il avait profité du désordre et de l'obscurité pour se jeter hors de la prison, dévaler la pente abrupte du ravin où coule le Gouëdic, et s'enfuir dans la direction du Moulin-Neuf. A défaut de sa personne, on prit sa bourse, — 1400 francs, — et on lacéra ses livres d'écrou.

Il était sept heures du matin; les chefs royalistes se préparaient à évacuer la ville ; *Justice* tempêtait; quelqu'un l'entendit maugréer « qu'on était arrivé deux heures trop tard et qu'on n'aurait pas le temps d'exécuter tous les projets. » A cet instant, une vive fusillade éclata du côté de la cathédrale; plusieurs gendarmes et ouvriers militaires, ayant réussi à se glisser, sans être vus, dans une maison en construction place de la Liberté, s'y étaient embusqués et, de cette casemate improvisée, dirigeaient un feu nourri sur les chasseurs du Roi qui gardaient le poste de la mairie, encombré de prisonniers. Bientôt rejoints par quelques braves gardes nationaux, les gendarmes accentuèrent leur offensive, et les Chouans quittèrent la place, se repliant, de rues en rues, vers le Cours. Cette résistance tardive fut le signal du départ ; par la rue des Cordeliers et la rue aux Chèvres, des détachements royalistes s'écoulaient, encadrant les prisonniers délivrés ; le jeune Du Faou, posté avec ses hommes devant la caserne dont il avait bloqué les occupants durant toute la nuit, protégeait la retraite. Quand les dernières bandes furent passées, il se replia à son tour, formant ainsi l'arrière-garde de l'étrange cortège qui s'éloignait sur la route de Plouflagran, et que nulle troupe ne poursuivit.

Sans rangs, à la débandade, les Chouans détalent, fusil au dos, pêle-mêle avec les soixante chevaux de la cavalerie républicaine sur lesquels on a juché les femmes et les éclopés; la pièce de quatre, enlevée, sans son caisson, à la mairie, roule, avec son coffret à gargousses, sur une charrette qui lui sert d'affût. Mêlés à cette longue file de fantassins et de cavaliers, marchent les prisonniers tirés de la maison d'arrêt, très inquiets du sort qui leur est réservé; n'a-t-on point parlé déjà de les fusiller pour n'avoir pas à les nourrir? Sans doute, à la première étape, va-t-on se débarrasser d'eux. Les Chouans eux-mêmes ne sont guère plus satisfaits : si les Morbihannais de Mercier *La Vendée*, à peu près disciplinés, ne murmurent pas, les hommes de Carfort et de Dujardin, plus raisonneurs, déplorent le piètre résultat de l'expédition : on n'emporte même pas la caisse du receveur des contributions qu'on devait rafler, le coup « ayant manqué par la faute de celui qui en était chargé; il s'est enivré et a oublié d'exécuter sa consigne. » Aussi les mécontents parlent-ils d'aller à Quintin prendre de

l'argent, ou de retourner à Saint-Brieuc « pour y enlever quelques patriotes incorrigibles et d'autres sujets pareils. »

Parvenue à la hauteur de Ploufragan, la cohorte s'engagea dans les chemins couverts qui mènent vers Saint-Carreuc, affreuses traverses défoncées, tout en ornières et en fondrières, à peine praticables aux piétons et aux cavaliers. On fit « des marches et des contremarches pour tromper l'ennemi. » Vers midi, on atteignait le hameau de La Saudraie ; halte de deux heures. On poussa ensuite jusqu'à une lande voisine de Saint-Carreuc, et, là, Carfort prit, avec sa bande, la direction de Moncontour, afin de retrouver avant la nuit les landes de la Mirlitantouille où l'on pouvait se disperser sans danger.

Soit qu'il cherchât à dépister les Bleus qu'il pouvait croire à sa poursuite, soit plutôt que, privé de Carfort, il se fût égaré, Mercier traîna, le reste de la journée, ses femmes, ses chevaux, son canon et ses prisonniers, dans l'inextricable dédale des chemins creux. On repassa à La Saudraie et on échoua enfin au village de Launai, en Plaintel, où on décida de passer la nuit. Mais les Morbihannais bougonnèrent ; leur pudibonde rudesse s'offusquait du voisinage des femmes et, pour la rassurer, on dut expédier celles-ci à une lieue du campement ; elles trouvèrent un abri au hameau de Gourlay, dans la forêt de Lorges.

Le 28, à trois heures et demie du matin, on reprit la marche à travers les grands bois dépendant du château de l'Hermitage. Avant le jour on atteignait le carrefour forestier de Saint-Lambert, où s'élevait une croix de granit dressée sur des marches de pierre. Une partie de la colonne, exténuée, s'arrêta là ; les plus vaillants poussèrent jusqu'au château, distant de quinze cents pas, à peine. De ce nombre furent les cavaliers, blessés ou femmes et, parmi celles-ci, Mme Le Frotter que ses deux fils n'avaient pas quittée.

Le château de l'Hermitage est une très vaste et imposante demeure, construite, dans la première moitié du XVIIIe siècle, par un duc de Lorges et que posséda le ministre Choiseul. Ses longues façades, grises et rousses, dont chacune est percée de quarante-cinq fenêtres, sont surmontées d'un fronton et accotées d'énormes pavillons que coiffent de grands toits mansardés. L'une de ces façades, coupée par un péristyle, est précédée d'une longue esplanade ; l'autre se reflète dans un grand étang qu'encadraient de majestueuses futaies. Les vainqueurs de

Saint-Brieuc bivouaquèrent sur l'esplanade ; les chefs, les blessés et les femmes prirent possession du château, déshabité depuis plus de vingt ans. Il comportait du logement pour un régiment et ses caves contenaient des réserves suffisantes à désaltérer une armée. C'était le premier répit depuis la nuit de bataille et d'angoisses, et il serait difficile de décrire ce que put être le cantonnement de ces Chouans, depuis une semaine sans autre abri que la belle étoile, de ces hommes et de ces femmes, exhumés de la prison de Peyrode où ils avaient langui plusieurs mois, se retrouvant, dans le demi-jour de cette matinée d'octobre, souillés, boueux, déguenillés, sous les Olympes de ces salons solennels, tendus de tapisseries mythologiques et lambrissés de glaces et de dorures.

Mercier *La Vendée* mit à profit cette pause pour régler le sort des prisonniers : plusieurs s'étaient évadés, la veille, en cours de route et pendant la nuit; à Plaintel, l'espion Giraudeau et l'un de ses camarades, un sous-officier nommé Petit, repris comme ils tentaient de fausser compagnie aux Chouans, avaient été confiés à la surveillance d'une garde de vingt hommes; amenés par cette escorte à l'Hermitage, ils attendaient leur verdict. Contre Giraudeau, les charges étaient accablantes et les témoignages ne manquaient pas : tous ses compagnons de captivité connaissaient le rôle odieux qu'il avait joué dans la prison; Petit, en s'échappant du campement de Plaintel, avait l'intention de courir à Saint-Brieuc et de guider les troupes républicaines à la poursuite des royalistes. Tous deux furent condamnés à mort. Les arrêts de ce genre étaient sans appel; on s'abstenait même de les signifier aux intéressés; leur exécution, comme on l'a vu déjà, n'occasionnait aucun cérémonial. Un Chouan prit Petit par le bras, l'emmena sous les arbres, à l'écart, et lui fit sauter la tête d'un coup de fusil. Puis il rechargea son arme et revint chercher Giraudeau qui, mis en méfiance par la disparition de son camarade et la détonation qui l'avait suivie, s'efforça de temporiser; il lui avait semblé entendre, au loin, dans la forêt, des coups de feu; il espérait prochaine l'arrivée des Bleus et il employa tous les moyens pour retarder l'instant de son supplice. En vain : il faut marcher. Son guide le conduit auprès du cadavre de Petit, lui conseille de se déshabiller pour que ses vêtements ne soient pas gâtés; le malheureux obéit; c'est encore quelques minutes gagnées. Quand il est prêt, le Chouan, armant

son fusil, dit : — « Mets-toi à genoux... Tu ne veux pas que je te manque, n'est-ce pas? — Non, souffle Giraudeau; » et il tient lui-même le bout du canon sur sa poitrine. A ce moment, une fusillade multiple éclate, très proche, du côté de la Croix Saint-Lambert; le Chouan surpris tourne la tête : Giraudeau, d'un mouvement désespéré, arrache le fusil, assène sur la tête de son bourreau un formidable coup de crosse, et, d'un bond, saute dans le taillis où il disparaît...

Les Bleus approchaient, en effet; quand, au matin du 27 octobre, les derniers Chouans eurent évacué Saint-Brieuc, les habitants ne pouvaient croire qu'ainsi se terminait leur brutal cauchemar. Ils soupçonnaient une feinte de l'ennemi simulant la retraite afin d'entraîner la garnison à sa suite et revenant en force pour piller la ville ainsi privé de ses défenseurs. La matinée se passa sans nouvelle agression; on reprit haleine et on s'occupa de dresser le bilan de la nuit tragique : au total, sept bourgeois tués, dix-sept blessés, dont sept gendarmes ou militaires; on trouva dans les rues trois Chouans morts; un autre agonisait à l'ambulance de la maison Grandchamp-Leclerc. On sut que la garnison se composait exactement de trente officiers et de trois cent cinq hommes, dont un grand nombre de conscrits, soixante-dix vétérans et l'on s'indigna un peu de son inaction. Celle du général Casabianca fut jugée sévèrement. Aucune maison n'avait été pillée; les royalistes n'avaient pénétré que dans deux seules, celle de Grandchamp-Leclerc et celle de la veuve Duhazay, transformées en ambulances; ils s'y étaient comportés « assez honnêtement pour des Chouans », réclamant seulement du linge, de la charpie, du beurre, du vin, nécessaires à leurs camarades blessés. Même le lieutenant de gendarmerie, Chrétien, déposa que, ayant fouillé ses poches, « les brigands lui prirent un louis, un mouchoir, une paire de gants, un couteau, en lui laissant charitablement sa tabatière. » Le but de la dramatique échauffourée n'était donc autre que la délivrance des prisonniers; de conversations surprises sur le Cours après la prise de la geôle, l'enlèvement de Mme Le Frotter apparaissait comme la cause initiale de l'entreprise; son fils « avait pesé sur la détermination des chefs et les avait poussés à l'attaque de Saint-Brieuc. » Aussi Mme Le Frotter, dans le rapport adressé au ministre de l'Intérieur par le Commis-

saire du Directoire, était-elle traitée de « furie » et de « femme infernale » ayant attiré sur le chef-lieu des Côtes-du-Nord une catastrophe quasi fabuleuse, et qui, crime bien autrement impardonnable, risquait de faire perdre leurs places à tous les fonctionnaires de l'Administration départementale.

Celle-ci, pour parer à cette grave menace et racheter par quelque apparence de zèle la trop réelle timidité de la résistance, se hâta de réunir une colonne mobile de deux cents grenadiers et gardes nationaux, commandés par le capitaine Comminet, qui se lança résolument sur les traces des brigands. Sa troupe marcha toute la nuit, traversa Plaintel, s'engagea dans la forêt; ses éclaireurs atteignaient, le 28, vers dix heures du matin, l'arrière-garde des royalistes attardée à la Croix-Saint-Lambert. Des Chouans dormaient affalés sur les marches du Calvaire; la première décharge des Bleus en tua cinq ou six; les autres sautèrent sur leurs armes et le combat s'engagea; l'écho de ces fusillades, en même temps qu'il sauvait, comme on l'a vu, Giraudeau, donna l'alarme aux gars de Mercier ; on leur distribuait du pain et du cidre sur l'esplanade du château. En hâte, Saint-Régent rassemble ses hommes pour se porter à la rencontre de l'ennemi : Mercier ordonne l'évacuation immédiate des femmes et des blessés et la mise en batterie du canon. Grand désordre; les occupants du château se bousculent pour en sortir; les Chouans se pressent pour y pénétrer et se poster aux fenêtres d'où ils domineront les assaillants et les fusilleront plus à l'aise. Les chevaux, dans le tumulte, prennent peur, renâclent, s'échappent; et déjà voici les Bleus; à l'abri des fourrés qui, de toutes parts, encadrent le château, ils avancent en tirailleurs; le canon des Chouans, mal chargé et mal ajusté, crache sa mitraille à quelques pas; aux fenêtres, les gars embusqués font feu; la fusillade crépite: les femmes qui n'ont pu fuir encore s'affolent; l'une d'elles tombe, frappée à mort; sous le portique à colonnes du château, Étienne et Honorat Le Frotter sont aux côtés de leur mère; celui-ci s'est emparé d'un cheval; ils la mettent en selle; elle vacille, s'affaisse, retombe, la poitrine percée de deux balles. Ses fils la soutiennent, la déposent sur les marches du perron; et, tandis que, penché vers elle, Étienne guette ses derniers souffles, lui-même, atteint au front, s'abat sur les degrés de pierre, près du cadavre de celle qu'il a sauvée de l'échafaud.

Le combat finissait; les Bleus s'étaient emparés du canon qu'ils retournèrent contre les Chouans et ce fut pour ceux-ci le signal du sauve-qui-peut. Ils se dispersèrent dans la forêt. Maitres du château, les Républicains y cantonnèrent, renonçant à poursuivre les vaincus. Le bon vin des caves les aida à fêter leur victoire et éteignit leur ardeur belliqueuse. Vers le soir, ils reprirent le chemin de Saint-Brieuc, ramenant en triomphe la pièce de canon reconquise. Onze des leurs étaient blessés; mais ils n'avaient pas perdu un homme, et quand le crépuscule enveloppa le château et les grands bois de l'Hermitage retombés à leur silencieuse solennité, douze corps de femmes ou de Chouans faisaient, dans ce grand décor, de petites taches sombres, éparses sur les longs tapis d'herbe de l'esplanade. On les inhuma sous quelque bouquet de vieux arbres; ainsi furent enfouis dans des tombes maintenant ignorées et pour toujours anonymes la mère et le fils dont les tragiques destinées semblent résumer l'aveuglement tenace, le loyalisme farouche et l'inutile héroïsme des défenseurs du vieux monde, sacrifiant leur vie pour une cause perdue. — Inutile? Oserait-on l'affirmer? Ne fallait-il pas beaucoup de sang pour cimenter l'édifice qu'élevaient des mains invisibles et qui, encore caché par les embruns de l'ouragan, montait mystérieusement sur les ruines du passé détruit? Un Breton illustre qui, jeune, avait pris part à ces luttes fratricides, écrivait cinquante ans plus tard : — « France du XIXe siècle, apprenez à estimer cette vieille France qui vous valait. Vous deviendrez vieille à votre tour et l'on vous accusera, comme on nous accusait, de tenir à des idées surannées. Ce sont vos pères que vous avez vaincus; ne les reniez pas; vous êtes de leur sang. S'ils n'eussent été généreusement fidèles aux antiques mœurs, vous n'auriez pas puisé dans cette fidélité native l'énergie qui a fait votre gloire... »

* * *

Trois semaines après l'émouvante alerte de la nuit du 4 brumaire, Saint-Brieuc apprit l'étonnante nouvelle de la démission du Gouvernement Directorial et l'instauration d'un régime inédit, le Consulat. Le jeune Bonaparte avait étranglé la République : on la croyait si bien morte de ce coup de force, qu'on attendait le rétablissement prochain du Roi sur le trône :

c'est ainsi que, dans le département des Côtes-du-Nord, fut interprété le 18 brumaire. Déjà on annonçait l'abrogation des lois contre les émigrés, le retour des prêtres réfractaires; l'ancien régime allait renaître; la Révolution était morte.

En quoi l'on s'égarait : ayant passé l'âge des convulsions, elle rejetait, au contraire, ses langes sanglants, forte et, pour la première fois, séduisante. Tout de suite les esprits s'apaisèrent et par un phénomène extraordinaire, de se sentir enfin aux mains d'un maître digne d'elle, la France, douée d'un prodigieux instinct de sagesse et de conservation, comprit que la tempête était passée. L'événement, du reste, venait à son heure : depuis dix ans, malgré les haines sans merci, les ressentiments, les regrets, les indignations, s'était opéré, presque à l'insu de tous, un labeur patient, un cheminement obscur des idées nouvelles. Telle théorie qui avait paru, en 1789, monstrueuse et révoltante, semblait acceptable maintenant et ralliait ceux-là mêmes qu'elle avait naguère épouvantés. On était las aussi du désordre et de l'incertitude, et le changement de gouvernement « fut reçu comme un bienfait et comme un gage de cette tranquillité après laquelle soupirait tout le monde. »

Le 18 brumaire n'eut point pour résultat la fin subite de la Chouannerie : durant bien des années en survivront les turbulents vestiges. Jusqu'en 1840, on signalera encore, de temps à autre, « tapis au fond des forêts, pareils à des bêtes insaisissables, des hommes n'ayant plus de contact avec le monde civilisé, plus de foyer, plus de famille,... maintenus dans la voie sans issue par des habitudes invétérées ou par la peur des sanctions. » Mais avec les débuts du Consulat se termine l'histoire de la Chouannerie des Côtes-du-Nord, suscitée par Boishardy et continuée par ses successeurs. Il ne reste donc qu'à indiquer quel fut le sort des personnages qui, ayant joué un rôle dans ce récit, ont survécu au dénouement. Tout souvenir n'en est pas aboli et si la tradition n'a presque rien retenu que les noms des héros du drame, du moins subsiste-t-il quelques-uns de ces témoins de pierre qu'il convient de signaler aux pèlerins soucieux de l'histoire. Ainsi, l'on montre encore à Moncontour « la maison de Hoche; » certains *Guides* désignent aux touristes le petit manoir de Boishardy, demeuré intact avec son haut pignon, ses fenêtres rares et sa tour coiffée

d'ardoise qui lui fait mine seigneuriale. A droite du grand chemin qui vient de Lamballe, une croix marque, — à peu près, — l'endroit où le jeune chef tomba, et l'on retrouve encore, un peu plus loin, sous les arbres, mais très restaurée, la vieille chapelle de Saint-Malo, où devait être clandestinement célébré, dans la nuit du 16 juin 1795, son mariage avec Joséphine de Kercadio.

La Mirlitantouille paya son mauvais renom; elle fut condamnée à mort. Quoique posée à la rencontre de plusieurs chemins de la correspondance secrète, cette maison, grâce à sa mine inoffensive, n'avait, pendant longtemps, inspiré aucun soupçon. Que craindre d'une misérable masure, placée en bordure du grand chemin le plus fréquenté du pays? La porte n'en restait-elle pas, jour et nuit, ouverte à tout venant? Quel mystère s'abriterait dans un si banal et rustique bouchon? Pourtant il se rencontra quelque fonctionnaire perspicace pour s'inquiéter, à la longue, de l'étrange série d'événements dont les parages de cette sournoise gargote avaient été le théâtre. Combien de fois, dans les landes qu'elle commande, le courrier de Loudéac à Saint-Brieuc avait-il été attaqué? On y avait vu des troupes de trois cents Chouans, sortant de terre au moment propice et disparaissant comme par un enchantement. Le village de Plemy, dont ce tapis franc dépendait, était depuis toujours un centre d'agitation, une sorte de camp retranché des rebelles. Ses landes fatales avaient successivement facilité le rassemblement et la dispersion des bandes de Legris-Duval, de Duviquet, de Carfort et de Dujardin; là avait été tendu le piège où succombèrent tant de braves soldats de la République; depuis lors on y découvrait un prêtre réfractaire, aussitôt fusillé sans jugement, et, plus récemment, un chasseur à cheval, porteur de dépêches, venait d'être assassiné à peu de distance du cabaret maudit. L'Administration centrale, frappée de cette statistique impressionnante, reconnaissant le danger d'établir un poste de soldats en un lieu aussi menacé, décida, par arrêté du 24 thermidor an VII, que « les maisons du hameau de La Mirlitantouille, servant depuis longtemps de repaire aux brigands, seraient rasées. »

Les deux chaumières étaient alors abandonnées; la fille Plé et son père ayant disparu depuis le massacre de l'année précédente. L'arrêt fut-il exécuté? C'est peu probable; des dix ou

douze maisons composant aujourd'hui le hameau de La Mirlitantouille, l'une, — la maison du drame, — située à droite de la route qui va de Moncontour à Loudéac, a dû échapper à l'exécution. Elle paraît être de construction ancienne; l'autre, qui lui fait face, est manifestement moderne. Autour d'elles le décor a bien changé : landes et marais d'autrefois ont été conquis par la culture et l'endroit a perdu ce caractère de désolation et de solitude auquel il dut jadis la faveur des Chouans. Rien n'indique qu'il fut mêlé à l'histoire, et que sont enfouis là, sous quelque sillon, les ossements du géant Corniquet et de sept de ses camarades. Les gens pressés d'aujourd'hui qui passent en vitesse n'ont pas un regard pour ce site sans attrait ; son nom même, ronflant et ridicule, a été décapité : on dit, à présent, *La Tantouille* et c'est la désignation que portent les cartes de l'État-major. Un chemin de fer sur route, qui vient de Saint-Brieuc, se détourne à La Tantouille du grand chemin de Loudéac ; suivant la crête du Mené et l'ancienne piste de correspondance des Chouans, il aboutit à Collinée. Là, par la traverse de la montagne, on est à deux heures de marche de Bosseny, le quartier général de Legris-Duval. Le vieux château est une ruine, — ruine superbe et qui mériterait d'être signalée par les *Guides :* ces pierres, finement sculptées dans le style de la Renaissance, s'effritent sous les ronces et à des pignons sans voûte ni toiture se suspendent de vastes cheminées qui révèlent les distributions abolies d'une importante et noble demeure, déjà fort détériorée et probablement inhabitable au XVIIIe siècle. Les Legris-Duval occupaient une construction de moindre apparence élevée en 1717 dans la cour même de l'ancien manoir, et qui subsiste intacte : c'est une maison carrée, non sans élégance, comportant cinq fenêtres de façade et un étage sur rez-de-chaussée. On ne retrouve rien, dans les environs, des arrangements pratiqués par le chef chouan afin de faciliter sa fuite en cas de surprise ; pourtant on reconnaît la trace du souterrain qui reliait, dit-on, Bosseny à la vieille tour de La Ville-de-lait, en Saint-Gouëno. Il y a quelque cinquante ans cette galerie, datant évidemment des temps féodaux, était encore praticable sur une centaine de mètres.

Depuis sa mise en liberté par Besné, en octobre 1798, Legris-Duval, sous le coup d'une condamnation à mort, n'avait pas reparu à Bosseny. Sa femme, ainsi qu'on l'a dit, revenue de

son séjour dans les prisons de La Force, restait détenue à Rennes, en attendant une nouvelle mise en jugement. Le jeune Hervé Du Lorin et Jacques Villemain, les deux témoins de Boishardy, partageaient sa captivité. Le général Hédouville commandait alors les armées de l'Ouest; grand pacificateur, et muni, depuis le 18 brumaire, des instructions les plus conciliantes, il ordonna de suspendre « toute poursuite pour faits de chouannage et de mettre en liberté les individus arrêtés par mesure de sûreté générale, sans motif nettement défini. » Mais Rouxel, accusateur public du tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine, ne consentait pas à lâcher ses prévenus. Il regimba, fut saboulé de belle façon, et, comprenant que le temps des ergoteries était clos, fit humblement amende honorable.

Mme Legris-Duval, condamnée à la déportation, ne pouvait bénéficier de cette mesure de clémence ; mais on la transféra de la maison de justice de Saint-Michel à la maison de la Maternité d'où elle ne tarda pas à s'évader. Son neveu, M. de Kerigant, dans ses *Souvenirs*, raconte cette évasion avec un grand luxe de détails romanesques : d'après son récit, Mme Legris-Duval recevait souvent dans sa prison la visite du général Hédouville ; certain jour, elle l'invita à dîner avec d'autres officiers et, tandis qu'on était à table, elle quitta ses convives sous un prétexte futile, prit le costume de sa servante, sortit de la prison sans difficultés et, guidée par sa sœur, Mme de Kerigant, à travers les rues de Rennes, se réfugia dans une maison où elle était attendue. Mais le général, goûtant peu la mystification, mit sur pied toute la garnison de la ville et, trois jours plus tard, seulement, les deux sœurs purent quitter Rennes en traversant de nuit la Vilaine sur une barque dont le marinier périt en les sauvant. On reconnaît dans ces péripéties la tournure d'esprit de Legris-Duval, qui se trouvait à Rennes à cette époque et était toujours friand de combinaisons théâtrales ; mais il n'en reste pas trace dans les documents d'archives, où l'évasion de Mme Legris est simplement notée sans date et sans commentaire.

La fugitive rentra mourante à Bosseny ; les émotions, les fatigues de la vie aventureuse, le transfèrement de Saint-Brieuc à Paris, en plein hiver, « de brigade en brigade, » avaient usé sa résistance. Legris-Duval se résolut à déposer les armes. En décembre 1799, il signait encore, comme « général comman-

dant la division des Côtes-du-Nord, » l'arrêt de mort d'un patriote, « convaincu d'avoir assassiné un soldat royaliste ; » ce fut la dernière fois qu'il se para de ce titre ; dès janvier 1800, il pressentait le général Mazingant, chef de la 7e demi-brigade, au sujet de sa soumission. Le vent soufflait à la clémence, et, le 20 février, l'Administration départementale rendait un arrêté portant « qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce que Legris et sa femme fussent admis à jouir de l'amnistie accordée aux rebelles se soumettant de bonne foi aux lois de la République. » Tous deux rentrèrent à Bosseny, espérant y vivre désormais tranquilles, et décidés à se désintéresser des luttes politiques. Legris-Duval sollicita même du Gouvernement un emploi de commissaire de la marine, ce qui fut mal jugé par ses compagnons de chouannerie. Un démêlé assez vif avec Mercier *La Vendée*, au sujet d'une reddition de comptes, acheva de lui aliéner les obstinés du parti royaliste. Des bruits malveillants circulèrent ; on insinua que Legris, enrôlé dans la police consulaire, dénonçait à Fouché ses anciens camarades; c'était la calomnie courante que décochaient aux amnistiés les opiniâtres de l'insurrection, trop compromis pour espérer l'absolution.

De ce nombre était Dujardin; émigré, échappé de Quiberon, il s'était enrôlé naguère dans les bandes de Legris-Duval, avait servi sous Saint-Régent et pris part à l'attaque de Saint-Brieuc. Depuis l'amnistie, il s'instituait l'implacable justicier de toutes les défections et de tous les reniements; il opérait dans la région du Mené, étendant ses brigandages depuis les confins du Morbihan jusqu'à Moncontour. Sa troupe comportait une quarantaine d'hommes très redoutés, le chef exigeant d'eux « la férocité » : — « Il y a, disait-il, des républicains qui ne craignent pas la mort; il faut les effrayer par la torture : coupez les membres, arrachez les yeux et la langue... » Il s'était juré de faire expier à Legris-Duval sa désertion. Dans la nuit du 4 au 5 avril 1801, le château de Bosseny est envahi par une bande armée : ce ne sont plus les Bleus; cette fois, ce sont les Chouans, et quoique engoué des revirements dramatiques, il n'est pas sûr que Legris-Duval goûta pleinement la causticité de celui-ci. Dujardin commande les envahisseurs; il se présente à son ancien chef : il a l'ordre, dit-il « de le conduire dans le Morbihan. » La formule est transparente : ceux des Chouans que le parti soupçonne de trahison sont traduits devant Georges

Cadoudal, et ne reparaissent jamais. Legris ne se trouble pas; il obtient la permission de dire adieu à sa femme, passe dans la chambre voisine, tarde à revenir... Dujardin perd patience, pénètre dans la pièce où son prisonnier vient d'entrer; une corde pend à la fenêtre ouverte : Legris s'est sauvé par là; il est loin... Dujardin connait Bosseny; il sait le château bien machiné et juge inutile la poursuite; mais Mme Legris-Duval paiera pour son mari; quoique très souffrante, Dujardin l'emmène en otage et la retient captive pendant plusieurs jours. Quand elle revint, Legris, par prudence, se fixa, avec elle, pour plusieurs semaines à Saint-Brieuc; pourtant, à la belle saison, ne pouvant se résigner à délaisser Bosseny qu'il aimait, il recourut de nouveau à l'un de ces moyens de comédie si souvent mis en œuvre avec profit : il fit annoncer par les gazettes que les brigands l'avaient pris et fusillé, et il réintégra discrètement sa maison de campagne. Le bon effet du stratagème fut durable; l'été s'écoula sans alerte; mais Dujardin, bientôt renseigné, guettait : après l'hiver passé en ville, comme Legris-Duval se réinstallait à son château, dès sa première sortie, il fut accueilli par une décharge de mousqueterie et atteint d'une balle. Il eut la force de se traîner jusqu'au souterrain ou quelque autre des nombreuses caches que comportait la propriété et, cette fois encore, il eut la vie sauve. Ce fut sa dernière aventure : Mme Legris-Duval mourut peu après, à trente et un an; son mari ne lui survécut que quelques mois; le décès de Legris-Duval est consigné à l'état civil de la commune de Saint-Gilles du Mené, à la date du 26 mai 1803; l'acte eut pour témoins Mme de Kerigant, belle-sœur du défunt, et Julien Collenc, fermier de Bosseny; ni l'un ni l'autre ne consentirent à signer; et cela paraît singulier : et ce qui l'est davantage, c'est que la mort de de cet homme de trente-six ans, réputé pour sa force et sa vigueur, quasi célèbre, d'ailleurs, passa inaperçue : l'année suivante, le préfet du Morbihan, adressant au Grand Juge des renseignements sur les principaux chefs de la Chouannerie bretonne, signalait Legris-Duval comme étant encore vivant : « A la pacification de l'an VIII, écrit-il, Legris fut destitué par Georges parce qu'il ne voulut pas rendre compte des 80 000 francs qu'il avait reçus pour la solde et l'entretien de sa division. Depuis ce temps-là, il est mal avec son parti; ayant, d'ailleurs, gagné de l'argent, il aspire à la tranquillité et s'occupe

d'affaires de commerce. » Et une note précise : — « *Legris est à Saint-Brieuc.* » Serait-il permis de supposer que, veuf, sans enfants, le chef de Chouans, désireux de disparaître, aurait imaginé de mourir, — officiellement, — pour vivre en paix dans quelque retraite ignorée de tous?

C'est, à peu près, ce qui advint, bien involontairement, à Carfort. Soumis et amnistié, mais mal noté, il supportait à contre-cœur son inaction et plus malaisément encore la surveillance chicaneuse des espions du Gouvernement. En mai 1803, son dossier à la Police s'agrémentait de rapports peu favorables. — « Caractère violent, sans fortune, toujours au café; la présence de Carfort, fameux par les pillages de diligences, les vols et les assassinats, est un objet d'horreur pour les hommes attachés au bon ordre. Traduit deux fois, depuis son amnistie, à la police correctionnelle, il a été condamné récemment à cent francs d'amende pour excès commis contre un particulier, à Moncontour, où il s'était rendu sans autorisation. L'éloignement de cet individu est désiré par les autorités. » C'était le perdre. Le Grand Juge inscrivit en marge de cette recommandation : — « *L'arrêter, et le constituer prisonnier en maison forte.* » Et Carfort fut escamoté, comme on l'était en ce temps-là, quand on ne comptait point parmi les amis du Gouvernement, c'est-à-dire que, tant que dura l'Empire, nul n'entendit plus parler de lui; nul n'osa se risquer à s'informer de son sort. Dans quel *in-pace*, dans quelle oubliette était-il enfoui? Ses parents eux-mêmes ne le surent jamais. En 1814, au retour des Bourbons, sa famille se hasarda cependant à mendier quelques renseignements. L'administration de la Police royale entreprit des recherches et ne trouva rien. Enfin Carfort fut découvert dans un cachot du château d'If et rendu à la liberté. Usé, à trente ans, par la captivité, sans ressources, couvert de loques, il reprit le chemin de la Bretagne et se rendit droit à Quintin, chez ses amis Kerigant : Mme de Kerigant se disposait à sortir et se trouvait, avec son jeune fils, dans le vestibule de sa maison, quand la porte de la rue s'ouvrit et donna passage à « un homme de haute taille, au teint basané comme celui d'un créole, et vêtu d'une façon étrange. Mme de Kerigant, l'ayant fixé, s'écria en levant les bras : « Mais... c'est vous, Carfort! — Eh! oui, Elisabeth, c'est bien moi! » Il manquait de tout et les Kerigant n'étaient plus riches; mais la joie de se revoir après

tant d'années, tant d'illusions déçues, tant d'espoirs enfin réalisés, fut si vive que la causerie, à table, se prolongea une bonne partie de la nuit. Carfort obtint du gouvernement de la Restauration une petite pension, — 1500 francs, de quoi ne pas mourir. — En 1821, on le retrouve exposant ses titres à la pitié des Princes : « couvert de blessures, ayant à sa charge son père, blessé pendant les Cent Jours, sa sœur, mère de famille et veuve d'un officier royaliste guillotiné... » On lui répondit de Paris que « sa demande s'appuyait sur des bases erronées! » Il fallait que la foi royaliste de ces vieux Chouans fût solidement chevillée pour résister à de si rudes heurts. Carfort se résigna : il se fixa sur le plateau du Mené, à quelque cent pas de la Mirlitantouille, au cœur de ces landes hantées des souvenirs de ses amis disparus. Il mourut à Moncontour en 1847.

En le cherchant dans les prisons impériales, la Police de la Restauration en avait également exhumé un autre compagnon des La Rouerie et des Boishardy, Rolland *dit Justice*. Il revint s'établir à Dinan et y passa toute sa vie, qui fut longue. En 1856 ou 1857, il se jeta intrépidement à la tête d'un taureau furieux qui, échappé de l'abattoir, s'était lancé par les rues de la ville. Rolland saisit la bête aux cornes, parvint à la maintenir jusqu'à ce que les bouviers l'eussent entravée; mais il trépassa de cette prouesse; il avait quatre-vingt-cinq ans.

Le joyeux Saint-Régent n'eut pas de vieillesse : dès la retraite de Legris-Duval, il se rallia à Georges Cadoudal qui, au printemps de 1800, l'envoya à Paris, en fourrier, avec mission d'étudier la situation. Saint-Régent ne se contenta pas de l'étudier, il voulut « la résoudre » en assassinant le Premier Consul : c'est ainsi qu'il perpétra ce fol et criminel attentat de la machine infernale qui épouvanta Paris et déconsidéra la cause royaliste. Saint-Régent monta, le 21 avril 1801, à l'échafaud de la place de Grève où devaient le suivre, trois ans plus tard, Georges Cadoudal et onze de ses Morbihannais. Le fidèle Mercier *La Vendée* ne fut pas de ce dénouement; revenant de la côte de Saint-Brieuc, le 20 janvier 1801, il avait traversé sans malencombre les landes du Mené; depuis que la Mirlitantouille n'était plus lieu d'asile, les refuges sûrs manquaient sur cette route et Mercier s'arrêta avec ses compagnons, pour passer la nuit, au hameau de La-Fontaine-aux-Anges, sur la lisière de la forêt de Loudéac. Vendu par son hôte, surpris, vers minuit,

par un détachement de la gendarmerie, Mercier soutint l'attaque durant plus d'une heure, s'échappa par les derrières de la maison, espérant atteindre les fourrés de la forêt ; frappé d'une balle au cœur, il tomba mort au pied d'une haie qu'il s'apprêtait à franchir. Son corps, mis sur une charrette, fut porté à Loudéac, traîné dans les rues et jeté sur les marches de l'église Notre-Dame-des-Vertus, où il resta exposé pendant trois jours : on l'inhuma enfin dans le cimetière de cette paroisse. Il repose maintenant, à côté de Georges Cadoudal, dans la rotonde de Kerléano, élevée par souscription publique de leurs vieux compagnons d'armes à l'époque de la Restauration; chapelle funéraire si impressionnante par ses vastes proportions et sa simplicité : c'est le « dôme des Invalides, » pauvre et nu, de la Chouannerie bretonne.

Honorat Le Frotter, laissant les corps de sa mère et de son frère aîné sur le perron du château de l'Hermitage, dut fuir le champ de bataille pour suivre la troupe royaliste dans sa retraite. Seul au monde, désormais, — on a vu que son père, émigré, habitait Londres, — cet enfant de dix-sept ans résolut de venger ses morts et s'engagea dans la bande d'Ancourt, *dit Augustin*, gentilhomme picard chouannant au Sud de Pontivy et dans la région de Guéméné. D'Ancourt était un ascète laïc; animé de l'esprit plus religieux que politique de la première Chouannerie, il faisait abstinence trois fois la semaine et récitait son chapelet tous les jours. Investi par les Bleus dans une ferme isolée du village de Locmariagrâce, il fut tué le 20 décembre 1800, et huit de ses lieutenants, au nombre desquels Honorat Le Frotter, furent emmenés à Hennebont, jugés par une commission militaire; six d'entre eux moururent fusillés. Honorat, en raison de son jeune âge, s'entendit condamner à deux ans de prison. Quand il rentra à Pontivy, en 1803, son père, revenu d'émigration, avait obtenu de reprendre son emploi d'expert-priseur; il souhaitait vivre en paix avec la République, et c'est, sans doute, pour obéir aux conseils de ce sage que Honorat troqua la veste des Chouans pour l'uniforme des vélites de la garde consulaire. Il partit pour l'Épopée, prit part aux campagnes d'Allemagne, d'Espagne, de Russie, de France, fut, en 1815, de Waterloo et, en 1830, de la conquête d'Alger. Il finit chef de bataillon retraité sous le règne de Louis-Philippe.

On suit moins longtemps l'espion Giraudeau; il s'était retrouvé, complètement nu, aux environs de Quintin, après avoir échappé à la fusillade de l'Hermitage; des gens charitables lui fournirent des vêtements et il regagna Saint-Brieuc. Amnistié enfin, il retourna dans les Deux-Sèvres, département d'où il était originaire; il y dut commettre quelque nouveau méfait, car, en 1801, il suppliait le ministre « de lui accorder la vie sauve en considération des services qu'il a naguère rendus à la République. » Il y a quelque apparence qu'il entra, sous un faux nom, dans la police de Fouché. — Dujardin, qui se figurait avoir hérité du prestige de Boishardy parce qu'il tenait, comme le rival de Hoche, les environs de Moncontour, terrorisa la région du Mené jusqu'en 1803. Il ne chouanne pas, il brigande; quinze mille francs sont promis à qui fera prendre ce forban. Sa bande, d'une quarantaine d'hommes, est recrutée « parmi les mendiants et les affamés du pays, » costumés en gendarmes ou affublés des vieilles vestes anglaises de l'*Armée rouge*. Dujardin ne se cache guère; on l'a vu, en mars 1803, sous l'uniforme de la gendarmerie nationale, sortir de la forêt de La Nouée et se diriger vers les Côtes-du-Nord; il est, du reste, bien reconnaissable; son visage et ses mains sont couturés de cicatrices. A la fin de cette même année, il suivit Georges en Angleterre et eut la chance d'y rester. Dujardin reçut, en 1815, en récompense de ses bons services, la croix de Saint-Louis.

Dutertre, le condamné à mort par contumace en même temps que Legris-Duval, se rallia vite à l'Empire et mourut maire de Plaintel, en 1808. Quant à Dufour, le commandant du Clos-Poulet qui, ayant « passé » Puisaye aux îles anglaises, devint l'un des aides de camp de Cormatin, lui aussi, la tourmente passée, se résigna, faute de pain, à solliciter l'usurpateur et il obtint un emploi de garde-magasin de l'intendance à l'armée d'Espagne. Rentré, en 1814, à son village natal de Saint-Coulomb, gratifié, — et non sans rebuffades, — par Louis XVIII, d'une maigre pension de 600 francs, le vieux brave qui, pendant dix ans, avait dirigé la correspondance des Princes exilés, se fit maitre d'école, afin d'augmenter ses ressources. Il mourut à Saint-Coulomb, en 1856.

On regrette de consacrer si peu de lignes à la vieillesse de ces paysans qui, jetés à l'improviste dans les grandes tempêtes

de l'Histoire, reprirent courageusement, quand ils furent vaincus, le trantran de la vie mesquine du village. Chacun d'eux mériterait une étude qui serait singulièrement révélatrice : que pensaient-ils ? Que contaient-ils ? Comment jugeaient-ils leurs entraînements passés ? Que peut être l'examen de conscience d'un fanatique, alors que l'âge l'a refroidi ? Éprouvaient-ils quelque remords des horribles luttes fratricides ? Il n'apparaît pas qu'ils raffinassent beaucoup sur ces choses lointaines, ni qu'ils apportassent à ces considérations tant de subtilité. Ces hommes, pour la plupart, étaient de grands enfants, heureux d'avoir joué de bons tours à la Révolution et jeté leur gourme avec fougue. Quand ceux qui n'avaient pas vécu au temps des luttes civiles interrogeaient Dufour sur les exploits de sa jeunesse, il satisfaisait volontiers leur curiosité et, invariablement, terminait ses récits par ces mots : « Ah ! c'était le bon temps alors ; on vivait ! » Ainsi des autres, sans doute ; au reste, les rancunes personnelles, les dissentiments politiques s'étaient apaisés, par miracle, en 1815, lors de l'invasion prussienne, qui s'étendit à toute la rive droite de la Loire, au département d'Ille-et-Vilaine entier, et à une partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Depuis Charles VII, les Bretons n'avaient point subi le joug de l'étranger. Ils voyaient sans déplaisir s'avancer ces *alliés* qui venaient de rétablir le Roi et peu s'en fallut qu'on ne leur fît fête ; mais il suffit de quelques jours pour apprécier à leur valeur ces Allemands rapaces, fourbes, brutaux et cyniques ; toutes les haines disponibles se tournèrent contre eux en une contrition tacite des querelles intestines ; anciens Bleus et anciens Chouans s'unirent dans la répulsion de ces ignobles vainqueurs. Pour la première fois, les vieux campagnons de La Rouerie et les vieux soldats de la République, les nobles spoliés par la Révolution et les jacobins retardataires s'accordèrent et la seule présence des soudards d'outre-Rhin réalisa une conciliation que n'avaient pu parfaire la modération de Hoche ni l'autorité de Napoléon.

On souhaiterait dire sommairement quelle fut la vie de Joséphine de Kercadio ; mais, à dater de son acquittement par le Conseil de guerre en 1798, elle disparaît de l'Histoire. Elle ne quitta pas le pays de Moncontour, quoiqu'elle s'y sentit peu populaire : les républicains ne lui pardonnaient pas d'avoir été l'Égérie de Boishardy ; les royalistes lui reprochaient d'avoir

trop promptement oublié ce fiancé si tragiquement disparu. Sans doute aussi les attentions de Palasne-Champeaux, lors du procès de Saint-Brieuc, furent-elles jugées sans indulgence. A croire une tradition locale, l'opinion fut sévère pour cette jeune femme qui, exposée, presque encore enfant, aux hasards des campements clandestins, se trouva mêlée, avant qu'elle eût vingt ans, aux plus dommageables aventures. Sa conduite, disait-on, était peu exemplaire; celle de son mari ne l'était pas du tout : en l'an XI elle demanda le divorce. Il ne paraît pas qu'elle l'obtînt. Elle avait eu, de Hervé Du Lorin, deux fils, dont l'un, au moins, vécut; il épousa, en 1841, à Moncontour, une personne d'origine anglaise, Charlotte Bisset Addison ; l'acte de ce mariage mentionne que, à cette époque, Hervé Du Lorin et Joséphine de Kercadio étaient morts ; de celle-ci, en effet, le décès est inscrit aux registres de l'état civil de la commune d'Auteuil, près Paris, où elle se trouvait de passage, à la date du 10 septembre 1824 ; elle avait quarante-six ans.

La fin du général Humbert s'entoure de circonstances mystérieuses. Son intrépidité, lors de l'expédition d'Irlande, auréole son nom d'une gloire à laquelle, seule, le succès manqua : le but de cette tentative folle était de grouper les patriotes Irlandais, toujours prêts à s'insurger, et d'organiser sur le sol de l'Angleterre une revanche de la Chouannerie. Humbert, comme on sait, n'y réussit pas; revenu à l'armée de l'Ouest, il y servit sous Bernadotte; mais il est très remarquable de constater que, dès cette époque, il songe à quitter l'armée ; il s'établit dans le Morbihan où il achète, aux environs de Ploërmel, un bien d'émigré, le domaine de Crevy. Il est attaché, en 1802, à l'expédition de Saint-Domingue que commande Leclerc, beau-frère de Bonaparte : l'ardente Pauline est du voyage. Humbert, on l'a dit, passait pour « le plus bel homme de l'armée, » et la sœur du premier Consul se montrait facilement sensible à ce genre d'avantages. Que se passa-t-il? On ne sait. Humbert, chassé de Saint-Domingue par le général en chef Leclerc, destitué par le premier Consul, fut exilé en surveillance à Épinal, avec défense de reparaître à Paris. Il implore de connaître les motifs de sa disgrâce, n'obtient pas de réponse, va s'enterrer, non dans les Vosges, mais dans son domaine du Morbihan, grevé d'hypothèques, car « on a profité de sa défaveur pour lui soustraire sa fortune. » Il essaie de son premier état,

fonde un haras, dilapide ainsi le peu qui lui reste, vient se réfugier, sans ressources, à Nantes, chez un ami, supplie qu'on lui permette de venir se jeter aux pieds de Sa Majesté l'Empereur; depuis quatre ans il est sans traitement, ses biens sont séquestrés; il parvient à dépister la surveillance, à pénétrer dans Paris; il est traqué par la police comme un malfaiteur; ordre est donné de « s'assurer de la personne de cet individu; » on l'arrête, on l'expulse, il retourne à Nantes, revient clandestinement et s'avance jusqu'à Versailles. Mais il a pour ennemi personnel un policier influent, Dossonville; on lui enjoint de se tenir « à quarante lieues de la capitale; » et le voilà, de nouveau, rôdant en Bretagne, de Rennes, qui a vu ses beaux jours, à Ploërmel où il a un château dont il est dépossédé par l'ancien propriétaire, l'émigré de Brilhac. Il accable l'Empereur de suppliques et d'offres de service. Peu lettré et mal instruit des nuances, il en est encore au farouche laconisme de l'an II : « Sire, je vous demande des ordres, du fer et du plomb. » Ou bien il propose le plan d'une invasion de l'Angleterre : « C'est dans Carthage seule qu'on peut détruire Carthage. » Il se fait fort de reprendre Saint-Domingue à l'aide des 30 000 Irlandais réfugiés aux États-Unis. Ce bouillant soldat rêve de prouesses et voudrait se battre, et toujours il conjure qu'on lui dise quelle fut sa faute : — « Je jure sur l'honneur n'avoir jamais manqué à mon devoir. » En vain le maire de Nantes a-t-il sollicité l'indulgence pour « ce brave qui a assisté à deux cents combats... » En vain le ministre lui-même insinue que « l'ex-général Humbert n'est pas indigne de la clémence de Sa Majesté; » l'Empereur demeure muet et implacable. A force de se creuser l'esprit, Humbert en arrive à voir dans ses malheurs la vengeance des Chouans et de l'Angleterre; Dossonville est un agent anglais; il a reçu du cabinet britannique la mission de faire expier au général, et Quiberon et la descente en Irlande. Alors le malheureux se décourage; il sollicite l'autorisation de passer aux États-Unis. Il mourra à la Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1823.

Quel crime avait-il commis? C'est une énigme qu'on ne peut résoudre. Une partie de son dossier, aux Archives de la Guerre, est *inconsultable*. Frédéric Masson qui, peut-être, en a eu cependant connaissance, écrit : — « Humbert, suspect d'intelligence avec les noirs de Saint-Domingue, convaincu de dilapidation, accusé de lâcheté par Leclerc lui-même, fut destitué après une

enquête approfondie et rayé des cadres pour avoir détourné des rations qu'il vendit à son profit et pour avoir entretenu des relations coupables avec des chefs de brigands. » Était-ce une allusion lointaine à son rapprochement avec Boishardy? L'opinion de Chassin est autre : « Humbert revint très pauvre de Saint-Domingue; » son intimité avec Pauline Bonaparte s'y serait compliquée de malversations « qui auraient été jugées si la sœur du Premier Consul n'y avait été mêlée. » C'est peut-être cela la vérité : Pauline avait besoin d'argent, et son trop docile amant lui en procura. Mais l'accusation de *lâcheté* reste inadmissible, sinon comme l'atroce et perfide vengeance d'un mari trompé.

Si l'amour causa la perte d'Humbert, il fut plus favorable à Cormatin qui lui dut la consolation de ses malheurs. On a laissé l'étonnant pacificateur de 1795 enfoui, avec ses six aides de camp, au fond d'un cachot sans air et sans jour du fort de l'île Pelée, dans la rade de Cherbourg. En juillet, on le tira de là et on l'amena, ainsi que ses officiers à Paris, pour y être jugé. Incarcéré à la Conciergerie, traduit devant le Conseil de guerre, il usa adroitement de sa faconde et sauva sa tête au grand dépit du Gouvernement. Condamné à la déportation, et reconduit à l'île Pelée, il y devait attendre son départ pour la Guyane. Mais Merlin de Douai, l'impitoyable juriste, veut la mort du ci-devant major général de Puisaye : il le fait *rejuger* par le tribunal criminel de la Manche, devant lequel Cormatin comparaît sous l'accusation de correspondance avec les ennemis de la République. On a, en effet, saisi sur lui des lettres qu'on dit très compromettantes et l'on s'attend à la révélation de nouveaux secrets pleins d'horreur. Or ce ne sont que billets d'amour : l'un est adressé à Mme de Tal...; Cormatin proteste qu'il l'aimera toujours, bien qu'elle se soit jouée de lui : « Adieu donc, vous qui étiez ma tendre Adélaïde... Adieu, barbare! » Un autre est pour Agathe Cassin, la piquante soubrette du théâtre de Rouen, qui a charmé les loisirs de La Prévalaye; un autre est destiné à Ninette, l'ingénue : « Oui, c'est moi, Adèle; votre amant n'oubliera jamais une femme aussi courageuse, aussi ferme dans sa manière de penser et d'agir... Qu'ils sont lâches, ceux qui se disent royalistes! Adieu! Je te quitte pour la vie...! » Il n'y avait point là de quoi condamner un homme à mort, même pour plaire à Merlin; ainsi en jugea courageusement le tribunal de Coutances; le galant conspirateur fut réintégré

à l'affreuse oubliette de l'île Pelée et privé de toute communication avec les vivants. Il en profita pour devenir une fois de plus amoureux : de l'étroit promenoir de sa prison, on entrevoyait au lointain, à travers toute la largeur de la rade, un morceau de la côte, entre les bastions de Cherbourg et le fort de Querqueville. Au moyen de la lunette d'approche dont disposait son geôlier, Cormatin parvint à découvrir qu'une des maisons du rivage était habitée par une jeune femme, d'allures distinguées. Quoique deux lieues de mer le séparassent de cette gracieuse apparition, il n'en fallait pas plus pour enflammer son cœur de quadragénaire inoccupé. De son côté, l'aimable Cherbourgeoise, — une veuve de vingt-huit ans, nommée la marquise de Feuardent, — qui, croit-on, avait déjà aperçu Cormatin, s'intéressait au romanesque prisonnier de l'île Pelée, l'ex-vice-roi de la Bretagne, érigé en héros par la persécution. Comme il n'y a pas de discipline si sévère qui ne se relâche à la longue, après deux ans d'amour réciproque et inavoué, une correspondance s'engage entre le détenu et la veuve au cœur tendre. Ils s'écrivent fréquemment; elle l'appelle *Germeuil*; il la nomme *Eugénie*, quoique son prénom soit Bernardine; mais *Germeuil* et *Eugénie* sont plus littéraires, plus *Nouvelle Héloïse*. Mme de Feuardent lit tous les romans en vogue, et aussi les démodés : *Tancrède*, *Rose d'amour*, *Caroline de Lichtenfeld*, elle se laisse aller aux douces impulsions de son âme; elle avoue que son défaut est « de n'être point récalcitrante, » et lui, il ne cache pas qu'il ressent encore « toutes les passions d'un jeune homme. » *Eugénie* envoie à *Germeuil* « un pli rose qu'elle a longtemps porté sur son cœur dans un petit sachet à coulisses; » *Germeuil* a orné sa tabatière d'une boucle des cheveux d'*Eugénie*. Ils parviennent même à se voir, sans pouvoir se parler, peut-être, car, à diverses reprises, la dame entreprend l'excursion de l'île Pelée. Cette passion platonique dura deux ans, jusqu'au jour où la correspondance fut éventée, la marquise arrêtée, mise au secret... Il y avait à Cherbourg des fonctionnaires zélés pour prétendre qu'on avait fusillé des conspirateurs moins coupables qu'elle... La pauvre Eugénie ne fut pas fusillée ; mais elle contracta dans sa prison un mal dont elle mourut.

Cormatin, transféré au fort de Ham, fut gràcié en octobre 1802. Il rentra à son beau château de Saône-et-Loire qu'il avait

quitté plus de dix ans auparavant; il y retrouva sa femme, divorcée et ruinée. D'une fortune de 45 000 livres de revenus dont disposait le ménage avant la Révolution, il ne restait pas un écu: ce qui ne l'empêcha pas, bien entendu, de recommencer à mener grand train. Les deux filles aînées étaient mariées, mais il fallait caser la troisième qui était d'une saisissante beauté et dont Lamartine à tracé un portrait enchanteur dans ses *Nouvelles confidences*. Elle épousa, en 1807, le comte de Pierreclos, lequel, deux ans plus tard, se voyait obligé, par sentence du juge de paix, de fournir à son beau-père une pension alimentaire de 830 francs. Comme ce maigre revenu ne lui suffisait pas, Cormatin obtint une petite place de 2400 francs à la manufacture impériale des tabacs de Lyon, et dans cette situation modeste, l'ex-vice-roi de Bretagne, qui avait traité d'égal à égal avec la Convention nationale, entendu tonner les salves sur son passage et porté le laurier des triomphateurs, se révéla, « par son exactitude et sa subordination, » le modèle des employés. Il mourut en 1812, misérable, oublié, mais non, du moins, méprisé, comme l'était alors Puisaye, cause initiale de tous ses malheurs. Aux gages du ministère anglais depuis son retour du Canada, le fuyard de Quiberon, devenu, en effet l'agent, l'espion du cabinet britannique, professait pour tout ce qui était français une de ces haines insatiables et sournoises dont sont rongés certains hommes, quand ils se savent odieux à tous les gens d'honneur. Insultant les Princes qu'il avait platement adulés, menant contre eux une guerre de libelles, traitant de faussaires, de fripons et d'assassins les plus dignes gentilshommes, Puisaye vivait aux environs de Londres, agité, rancunier, atrabilaire, ombrageux, n'ayant pour amis que des diffamés comme lui : le transfuge Dumouriez, l'aventurier d'Antraigues, le mouchard Prigent dont il hébergeait la famille. Il survécut à tous; quand en 1814, Louis XVIII quitta l'exil et rentra triomphalement en France, suivi de toute l'émigration exultante, Puisaye resta seul, bourrelé de rage orgueilleuse, d'amertume, et, — qui sait? — de remords. Il avait renié la nationalité française et mourut, à Hammersmith, en 1827, sujet anglais.

G. LENOTRE.

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE M. MUSSOLINI

Le 28 octobre 1922, le Roi faisait appeler M. Mussolini et lui confiait le soin de constituer un ministère. Le nouveau chef du Gouvernement mit aussitôt en pratique les théories pour lesquelles il avait combattu. Il était convaincu que « seule, une opération chirurgicale pouvait sauver le pays; » aussi n'hésita-t-il pas à exiger du Parlement une véritable abdication. Il pensait par là répondre aux vœux de ses compatriotes qui, suivant son expression pittoresque, « ne seraient pas fâchés d'assister à une période d'abstinence parlementaire. » Le 25 novembre, la Chambre concéda au pouvoir exécutif une dictature légale ; ainsi était sanctionné le triomphe du fascisme.

M. Mussolini et ses lieutenants étaient impatients de montrer au pays qu'il assistait à une « révolution reconstructrice. » Trois années et demie de guerre, suivies d'une crise économique et sociale à peu près ininterrompue, avaient créé en Italie un malaise, contre lequel il était urgent de lutter. Les nouveaux ministres se mirent aussitôt à l'œuvre avec la foi et l'ardeur des néophytes. Parmi les tâches qui s'offraient à leur activité, nulle, plus que la restauration des finances de l'État, n'était digne de retenir leur attention. Il aurait été impossible, en effet, de rétablir la confiance dans le pays, sans assainir en même temps la situation financière, comme il aurait été vain d'envisager séparément ces deux problèmes, dont les solutions sont, à tout moment, étroitement liées.

LES FINANCES DE L'ITALIE DEPUIS L'ARMISTICE

La dette publique et la circulation fiduciaire avaient plus que quadruplé de 1914 à 1918. Cette situation aurait pu être améliorée, si l'État avait manifesté une volonté bien arrêtée de rétablir l'équilibre du budget; mais il n'est pas exagéré de dire qu'aucune mesure réellement efficace ne fut adoptée avant 1921. L'État, loin de restreindre son rôle dans la vie économique, multipliait ses interventions; chacune était l'occasion de dépenses nouvelles. L'accroissement des traitements des fonctionnaires, la reconstruction des régions libérées, les subventions à la marine marchande, la gestion des organismes industriels aboutissaient à élever les dépenses publiques à 37 milliards 493 millions dans l'exercice 1920-1921, chiffre douze fois supérieur à celui de l'exercice 1913-1914. Cette politique de laisser-aller eut comme conséquence inévitable de nouvelles émissions de billets de banque; leur total atteignit 22 milliards le 31 décembre 1920, soit 8 milliards de plus en deux ans. De même, la dette publique, notamment la dette flottante, subit une augmentation continue: 33 milliards du 31 décembre 1918 au 31 décembre 1920.

Il serait toutefois injuste de négliger l'effort fiscal accompli durant cette période. Mais les mesures prises, ne tenant pas assez compte des nécessités économiques, pesaient sur l'activité du pays, sans améliorer de manière sensible les finances de l'État. Des impôts trop nombreux entravaient les échanges, et surtout décourageaient l'esprit d'épargne. Cette confusion du système fiscal provenait de la perfection à laquelle on avait voulu parvenir. Imbus de l'idée de choisir les impôts et les tarifs d'après une justice plus ou moins illusoire, les ministres des Finances qui s'étaient succédé avaient cru devoir taxer lourdement les revenus et les capitaux; ils n'avaient eu recours aux impôts de consommation que dans une proportion moindre. Le produit des taxes indirectes s'accrut de cinq à six fois du 30 juin 1914 au 30 juin 1922; pendant la même période, celui des impôts directs dépassa de plus de neuf fois le chiffre d'avant-guerre. En vain objectait-on qu'il arrive un moment où l'intervention du fisc arrête la vie économique. Le Gouvernement aurait volontiers répondu à ses adversaires, comme l'écrivait

M. Nitti dans ses *Principes de science des finances*, que « le capital, comme les choristes de théâtre, annonce très souvent son départ; mais, lors même qu'il part, on sait fort bien qu'il reste à courte distance. » Il semblait qu'on eût voulu donner à ce départ un caractère définitif; il suffit de rappeler, en effet, deux décisions bien significatives. On institua un impôt sur le capital pour toutes les fortunes supérieures à 50 000 lires; simultanément, la loi du 24 septembre 1920 supprima entièrement les titres au porteur. Le rôle de l'État ne se bornait pas à ces interventions fiscales. Des monopoles nouveaux de fabrication ou de vente furent créés : monopole des allumettes et des cartes à jouer en 1916, du café et de ses succédanés, des lampes électriques en 1919.

Cette politique financière augmenta dans tout le pays le sentiment d'insécurité. Pendant l'année 1920, le cours du dollar passa de 13,07 à 28,57; la rente 5 pour 100 tomba de 89,54 à 76,61. Toutefois, à partir de 1921, de sérieux efforts furent tentés pour porter remède à la situation. On arriva à réduire la circulation fiduciaire de près de 2 milliards en deux ans. En même temps, le déficit, qui atteignait plus de 22 milliards 700 millions pour l'exercice 1918-1919, fut réduit à 15 780 millions pour l'exercice clos le 30 juin 1922. Ces résultats ne furent pas sans influer sur le cours des changes : en septembre 1922, le dollar était coté 23,40, au lieu de 28,57 en décembre 1920. L'emprunt 5 pour 100 avait regagné le cours de 81,80.

On aurait donc tort de croire qu'aucune amélioration ne s'était manifestée avant l'arrivée au pouvoir de M. Mussolini. La gravité de la crise financière avait diminué; mais, pour consolider et développer ces résultats, il s'agissait maintenant de restaurer le crédit public et d'inaugurer une politique d'action financière qui assurât la guérison définitive du pays.

LES THÉORIES FINANCIÈRES DU FASCISME

Dès son premier contact avec le Parlement, M. Mussolini affirma son intention d'établir avec la plus grande rapidité l'équilibre du budget. Il ne se dissimulait pas les difficultés qui l'attendaient; le ministre des Finances, M. de Stefani, était le premier à reconnaître qu' « il n'est pas possible de changer radicalement un grand pays en quelques mois, » mais

qu'il fallait agir. « On me demande des programmes, disait-il; on aura des décrets. »

Le nouveau Gouvernement, en matière financière, comme dans l'ensemble de ses actes, affectait volontiers un grand réalisme et une aversion bien déterminée pour les lieux communs. « Qu'on sache une fois pour toutes, a rappelé M. Mussolini, dans la revue fasciste *Gerarchia*, que le fascisme ne connaît ni idoles ni fétiches. » Il n'a jamais eu de termes assez expressifs à son gré pour accabler les théoriciens et les hommes « aveuglés par le dogmatisme. » Le fascisme est, en effet, moins une construction logique de la pensée que l'expression spontanée d'un sentiment; il n'y a pas aux yeux de ses adeptes de vérités qui aient une force absolue et permanente; il existe un certain nombre de conceptions, dont les unes tiennent compte des faits et les autres ne reposent que sur des raisonnements plus ou moins abstraits. Entre ces deux catégories, le véritable homme d'État ne saurait hésiter. Le seul point de vue à considérer, dans une société organisée, est l'intérêt national et non les droits des individus; l'art du gouvernement consiste à faire concorder les aspirations individuelles avec les nécessités supérieures de la collectivité : on parviendra à ce résultat grâce à une notion simplifiée et pratique du rôle de l'État.

Ces idées expliquent assez les points de vue auxquels s'est rallié le fascisme en matière économique et financière. En plusieurs occasions, les dirigeants du mouvement fasciste ont indiqué à cet égard leur opinion. Nous citerons, par exemple, les paroles prononcées à Rome par M. Mussolini le 19 mars 1923, à l'ouverture du deuxième Congrès de la Chambre de commerce internationale : « Les principes économiques dont le nouveau Gouvernement entend s'inspirer sont simples. Je crois que l'État doit renoncer aux fonctions économiques, surtout à celles qui ont un caractère de monopole, et pour lesquelles il est insuffisamment qualifié. Je crois qu'un gouvernement qui se propose de soulager rapidement les populations de la crise survenue après la guerre doit laisser à l'initiative privée le maximum de liberté et d'action; il doit renoncer à toute législation d'intervention et d'entrave, qui peut sans doute satisfaire la démagogie des partis de gauche, mais qui, comme l'expérience l'a démontré, n'aboutit qu'à nuire complètement aux

intérêts et au développement de la nation. » Aussi, M. Tangorra, ministre du Trésor, en exposant à la Chambre en novembre 1922 le programme financier du fascisme, avait-il envisagé la cession des chemins de fer et des téléphones à l'industrie privée, et la suppression des monopoles.

Est-ce à dire qu'avec cette conception l'État ne peut exercer aucune influence sur la vie économique du pays? Nullement; et son rôle est loin d'être négligeable, car l'impôt lui permet de frapper les activités qui lui paraissent nuisibles à l'intérêt général, et d'exonérer au contraire les formes les plus utiles de la richesse. Or, seule, l'épargne enrichit un pays de façon durable, et, seule, l'existence de la famille stimule la formation de l'épargne et en assure la transmission. Le fascisme est ainsi amené à rechercher les impôts qui gênent le moins la création du capital, et ceux qui n'entraînent pas la destruction des patrimoines individuels. A maintes reprises, le ministre des Finances, M. de Stefani, a précisé sur ce point la pensée du Gouvernement. Le 25 novembre 1922, il faisait entendre à la Chambre ces paroles nouvelles : « Surtout, nous n'entendons pas persévérer dans l'erreur de considérer le problème fiscal en dehors de sa base naturelle, qui est l'économie de la nation... Il faut parler clairement. Une finance qui se fonde sur la persécution du capital est une finance folle... Plutôt que d'empêcher l'amortissement du capital en frappant l'épargne, qui est une source de nouveaux placements, et qui fait fructifier l'activité économique privée, il convient de frapper la consommation, et cela même dans l'intérêt définitif de la partie la moins aisée de la population. La lutte contre la formation du capital privé retombe sur le dos des travailleurs. » Quelques jours plus tard, il n'hésitait pas à faire la déclaration suivante : « Le Gouvernement entend faire plus de finances indirectes que de finances directes. » Et, pour calmer les inquiétudes que cette politique pouvait soulever parmi les classes ouvrières, M. Mussolini rappelait que « le prolétariat n'a rien à perdre, il a tout à gagner d'une politique financière qui sauve le budget de l'État et évite la faillite. »

Non seulement l'épargne nationale doit être encouragée, mais encore l'intérêt de l'État est d'attirer les capitaux étrangers. Le ministère fasciste s'était, à juste titre, rendu compte que le développement économique de l'Italie dépendait,

dans une large mesure, d'une collaboration internationale. Aussi fit-il savoir, dès sa constitution, qu'il favoriserait les placements d'origine étrangère, en leur accordant un régime particulièrement avantageux. Ne voulait-il pas, en effet, ainsi que l'a proclamé M. de Stefani, dans une interview donnée à la *Tribuna* en août 1923, éviter de pénétrer dans le « jardin secret de l'épargne » et faire au contraire de l'Italie une « oasis pour les capitaux ? »

Cette politique dérivait, aux yeux des fascistes, des nécessités de la vie économique ; elle était commandée, en outre, par des considérations morales, sur lesquelles M. Mussolini aime à insister. Le fascisme, dit-il, est le « gardien jaloux de la continuité historique de la Nation ; » il recherche tout ce qui contribue à donner plus de force à la société et à inspirer aux individus le sentiment de leur responsabilité. Aussi ne veut-il pas « d'un système financier qui amène le citoyen à ne connaître que sa propre vie individuelle, à n'épargner que pour soi-même, à préférer une rente viagère à une assurance en faveur de ses enfants, à consommer plutôt qu'à épargner. » En un mot, il croit que dans toute mesure fiscale il faut envisager avant tout les conséquences lointaines et définitives. En supprimant ou en réduisant les droits sur les successions et sur les donations, ainsi qu'on le verra plus loin, le Gouvernement de M. Mussolini se conformait donc aux principes essentiels de sa politique.

Quelque séduisant que parût ce programme, il se heurtait à certaines difficultés d'ordre pratique. Favoriser la production et l'épargne est indispensable; encore faut-il assurer l'équilibre du budget. M. de Stefani pensait y parvenir, à la fois par la création de nouveaux impôts et par un programme rigoureux d'économies. Il escomptait les plus-values que donnerait la reprise de l'activité économique ; en attendant, il jugeait que la situation pouvait être améliorée par une lutte contre les évasions fiscales, surtout contre les exemptions qui constituent autant d'évasions légales, « grâce aussi à la réalisation pour toutes les classes de la société des principes de l'égalité fiscale et de l'universalité de l'impôt. » Il estimait ainsi que la véritable justice consiste essentiellement à atteindre l'ensemble des facultés contributives de la nation.

* * *

Le système fiscal d'un pays ne constitue que l'un des aspects de sa politique financière. L'emprunt, la nature et le montant des dépenses sont pour l'État autant de nouveaux moyens d'intervenir dans la vie économique. La doctrine fasciste est moins originale ici que dans le choix des impôts; elle s'est néanmoins affirmée avec son habituelle vigueur.

En se déclarant hostile à toute émission nouvelle de monnaie, le Gouvernement de M. Mussolini ne faisait que continuer l'attitude de ses prédécesseurs immédiats. Déjà en décembre 1921, M. de Nava, ministre du Trésor, affirmait au Parlement que le Trésor avait la ferme et inébranlable volonté de ne pas accroître le papier-monnaie, mais de procéder au contraire à son retrait progressif. La nécessité des économies lui était également apparue, en même temps que la difficulté de les réaliser; il se voyait forcé de constater qu' « il n'est pas de demande de nouvelles dépenses, aussi graves et aussi onéreuses soient-elles pour le budget, qui ne trouve une phalange de partisans; il n'est pas d'économie qui ne soit occultement ou ouvertement combattue, sous prétexte que ce n'est pas là une économie véritable, une économie juste et convenable. »

Le fascisme était décidé à ne pas se laisser arrêter par ces objections. Il croyait que les économies étaient possibles, s'il réussissait à supprimer les organismes inutiles, à mieux appliquer certaines lois sociales et à rétablir la discipline dans les administrations publiques et dans les services industriels de l'État. M. Mussolini entendait rappeler les fonctionnaires au sentiment de leurs devoirs. « Le fonctionnaire, dit un document officiel, entre normalement pour toute sa vie dans l'administration, avec l'intention de consacrer toutes ses forces intellectuelles à la réalisation des fins morales et politiques qui sont celles de l'État; il s'agit donc d'un rapport de fidélité. Seul, s'y soumet celui qui vit et agit conformément aux tendances idéales et pratiques de l'administration; en tenant compte de la période historique durant laquelle il est au service de la nation. » En d'autres termes, le nouveau Gouvernement demandait aux fonctionnaires d'adhérer aux doctrines du fascisme.

Avec cet accord étroit du Gouvernement et de l'Administra-

tion, on peut envisager une certaine décentralisation administrative et la suppression de quelques échelons qui relient le pouvoir central aux administrations locales; mais les économies ne doivent pas porter seulement sur le budget de l'État. Il importe encore d'affirmer le droit de contrôle de l'autorité supérieure sur les municipalités et les provinces; en un mot, il ne faut pas hésiter à « rogner les ongles des administrations locales. »

Économiser ne consiste pas, toutefois, à réduire systématiquement l'ensemble des dépenses publiques. Il faut savoir choisir parmi les dépenses, comme parmi les impôts : ici encore, d'après les fascistes, le seul critérium est l'intérêt national. Aussi, en toutes occasions, le Gouvernement de M. Mussolini a-t-il répété qu'il ne toucherait pas aux dépenses militaires, qui « constituent le point de mire habituel de la démocratie en décadence. » Au contraire, il n'a pas caché que la situation internationale le contraindrait peut-être à accroître les crédits destinés à l'armée et à la marine. Un parti qui avait un sentiment si élevé de la grandeur de l'Italie ne pouvait, en effet, porter atteinte aux instruments de cette grandeur.

LES RÉFORMES FISCALES ET LES ÉCONOMIES

Les réformes fiscales accomplies depuis l'arrivée au pouvoir du fascisme sont trop nombreuses et trop variées pour qu'il soit possible de les étudier ici en détail. Il n'est guère, en effet, de branche de la législation, qui n'ait été l'objet de quelques modifications. Qu'il s'agisse des droits de timbre, dont l'assiette a été simplifiée et unifiée, des impôts indirects, parmi lesquels l'un des plus importants, l'impôt sur le vin, a été profondément remanié, des tarifs de douane, qui ont subi plusieurs revisions, de certaines contributions de guerre, dont le taux a été abaissé, on pourrait multiplier les exemples qui témoignent de l'activité du nouveau ministère italien. On en aura une idée suffisante en choisissant, parmi ces diverses mesures, celles dont l'originalité et la hardiesse méritent le plus de retenir l'attention.

A cet égard, aucune n'est plus significative que la réforme de l'impôt sur les successions et sur les donations. En Italie, comme ailleurs, le taux des droits avait été sans cesse élevé, au

cours de ces dernières années; il pouvait atteindre plus de 90 pour 100 pour les successions supérieures à 20 000 000 de lires, quand il s'agissait de personnes n'ayant aucun lien de parenté. Par un décret du 20 août 1923, le Gouvernement fasciste ordonna la suppression entière des droits pour toutes les successions ou donations de parents à enfants, d'époux à époux, de frère à frère, d'oncle à neveu. Les tarifs atteignant les autres successions ou donations furent abaissés environ de moitié; en aucun cas, ils ne peuvent maintenant dépasser 50 pour 100.

Cette réforme rompait complètement avec les habitudes fiscales de notre temps; mais, pour le fascisme, c'était moins une rupture avec l'heure présente qu'un retour à la tradition. M. Mussolini invoquait, en effet, ici comme autre part, l'exemple de l'ancienne Rome, dont il aime à se dire le continuateur. Le droit romain considère chaque membre de la famille comme faisant partie d'un tout indissoluble. Ainsi que l'a fait remarquer l'auteur de *la Cité antique*, la transmission des biens, tant qu'ils ne sortent pas du groupe familial, ne constitue pas une mutation de propriété. « La fortune est immobile comme le foyer et le tombeau auxquels elle est attachée : c'est l'homme qui passe, » et la propriété n'appartient pas à l'individu, mais à la famille. Ainsi, en remontant aux principes de la législation romaine, M. Mussolini affirmait sa volonté de faire de la famille la base de l'organisation sociale. De plus, c'était un moyen de rétablir au profit de la propriété immobilière l'égalité de l'impôt, de donner une satisfaction à l'agriculture, et d'encourager en même temps la formation des capitaux mobiliers.

On a vu combien le fascisme voulait développer l'esprit d'épargne et attirer en Italie les capitaux étrangers. Dès 1922, le nouveau Gouvernement mit en application cette politique. Moins de quinze jours après son arrivée au pouvoir, un décret du 10 novembre 1922 rendit une pleine liberté aux émissions de valeurs mobilières, et abrogea définitivement toutes les mesures qui se rapportaient à l'obligation de n'admettre que des titres nominatifs. Un mois après, M. de Stefani décida que, jusqu'au 1er janvier 1926, les intérêts des emprunts contractés et des obligations placées à l'étranger par des sociétés italiennes pourraient, par autorisation du ministère des Finances, être exemptés de l'impôt sur la richesse mobilière.

En outre, le décret du 26 octobre 1923 exonéra du timbre, tant qu'ils ne font pas l'objet de négociations, les titres étrangers déposés dans des établissements de crédit en Italie.

Cet ensemble de mesures, dont il est impossible d'évaluer les répercussions, constitue des dégrèvements, qui auraient pu compromettre l'équilibre du budget. En contre-partie, le ministre des Finances s'efforça d'étendre l'impôt à des catégories de contribuables qui y échappaient encore, d'atténuer le déficit des services industriels de l'État, surtout de réaliser des économies.

La législation fiscale italienne n'atteignait que partiellement les bénéfices agricoles. Le revenu des fermages était soumis à l'impôt sur la richesse mobilière; mais les propriétaires qui exploitent eux-mêmes leurs terres et qui sont, de beaucoup, les plus nombreux, n'étaient frappés que par l'impôt foncier. Leur qualité de privilégiés avait maintes fois soulevé des protestations; elle fut supprimée par le décret du 4 janvier 1923, qui établit un impôt sur les bénéfices agricoles avec déclaration obligatoire du propriétaire. Le résultat fut immédiat; le ministre pouvait annoncer au mois de mai qu'il avait reçu 1315000 déclarations. En même temps, pour répartir plus justement les charges de l'impôt foncier, le Gouvernement décida la revision des évaluations cadastrales, qu'il s'engagea à faire aboutir dans le délai de deux années.

Une préoccupation de même nature conduisit M. Mussolini et M. de Stefani, non pas à instituer un impôt sur les salaires, ainsi qu'on l'a soutenu à tort, mais à renforcer et à compléter sur ce point la législation existante. Les ouvriers employés par l'État et par les entreprises d'utilité publique bénéficiaient d'une exonération de fait; il parut nécessaire d'y mettre fin. Par décret du 21 décembre 1922, ils furent soumis à un impôt de 10 à 12 pour 100, perçu par voie de retenue directe sur leurs salaires. Cette décision, qui a donné cent mille nouveaux contribuables, mérite surtout d'être retenue par l'intérêt de principe qu'elle représente; elle révèle chez les fascistes une ferme intention de ne laisser à l'abri de l'impôt aucune catégorie de contribuables, et de taxer, ne serait-ce que très légèrement, tous les revenus, quelle qu'en soit l'origine.

Ainsi se trouvait diminué le nombre de citoyens qui jouissaient d'une exemption. Le Gouvernement de M. Mussolini ne

mit pas moins d'ardeur à lutter contre la fraude. Il organisa « une police fiscale, » à laquelle il demanda d'être « l'œil de l'État. » M. de Stefani se félicitait d'avoir fait rentrer en six mois « cinquante mille déserteurs dans l'armée des contribuables. » Pour donner une sanction morale aux fausses déclarations, le décret du 16 décembre 1922 ordonna de publier annuellement la liste des contribuables passibles de l'impôt sur le revenu, avec l'indication du revenu déclaré et du revenu constaté par le contrôleur. Il est douteux qu'un régime aussi peu respectueux du secret des affaires puisse fonctionner longtemps. En prenant cette mesure, le fascisme tenait sans doute à éviter même l'apparence de tolérer aucune fraude de la part des fortunes importantes ; il ne voulait pas fournir une arme à ses adversaires politiques. Pour le même motif, il a laissé subsister l'impôt sur le capital, institué par le ministère Nitti, et il a continué de percevoir un droit de 15 pour 100 sur les dividendes des titres au porteur.

A dire vrai, les nécessités budgétaires lui auraient interdit d'agir d'une autre manière. Elles l'ont également empêché, au moins pour un temps, d'appliquer son programme de cession des monopoles à l'industrie privée. Les monopoles commerciaux (café, succédanés du café, lampes électriques) avaient été remplacés dès 1921 par des impôts de consommation. Avant l'arrivée au pouvoir des fascistes, un décret du 1er juillet 1922 avait supprimé le monopole des cartes à jouer, qui remontait à 1916. La législation fiscale ne comportait donc plus que trois monopoles : tabac, sel et allumettes. La suppression de ce dernier avait été décidée en principe en 1921 ; elle fut exécutée par M. Mussolini en mars 1923. A partir du 1er juin, la fabrication et la vente des allumettes furent confiées à un consortium qui s'engagea à garantir le paiement de l'impôt.

Si l'on ajoute l'abrogation du monopole des assurances sur la vie, qui avait commencé à fonctionner en Italie depuis 1912, on connaîtra tout ce qui a été fait en cette matière par M. Mussolini. Sans doute, un décret de mars 1923 a-t-il autorisé le Gouvernement à céder la gestion des téléphones et même, le cas échéant, leur propriété ; mais il semble qu'il n'y ait encore rien de définitif à ce sujet. De même, la cession des chemins de fer est restée à l'état de projet. Cette inexécution du programme fasciste s'explique aisément. La situation des

réseaux italiens et le fonctionnement des téléphones étaient si défectueux à la fin de 1922, qu'aucune entreprise privée ne voulut accepter le soin de remettre en état ces services. Depuis lors, le déficit des chemins de fer a été réduit; le ministre des Postes a laissé entrevoir qu'il ne serait pas impossible de compter bientôt sur des bénéfices. Aussi, le Gouvernement fasciste, malgré les principes qu'il avait proclamés, hésite-t-il à réaliser une réforme dont il n'est pas certain de retirer des avantages financiers.

Autrement intéressante est l'œuvre qui concerne les réformes administratives et les économies. Elle s'est traduite par des innovations dont beaucoup méritent d'être retenues. Tout d'abord, la suppression de plusieurs ministères : le ministère des Régions libérées, le ministère du Trésor qui a été rattaché au ministère des Finances, les ministères du Commerce et du Travail réunis en un ministère de l'Économie nationale. Le Gouvernement a annoncé, en outre, son intention de fondre en un organisme unique le ministère des Postes, le sous-secrétariat de la marine marchande, et la direction générale des chemins de fer. Ont été abolis également un grand nombre de conseils ou d'offices, à caractère consultatif; on citera, par exemple, l'Office national de placement et l'Office du chômage, tous les conseils du ministère de l'Agriculture qui comprenaient 332 membres, l'Office central des provinces annexées, une section du Conseil d'État, etc. M. Acerbo, sous-secrétaire d'État à la présidence du conseil, a indiqué, dans un discours prononcé à Bologne, le 27 octobre 1923, que, par suite de ces suppressions, 40 000 fonctionnaires, agents ou ouvriers avaient été licenciés depuis l'arrivée au pouvoir du Gouvernement fasciste; il a pu déclarer que, dans un délai proche, leur nombre serait porté à 55 000. Les résultats de cette politique sont particulièrement sensibles dans les chemins de fer. Grâce à une application plus judicieuse de la loi de huit heures, l'effectif des employés qui, en 1921, atteignait 240 000 et qui s'élevait encore à 206 000 le 1er juin 1923, a été ramené à 180 000 le 1er janvier 1924. Au total, le programme d'économies a été évalué par le ministre des Finances pour l'exercice 1923-1924 à 1 453 millions; 380 millions proviennent de la réorganisation des chemins de fer et des postes; 285, de la suppression de la Garde royale, « rendue superflue par le nouvel ordre de choses. »

*
* *

Il est trop tôt pour apprécier, de manière définitive, les résultats que donnera cette réorganisation des finances et de l'administration italiennes. Comme l'année financière commence en Italie le 1er juillet, il n'y a pas eu encore d'exercice qui se soit complètement écoulé sous le régime fasciste. Il n'en paraît pas moins acquis, dès maintenant, que le budget de l'État est en voie d'amélioration et surtout que l'activité économique du pays se développe de manière incessante.

Avant la révolution fasciste, le déficit de 1922-1923 avait été évalué par M. Peano, ministre des Finances, à environ 4 milliards; M. de Stefani put proclamer, en novembre 1923, que les résultats définitifs de l'année financière permettaient de réduire ce chiffre d'un milliard. Il a affirmé en même temps que le budget 1923-1924 ne se traduirait que par un déficit de 1 milliard 187 millions, et que l'année 1924-1925 correspondrait à une nouvelle atténuation de moitié. Si l'on se souvient qu'en 1921 les dépenses excédaient les recettes de plus de 17 milliards, on ne peut que reconnaître la grandeur de l'effort accompli par l'Italie.

Les chiffres qui attestent la progression de l'industrie et du commerce sont plus révélateurs encore. Les exportations, qui ne dépassaient pas 890 millions de lires en octobre 1922, ont atteint, en octobre 1923, 1 080 millions, soit une augmentation de 20 pour 100. Le trafic par chemin de fer s'est accru de 16,62 pour 100 en 1923. Le nombre des chômeurs a été réduit de près de 200 000 en un an. Les statistiques officielles ne comptent que 155 grèves en 1923, au lieu de 2 070 en 1920, soit 244 000 journées perdues au lieu de 30 600 000. Les documents italiens constatent encore que l'émigration a été réduite des deux tiers de 1920 à 1923.

L'amélioration de la situation économique n'est pas contestable; il faut ajouter cependant qu'elle ne s'est pas traduite par un relèvement parallèle du cours de la lire. En octobre 1922, le dollar était coté à Milan 23,97; la nouvelle de la révolution fasciste suffit à le faire baisser en décembre aux environs de 20, cours auquel il se maintint dans le premier semestre de 1923. Depuis lors, il a suivi une progression lente, mais constante : 21,89 à la fin de juin, 22,65 en septembre, 22,93 en novembre

23,03 en janvier 1924, 23,05 en février. De même, la livre sterling, cotée 106,36 en octobre 1922 et 91,56 en décembre, a dépassé de nouveau le cours de 100 dès novembre 1923.

Cette contradiction entre des faits économiques qui, en théorie, devraient subir une évolution similaire, s'explique, si l'on considère l'importance de la dette intérieure de l'Italie; jusqu'à présent, le Gouvernement fasciste n'a pu la réduire que partiellement. La faiblesse apparente de la monnaie italienne s'explique surtout par une cause profonde : la lire, comme le franc français, reste en tout temps influencée par les créances de la Grande-Bretagne et des États-Unis, pour lesquelles jusqu'à présent aucun règlement n'est intervenu.

* * *

On aurait donc tort de croire, semble-t-il, que, malgré des progrès indéniables, l'Italie soit complètement sortie des embarras dans lesquels elle s'est débattue au cours de ces dernières années. La politique financière de M. Mussolini, — et c'est en cela que consiste son intérêt, — a surtout pour objet d'obtenir des améliorations lentes, mais définitives. Elle repose tout entière sur l'idée que le crédit public et la situation financière d'un État sont étroitement subordonnés au rétablissement de la confiance et de l'ordre, ainsi qu'au fonctionnement normal de l'activité économique. Elle s'appuie aussi sur une double conviction : le déficit budgétaire ne présente une gravité réelle que s'il est accompagné d'une crise de trésorerie ; la dépréciation des changes, quand elle ne conduit pas à l'inflation monétaire, ne peut être inquiétante, pourvu toutefois que l'industrie et le commerce se développent régulièrement.

Le temps, qui est la pierre de touche de tous les systèmes, permettra d'apprécier la valeur pratique de ces théories. Telles qu'elles se présentent actuellement, les mesures adoptées par le fascisme constituent, en tout cas, une expérience vraiment nouvelle, poursuivie avec suite, on pourrait ajouter avec une sorte d'audace. En matière financière, comme ailleurs, il n'est permis d'ignorer ni les enseignements de l'histoire, ni les exemples des autres peuples. A cet égard, qu'on l'approuve ou qu'on la blâme, on ne saurait rester indifférent devant l'attitude de M. Mussolini.

ROBERT LACOUR-GAYET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES ISOTOPES

On chercherait vainement le mot « isotope » dans les plus vénérables dictionnaires, et, surtout dans les vénérables. Je n'en excepte point celui de l'Académie.

Et pourtant, si vous fréquentez si peu que ce soit la gent des physiciens et des chimistes, ou si vous lisez d'aventure quelqu'une des publications, où s'épanche périodiquement le trop plein de leurs découvertes, le mot « isotope » ne manquera pas de frapper fort souvent vos oreilles ou vos yeux.

C'est un mot qui en dépit de ses racines grecques (*isos* : même; *topos* : lieu) désigne une chose tout à fait nouvelle, un de ces êtres modernes et imprévus, une de ces créatures insolites que la science moderne déverse, de temps en temps, dans le grand fleuve de nos notions courantes. Réjouissons-nous de voir les néologismes de cette sorte enrichir parfois notre langue... et les autres. Ils prouvent qu'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil et, dans ce domaine, la chose précède toujours le mot.

Isotope signifie précisément « qui est à la même place. » Ce mot est, ma foi, très bien forgé sur le modèle de nombreux autres analogues tels qu'isomère, isotone, isomorphe, etc., qui jalonnent fort congrument nos traités physico-chimiques.

Pour plus d'exactitude, il convient d'ajouter que ne sont pas dignes du nom d'*isotopes*, tous les êtres qui, dans la nature, ou sur les petits échelons de la fourmilière humaine, occupent la même place. Par exemple, ni les députés qui sont sur le même rang à la Chambre, ni les fonctionnaires qui s'avancent sur la même ligne

dans une cérémonie n'ont jusqu'à présent droit au titre d'isotopes. Cela viendra peut-être, mais nous n'en sommes pas encore là. Maintenant l'usage, à défaut de la complaisante étymologie, l'interdit.

Le titre d'*isotopes* est uniquement réservé aux substances, et plus exactement aux corps simples qui occupent la même place dans la classification périodique des éléments chimiques.

On croyait jusqu'à ces toutes dernières années, qu'à chacune des places numériquement désignées (j'allais dire numérotées, comme au théâtre!) de cette classification, correspondait un élément chimique bien déterminé et un seul. On a découvert qu'à chacune de ces places se rangent ou peuvent se ranger en réalité plusieurs éléments chimiques parfaitement distincts, sinon chimiquement distincts. C'est en cela que consiste la découverte récente des *isotopes*.

Mais, avant d'exposer à nos lecteurs comment s'est faite cette découverte, et quelle en est l'importance, sa portée incalculable, et les conséquences imprévues qu'elle déchaîne dès maintenant dans nos idées sur la nature, il sied, je crois, que j'éclaire un peu ma lanterne. Il sied que je rappelle d'abord en quoi consiste cette classification des éléments chimiques à laquelle j'ai fait allusion ci-dessus et dont le cadre rigide est aujourd'hui débordé par la venue surprenante des isotopes (1).

On sait depuis longtemps que les corps qui entrent en combinaison pour former les composés chimiques se trouvent réunis, pour chacune de ces combinaisons, dans un rapport parfaitement déterminé et invariable des poids de leurs éléments constituants. Par exemple, dans une masse quelconque de ce sulfate de cuivre que connaissent bien tous nos vignerons, il y a toujours le même rapport entre le poids du cuivre et le poids du soufre qui entrent dans la composition de ce corps. Celui-ci est un corps composé. Le soufre et le cuivre qui y entrent sont au contraire appelés des éléments, ou corps simples, parce qu'on n'a jamais pu décomposer le soufre ou le cuivre en d'autres corps, en d'autres constituants.

Les philosophes grecs (et dès le ve siècle avant J.-C. l'école des Éléates) enseignaient qu'il doit y avoir une limite à la divisibilité indéfinie de la matière, et ils appelèrent *atomes* (c'est-à-dire propre-

(1) Deux ouvrages particulièrement recommandables ont paru récemment en France relativement aux isotopes, et intitulés tous deux : *les Isotopes*. L'un est la traduction française de l'ouvrage célèbre du professeur anglais Aston (librairie scientifique Hermann, 1923). L'autre est dû à M. le professeur Damiens (Gauthier-Villars, 1923). Tous deux, à des titres divers, sont d'une lecture agréable et fructueuse.

ment *indivisibles, insécables*) les particules ultimes indivisibles qui constituent toute matière.

Pour les atomistes (Leucippe, Démocrite), les atomes constituant le substratum unique de tout l'univers matériel devaient être tous parfaitement identiques, et les diverses substances qu'on rencontre ne différaient entre elles que par l'arrangement différent d'atomes toujours pareils. C'était là une anticipation merveilleuse et profonde de ces vues toutes récentes sur l'unité essentielle de tous les éléments chimiques que nous a apportées depuis peu la découverte de l'*électron*. Nous en avons déjà parlé ici et nous en reparlerons.

Ce qu'il sied de remarquer aussi, c'est que la chimie du XIXe siècle, celle de Lavoisier, de Dalton, de Berthelot (contrairement aux atomistes de l'Hellade et à ceux de ces quelques dernières années) a cru que les atomes des corps simples (c'est-à-dire la plus petite quantité de chacun de ces corps qui puisse entrer en combinaison) étaient irréductibles l'un à l'autre, essentiellement distincts et autonomes. Bref, elle a cru qu'il n'y avait par exemple, entre un atome de cuivre et un atome de fer, absolument rien de commun, d'interchangeable. Au total, les chimistes du XIXe siècle ont pour la plupart professé des idées qui excluaient complètement et *a priori* la possibilité de réaliser la transmutation des éléments rêvée par les alchimistes. Au contraire, dans les idées de Démocrite comme dans celle des physico-chimistes d'aujourd'hui, la possibilité de cette transmutation est non seulement une vue parfaitement soutenable de l'esprit, mais une réalité constamment réalisée sous nos yeux, en particulier dans la désintégration des substances radioactives.

Tout cela va nous aider à comprendre maintenant ce qu'est la classification périodique des éléments.

Le poids absolu, le poids réel des atomes (par exemple d'un atome de soufre ou de fer) a été pendant longtemps inconnu. Mais on est parvenu depuis de longues années à déterminer les *poids relatifs* des éléments chimiques en prenant pour l'un d'eux une valeur arbitraire. Les poids relatifs ainsi déterminés sont ce qu'on appelle les *poids atomiques* des éléments. On est convenu de prendre le nombre 16 pour poids atomique de l'oxygène et de rapporter à ce nombre base les poids atomiques des autres éléments. C'est ainsi que, dans ce système généralement adopté aujourd'hui, le cuivre, par exemple, a pour poids atomique 63,57 et l'hydrogène le poids atomique 1, c'est-à-dire qu'un atome de cuivre pèse à peu près les $\frac{63}{16}$

d'un atome d'oxygène et que l'atome d'hydrogène pèse seize fois moins que celui d'oxygène.

D'ailleurs, grâce à des méthodes récentes, on a maintenant des données relativement précises non seulement sur les *poids relatifs* des atomes des divers éléments, mais aussi sur leurs poids absolus, sur leurs poids réels. Par exemple, et pour fixer les idées, on sait que l'atome d'hydrogène pèse environ 1,6 fois la millième partie du milliardième d'un milliardième de milligramme. Ce n'est guère.

On a depuis longtemps classé les divers éléments chimiques par ordre de poids atomiques croissants à partir de l'hydrogène qui est le plus léger (poids atomique égal à 1) jusqu'à l'uranium (poids atomique voisin de 238). Grâce surtout aux travaux du chimiste russe Mendeleef, on ne tarda pas à remarquer qu'en allant ainsi des atomes les plus légers aux plus lourds, les éléments chimiques avaient des propriétés physiques et chimiques qui semblaient se reproduire périodiquement à partir d'un certain moment, et très précisément, de sept en sept éléments.

Les sept premiers éléments de la table périodique dressée selon les idées de Mendeleef (l'hydrogène étant considéré comme hors série) sont (j'ai mis les poids atomiques correspondants entre parenthèses) : 1° l'hélium (3,99) ; 2° le lithium (7,0); 3° le glucinium (9,1); 4° le bore (11,0); 5° le carbone (12,0); 6° l'azote (14,01). Or, chose étonnante, les sept éléments suivants (et qui sont l'oxygène, le fluor, etc.) placés parallèlement par ordre de poids atomiques croissants possèdent chacun respectivement des propriétés physiques et chimiques analogues ou identiques à celle de l'élément qui le précède de 7 rangs sur cette liste.

Telle est la base de la classification périodique des éléments chimiques. Celle-ci s'est montrée d'une merveilleuse fécondité en chimie. Elle a aidé à découvrir notamment des éléments nouveaux dont la place, dans la classification, se trouvait vide, et où elle a permis de situer des corps auparavant ignorés et qu'on a trouvés grâce à elle.

Les éléments chimiques sont, en somme, comparables à une troupe de soldats aux uniformes disparates, et qui seraient rangés par rangs de sept, numérotés de la gauche à la droite et de telle sorte que les rangs successifs soient faits de soldats de plus en plus gros et que dans chaque file les hommes aient le même uniforme.

Et maintenant, revenons un peu en arrière. J'ai en vérité calomnié

le XIX[e] siècle, « le stupide XIX[e] siècle, » en écrivant ci-dessus que ses chimistes crurent tous les éléments chimiques essentiellement distincts et irréductibles les uns aux autres. Il y eut quelques exceptions. La plus notable fut le chimiste Prout qui, vers 1805, écrivit (revenant d'une manière particulière aux idées de Démocrite) que les atomes des éléments n'étaient tous que des agrégats d'atomes d'hydrogène. Prout ne partait pas d'une idée philosophique *a priori*, comme Démocrite, mais d'une constatation expérimentale. Il remarqua, en effet, que les poids atomiques, des divers éléments sont, à peu de chose près, ou du moins à quelques exceptions près, des multiples simples du poids atomique de l'hydrogène (oxygène 16, carbone 12, azote 14, etc.).

Mais précisément, — à ce qu'on supposa du moins à l'époque, — si l'idée de Prout était exacte, si tous les atomes chimiques étaient des assemblages d'atomes d'hydrogène, il fallait nécessairement que tous les poids atomiques (et non pas seulement quelques-uns) fussent des multiples exacts (et non pas seulement à peu près exacts) du poids atomique de l'hydrogène. Il fallait que celui-ci fût contenu un nombre entier de fois dans ceux-là.

Or, les mesures les plus précises des poids atomiques montrèrent que certains d'entre eux sont des nombres fractionnaires. C'est ainsi par exemple que le poids atomique de l'oxygène étant 16 par définition, les déterminations anciennes et récentes concordent pour établir que celui du chlore est égal à 35,46.

Au XIX[e] siècle, de nombreux chimistes, notamment Stas, établirent par des mesures très précises que beaucoup de poids atomiques (Stas opéra notamment sur l'argent, l'azote, le chlore, le soufre, le potassium, le plomb, le sodium) sont incontestablement des nombres fractionnaires. Cela ruina pour un temps complètement l'hypothèse de Prout. Stas pria d'ailleurs les chimistes de refaire ses propres expériences. « Si ces recherches, écrivait-il, confirment mes persévérantes investigations, peut-être alors ceux qui admettent l'existence d'une matière première unique diront-ils comment ils conçoivent que *les produits de l'agrégation de cette matière unique présentent des masses pondérables fixes en rapports incommensurables*. Aussi longtemps que cette explication n'aura pas été données l'hypothèse de l'existence d'une matière première unique ne pourra prendre rang dans la science, parce qu'elle ne pourra pas être considérée comme une vérité possible. »

...Et pourtant, l'hypothèse de Prout était, — les dernières années

l'ont prouvé, — une vérité non seulement possible, mais réelle. La réponse à la question que posait si bien Stas, dans le texte cité plus haut et notamment dans la phrase que nous avons soulignée, cette réponse a été fournie avec beaucoup de netteté d'une part par la théorie de la relativité, d'autre part par la découverte des isotopes.

Par la relativité d'abord. Celle-ci a établi, — mes lecteurs n'ont peut-être pas oublié l'exposé que je leur fis autrefois de cette question, — que l'énergie et la masse ne sont que des modalités différentes d'une seule et même chose. Toute émission ou toute absorption d'énergie s'accompagnent d'une variation de masse, et mes lecteurs se rappellent comment nous avons évalué en tonnes l'énergie des rayons solaires que reçoit annuellement la Terre. Il suffit alors d'admettre que la formation d'atomes complexes à partir de l'élément simple s'accompagne de variations d'énergie interne par rayonnement, et que ces variations sont du même ordre de grandeur que celles que manifestent les transformations radioactives, pour rendre compte des écarts à la loi de Prout que présentent les poids atomiques des éléments. Par exemple, on sait que l'hélium a un poids atomique égal à 4 exactement. L'hydrogène, au contraire (des mesures récentes et très précises l'ont établi), a pour poids atomique, non pas 1 exactement, mais 1,008. Et pourtant, nous sommes à peu près sûrs aujourd'hui que l'atome d'hélium est le résultat de la condensation de quatre atomes d'hydrogène. Pourquoi cependant son poids atomique n'est-il pas égal à $4 \times 1,008$, c'est-à-dire à 4,032? Parce que l'hydrogène s'étant condensé, pour former l'hélium, cette condensation s'est faite avec une perte d'énergie.

Mais, bien mieux encore que ces considérations relativistes, la découverte des isotopes permet de répondre à la question insidieuse posée par Stas, et d'expliquer, sans abandonner ce qu'a de juste l'idée de Prout, les poids atomiques fractionnaires.

Supposons qu'un certain métal ait un poids atomique fractionnaire égal à 100,25. Mais supposons que ce métal soit en réalité une sorte de mélange de deux métaux presque identiques et chimiquement indiscernables, et qui aient des poids atomiques entiers égaux, respectivement, à 100, et à 101. Il suffit que le premier de ces corps soit mélangé au second dans la proportion d'un tiers pour que le métal résultant ait un poids atomique que l'on trouvera égal à 100,25.

Or, les deux corps constituants dont nous avons supposé l'existence, dont les poids atomiques sont entiers et très voisins, et qui

sont indiscernables chimiquement sont, précisément, ce que nous avons appelé par définition des *isotopes*. Il nous suffira donc de montrer que de tels isotopes existent et comment on les a découverts et on les découvre chaque jour encore, pour expliquer la contradiction qui chagrinait tant Stas et ses disciples, et pour restaurer sur son haut piédestal philosophique et expérimental la belle hypothèse de l'unité essentielle de la matière.

Parmi les précurseurs de la découverte des isotopes, l'un des plus étonnants fut à coup sûr sir William Crookes, dont la trace dans la physique sera éclatante longtemps après qu'aura été oubliée la naïveté, — hélas! si humaine, — avec laquelle il se laissa mystifier naguère par les médiums. En 1886, à la British Association de Birmingham, Crookes prononça les phrases suivantes, véritablement prophétiques, qui constituent une sorte de divination de ces isotopes qu'on ne devait trouver qu'un quart de siècle plus tard :

« Je conçois, disait-il à ses auditeurs, que, lorsque nous disons que le poids atomique du calcium par exemple est 40, nous exprimons en réalité le fait que tandis que les atomes de calcium ont en majorité le poids atomique effectif de 40, il n'y en a pas moins un petit nombre qui sont représentés par 39 ou 41, un nombre moindre par 38 ou 42, et ainsi de suite. Cela nous remet en esprit les « particules vieillies et usées » de Newton. Ne saurait-on concevoir qu'un processus de ce genre ait pu dans certains cas séparer ces atomes de poids différents? La séparation peut s'être produite en partie lorsque la matière se condensait depuis son état d'ignition intense. Mais elle peut aussi s'être partiellement effectuée dans les périodes géologiques par solution et reprécipitation successives des diverses terres. Cette spéculation peut sembler audacieuse, mais je ne pense pas que les chimistes soient incapables de vérifier sa possibilité. »

A l'occasion du jubilé de la découverte du radium, j'ai récemment parlé à mes lecteurs des désintégrations atomiques. Je rappelle que les substances radioactives émettent continuellement (*et en proportions variables selon l'élément radioactif considéré*) des parcelles de leurs propres atomes sous la forme, d'une part, de *rayons alpha* (qui sont formés de particules chargées d'électricité positive et provenant de l'atome), d'autre part de *rayons bêta* (formés de particules chargées d'électricité négative et provenant de l'atome). L'atome radioactif qui perd ainsi une partie de ses constituants cesse d'être égal à lui-même, et ne tarde pas à devenir un atome d'un autre élément chimique qui, à son tour, et par une déperdition analogue (et souvent

d'un taux nouveau et différent, pour ce qui est des particules positives et négatives), devient un atome d'un autre corps et ainsi de suite.

On connait assez bien actuellement la série et l'enchaînement des diverses désintégrations radioactives. Il serait inutile et d'ailleurs oiseux d'en donner ici le tableau qui est fort long.

A titre d'exemple, et pour fixer les idées, notons seulement que l'atome du corps appelé *uranium* I se transforme par expulsion atomique d'une particule *alpha* en *uranium* X_1, qui par émission d'une particule *bêta*, forme un atome d'*uranium* X_2 ; celui-ci à son tour par émission d'une nouvelle particule *bêta* forme de l'*uranium II*, lequel par émission d'une particule α forme l'*ionium* qui, par l'expulsion d'une particule semblable, forme à son tour l'atome du *radium*. Telle est la série des désintégrations qui aboutit au radium (et qui continue d'ailleurs par la décomposition spontanée de celui-ci pour aboutir finalement au plomb). Tel est le pedigree de l'atome de radium.

Toutes les substances radioactives qui sont aux divers stades de ces transformations sont caractérisées et identifiées par leurs propriétés chimiques, mais surtout par la nature, la composition, l'intensité et la durée du rayonnement radioactif qu'elles émettent, et où les rayons alpha, les rayons bêta et les rayons gamma entrent en proportions et en quantités variables d'une de ces substances à l'autre.

Or, c'est ainsi que fut découverte l'isotopie. On a observé que certains des éléments qui se forment à des stades divers de ces transformations radioactives sont indiscernables chimiquement entre eux, mais présentent des différences nettes dans la nature de leur rayonnement radioactif. Aucune opération chimique, si raffinée qu'elle soit, ne réussit à les différencier ; cette différenciation se fait au contraire aisément par l'analyse radioactive (telle que l'ont mise au point M. et Mme Curie et telle que je l'ai décrite ici même récemment).

Pour ne citer qu'un des nombreux exemples d'éléments radioactifs isotopes, on a constaté que le radium et le mésothorium I forment un couple de cette nature. Ils ne sont discernables que par leur rayonnement radioactif ; une fois réunis, il est impossible de les séparer chimiquement. Dans la classification périodique de Mendeleef, ils occupent le même numéro d'ordre. Autrement dit, nous savons maintenant qu'à la place de chacun des soldats alignés dont nous évoquions l'image tout à l'heure, il peut y avoir plusieurs soldats indiscernables à l'œil grossier du chimiste, mais que le regard plus habile du physicien sait différencier.

Pareillement, les corps appelés respectivement thorium et radiothorium sont des isotopes. On pourrait multiplier ces exemples de couples isotopiques.

Comme le produit ultime des transformations radioactives se trouve être le plomb, il était particulièrement intéressant d'étudier, en les comparant, des plombs chimiquement purs de différentes origines. La série radioactive uranium-radium, dans son embranchement principal, aboutit finalement à donner du plomb. Ce plomb doit avoir un poids atomique égal à 206, puisque, à partir du radium, dont le poids atomique est 226, il y a, — jusqu'à ce que soit formé l'atome ultime de plomb, — perte de cinq particules *alpha*. Chacune des particules alpha (qui est en réalité un atome d'hélium, de poids atomique 4) contribue pour 4 unités au poids atomique du radium. Il s'ensuit que l'atome de radium, lorsque, s'étant allégé de ces quatre particules, il est devenu un atome de plomb, ne doit plus avoir comme poids que 226 diminué de cinq fois quatre, c'est-à-dire 206.

Au contraire, le plomb, auquel aboutit la désintégration de la série radioactive principale du thorium, doit avoir un poids atomique égal à 208, car le thorium a pour poids atomique 232, et il forme du plomb après que son atome s'est allégé, — l'expérience le prouve, — de six particules alpha : $232 - 6 \times 4 = 208$.

Il s'ensuit que si toutes ces prémisses à la fois expérimentales et théoriques sont exactes, *le plomb issu du radium doit être un peu plus léger que le plomb issu du thorium.*

Or, le plomb d'origine non radioactive a pour poids atomique le nombre fractionnaire 207, 20. Il provient sans doute d'un mélange d'isotopes. Dès 1913, le physicien anglais Soddy suggéra que le plomb des minéraux contenant de l'uranium et pas de thorium, pouvait avoir un poids atomique inférieur à celui du plomb qui provient de minéraux contenant du thorium et pas d'uranium.

Or, les expériences faites par les méthodes les plus récentes et les plus délicates montrent qu'il en est bien ainsi. Elles ont établi que le plomb de thorite de Ceylan, le thorioplomb, comme on dit maintenant, après soigneuse purification, possède une densité de 0,26 pour 100 plus élevée que celle du plomb ordinaire.

En revanche, les expériences minutieuses et très précises du grand spécialiste américain des poids atomiques, le professeur Richards de Harvard College, ont montré que les plombs provenant de minéraux à uranium, les uranioplombs, ont tous des densités et partant des poids atomiques inférieurs à ceux du plomb ordinaire.

Les prévisions faites se sont donc trouvées exactement réalisées dans le sens prévu. En particulier, un plomb provenant de clévéite de Norvège donna à Richards un poids atomique égal à 206,08 en excellent accord avec la théorie.

Ces résultats relatifs au plomb ne tardèrent pas à être étendus à d'autres éléments de la série radioactive. Le plomb en effet, bien que non radioactif, peut être considéré comme faisant partie de la série radioactive dont il est le terme ultime.

La question suivante se posait alors. L'existence des isotopes est-elle particulière au groupe des éléments radioactifs ou se trouve-t-elle également réalisée parmi les autres éléments chimiques, parmi les éléments stables de l'ancienne chimie ?

La réponse à cette question était d'autant plus difficile à apporter que la méthode initiale de découverte et de séparation des isotopes radioactifs se trouvait, par définition même, inapplicable aux autres éléments. Comment en effet différencier par leur rayonnement radioactif des corps qui n'émettent pas un tel rayonnement?

La question ainsi posée semblait insoluble. Elle a cependant été depuis peu résolue, grâce surtout aux travaux de l'illustre physicien de Cambridge, sir J. J. Thomson, et à ceux plus récents et plus complets du professeur Aston qui a obtenu l'autre année le prix Nobel pour ses magnifiques travaux dans ce domaine.

La méthode qu'ont employée ces savants pour rechercher les isotopes parmi les corps simples, — ou soi-disant tels, — de la chimie classique, est d'une profonde ingéniosité. Mais la décrire ici avec sa complexité et les notions assez ardues auxquelles elle fait appel, dépasserait le cadre que je me suis fixé... pour aujourd'hui du moins, car il ne faut jamais dire : fontaine...

Aussi bien, la méthode importe moins, pour l'instant, que les résultats et ceux-ci sont d'un prodigieux intérêt, d'une surprenante nouveauté.

On a découvert que ce n'est pas seulement parmi les éléments radioactifs, mais aussi parmi les corps inertes et usuels que l'on trouve des isotopes.

Ainsi Aston a découvert que dans l'étain, — que chacun croyait être un métal bien défini, — il y a, en réalité, huit espèces d'étains différents, indiscernables chimiquement, mais dont les atomes sont différemment constitués. Pareillement, le zinc ne contient pas moins de quatre isotopes (dont les poids atomiques sont légèrement différents), le calcium pas moins de deux, le magnésium au moins trois,

le mercure six, etc. Il faudrait donc dire désormais, pour être correct, non pas l'étain, le mercure, mais les étains, les mercures, etc. Il est bien probable que la plupart des corps soi-disant simples de la chimie sont ainsi composés d'un mélange d'éléments différents. Si on appelle ceux-ci des isotopes, c'est qu'ils se trouvent placés au même endroit dans la classification simpliste de la chimie, et que celle-ci est incapable de les discerner. Mais la physique, avec ses méthodes plus subtiles, sait apercevoir des différences là où celle-là ne distinguait rien. Dans le monde des atomes comme ailleurs, il y a fagots et fagots, et l'âme même des êtres a sa personnalité là où les formes extérieures les laissaient croire pareils.

Mais alors, si là où l'on croyait n'avoir à faire qu'à un corps simple, il y en a en réalité plusieurs dissemblables, quelle complexité, — pour ne pas dire quelle confusion, — va être introduite dans la chimie!

Je ne sais quel chimiste s'est amusé récemment à calculer combien de composés différents pourraient être obtenus par l'union de plusieurs éléments ayant chacun des isotopes. Il a conclu, — le calcul est facile, — que, pour prendre un exemple, si le potassium a 2 isotopes, le platine 6, le chlore 3, il sera possible d'imaginer 126 isotopes différents de ce corps qu'on croyait univoque et bien défini et qui s'appelle le chloroplatinate de potassium.

Ainsi la nature, dans son unité même, s'avère infiniment plus complexe et nuancée qu'on ne l'imaginait. Les répercussions de ces faits nouveaux seront incalculables et lointains, non seulement en chimie et en physique, mais aussi en biologie, mais aussi en philosophie. On ne peut prévoir, — tant elles dépassent l'imagination, — où elles s'arrêteront.

Qui sait, si ce qui différencie un homme de génie d'une brute, ou plus communément d'un cuistre médiocre, n'est pas simplement le fait que le phosphore qui entre dans la composition de la substance grise du premier est un isotope du phosphore des autres?

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Les dieux sont morts*, drame lyrique en deux actes; paroles de M. Eugène Berteaux, musique de M. Charles Tournemire. — *Siang-Sin*, ballet-pantomime en deux tableaux; scénario de Pierre Jobbé-Duval, musique de M. Georges Hue. — *Le Roi David*, psaume dramatique de M. René Morax, musique de M. Arthur Honegger. — *La Croisade des enfants*; poème de Marcel Schwob, musique de M. Gabriel Pierné. — Concerts.

On n'est pas impunément secrétaire ou chef de cabinet d'un ministre ami des humanités et défenseur de la culture gréco-latine. Les fonctions de M. Eugène Berteaux ne furent peut-être pas étrangères au choix du sujet antique par lui traité : le conflit entre le paganisme à son déclin et le christianisme à son aurore. Dans une île de la Grèce, le jeune berger païen Eugoras aime Chryséis, une jeune vierge chrétienne. Chrétienne en quelque sorte d'avance et par intuition, car, à l'heure où les anciens dieux vont mourir, le Dieu nouveau n'est pas encore né. Mystérieusement instruite de son approche, Chryséis le pressent, l'annonce et déjà le confesse. Contre lui et contre sa messagère inspirée, les Olympiens, Pan et Jupiter entre autres, se défendent : celui-là par d'amoureux conseils aux deux jeunes gens, celui-ci par la colère et la menace. Pour apaiser Zeus et détourner sa foudre, il faut un sacrifice expiatoire. Chryséis accepte d'en être la victime. Ensevelie vivante, elle mourra, vierge et martyre, et martyre deux fois, des dieux qu'elle a quittés et du Dieu qu'elle adore. Elle a du moins la joie d'associer Eugoras à son trépas et même à sa croyance. Une croix s'élève sur leur tombe et le dieu Pan s'y affaisse inanimé, tandis qu'au loin retentissent les paroles fatidiques : « Pan, le grand Pan est mort. »

La partition de M. Tournemire est de celles qui méritent la considération, l'estime et tout ce qu'on entend par « les sentiments les plus distingués. » Il y manque un peu trop ce qui fait qu'on admire et qu'on aime. Sérieuse, sincère, mais triste et froide, cette musique se replie et se renferme. Elle ne se dilate ni ne s'épanouit. Le lyrisme

en est absent, et l'élan, et l'essor. Rarement le chant franchit la rampe, et la symphonie l'enceinte de l'orchestre. Plus d'une page est écrite avec fermeté, voire avec rigueur, en un style solidement lié par des mains expertes, mains d'organiste accoutumées à jouer serré. Mais cet art à tension continue fatigue. On espère en vain quelque relâche, une éclaircie ; non pas des airs, dont nous savons aujourd'hui nous passer, mais un peu d'air, sans quoi l'on étouffe et l'on meurt. Gounod se plaignait déjà que la musique devînt irrespirable. Au cours de ces deux actes, nous n'avons respiré qu'un moment. C'est au dieu Pan que nous devons cette faveur. Il chante, et le hautbois et la clarinette jouent de concert avec son chant une charmante pastorale. Le charme en est fait tout justement de transparence aérienne. Rien de plus qu'un léger contrepoint. Deux ou trois lignes sonores s'entrelacent. Majeur et mineur alternent comme la lumière et l'ombre. Cela fait un peu songer à l'hémistiche de Sainte-Beuve : « Et Pan tout bas en rit. » Il en rit tout haut ici, d'un rire clair, spirituel, ironique même et presque insolent, mais avec gentillesse et poésie. Ainsi, par un paradoxe piquant, dans la musique d'une œuvre chrétienne d'esprit ou de sentiment l'avantage reste au paganisme et c'est en avocat du diable que l'avocat du Christ a plaidé le mieux.

Heureuse faute, ou, comme disait Renan, mensonge d'eutrapélie. Mais allez un dimanche écouter M. Tournemire à l'orgue de Sainte-Clotilde. Alors vous connaîtrez, mieux qu'à l'Opéra, le musicien religieux. Et si vous entendez au concert une symphonie du même auteur, la cinquième, vous accorderez au musicien tout court une haute estime et peut-être davantage.

M. Rouard (le dieu Pan) s'est montré suivant sa coutume chanteur et comédien expert. Une jeune débutante, M[lle] Ferrer, a chanté le rôle de Chryséis d'une voix pure, étendue et quelquefois inintelligible. Par l'effet d'une timidité bien naturelle, elle a levé tantôt l'un tantôt l'autre bras. Pas un instant les choristes n'ont cessé de lever les deux ensemble.

Dans le ballet qui suivit, les jambes, après les bras, eurent leur tour. M. Georges Hue a composé pour elles et pour la petite histoire chinoise qu'elles dansent, une claire, alerte et française musique. La musique de ballet possède cet avantage sur la musique d'opéra, qu'elle n'a pas à compter avec les paroles. Or vous savez qu'aujourd'hui le compte est terriblement difficile à régler. Libre, seule maîtresse d'elle-même, il s'ensuit que la musique dansante est souvent et de

beaucoup la plus chantante des deux. Rien ne la gêne, rien ne la presse, et de même qu'il est peut-être plus aisé de l'écrire, on a moins de peine à l'écouter. Nous avons pris grand plaisir à la musique de *Siang-Sin*. Elle a du brio, de la souplesse et par moments de la sensibilité. Les idées n'y sont ni rares, ni trop brèves. Elles se suivent et ne se ressemblent pas. Souvent même elles se développent. Enfin, décors et costumes, le spectacle de *Siang-Sin* est d'une éclatante beauté.

La musique a plus d'une manière d'être. Elle a même une façon de n'être pas. C'est de celle-là que la *Brebis égarée* nous parut le modèle. Mais la musique peut être ennuyeuse, insignifiante ou banale. Il arrive enfin qu'elle soit laide et, comme on dit, franchement laide, qu'elle semble l'être à dessein et de parti délibéré. Cette dernière espèce de musique est fort à la mode aujourd'hui.

Nous fûmes rarement témoin d'un succès, d'un triomphe comparable à celui qu'a deux fois obtenu le *Roi David* de M. Arthur Honegger. Dans la salle Gaveau, plus que jamais trop petite, la foule, assise ou debout, s'entassait. Et même le long des « promenoirs » obstrués où l'on ne se promenait plus, « les *auditeurs* couchés faisaient des groupes sombres. » Attentive d'abord, d'une muette et déjà religieuse attention, cette foule passa bientôt du recueillement à l'enthousiasme, à la frénésie. Appelé sur l'estrade, l'auteur y fut salué par des clameurs, des transports inouïs, par tous les signes enfin d'une sorte de délire ou de fureur sacrée.

Après la *Brebis égarée*, on se demandait quel pourrait bien être le successeur de M. Darius Milhaud. M. Arthur Honegger est seulement un de ses camarades, ou de ses émules. Ajoutez à tous deux MM. Poulenc et Érik Satie, plus deux autres dont les noms m'échappent et vous aurez « les Six » au complet. En Russie naguère ils ne furent que cinq, assez différents.

Des personnes qui s'entendent à cette musique et qui s'y plaisent, nous disent que M. Honegger est le meilleur musicien de la demi-douzaine. Peut-être, et peut-être aussi n'est-ce pas beaucoup dire. Le *Roi David* est un « psaume dramatique, » ou tout bonnement un oratorio. L'histoire du Roi-Prophète, de sa jeunesse à sa mort, y est tour à tour chantée (*soli* et chœurs) et déclamée par un récitant. L'œuvre est de celles où l'on croirait quelquefois que le musicien ignore les principes de la musique, à moins que, les connaissant, il ne se plaise, par système ou par bravade, à les méconnaître, à renverser, à bouleverser l'ordre ou le royaume des sons. Entre

les éléments sonores, pas un rapport naturel n'est respecté. Ni les notes ne s'accordent entre elles, ni les instruments, ni les voix avec ceux-ci, pas plus qu'avec les paroles. Les timbres de l'orchestre semblent mêlés au hasard comme les lettres d'un alphabet de bois ou d'ivoire que s'amuse à brouiller la main d'un enfant qui ne sait pas lire. Ce qui manque le plus, c'est le fond, la substance musicale. La raison ni l'imagination de l'auditeur n'est satisfaite, parce que rien, chez le musicien, ne procède de l'une ni de l'autre. Le grand nombre des morceaux d'une part (vingt-huit), et de l'autre leur brièveté fait paraître l'œuvre à la fois longue et sommaire. Musique « avancée? » Arriérée au contraire, qui nous reporte aux temps lointains où la musique cherchait encore ses formes et ses lois. Musique de demain? Peut-être, mais il est pénible de l'entendre aujourd'hui. Nous avouerons notre faiblesse. Après le quatorzième morceau, nous n'écoutâmes pas plus avant et quittâmes la place. Hélas! on nous assure que les quatorze derniers étaient les plus beaux. Ce sera pour une autre fois.

Des admirateurs et des amis de M. Gabriel Pierné se sont réunis pour assurer deux auditions de la *Croisade des enfants* au profit d'une œuvre de charité. Ils ont accompli le vœu du poète : « Que le bon soit toujours camarade du beau. » Car c'est une belle chose que cet oratorio. Tel il était naguère, tel après vingt ans il est encore. Et qu'en près d'un quart de siècle il n'ait souffert aucune injure, cela peut compter pour un gage de vraie et solide beauté. Trop froidement reçue parmi les siens, l'œuvre nous revient de l'étranger, voire de l'ennemi; souhaitons que désormais elle prenne et garde sa place chez nous.

Il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler le sujet, tiré de vieilles et pieuses chroniques. « Vers ce temps là, beaucoup d'enfants sans chef et sans guide s'enfuirent ardemment de nos villes et cités vers les pays d'Outre-Mer. Et quand on leur demandait où ils allaient, ils répondaient : « A Jérusalem, pour quérir la Terre Sainte... Ils portaient escarcelles, bourdons et la croix. Et certains venaient depuis Cologne. Ils arrivèrent jusqu'à Gênes et montèrent sur sept grandes nefs pour traverser la mer. Et une tempête s'éleva, et deux nefs périrent; et tous les enfants d'icelles deux nefs furent engloutis. Et lorsqu'on interrogea ceux qui revinrent pour connaître la cause de leur départ, ils répondirent : « Nous ne savons point. »

Le poète moderne a changé quelque chose à l'ancienne légende. Il a voulu que les jeunes croisés prissent un chef, et même deux :

un petit garçon, Alain, et Allys, une petite fille, et que le petit garçon fût aveugle et que l'une menât par la main l'autre, qui les conduisait tous par la foi.

L'œuvre se divise en quatre épisodes : le *Départ*, la *Route*, la *Mer*, le *Sauveur dans la tempête*. Ce dernier tableau pourrait s'appeler l'*Arrivée*. Arrivée sans retour, car le poète n'a pas laissé revenir une seule des sept nefs et les petits pèlerins ont trouvé pour jamais, plus près et plus loin qu'ils n'auraient pu croire, Celui qu'ils étaient allés chercher.

« On ne devrait faire aux enfants nulle peine, même légère. » (Air connu, de Massenet.) Jamais avant M. Pierné la musique ne leur avait fait tant d'honneur. Elle ne chante qu'eux et c'est eux surtout qui la chantent. D'où la nouveauté de l'ouvrage. Sur des lèvres et par des voix enfantines, des sentiments éternels, la foi, la piété, l'extase, ont pris des accents que nous ne leur connaissions pas. Et cela donne à la musique un caractère, un charme rare aujourd'hui, celui de la jeunesse, de la fraîcheur et de la joie. Le plus souvent, gamins et gamines chantent ensemble, mais par moments ils cèdent la parole aux deux petits coryphées, leurs guides. Cantiques, chansons ont pour thèmes des motifs populaires, soit originaux, soit imités, et toujours « traités » avec un goût, un esprit, une adresse, qui les fait passer de l'ordre de l'instinct et de la nature à l'ordre de l'art, d'un art supérieur et choisi.

A côté des chœurs, ou plutôt entre eux, et comme eux innocents, mais sans nulle trace de miévrerie ou d'enfantillage, les *soli* d'Alain et d'Allys, le petit garçon et la petite fille, sont délicieux de finesse et pour ainsi dire de ténuité. Souples, flexibles, ils ploient sans jamais rompre. Une ligne de chant que côtoie ou croise une ligne instrumentale, cela suffit non seulement à la grâce, à la pureté d'une mélodie, mais à l'expression toujours juste d'un sentiment délicat ou profond. Toute l'œuvre abonde en traits de psychologie enfantine. Au moment du départ, ce sont les répliques obstinées et victorieuses des petits héros aux remontrances paternelles, aux supplications tendres des mères. Le tableau suivant, la *Route*, baigne dans une sorte de clair-obscur où se mêle à la mystique assurance des enfants cheminant dans la nuit une ombre d'inquiétude naturelle et presque de peur. Rien de plus frêle, mais de plus touchant, que certaines phrases d'Alain et d'Allys. Ce n'est qu'un souffle, un murmure, mais où la forme, qui demeure précise, plastique, ne s'évanouit et ne se dissout point.

Un trait encore, un dernier détail de psychologie ou — le mot est plus simple — de sentiment. Une lueur mystérieuse éclaire comme en dedans tout le rôle d'Alain. A l'écouter, on a l'impression que l'enfant aveugle voit en lui-même et chante des choses que ne voient pas les yeux de ses compagnons, que leurs lèvres ne peuvent ni ne savent chanter. Peu après, et justement sur ces mots : « *L'enfant sans yeux voit la lumière,* » un chœur très beau, très calme, développe avec ampleur une mélodie ample elle-même et féconde. Car à cette œuvre où les petits occupent la première place, ni la grandeur ne manque, ni la force. Mais l'une comme l'autre y garde constamment le caractère de la distinction et de l'élégance. Ainsi la seconde partie (*la Route*) est toute enveloppée d'une courbe infiniment tendre mais sans mollesse et sans banalité. Pas plus que dans la mignardise, le musicien n'est tombé dans la minutie. Soigneux du détail, il sait quand il le faut procéder par larges touches et prendre de grands partis. Le salut du Récitant à la mer est d'une puissance à la fois pittoresque et lyrique. Le naufrage rappelle en certains endroits, et toutes proportions gardées, un autre désastre, plus grandiose mais également aquatique, le déluge, dans l'oratorio de Saint-Saëns. Mais ce n'est pas là seulement que se déroulent en toute leur amplitude les ondes sonores. L'œuvre s'achève par une de ces effusions où la musique, lorsqu'elle est d'un musicien véritable, se donne un libre cours. Les thèmes s'étendent, se dilatent. Un chœur, entendu déjà, reparaît. Un autre survient et gagne de proche en proche. Des plans, des ordres divers se découvrent et se disposent. Une hiérarchie s'organise, une architecture se construit et quand la fugue finale couronne l'édifice, le souffle des grandes péroraisons classiques se lève et passe sur nous.

Il est bon qu'une telle œuvre ait été reprise. Après vingt ans nous lui restons fidèle, comme elle le demeure à nous, ravivant notre sympathie ancienne et de déjà vieux souvenirs. Poétique et touchante, le sentiment seul ne fait pas toute sa beauté. Pour la bien juger, il faut, comme disait Poussin, « il faut appeler la raison, » et les raisons que celle-ci connaît : l'ordre et la logique, la discipline, la mesure et la clarté. L'intelligence règle cette musique autant que l'anime le cœur. En elle, et non pas en telle ou telle autre, qu'on exalte aujourd'hui plus bruyamment, est la vérité et la vie.

Sur les cinq cent cinquante interprètes de l'œuvre, pas un ne l'a trahie, calomniée. Les deux cent cinquante enfants ne semblaient pas les moins heureux de fêter M. Pierné, « *maestro dei putti,* »

comme on appelait autrefois les maîtres de chapelle italiens. Et les trois cents grandes personnes, orchestre, chœurs, solistes, montrèrent le même zèle et la même ferveur. Mlle Laval (le garçonnet) et Mlle Brothier (la fillette) formaient un couple juvénile et mélodieux. La belle voix de ténor de M. Friant a la force et l'éclat. Et de plus, qualité peu commune aux voix de cette altitude ou de ce registre, elle possède la douceur. M. Friant sait chanter *piano*. Sans compter, — ou plutôt cela compte, et beaucoup, — qu'il est excellent musicien.

Au collège autrefois on donnait des « prix de Pâques. » Pourquoi n'en pas décerner aujourd'hui quelques-uns à des artistes entendus pendant le trimestre écoulé ? Dans un ancien recueil : *La galerie des portraits de Mlle de Montpensier*, il est écrit d'une cantatrice, Mlle de la Calprenède : « Il y a peu de femmes qui aient une si belle méthode (1). » On l'écrirait aussi de Mlle Ninon Vallin. Et sa voix n'est pas moins belle. L'une et l'autre se prête aux œuvres, aux héroïnes les plus diverses, la Marguerite de Gounod, celle de Berlioz, et Louise. Un dimanche, au concert Colonne, la brillante cantatrice a fait de certain air à vocalises de *Judas Macchabée* un hymne de fête, de jeunesse et de joie, un bouquet, ou plutôt une guirlande sonore.

Les concerts de la *Société philharmonique* ont été cette année encore au nombre des meilleurs. Mme Ritter-Ciampi comme toujours y a triomphé. Une débutante, Mme Witkowski, s'y est fait justement applaudir. Salle Gaveau, puis au Châtelet, on a fêté un grand lyrique du violon, Enesco, tour à tour interprète des maîtres et son propre interprète. Virtuose et compositeur, excellent musicien deux fois, le premier soir il eut comme partenaire le pianiste entendu trop rarement et le professeur émérite qui vient de remplacer M. Cortot au Conservatoire, M. Lazare Lévy. Nous avons quelquefois écouté ses leçons. Il n'en est pas de meilleures, qui fassent entre la technique et l'art, entre l'intelligence et le sentiment un plus juste partage.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Voir une récente et remarquable étude : *l'Art du chant en France au* XVIIe *siècle*, par M. Théodore Gerold, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Je suis trop grand pour moi*, pièce en trois actes, par M. Jean Sarment. — ODÉON : *L'Homme qui n'est plus de ce monde*, pièce en trois actes, par M. Lucien Besnard. — THÉATRE CORA LAPARCERIE : *Anna Karenine*, par M. Edmond Guiraud, d'après le roman de Tolstoï.

Parmi les jeunes écrivains de qui nous attendons un renouveau du théâtre, M. Jean Sarment est l'un des mieux doués. Il a cette première qualité d'être vraiment jeune, par l'âge et par le tour d'esprit. Bien avant la trentième année, il a déjà eu le temps d'écrire, de faire jouer, de jouer, car il est auteur et acteur, une bonne demi-douzaine de pièces. Celle que vient de représenter la Comédie-Française est à coup sûr la meilleure et nous le montre très en progrès : son originalité se précise, sa pensée se dégage des brumes d'antan, son dialogue a gagné en netteté et en vivacité.

Le titre, un peu énigmatique et précieux, est, comme il convient, un habit neuf mis à une vieille sentence. C'est déjà Ovide qui disait : *Video meliora proboque, Deteriora sequor.* Nous faisons de beaux rêves ; nous vivons une réalité médiocre. Nous nous imaginons héroïques, ou, pour le moins, vertueux; fixés sur ce moi imaginaire, nos regards n'aperçoivent plus le moi réel, qui se traine dans la vulgarité et n'évite pas toujours la faute. Ainsi nous nous faisons des illusions sur nous-mêmes. Que si le voile se déchire, et si nous nous découvrons tels que nous sommes, quelle déception! Ce démenti donné à nos aspirations par nos actes, cette dérision de nos rêves par notre conduite, voilà le sujet que M. Sarment a mis à la scène, en toute amertume.

Comme dans le théâtre de Musset, dont il s'inspire heureusement, nous sommes dans ce monde charmant qui tient de la réalité et de la fantaisie. Une auberge sur les bords de la Loire. Y arrivent

tour à tour une bande de joyeux fêtards et un rude compagnon, Diogène sans lanterne, armé d'un solide gourdin. D'une table à l'autre, on s'invective à cœur joie. L'arrivée de Tiburce de Mortecroix apaise ce tumulte. Ce jeune homme, qui est, tout simplement, l'homme le plus riche du monde, a quitté le château de ses pères, voilà dix-sept ans, et y revient après maintes aventures. La bande joyeuse est celle de ses parasites, qu'il traîne partout après soi. Le philosophe cynique est son ancien professeur, Virgile Égrillard. Tiburce s'attable à côté du vieux bohême et l'écoute lui conter son odyssée. Comme toute la lignée qui va de Figaro à Giboyer, Virgile Égrillard est une intelligence supérieure desservie par quelques vices, dont le premier est la paresse. De pion devenu publiciste et tombé à de vagues métiers, quittant l'un, quitté par un autre, ici poussé par son humeur vagabonde, là chassé pour de louches peccadilles, il poursuit une grande pensée : la réforme de la société. Il est en travail d'une religion nouvelle.

Ce Virgile est un intellectuel; Tiburce, lui, n'a jamais été tourmenté par l'excès de la pensée : il a lui aussi son rêve, mais d'ordre sentimental. Saturé d'amour vénal, il aspire à l'amour pur : il rêve d'une jeune fille qu'il aimerait, dont il serait aimé, qui lui ferait un foyer chaste et doux. Justement une jeune fille, Hélène, vient à passer. Tiburce saute à cheval et galope à sa poursuite...

Ce premier acte, pittoresque et spirituel, varié et brillant, a été couvert d'applaudissements et la presse a été unanime à le louer. Si les trois actes qui ont suivi ont paru un peu hésitants et flottants, la faute en est au genre de composition, — disons mieux : à l'absence de composition, — qu'affectionne la jeune école. Comme j'en faisais déjà la remarque, à propos de M. Jean-Jacques Bernard, elle ignore qu'au théâtre la première qualité est la logique et le mouvement qui en résulte; elle se contente d'épisodes traités pour eux-mêmes et juxtaposés; elle répugne à ce travail de resserrement et de condensation, nécessaire à une action de théâtre. J'ai bien souvent entendu Alexandre Dumas fils me parler de l'effort que lui coûtait la construction de chacune de ses comédies : celui-là n'était pas pour l'improvisation en littérature...

Au second acte, tout le monde se retrouve au château de Mortecroix où Virgile consent à s'installer dans une tour qui sera sa tour d'ivoire. Qui ne sait la douceur de cette molle Touraine? Virgile contemple le paysage et baye aux corneilles; il flâne et il bavarde; il mange, il boit, il fume et s'apprête à remonter à sa tour.

Ce n'est pas sa faute si, chaque fois, une rencontre, un incident imprévu et menu, semé sur son passage par un démon malin, l'arrête dans son élan et paralyse ses velléités laborieuses. A quoi tient cependant l'avènement d'un nouvel évangile !...

Au cours de ce second acte, un peu lent, un peu vide, nous faisons connaissance avec un troisième chasseur de rêve. C'est le vieux duc de Mortecroix qui survient, en grand équipage, habit rouge, gardes et chapelain, pour saluer les amis de son fils et dévisager leur bande falote. Au contraire de Tiburce et de Virgile, qui rêvent d'un chimérique avenir, le rêve du vieux duc habite dans le passé. Il a perdu sa femme et, depuis, ne vit que par le souvenir. Ainsi nous est présentée sous trois aspects, incarnée en trois êtres bien différents, l'idée de la pièce.

Maintenant nous allons voir ces trois personnages aux prises avec leur rêve et à l'instant de le saisir. Tiburce d'abord. Pendant une fête de nuit offerte aux villageois dans le parc du château, il a donné rendez-vous à Hélène. Elle vient, confiante et naïve, et laisse parler son cœur de jeune fille. Non pas la prétendue « jeune fille moderne, » l'être factice créé par une mode éphémère, mais la jeune fille de toujours. Et à mesure que se découvre, en sa simplicité candide, cette âme ingénue, Tiburce sent tomber sa velléité d'amour et son rêve s'enfuir... Cette première partie de l'acte, toute en conversations et en nuances, est excellente. J'aime beaucoup moins l'autre moitié, avec ses allées et venues, ses surprises, ses violences, ses coups de théâtre, et ces deux grands larbins qui vous enlèvent un gêneur comme une plume.

Au tour de Virgile Égrillard. La fin de rêve pour celui-là sera, comme elle doit être, comique et rabelaisienne. Il a séduit par son bagout et ses airs de « monsieur, » la plantureuse et sensible Virginie Bourru, aubergiste et veuve. Il l'épouse, et, déjà entré dans les vêtements du premier mari, il noie son rêve dans le pot au feu conjugal et campagnard. Quant au vieux duc, il a découvert que sa femme n'est pas morte comme il le croyait, mais qu'elle l'a quitté pour aller courir le monde. Alors il se secoue, et vive la vie !

Pièce de composition un peu lâche et dont le plus grand tort est de ne pas assez tenir compte des exigences essentielles du théâtre. Mais des scènes bien venues, un dialogue souvent alerte et brillant, une atmosphère poétique, un certain air de rêve qui n'est pas sans charme. Et il s'en détache une création de tout premier ordre : le type de Virgile Égrillard. Qu'on ne vienne pas

nous dire que ce type de bohème et de raté était déjà connu et pour ainsi dire classique : il est à refaire tous les trente ans, et M. Sarment y a supérieurement réussi. Cette création de haut relief, qui émerge de la pièce, en est la plus complète réussite, — et la plus grosse faute. Car tandis que les autres rôles sont indiqués d'un trait parfois léger et légèrement pâle, celui-là est à la manière forte, étudié, poussé, dessiné d'un crayon gras et appuyé. On dirait d'un être de chair dans le peuple des ombres. Ajoutez que, par sa pittoresque et savoureuse interprétation, M. Léon Bernard lui a prêté une importance peut-être excessive. Ainsi le rôle tire à lui toute l'attention ; mais, par là même, il dérange l'équilibre de la pièce.

Il manque à *Je suis trop grand pour moi* l'ultime mise au point. Peut-être ces quatre actes eussent-ils gagné à n'être que trois : il reste qu'ils sont d'une jolie qualité littéraire, et marquent une étape dans la carrière de M. Sarment. Souhaitons qu'il nous donne prochainement une œuvre plus ramassée, où l'intérêt soit moins dispersé. Et il aura encore à se libérer d'un certain romantisme, qui se reconnaît au choix de personnages d'exception, et à ce désenchantement dont le retour offensif est un des traits de la jeune littérature d'aujourd'hui. M. Sarment fait grief à l'humanité de rester au-dessous de ses rêves. Aimerait-il mieux qu'enlizée dans le réel, elle s'interdît de rien souhaiter au delà? Cet idéal qu'elle ne doit jamais atteindre, n'est-ce pas sa dignité de l'avoir du moins imaginé et d'y tendre douloureusement?

J'ai dit le succès très vif et très mérité de M. Léon Bernard dans le rôle de Virgile Égrillard : il l'a joué en grand comédien. M. Dessonnes solennise le rôle de Tiburce et M. Croué celui du vieux duc. Mlle Bovy a été touchante dans le rôle de Moute, la maîtresse qui se cramponne; Mme Huguette Duflos charmante en Hélène ; et Mme Dussane excellente dans le rôle de l'aubergiste sentimentale. La jeune troupe a donné avec entrain pour un auteur jeune.

A l'Odéon, *l'Homme qui n'est plus de ce monde*, de M. Lucien Besnard, est, sinon une pièce de guerre, une pièce d'après guerre : les personnages, anciens combattants, s'y montrent aussi généreux et modestes que ceux du *Tombeau sous l'Arc de Triomphe* sont amers et déclamatoires.

Claude Bouvet, jeune architecte, récemment démobilisé, sacrifie l'amour qu'il éprouve pour sa cousine Antoinette Gerbault, quand il apprend que le commandant François Régnier, grand blessé de guerre,

qui l'a eue pour infirmière, mourra s'il ne l'épouse. Il s'efface, il s'éloigne; et dans l'émotion qui fait battre les cœurs, le matin du 14 juillet 1919, date à laquelle se place le premier acte, Antoinette consent à épouser le commandant. A ce premier sacrifice en répondra un autre. Car bientôt, la vérité se découvre, — c'est l'objet du second acte, — et, au dénouement, le commandant Régnier, qui sent sa fin prochaine et « qui n'est plus de ce monde, » fait venir Claude, le force à avouer son amour pour Antoinette et lui arrache la promesse que, lui disparu, il épousera la jeune femme.

M. Gémier a traduit à la perfection les angoisses, les alternatives de lutte et d'apaisement dans l'âme de François Régnier. Les rôles d'Antoinette et de Claude ont trouvé en Mlle Laugier et M. Jacquin d'excellents interprètes.

Au théâtre Cora Laparcerie, brillante reprise d'*Anna Karénine*, la pièce tirée naguère par M. Edmond Guiraud du chef-d'œuvre de Tolstoï. Le roman où Tolstoï a peint en traits inoubliables le tourment de la passion dans une âme de femme honnête et attachée à ses devoirs, est trop connu pour qu'il soit besoin d'en rappeler les épisodes essentiels, que la pièce reproduit très fidèlement.

Le rôle d'Anna Karénine à trouvé en Mme Cora Laparcerie une interprète remarquable, qui nous a fait sentir tour à tour le drame intérieur, le triomphe de la passion, puis la mélancolie résignée des dernières scènes. A côté d'elle le succès est allé à M. Jean Worms, qui a donné grande allure au personnage de Wronsky, et à M. Georges Colin d'une tenue parfaite en Alexis Karénine. La mise en scène est particulièrement soignée : le champ de courses, Venise la nuit, le tableau du train ont été très applaudis.

Ce n'est pas seulement sur les grandes scènes qu'on donne des pièces tirées des romans. La petite classe a sa Comédie humaine qui, en plus de cinquante ans, n'a pas pris une ride : ces romans de la comtesse de Ségur, merveille de la littérature enfantine. De roman devenu pièce de théâtre, par les soins de M. Paul de Pitray, le brave *Général Dourakine* a fait battre, au théâtre Femina, beaucoup de petits cœurs et de petites mains. L'initiative de M. Pierre Humble, organisateur de ce « théâtre du Petit Monde, » est excellente et mérite de réussir. Elle fournit la jeunesse de spectacles vraiment faits pour elle et qui l'aident à nouer connaissance plus intime avec ses héros familiers.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Un accident parlementaire a, contre toute attente, brusquement ouvert, le 26 mars, une crise ministérielle. Après les longs et tumultueux débats d'où le ministère sortait consolidé, une double certitude paraissait acquise : un grand débat de principes et de faits paraissait avoir épuisé les questions délicates; le relèvement du franc venait prouver l'efficacité des mesures réclamées par le Cabinet : le ministère avait donc la confiance du Parlement et du pays, il avait doublé le cap des tempêtes, il était assuré de sa majorité. Un autre point semblait hors de doute : la nécessité de ne pas engager de dépenses nouvelles. Mais voilà que, le mercredi matin 26 mars, une centaine de députés poursuivaient avec le ministre des Finances un débat sur le régime des pensions. Sujet délicat : le sort des petits pensionnés est certainement intéressant; mais l'adoption du texte voté par le Sénat entraînerait un supplément de dépenses : les retraités seront-ils plus heureux, si l'augmentation des dépenses amène une nouvelle chute du franc et s'ils voient s'évanouir entre leurs mains les sommes, sans doute trop maigres, que leur alloue le Trésor? C'est l'argument de M. de Lasteyrie; il ne consentira à des sacrifices en faveur des pensionnés que dans la mesure exacte où les dépenses seront effectivement couvertes par des recettes; et au nom du Gouvernement, il pose la question de confiance. Aussitôt les « boîtes » qui, peut-être, sont du complot, entrent en jeu; elles figurent 535 votants émettant un nombre beaucoup plus grand de bulletins qui, après pointage, donnent 271 voix pour le renvoi à la Commission repoussé par le Gouvernement, et 264 contre; le ministère est en minorité de 7 voix, M. de Lasteyrie et ceux de ses collègues présents se retirent ; on court chercher le Président du Conseil qui avait cru pouvoir, enfin, ce matin-là, s'occuper du traité de Lausanne avec la Commission des Affaires extérieures.

M. de Lasteyrie, seul visé, offre de donner seul sa démission, mais M. Poincaré n'accepte pas ; la question de confiance ayant été posée, le Cabinet est démissionnaire et se rend à l'Élysée afin d'aviser de sa décision le Président de la République.

M. Millerand, avec ce sentiment élevé de ses fonctions et ce goût des responsabilités en face du pays qui sont la marque de son caractère, aperçoit aussitôt l'effet déplorable que la chute du ministère, à la veille des conclusions des experts et des élections, produira en France et à l'étranger; il ne peut s'agir que d'un malentendu auquel le pays ne comprendra rien. Se faisant auprès de M. Poincaré l'éloquent et ferme interprète du sentiment national, le Président lui demande de retourner dans l'après-midi devant la Chambre, d'y lire un message présidentiel dont le texte est rédigé, et de procéder à une seconde délibération sur la question des pensions. Mais il se heurte à la décision bien arrêtée, fondée sur des scrupules constitutionnels, de M. Poincaré. Du moins M. Millerand, en acceptant la démission du Président du Conseil, le charge aussitôt de constituer un nouveau Cabinet ; un communiqué officieux est donné à la presse, afin de calmer les inquiétudes de la France et de souffler sur la joie de certains pays étrangers : « Les grandes lignes de la politique française, y est-il dit, ne sauraient en aucun cas changer pour une raison autre que la volonté clairement exprimée du pays. Le Président de la République a la ferme confiance que M. Poincaré va former un nouveau Cabinet qui pourra continuer cette politique de fermeté à l'extérieur, d'ordre et d'économie à l'intérieur... Au cas où le pays se montrerait hostile à la continuation de cette politique, le Président de la République en tirerait immédiatement, en ce qui le concerne, les conséquences qu'il jugerait opportunes. » Ainsi, dans cette crise inopinée et absurde, le navire ne restait pas sans pilote ; le Président de la République avait su donner au pays le sentiment qu'au-dessus des accidents parlementaires, est assurée la continuité des grands intérêts nationaux. C'est ce qui valut à M. Millerand les injures de l'extrême-gauche ; pour avoir rempli tout son devoir, le Président fut accusé, par *le Quotidien*, de « forfaiture. »

De tels incidents comportent une moralité ; les admirateurs les plus fervents du régime parlementaire sont intéressés à rendre impossible le retour de pareilles surprises. Le vote par procuration paraît un mal nécessaire, mais ne pourrait-on, par exemple, poser en principe qu'un vote impliquant la confiance envers le ministère

tout entier, ne serait valable que si la moitié au moins des députés sont effectivement présents ; lorsqu'il s'agit d'un changement important dans la politique générale du pays, c'est bien le moins que les « boîtes » ne puissent pas disposer souverainement de ses destinées. La Chambre, dans l'après-midi du 26 mars, ne paraissait pas fière du mauvais coup qu'elle avait fait le matin; les rectifications de votes se succédaient, si bien que le ministère qui, à onze heures et demie, était en minorité, avait la majorité à seize heures, mais le vote restait acquis. Les groupes de la majorité s'empressaient d'envoyer des délégations, des adresses à M. Poincaré : tel qui avait voté contre lui, affirmait n'avoir pas voulu sa chute ; c'était un malentendu, un accident; personne autre que M. Poincaré ne pensait prendre le pouvoir. Ce jour-là, chacun croyait que, dès le lendemain, le nouveau ministère serait constitué ; M. de Lasteyrie, qui s'était fait tuer sur la barricade en défendant nos finances, serait remplacé, puisqu'ainsi le voulait la règle du jeu parlementaire ; peut-être, avec lui, un ou deux ministres fatigués, — on nommait M. Maunoury, — profiteraient-ils de l'occasion pour se retirer; mais rien, dans la situation, ne semblait indiquer qu'un Cabinet tout neuf dût sortir de la crise. Grand fut l'étonnement général, quand on apprit le lendemain, par une note de l'agence Havas, que M. Poincaré se proposait de constituer un ministère où seuls MM. Maginot et Le Trocquer, plus particulièrement associés à l'entreprise de la Ruhr, garderaient leurs portefeuilles.

A quels mobiles a obéi M. Poincaré en laissant tomber des collaborateurs qui lui avaient donné maintes preuves de dévouement et de fidélité, en ne retenant pas, par exemple, les « excommuniés » de la veille, MM. Sarraut, Strauss et Paul Laffont, en se privant de la sympathique personnalité de M. Léon Bérard que regrettent tous les amis des bonnes lettres et de la haute culture française? Tout simplement à la logique des circonstances. Il était difficile de toucher à une pièce de l'édifice sans le mettre à bas tout entier. M. Poincaré voulait, pour donner l'exemple des économies, supprimer les sous-secrétariats d'État et au moins un ministère. Dès lors, il se trouvait entraîné à un très large remaniement et il devenait très délicat de choisir. Comment opter entre M. Strauss et M. Peyronnet? En gardant MM. Bérard, Colrat et Reibel, M. Poincaré ne paraîtrait-il pas s'inspirer d'amitiés personnelles? M. Sarraut souhaitait se reposer. Mieux valait faire maison nette. D'ailleurs,

au moment où des négociations décisives vont s'engager pour les réparations, l'esprit ingénieux de M. Loucheur, l'expérience financière de M. François-Marsal pouvaient devenir précieux. Son excellent rapport sur les économies imposait la personnalité universellement estimée de M. Louis Marin; son rôle à la Société des nations désignait M. Henry de Jouvenel; leur autorité de rapporteurs généraux indiquait M. Bokanowski et le colonel Fabry. M. de Selves apporte au ministère la haute autorité dont il jouit au Sénat, son expérience des affaires, toute une vie politique constamment modérée et nationale. M. Lefebvre du Prey, à la vice-présidence du Conseil, est une garantie donnée aux modérés, tandis que M. Daniel-Vincent (travail et hygiène réunis) rassure les radicaux. En devenant ministre, M. Daniel-Vincent a donné sa démission de membre du parti radical et radical-socialiste; on dit qu'en échange les anciens ministres, naguère exclus, y rentreraient. Plaisante hôtellerie que le parti radical, maison où l'on passe pour devenir ministre et d'où l'on sort quand on l'est devenu! A l'approche des élections, il est naturel que M. Poincaré ait eu la préoccupation d'élargir, comme on dit dans le jargon des couloirs, la base parlementaire de sa majorité. Dans les derniers scrutins, cette majorité, très forte au début, allait peu à peu s'effritant; le Président du Conseil, puisqu'il faisait peau neuve, avait toute latitude pour prendre quelques ministres en dehors d'une majorité qui était devenue une minorité et pour s'assurer l'appui de certaines personnalités de premier plan en les ralliant à sa politique. Dans l'ensemble, le nouveau cabinet Poincaré présente une physionomie plus jeune, plus alerte, plus ouverte aux idées d'avenir que l'ancien. Enfin, et c'est l'essentiel, il garde à sa tête M. Poincaré : en dépit de toutes les règles parlementaires, le pays n'aurait pas compris que le Président du Conseil, qui a sa confiance et qui défend ses intérêts vitaux, pût disparaître au moment de recueillir les fruits de sa ténacité patriotique.

Le lundi 31 mars, M. Poincaré à la Chambre et, au Sénat, le garde des Sceaux M. Lefebvre du Prey, lurent la déclaration ministérielle. La composition du ministère avait quelque peu dérouté l'opinion parlementaire; la Chambre, mécontente d'elle-même, fit assez froid accueil aux commentaires du Président du Conseil sur la formation du Cabinet; mais l'approbation fut générale, sur les bancs d'une majorité élargie, quand M. Poincaré affirma qu'à l'intérieur la direction politique ne changeait pas : « l'abaissement du prix de la vie n'aura d'efficacité durable que si les deux Chambres persévèrent,

cette année et les suivantes, dans l'inexorable résolution de maintenir les budgets en équilibre, d'alléger les charges de la trésorerie et de préparer, avec une vigilance continue, les amortissements nécessaires. » La politique financière domine la politique intérieure, mais elle est elle-même dominée par la politique extérieure, qui, de son côté, tourne autour du problème des réparations.

M. Lucien Romier a été seul à souligner, avec son grand talent, dans *la Journée industrielle*, « le ton de lyrisme avec lequel M. Poincaré parla de la politique extérieure... On sentait que l'orateur ne regardait plus les jeux parlementaires, mais la bataille des idées générales qui se disputent l'âme de ce pays. » Nous appelions de nos vœux, dans notre précédente chronique, le jour où la France aurait la liberté de s'affranchir de l'obsession vitale des réparations pour reprendre, en face des nations, ce rôle historique de porte-flambeau de la justice internationale qui a fait sa force pendant la guerre; et voilà qu'à la même heure, M. Poincaré esquissait une théorie générale des rapports de la France et de l'Europe. Il faudrait citer tout ce beau morceau : « ...Séparer dans notre pensée la France de l'Europe, l'Europe du genre humain, ce serait la plus téméraire et la plus folle des abstractions de l'esprit. Mais, d'autre part, considérer toutes les questions sous l'aspect international, se placer en imagination, comme le font certains hommes et certains partis, au centre de l'Europe ou au centre de l'univers, sans conserver d'abord d'étroites attaches avec la terre natale, ce serait risquer de perdre tout équilibre et tout sens des réalités... Commençons par être bons Français pour être bons Européens. Le jour où les traités seront pleinement exécutés, le jour où nous aurons obtenu nos réparations et notre sécurité, le jour où la justice aura reçu satisfaction, la France, qui n'aura plus à désirer pour elle-même que le maintien de son indépendance, sera la première, certes, à donner l'exemple de la magnanimité et de la bonté... Comment rejetterait-elle, après la victoire, les idées qui ont toujours fait sa force et sa renommée?... La France est et demeure la fidèle servante de la justice et l'une des meilleures gardiennes de l'entente européenne. »

Les jours suivants furent occupés par des interpellations sur la constitution et la politique du cabinet : elles se terminèrent le 3 par un ordre du jour de confiance où le Gouvernement obtint 408 voix contre 151. Il se trouve ainsi renforcé au moment où s'ouvre la phase décisive du débat sur les réparations. Avant l'apparition des

rapports des deux Comités d'experts, M. Poincaré a eu l'occasion, tant dans la déclaration ministérielle que dans son discours du 2 avril, de préciser le point de vue français sur ce problème capital. La France a le vif désir de se mettre d'accord avec tous ses alliés et associés sur les deux questions dont dépend son avenir : réparations et sécurité : « elle ne pourra retirer ses troupes de la Ruhr qu'à mesure et en proportion des paiements ; elle ne saurait échanger des gages positifs contre des promesses incertaines. » Et, le 2 avril : « La France n'a pas occupé la Ruhr de gaieté de cœur ; elle y a été obligée pour avoir un moyen de coercition contre le Reich et surtout envers les industriels. Nous avons été trop souvent trompés pour renoncer à la contrainte et d'ailleurs nous avons spécifié, dans le protocole de Bruxelles, que nous ne nous retirerions qu'au fur et à mesure des paiements. Même si on nous demandait d'envelopper nos gages dans des gages plus étendus, nous n'aurions aucune raison de nous retirer avant le paiement définitif. En effet, il y a deux choses très différentes : la présence des troupes et le maintien des possibilités de contrainte... Si on nous propose des méthodes d'exploitation meilleure de certains gages, nous pourrons les envisager tout en restant dans la Ruhr. » C'est l'occupation de la Ruhr qui, « en exécution du traité, » nous a permis d'aboutir à un résultat, et c'est la méthode française qui a été adoptée par la création des Comités d'experts, nommés par la Commission des réparations, appartenant uniquement à des pays alliés ou associés, et chargés, en respectant le chiffre arrêté le 5 mai 1921, d'évaluer la capacité de paiement actuelle de l'Allemagne. « Nous ne pouvons consentir à aucune diminution de nos droits, mais il s'agira d'en hâter et d'en faciliter le règlement ; pour cela, nous sommes tout prêts à rechercher une entente avec nos alliés et, le moment venu, nous nous considérerions comme comptables vis-à-vis d'eux de leur part de recettes nettes provenant de l'exploitation de la Ruhr. Si les experts proposent aux Gouvernements alliés d'autres garanties s'étendant à la totalité du territoire allemand, nous examinerons ces propositions sous la condition formelle de rester sur place, dans la Ruhr, pour assurer nos échéances jusqu'au paiement total. Nos effectifs seront réduits au fur et à mesure des paiements ; du reste, nos rapports avec les populations locales s'améliorent chaque jour et la paix régnerait complètement sans les agissements d'excitateurs venus de Berlin. »

Au moment où sont achevés les rapports des deux Comités

d'experts, il était impossible de préciser plus clairement le point de vue du Gouvernement français : sans rien abandonner de nos droits, sans rien renier de notre politique, la porte reste ouverte à une entente avec nos alliés et à une solution du problème des réparations. Les rapports des deux Comités ont été remis à la Commission des réparations le 9 avril. Celui du premier Comité est copieux et s'augmente de neuf annexes ; il porte la trace des compromis qui ont aidé les distingués experts à aboutir à cette entente unanime sans laquelle leur œuvre n'aurait eu qu'une valeur documentaire. Nous ne saurions aujourd'hui en discuter la valeur. D'un premier examen il paraît résulter que rien n'y est en contradiction avec les déclarations si nettes que nous venons de reproduire; le rapport ne s'occupe ni de réduire le chiffre de la dette, ni de l'occupation militaire. Il prévoit, sans qu'il y ait moratorium complet, même pour la première année, des paiements annuels qui s'accroîtraient à mesure que les finances du Reich retrouveraient leur stabilité et l'économie allemande sa prospérité. Un système très précis de gages assure à l'Allemagne la faculté d'emprunter des capitaux. Le contrôle sur ses finances, ses chemins de fer, son industrie est organisé et se resserrerait automatiquement, si elle manquait à ses engagements. Bref, à première vue et en gros, il semble que l'opinion motivée des experts puisse servir de base à une entente entre les Alliés. Il est établi, par la plus consciencieuse des études, que l'Allemagne peut et doit payer. Voilà des points capitaux qui sont acquis.

Mais si les conclusions des experts sont acceptables pour les alliés et peuvent servir d'assiette à leur entente, seront-elles acceptées par les Allemands, et, si elles sont acceptées, seront-elles exécutées? La solution du problème postule un accord assez étroit entre les Alliés pour que les Allemands aient la certitude qu'ils n'ont pas d'autre issue que de s'incliner. Si on laisse la porte ouverte à leurs doléances, si on entre dans la voie des négociations, et des concessions, ils en profiteront une fois de plus pour se dérober à tout paiement. Le dilemme se pose en ces termes : ou bien le Gouvernement anglais est disposé à exercer avec nous et les autres Alliés, sur la volonté allemande, une pression pouvant aller jusqu'à la contrainte : dans ce cas, l'Allemagne cédera et elle s'exécutera aussi longtemps que durera cette entente et dans la mesure même où elle sera solide. Ou bien il ne restera qu'à développer l'exploitation des gages chaque jour plus productifs que nous occupons dans la Ruhr et en Rhénanie. La solution est dans les mains de M. Ramsay MacDonald.

Quelle est donc, en Angleterre, la situation? L'autorité de M. MacDonald, bien qu'ébranlée par deux votes où il a été mis en minorité, reste solide. Mais il lui faut compter, dans son propre parti et parmi les libéraux, sur une opposition grandissante qui lui reproche ses hésitations; ce qui est chez lui conscience et droiture, on le lui impute à faiblesse; il tarde trop, au gré de certains désirs, à secourir l'Allemagne contre la France impérialiste; un groupe de députés travaillistes dont M. Philip Snowden, chancelier de l'Échiquier, passe pour être le chef, le taxe de modérantisme. Ce que veulent ces intransigeants, c'est mettre la France sur le même pied que l'Allemagne, rétablir entre elles l'égalité, leur imposer à l'une comme à l'autre le désarmement sous le contrôle de la Société des nations. Ainsi, sur tout le continent, sous couleur de paix et d'humanité, s'étendrait l'hégémonie britannique. La défiance et la haine de certains journaux libéraux envers la France n'a d'égale que leur sollicitude envers l'Allemagne. La *Westminster Gazette* se distingue entre tous; elle écrit (24 mars) : « L'échec du Gouvernement britannique dans ses efforts pour restaurer la souveraineté allemande dans le Palatinat, le consentement qu'il a donné au renforcement du contrôle militaire en Allemagne, les conversations auxquelles il s'est prêté sur la neutralisation éventuelle de certains territoires rhénans, et l'absence de tout effort précis pour amener la fin de l'occupation de la Ruhr, sont interprétés comme les indices de l'intention du Gouvernement travailliste de sacrifier l'Allemagne à son désir de maintien des bonnes relations avec la France. » La *Gazette* affirme, contre toute évidence, que cette faiblesse de l'Angleterre à l'égard de la France encourage les nationalistes allemands et tourne à leur avantage, et elle conclut : « Ne serait-il pas possible au Gouvernement travailliste de faire un geste qui montrerait qu'il n'a pas absolument oublié le peuple allemand? » Il faut que les Français connaissent de tels textes et soient édifiés sur la haine de certains groupes anglais, — que nous ne confondons pas avec la nation britannique, — à l'égard de la France. Même note, ou à peu près, dans le *Manchester Guardian*, ce qui n'étonnera personne. Quant au *Times*, il dénonce « les organismes français de la Rhénanie et de la Ruhr qui travaillent, avec une énergie extraordinaire, à perfectionner un système particulariste qui finirait par transformer les territoires occupés en une véritable province de réparations. » Cette fois le *Times* a vu juste : ou bien nous serons entièrement payés avec le concours loyal de l'Angleterre, ou bien

nous ferons précisément ce qu'il redoute : le choix appartient au Gouvernement de Londres, et il n'y a pas de troisième issue. En réalité, ces paroles violentes cachent le dépit que le succès chaque jour plus marqué de l'exploitation des gages productifs de la Ruhr provoque en Angleterre : de là ses encouragements aux industriels allemands de ne pas renouveler les accords avec la M.I.C.U.M. qui viennent à échéance le 15 avril.

Mais, depuis quelques jours, le mouvement nationaliste qui s'accentue en Allemagne, le discours de M. Stresemann à Hanovre, les manifestations électorales de plusieurs ministres du Reich, les diatribes du docteur Jarres, ministre de l'Intérieur, inquiètent les amis anglais de l'Allemagne. Le *Times* se plaint amèrement (4 avril) que l'Allemagne ait rejeté le plan britannique accepté par la France pour le contrôle des armements : « toute démarche allemande contient toujours un dessein caché et il est probable que cette fois encore l'Allemagne suppose qu'en mettant en avant l'idée de Société des nations, elle ralliera le Gouvernement travailliste au point de vue allemand et séparera la Grande-Bretagne de la France. Heureusement rien ne fait prévoir que le Gouvernement britannique se départira de l'attitude qu'il a adoptée il n'y a qu'un mois et à laquelle la France a adhéré. » Le *Manchester Guardian* (4 avril), qui voit tout à travers ses propres lunettes, affirme que « l'opinion de l'Angleterre est aujourd'hui, sauf exceptions négligeables, entièrement favorable à l'Allemagne... Elle a en ce pays un ami solide dont il serait insensé de s'aliéner l'amitié. Ce n'est pas seulement le Gouvernement actuel qui est ami de l'Allemagne ; tout gouvernement, quel qu'il soit, qui lui succéderait, serait obligé de suivre la même politique... Que pourrait-il y avoir de plus lamentable que de voir l'Allemagne choisir précisément le moment actuel pour se plonger dans un mouvement réactionnaire qui finirait inévitablement par lui aliéner la sympathie de l'opinion publique dans ce pays et ailleurs ? » Mais qui donc a provoqué cette poussée nationaliste en Allemagne, si ce n'est la politique anglaise qui a acculé la France et la Belgique à l'occupation de la Ruhr et qui, ensuite, a encouragé l'Allemagne à cette folie ruineuse de la résistance? Le nationalisme allemand a fait ses plus grands progrès le jour où les juristes de la Couronne, stimulés par lord Curzon, ont déclaré, après plusieurs mois de réflexion, que l'occupation de la Ruhr était contraire au traité.

La loyauté de M. MacDonald nous inspire confiance. Il a dit, dans son discours du 27 mars, ce que nous avons souvent exprimé ici

au sujet de l'inefficacité d'un pacte de garantie ; il est sans valeur s'il n'est un traité d'alliance comportant des obligations réciproques et notamment des conventions militaires. Mais par quoi M. MacDonald veut-il remplacer le pacte illusoire inscrit au traité de Versailles et rédigé de manière à ce qu'il ne joue pas? Par la Société des nations. Nous ne sommes pas de ceux qui en médisent; mais elle est désarmée et son autorité morale serait-elle toujours suffisante pour prévenir une agression? L'idée qui domine dans les milieux travaillistes et libéraux, ce serait d'amener la France et l'Allemagne à une conférence internationale et d'imposer, à l'une comme à l'autre, un désarmement contrôlé par une Société des nations docile aux influences britanniques. Il faut dire nettement à M. MacDonald que jamais la France n'acceptera d'entrer dans cette voie; l'agresseur de 1914 qui, depuis l'armistice, n'a cessé de se dérober aux conséquences de sa défaite, mérite seul que des précautions spéciales soient prises pour assurer, contre un retour offensif de son militarisme incoercible, la paix de l'Europe. Chaque fois que l'Angleterre, soit dans la question des réparations, soit dans celle de la sécurité, prétendrait mettre sur le même pied la France et l'Allemagne et faire dépendre de l'adhésion libre du Reich la mise en vigueur des décisions des Alliés, elle ferait en réalité de l'Allemagne l'arbitre de la situation. M. MacDonald est trop fin pour ne pas l'avoir déjà compris.

Tout l'orchestre de la presse allemande, en harmonie avec les discours ministériels, n'a actuellement qu'un but : réserver, en face des conclusions des experts, la liberté du Gouvernement du Reich : liberté de discuter, de distinguer, d'accepter certains points, de rejeter certains autres, bref, en négociant, de dissocier les Alliés. L'Allemagne ne pourra rien payer si, d'abord et complètement, elle n'obtient l'évacuation de la Ruhr et la libération économique et administrative de la Rhénanie. Les conseils de la presse anglaise germanophile sont entendus : le 6, à Barmen, le chancelier Marx donne une note plus raisonnable; l'Allemagne paiera dans les limites de ses capacités. Mais le Gouvernement du Reich est impuissant à contenir les courants nationalistes qu'il a déchaînés. Le procès de Munich se termine par l'acquittement du général factieux Ludendorff, et par une condamnation légère pour Hitler et les chefs de la démagogie nationaliste et antisémite. A cette occasion, la *Deutsche allgemeine Zeitung*, organe de Stinnes, appelle Ludendorff « le vainqueur de la guerre. » Aux élections pour le Landtag bavarois qui

ont eu lieu le 6, le nouveau parti *voelkisch*, arien, antisémite, nationaliste, unitaire, emporte vingt sièges, conquis surtout sur le parti populiste bavarois qui garde 38 mandats en perdant 250 000 voix; les communistes gagnent huit sièges aux dépens des socialistes qui perdent 340 000 voix. Dans l'ensemble, cependant, les partis extrêmes triomphent moins qu'ils n'avaient voulu le faire croire; la masse du peuple allemand, toujours disciplinée, serait pacifique et se plierait aux stipulations du traité, si ses gouvernants ne prenaient à tâche d'exciter ses passions et de déchaîner ses instincts.

En Italie, les élections générales se sont effectuées le 6 avril avec un minimum d'agitation et de sang versé. La grande liste nationale fasciste, en vertu même des dispositions de la loi électorale, devait être élue tout entière; elle emporte 64 pour 100 des voix et 374 sièges dont 215 aux purs fascistes et le reste à des fractions ralliées; les socialistes et communistes ont 64 sièges, les populaires (catholiques) 40, les libéraux démocrates (groupes Orlando, Giolitti, etc.), 17. En somme, les partis n'ont pas abdiqué et ne sont pas écrasés. Il sera curieux de voir M. Mussolini aux prises, non pas avec une opposition impuissante, mais plutôt avec des partisans ambitieux. En attendant, le gouvernement issu de la révolution d'octobre 1922 est consolidé : le peuple italien sait gré au dictateur de l'ordre rétabli, de la prospérité renaissante, du prestige relevé.

Le roi et la reine de Roumanie font à la France une visite officielle : le gouvernement, la presse, la population, à Strasbourg d'abord, à Paris ensuite, réservent aux souverains de ce pays ami, délivré, agrandi et unifié par la victoire des Alliés, un accueil auquel nous sommes heureux de nous associer. Le ministre des Affaires étrangères, M. Duca, accompagne les souverains : il aura avec M. Poincaré des entretiens qui ne seront pas sans portée politique. C'est une fête pour le peuple français d'acclamer les hôtes éminents qui incarnent si dignement l'âme vaillante et généreuse des Latins du Danube.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIVᵉ ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGTIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1ᵉʳ Mars

Livraison du 15 Mars

Livraison du 1er Avril

Livraison du 15 Avril

Paris. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints Pères. — 57258